J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 137 (28 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Mercredi 14 juin 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS
FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

PAGES INTÉRIEURES :
Magazine TV - radio
notre mini-hebdo

La police traque le bandit fantôme qui s'attaque aux CFF

IL DEMANDE UNE RANÇON DE 500.000 fr.

De notre correspondant :

Nous avons relaté depuis plus d'une année les attentats commis et les menaces proférées par un inconnu, qui a pris pour cible l'arrondissement 2 des CFF à Lucerne, un inconnu, qui est encore plus dangereux que prévu.

La police et les CFF sont enfin sortis de leur réserve, en donnant à la presse d'utiles renseignements, qui prouvent de façon éloquente, que l'inconnu est capable de tout, même de tuer des êtres humains, des innocents, assis dans les trains de notre pays.

Si, aujourd'hui, l'inconnu « travaille » à Lucerne, il n'est pas exclu qu'il se déplace prochainement dans une autre région du pays. Ses lettres de menaces, presque quotidiennes, prennent une tournure inattendue, dangereuse même. Selon le chef de la police criminelle, M. Hans Schriber, l'inconnu sait qu'il sera arrêté, preuve en est le contenu d'une des dernières lettres, dans laquelle il précisait « qu'il travaillerait encore jusqu'à son arrestation ».

DEMANDE DE RANÇON : 500.000 FRANCS

Mais, l'inconnu n'est pas seulement dangereux ; il est en effet capable de tout. Selon la police, il a de parfaites connaissances en balistique et dans la fabrication de bombes, avec lesquelles il espère pouvoir se procurer une somme d'argent qui était de 100.000 francs au début de son activité et qui est maintenant, selon les derniers renseignements obtenus, de 500.000 francs. Pour bien situer l'état d'esprit de l'inconnu, qui parle le bon allemand avec un accent suisse alémanique, qui écrit dans un style très facile et qui a employé jusqu'à maintenant six machines à écrire, il faut prendre connaissance de quelques phrases, écrites dans une des dernières lettres :

(Lire la suite en page 13)

Ceux qui fuient le «paradis»

ROME (AP). — Deux cents familles de dissidents soviétiques sont déjà passées par Rome au cours des six derniers mois sur le chemin de l'exil volontaire qui les conduit finalement en général vers Israël ou les Etats-Unis.

Tous les Soviétiques voulant passer à l'Ouest s'adressent à l'ambassade italienne pour obtenir des visas provisoires. Une petite colonie mouvante de dissidents a ainsi choisi Rome comme plaque tournante de l'exil.

Le dernier arrivé dans la capitale italienne est M. Eseninе-Volpine, un mathématicien de 48 ans, fils du poète défunt Sergei Esenine. Ici le peintre Yuri Titov et sa femme.

(Téléphoto AP)

« Swissair » veille au grain

ZURICH (ATS). — Alertée la semaine dernière par les autorités israéliennes à la suite de nouvelles menaces de détournement visant les compagnies aériennes étrangères au Proche-Orient, Swissair serait particulièrement visée par les intentions d'un groupe de terroristes qui projetteraient de détourner un de ses appareils sur Tel-Aviv pour exiger la libération du Japonais Kozo Okamoto, seul rescapé des trois auteurs de l'attentat de Lod.

Interrogé à ce sujet, un porte-parole de notre compagnie nationale a déclaré que les mesures draconiennes appliquées depuis le détournement sur Zerka et la destruction d'un DC-8 de Swissair en septembre 1970 restent en vigueur. Il a ajouté que, malgré cette récente alerte, la société n'a pas de raison de modifier ou de renforcer ces prescriptions de sécurité.

Rappelons que, selon une information publiée dimanche par le « Jérusalem Post », l'avertissement adressé aux autorités de l'aviation civile israélienne, venant de sources occidentales, précisait que cet acte de piraterie aérienne aurait été envisagé par le groupe gauchiste allemand Baader-Meinhof.

Le shah d'Iran protégé par une armée de policiers à son arrivée à Genève

Une bombe découverte près du palais de l'ONU

De notre correspondant :

C'est à 15 heures très exactement que le « Boeing-707 » d'Air-Iran, transportant le shah d'Iran, s'est posé à Genève-Cointrin.

L'illustre visiteur a été accueilli par le chef du gouvernement genevois, M. Henri Schmitt, et Mme Girardin, maire de Genève, entre autres personnalités dont de nombreux représentants du corps diplomatique, en tête desquels, bien sûr, l'ambassadeur d'Iran à Berne.

Serein plutôt que souriant, le shah a descendu l'échelle de coupée, au pied de laquelle s'étalait le tapis rouge des grandes circonstances, pour serrer quantité de mains. Il a été salué par quelques applaudissements de membres de la colonie iranienne.

Mais, ce qui a caractérisé cette visite c'est l'extraordinaire dispositif policier qui a été mis en place. Des centaines de gendarmes et d'inspecteurs en civil, dont beaucoup provenant d'autres polices cantonales, étaient disséminés dans tout l'aéroport, à l'extérieur comme à l'intérieur. Cointrin s'est trouvé pratiquement en état de siège. La tribune réservée habituellement au public était consignée.

(Lire la suite en page 13)

René TERRIER

Manifestations et échauffourées
Lire en page 13

Le shah accueilli à Genève par M. Wilfred-Jenks, directeur général du Bureau international du travail.

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Contre la culture

M. André Chavannes, chef socialiste du département de l'instruction publique à Genève, qui n'en rate pas une, vient de décréter que la philosophie serait désormais branche à option dans les classes de l'enseignement gymnasial où elle était jusqu'à présent discipline obligatoire. Chose remarquable, c'est un groupe de collégiens qui, les premiers, ont tenu à protester publiquement contre cette décision dans les colonnes d'un de nos confrères de l'extrémité du Léman. Et l'on dit que toute notre jeunesse est contaminée par l'esprit gauchiste !

Puis, dans le même « Journal de Genève », un ancien professeur du collège, M. Roger Junod, publie un excellent plaidoyer en faveur du maintien de la philosophie comme branche obligatoire. La présence de la philosophie, dit-il notamment, c'est la présence du levain dans la pâte. Mettre en cause la nécessité du levain, ce n'est pas une question subalterne, mais une question primordiale qui intéresse l'éducation dans son ensemble et en tous lieux.

Et il ajoute : « A la leçon de philosophie, les élèves et leur maître réfléchissent sur les connaissances acquises, sur leurs connexions, leur valeur, leur relativité, les rapports qu'elles entretiennent avec l'action. Dans cette leçon, on n'apprend rien de plus que dans les autres, mais, chose irremplaçable, on apprend à apprendre. On s'exerce, toutes informations reçues, à juger. »

On pourrait dire encore que, sans la connaissance des grands courants d'idées qui ont traversé l'histoire, il manque aux jeunes gens la base indispensable pour comprendre et juger les faits contemporains.

Au vrai, cette offensive menée contre la philosophie est une des composantes de cette vaste conspiration qui a été dirigée contre le latin et vise maintenant l'orthographe, bref, qui remet en cause toute la culture classique. Certes, nous savons que les progrès de la science sont tels qu'il est nécessaire de multiplier les écoles, les sections, les facultés, spécialisées. Mais le lycée doit demeurer le haut lieu de la formation de l'esprit et des esprits.

Rien de plus précieux que le latin pour l'acquisition d'une méthode d'analyse et pour le façonnement du raisonnement. Et puis, il ouvre des horizons sur toute la perspective de notre culture occidentale. L'Eglise catholique, en l'abandonnant, a perdu au surplus et l'universalité de son langage et la beauté du grégorien. Quant à l'orthographe, c'est le système du moindre effort qu'inculque aux enfants le rapport gouvernemental qui recommande aux maîtres de rendre les dictées plus faciles.

On dit aussi aujourd'hui les classiques devenus poussiéreux. Pierre Gaxotte a lumineusement montré qu'à l'avènement effectif de Louis XIV, la génération des écrivains qui allaient produire des chefs-d'œuvre était une jeune génération, voire déjà contestatrice. Et nos vieux maîtres, en expliquant les personnages de l'époque classique savaient nous montrer combien ceux-ci étaient affrontés, et avec quelle puissance, à leurs conflits intérieurs comme à ceux qui les opposaient à la société (se souvenir des imprécations de Camille). Rien de plus actuel que l'éternel.

René BRAICHET

M. BONVIN PLAIDE DEVANT LE NATIONAL LE DOSSIER DES CENTRALES ATOMIQUES

De notre correspondant de Berne :

M. Bonvin en sa qualité de chef du département de l'énergie et... d'ingénieur, s'est montré mardi particulièrement brillant, pour défendre la politique énergétique du gouvernement, et la construction des centrales nucléaires qui ont été l'objet d'attaques assez vives à la tribune du National.

M. Martin (rad VD) a ouvert les feux en dénonçant les dangers des radiations atomiques que dégagent les centrales nucléaires de l'actuelle génération (fission atomique). Mais M. Bonvin a montré une confiance totale dans les mesures de protection mises en œuvre. D'ailleurs, ajoute-t-il, notre organisme est habitué à recevoir les radiations, solaires par exemple. Mais il n'a pas parlé des effets cumulatifs des radiations nocives en particulier pour le capital génétique de la race humaine !

Si pourtant, une initiative était lancée pour interdire la construction de centrales atomiques dans ce pays, cela équivaudrait, souligne le conseiller fédéral Bonvin, à l'introduction du rationnement de l'énergie électrique ! Les énergies de remplacement sont polluantes et les centrales hydrauliques ne couvrent que 15 % des besoins du pays. Certes, un grand espoir est mis dans le gaz naturel « ne produisant que de l'eau en brûlant » et nos pourparlers pour s'en procurer vont jusqu'à l'Oural, précise encore M. Bonvin ; mais, dans l'état actuel de la science, souligne-t-il encore, le Conseil fédéral peut parfaitement prendre la responsabilité de construire des centrales atomiques. Quant à leurs déchets, des solutions sont recherchées pour garantir une sécurité à 100 %.

Comme aux choix des emplacements, il incombe en premier lieu aux sociétés d'électricité traditionnelles avec lesquelles le Conseil fédéral continuera de collaborer. A cet égard, M. Bonvin a souhaité que les autorités communales intéressées se montrent plus favorables à l'avenir aux possibilités qu'offrent les centrales nucléaires en matière notamment de chauffage à distance.

(Lire la suite en page 13)

J.-P. G.

TV couleur

On compte en Suisse environ un million de récepteurs de télévision en noir-blanc. Or, un conseiller national a relevé hier à la tribune que le remplacement de ces récepteurs par des appareils à écran en couleurs nécessiterait la construction d'une centrale électrique supplémentaire de 250 mégawatts c'est-à-dire de l'ordre de grandeur de la centrale de Chavalon qui trône sur un belvédère à l'entrée de la vallée du Rhône en amont du Léman.

Elle a quand même des partisans

COPENHAGUE (AP). — Dans une lettre ouverte adressée au « Jylland-Posten », le plus important journal de province du Danemark, Carl Scharnberg, écrivain et enseignant danois, déclare que lui et « beaucoup d'autres » seraient prêts à abriter et à aider Ulrike Meinhof, l'égérie de la « bande à Baader » que la police ouest-allemande recherche.

« Comme la presse ouest-allemande, et celle de Springer notamment, la presse danoise l'a déjà condamnée... Elle n'obtiendrait pas un procès équitable si elle était arrêtée maintenant.

Carl Scharnberg ajoute que, même si Ulrike Meinhof avouait tous les crimes qui lui sont reprochés, il est prêt à « l'abriter pendant longtemps et à lui conseiller de ne pas se rendre tant que la fièvre politique actuelle en Allemagne ne s'est pas calmée ».

L'avis de recherche de la complice de Baader.

(Keystone)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11
L'actualité suisse : page 13
Les sports : pages 15 et 17
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : page 25
Dernière heure et bourses : page 27

Grand conseil fribourgeois : les députés ont commencé le marathon de la loi sur les impôts
(Page 11)

Lausanne : deux ouvriers écrasés par une plaque de béton
(Page 13)

Football : tout est dit en ligue A
(Page 17)

Choisi pour vous, parmi notre choix de
salles à manger style Louis XIII
9 pièces, en chêne, comprenant :
1 buffet plat, 1 argentier, 1 table à allonges et 6 chaises
au prix de **Fr. 2980.–**
MEUBLES NUSSBAUM
Peseux et Neuchâtel. Tél. 31 43 44 ou 31 50 88.
Vitrine Place Pury.
...une visite s'impose !!!

L'ère des maniaques

La subversion rampante, les violences, les bombes, les attentats : c'est bon pour les autres, pensent encore beaucoup de gens en Suisse, havre de paix inviolable ! Les menaces qui maintenant sont proférées à Lucerne et à Genève, survenant après l'arrestation il y a quinze jours à Zurich, d'agitateurs disposant d'un impressionnant arsenal et d'un substantiel « trésor de guerre révolutionnaire » devraient inciter le placide bourgeois à réviser son jugement.

Il y a, en outre, ce qui est chaque jour écrit dans les journaux, et ce qui ne s'y trouve pas publié. C'est-à-dire ce que les autorités ne divulguent pas, pour des raisons faciles à comprendre. En d'autres termes, et sans nulle intention d'affoler les populations, on peut dire qu'il existe un iceberg d'insécurité latente et de machinations de diverses origines : un iceberg dont le public n'aperçoit qu'un huitième. Les sept autres huitièmes sont immergés sous la surface de l'actualité quotidienne.

Il est bon de mentionner aussi les maniaques, les mauvais plaisants, les dingues, les fous, les farfelus, les énergumènes qui, pour faire les malins, fabriquent des simulacres d'attentats. Un peu partout se multiplient les appels téléphoniques anonymes, assortis de menaces de tout genre : aux particuliers, aux autorités, à la police, à certaines grandes entreprises.

Sont visées en premier lieu les grandes villes suisses. Au début de ce mois, à Zurich, une série de menaces de bombes ont été lancées par téléphone dans la même journée : l'une notamment contre les bureaux du district et une autre contre la succursale d'un grand magasin d'alimentation. Fort heureusement, rien ne s'est passé nulle part.

Mais il va de soi que, dans chaque cas, la police a le devoir de prendre les choses au sérieux, de faire évacuer les lieux, d'inspecter les locaux menacés. Combien de fois faut-il retarder l'envol d'un avion de ligne à Kloten, parce qu'un coup de téléphone anonyme a déclenché une alerte !

Les autorités ne sont pas entièrement impuissantes toutefois contre ce genre de méfaits. A plusieurs reprises, la police zuricoise a réussi à arrêter les auteurs d'appels téléphoniques anonymes, notamment dans le cas d'un malfaiteur qui réclamait une rançon d'un demi-million de francs à Kloten.

Mais la vigilance seule ne suffit pas à décourager l'abus ou le crime. Ceux qui s'ingénient à semer l'angoisse et le désordre parmi le peuple doivent être très sévèrement punis.

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

Margrit Linck et Gérard Bregnard exposent à la Galerie d'art de la Neuveville

En entrant à la Galerie d'art de la Neuveville, située dans la cave de la préfecture, le visiteur a la joie de découvrir deux artistes surréalistes dont le message charme aussitôt le regard. C'est Margrit Linck avec ses céramiques, et Gérard Bregnard qui, lui, expose des peintures et dessins surréalistes.

Après avoir suivi les cours de céramique de l'Ecole des arts et métiers de Berne, Margrit Linck a fait un stage chez un potier à Heimberg, où, dès le XVe siècle, ont été produites des poteries dites « vieux-Berne ». Elle a travaillé à Munich, à Berlin, à Paris, puis elle a établi son propre atelier à Wabern, et après l'avoir déplacé à Reichenbach, elle en a aménagé un second à Saint-Romain en Bourgogne.

Les œuvres exposées ici retracent les différentes étapes des créations surréalistes de l'artiste. De nombreuses pièces ont été présentées à Paris, Londres, Hambourg, Bruxelles, Milan et Berne. Un certain nombre de ces pièces constitue la collection personnelle de l'artiste. En plus, elle expose une série d'œuvres créées vers 1960 dans son atelier de Saint-Romain, ainsi que des pièces récentes.

A tant voyager et à tant fréquenter les artistes de son époque, Margrit Linck a acquis une admirable liberté d'expression. Au premier coup d'œil que l'on jette sur ses poteries, elles vous parlent, elles vous disent leur joie d'exister et d'être ce qu'elles sont. Plusieurs d'entre elles sont des figures féminines, ou plutôt des entre-deux, l'artiste tirant parti des rondeurs du corps féminin pour les calquer sur les épaisseurs de la céramique. Le résultat est à la fois humoristique et toujours très artistique.

DE PUISSANTES MATRONES

Comme les poteries sont généralement confortables et ventrues, ce sont également de puissantes matrones confortables et ventrues qui surgissent, tout en restant fondues dans la matérialité de leur substance. Mais cette matérialité, elles la transcendent grâce à l'imagination de l'artiste, qui de l'une fait une ballerine turque, et chez une autre prolonge la tête par une queue de cheveux destinée à servir de poignée. Toujours, surgit une nouvelle idée, et toujours elle s'exprime de manière adéquate.

Parmi ces pièces, signalons encore ces vases aux formes retombantes et affaissées, dont l'apparent laisser-aller est si drôlement suggestif, et ces vases exprès inachevés, aux bords arrachés ou érodés, figurant la souffrance et la ruine. Toutes ces pièces sont expressives, car chaque fois l'artiste s'est livrée à la joie de créer.

Peintre surréaliste autodidacte, Gérard Bregnard est né en 1920 à Fontenais, près de Porrentruy. Après avoir fait divers métiers, il s'adonne à sa vocation propre, voyage à Florence et à Venise, en Catalogne et en Bavière, au Canada et aux Etats-Unis. Il a obtenu diverses distinctions, créé des œuvres monumentales, et exposé bien souvent, tant dans des expositions collectives que personnelles.

RÉFLEXION EN PROFONDEUR

Si les œuvres de Margrit Linck se caractérisent par la spontanéité, celles de Gérard Bregnard se distinguent par la réflexion en profondeur. Chaque fois qu'il traite un sujet, l'artiste entre en méditation, et c'est le résultat d'une lente et longue élaboration qu'il fixe sur sa toile. Le résultat est une œuvre généralement très complexe, faite d'un grand nombre d'éléments qui s'amalgament en une sorte de rébus figuratif et intensément coloré.

Le surréalisme travaillant sur des symboles, la difficulté consiste à les rendre vraiment picturaux et réellement vivants. Devant une composition de cet ordre, il serait malheureux que le spectateur se dise : comme psychanalyse, c'est parfait, mais est-ce réellement une œuvre d'art ?

A cette objection, Gérard Bregnard répond en stylisant ces symboles, en leur donnant une valeur plastique et picturale, et surtout en faisant surgir, comme de derrière la toile, des inspirations mystérieuses et de magiques sources de lumière. Chairs, yeux, visages, becs, ailes et objets divers se présentent en une sorte de tapis compact et sans fissures, un peu comme chez Jérôme Bosch, mais dans le cas particulier, c'est un Jérôme Bosch toujours très sage.

Signalons encore les collages dans lesquels Gérard Bregnard révèle un art plus libre et plus spontané, peut-être simplement parce que là il se permet de jouer, et que le jeu est l'essence même de l'art, ou du moins ce qui en favorise l'essor.

P.-L. B.

Indigénat communal

(c) Le Conseil municipal de la Neuveville a examiné la demande présentée par Mlle Marie-Louise Jaggi, de Reichenbach, étudiante, en vue de l'obtention de l'indigénat communal.

Considérant que la candidate remplit les conditions le Conseil communal a décidé de proposer à la prochaine assemblée municipale de lui accorder l'indigénat, à titre gratuit.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 13 juin. Température : moyenne : 11,9 ; min. : 5,4 ; max. : 18,6. Baromètre ; moyenne : 715,9. Eau tombée : O. Vent dominant : direction : est-nord-est ; force : faible à modéré. Etat du ciel : nuageux.

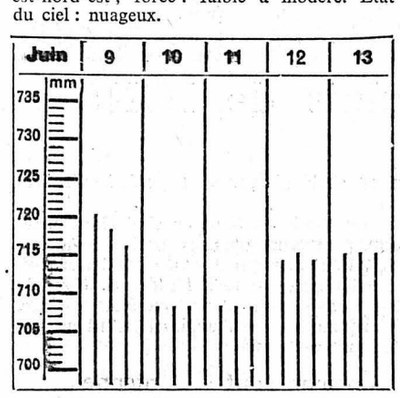

Niveau du lac du 13 juin 1972 : 429.35
Température de l'eau : 13 °

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : la nébulosité sera variable sur le Plateau. Elle sera abondante dans les Alpes et dans le Jura, où la tendance aux averses se maintient. La température sera comprise entre 6 et 11 degrés tôt le matin et entre 16 et 21 degrés l'après-midi. La limite de zéro degré sera voisine de 2500 m. Vent faible et variable.

Evolution pour jeudi et vendredi : nord : nébulosité variable par moment forte, averses locales. Sud : le plus souvent très nuageux, quelques précipitations sous forme d'averses, orages locaux. Température en hausse sur l'ensemble du pays.

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Bureau de la ville cherche

employée de bureau

ayant quelques notions d'anglais, pour travail à **mi-temps.**
Téléphoner au 25 05 33.

Avis à nos abonnés du haut de Cortaillod

La distribution de notre journal aux abonnés du haut de Cortaillod sera assurée pendant quelques jours par la poste. Il ne pourra donc leur parvenir à l'heure matinale habituelle. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser ce contretemps, indépendant de notre volonté. Nous espérons être en mesure de reprendre sous peu le service normal. — FAN —

coop **FRAISES du Piémont**

le panier 500 g env. **2.40**
avec ristourne
moins ristourne : **2.256**

Université de Neuchâtel
Ce soir, à 20 h 15, à la Cité universitaire (Clos-Brochet)
Film du professeur JEAN GABUS et de M. P. BARDE

Les Touaregs du Crépuscule

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHATEL

PLATEAU DE DIESSE

LONGEAU

Vers l'ouverture d'un procès

(c) Une courte assemblée extraordinaire, présidée par M. G. Bonjour a réuni une trentaine de citoyennes et citoyens. Aux termes du règlement communal d'organisation, il appartient à l'assemblée d'autoriser l'autorité municipale à ouvrir une procédure civile.

Il s'agit d'un procès relatif aux immeubles construits il y a quelques mois dans le quartier « Fin-Derrière-Ville » sur un terrain qui, théoriquement et juridiquement, appartient toujours à la commune, le syndicat d'améliorations foncières n'ayant pas terminé ses travaux.

Après une courte discussion, l'autorisation d'ouvrir la procédure demandée est accordée à la quasi-unanimité.

BIBLIOGRAPHIE

Entièrement réadaptée, la nouvelle carte routière d'Italie vient de paraître à la maison d'Editions Hallwag à Berne, à l'échelle de 1 : 1.000.000. Sa coloration a été nouvellement conçue, de sorte que maintenant le fond clair du territoire italien se détache nettement du fond plus foncé des pays limitrophes. L'impression violette des frontières du pays souligne encore ce contraste. La présentation bicolore de la configuration du terrain cependant est restée inchangée. Tout le réseau d'autoroutes a été regravé et se distingue du réseau routier normal par sa couleur violette.

Naissances

Monsieur et Madame Jean-François MAEDER-BUSCHINI sont très heureux d'annoncer la naissance de

Nathalie
13 juin 1972

Maternité de Pourtalès — Route de la Gare 27, 2012 Auvernier

Monsieur et Madame Daniel KYBURZ-PFAEFFLI et leur fille Magali ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Stéphane
12 juin 1972

Maternité des Cadolles — Neuchâtel, Quatre-Ministraux 30

Monsieur et Madame Willy WALTER - HENGAERTNER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Grégoire
13 juin 1972

Clinique Montbrillant, La Chaux-de-Fonds — Landions 6, Cortaillod

Vient d'arriver à la Belette
SOUS LES ARCADES
Un beau choix de jupes de daim
Fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel, tél. 25 20 18.
Revue permanente dans nos vitrines

233 accidents en mai 136 blessés — 2 tués

En mai, dans le canton, se sont produits 233 accidents de la circulation, qui ont fait 136 blessés et 2 tués, ainsi que nous le communique la brigade de la circulation cantonale ; 421 conducteurs furent en cause et 229 ont fait l'objet d'une contravention.

Les fautes le plus souvent commises ont été : 67 violations de priorité, 42 excès de vitesse, 26 inobservations de distance sufsisante entre deux véhicules, 17 cas d'ivresse, 16 imprudences d'enfants, 14 circulation à gauche, 12 inattentions, 9 changements de direction, 8 dépassements téméraires, 7 marches arrière et entraves à la circulation, 6 signalisation pas respectée, etc. 220 de ces accidents ont fait plus de 200 fr. de dégâts.

Serrières

Au club d'accordéonistes « Helvétia »

(c) L'assemblée générale du club d'accordéonistes « Helvetia » a eu lieu au cercle de Serrières, sous la présidence de M. A. Maire, et avec un effectif complet (sauf quatre absents). L'ordre du jour fut suivi point par point : procès-verbal, rapport du président qui rappelle les activités de l'année écoulée, centenaire du cercle, rencontre franco-suisse au Calumet, course annuelle dans le Jura vaudois, banquet de 50 personnes pour les 25 ans d'existence du club, soirée anniversaire des sociétés locales, fête de Noël et soirée annuelle.

M. Maeder rend compte de l'état de la caisse, satisfaisant ; puis on passe à la nomination du nouveau comité qui se présente comme suit : président : M. Maire ; vice-président : MM. Burgat et Vaucher ; caissier : M. Rochat, en remplacement de M. Maeder, démissionnaire après 17 ans de dévouement ; secrétaire pour la correspondance ; M. Bondallaz ; secrétaire pour les procès-verbaux : M. Broye ; assesseurs : MM. Rognon, Conti et Probst. Délégués FCNA : Mmes Simonet et Bondallaz et M. Vaucher ; délégués aux sociétés locales ; MM. Maire, Broye et Probst ; commission musicale : Mmes Broye, Bondallaz, Froidevaux et Girard et M. Fleury ; vérificateurs des comptes ; Mmes Froidevaux, Probst et Piguet, suppléant. Des récompenses sont décernées à plusieurs membres pour assiduité aux répétitions. Le directeur, M. Fleury, est réélu par acclamation.

Différentes questions sont traitées encore dans les divers : report de la répétition du lundi au mercredi, kermesse à Champ-du-Moulin, course à Murren, pique-nique en automne. Avant de mettre un terme à la réunion, le président nomme M. Maeder membre d'honneur de la société pour 17 ans d'activité.

La Musique militaire à Orléans

LA Musique militaire de Neuchâtel était, le mois dernier, l'invitée d'Orléans, à l'occasion du 543me anniversaire de la libération de cette ville par Jeanne d'Arc.

La fanfare neuchâteloise, en tenue de gala, a participé au cortège folklorique formé de toutes les provinces françaises qui rendirent un hommage musical et haut en couleur à Jeanne d'Arc.

La Musique militaire, lors de ces festivités, a remporté un succès digne de sa réputation.

La page neuchâteloise du Journal romand de la radio

La page neuchâteloise du Journal romand passera à l'antenne aujourd'hui mercredi de 18 h à 18 h 30. Il y a quelques semaines, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a autorisé officiellement la radio à reprendre ses débats sur l'enregistrement officiel ; ce sera le cas pour la première fois cette semaine avec le discours d'investiture de M. André Brandt. Lundi, le Grand conseil ouvrira une session extraordinaire et traitera à cette occasion un curieux rapport sur l'orthographe qui fait l'objet de l'éditorial de Jean Hostettler, rédacteur en chef de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ». Toujours à propos des travaux du Grand conseil, M. Olympi parlera de la planification scolaire.

Enfin, deux spécialistes de la pédagogie, rencontrés au « Club 44 », à la Chaux-de-Fonds, expliqueront ce que sont véritablement les influences du milieu sur l'école. La démocratisation des études est-elle vraiment pour demain, telle est en fait la véritable question ?

Emission du 2me programme (F2) en modulation de fréquence (OUC) sur les canaux 2 la Chaux-de-Fonds - le Locle, 40 Val-de-Travers, 41 Neuchâtel - Valderuz.)

COLOMBIER

Avec les cyclistes

(c) Dans le cadre des courses comptant pour l'Omnium de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne, qui se disputent depuis plus de trois mois, les champions locaux se sont bien défendus. En effet, chez les amateurs, Georges Probst, de Colombier,

Pêche dans le lac de Neuchâtel

Perches : faibles, brochets : faibles, féras : bonnes, truites : bonnes, lottes : faibles, filets de brême : bonnes, filets de gardon : bonnes, bondelles : faibles, carpes : faibles.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

POISSONS CREVÉS: HÉLAS!

Monsieur le rédacteur en chef,

En accomplissant chaque matin le parcours Neuchâtel-port de Serrières et retour à pied, je jouis pleinement de la beauté du lac de Neuchâtel que j'aime tant.

Hélas ! depuis une semaine, des centaines de poissons morts (j'en ai dénombré 447 entre le port de Serrières et Beau-Rivage), jonchent le bord du lac ou sont rejetés par les vagues sur les pierres.

La vision la plus choquante est toutefois les quelque 50 poissons qui sont amassés à proximité du bâtiment de la société nautique, devant le dépôt des TN. Les poissons qui se décomposent lentement, dégagent une odeur nauséabonde et servent de festin aux rats qui pullulent.

Qu'attend-on pour les ramasser ? Ne sachant à qui m'adresser, je me permets de prendre le biais de votre journal pour attirer l'attention de personnes compétentes en la matière.

Veuillez agréer...

Mme M. LAMBERT, Neuchâtel

(Réd. — Nous avons signalé mardi qu'un ramassage avait été entrepris par des employés de la commune. Cependant, les poissons continuant de crever en assez grandes quantités, il serait peut-être bon qu'une campagne de nettoyage soit mise sur pied quotidiennement.)

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 10 juin, Imhoff, Pierre-Alain, fils de Jacquy-Robert-Marcel, mécanicien à Neuchâtel, et d'Elisabeth-Dora, née Bron ; Mantuano, Giancarlo, fils de Giovanni, maçon à Neuchâtel, et de Maria, née Cassano. 11. Clerc, Stéphanie, fille de Jean-Henri, chauffeur à Fontainemelon, et de Juliane-Antoinette, née Graber ; Di Bartolo, Carmelo, fils de Rosario, employé communal à Neuchâtel, et de Maria, née Barbagallo. 12. Kyburz, Stéphane, fils de Marcellin-Daniel, employé de bureau à Neuchâtel, et d'Ariane-Françoise, née Pffäfli. 13. Nenavo-Kaou, Sandrine-Rachel, fille d'Albert, soudeur à Neuchâtel, et d'Annette-Léa-Laurette, née Wicky.

Publications de mariage. — 12 juin, Taveira, Francisco, maçon à Neuchâtel, et da Silva, Joaquina-Guilhermina, à Saint-Blaise ; Loerkens, Paul-Egmont, musicien, et Bauer, Anne-Gabrielle, les deux à Neuchâtel. 13. Zaugg, Bruno-Alfred, dessinateur à Rüderswil, et Jutzi, Dora, à Kiesen ; Guex-Crosier, Fredy, représentant, et Veelen, Catharina-Hubertina-Hendrika, les deux à Montreux ; Schober, Robert-Theodor, employé de commerce à Oberburg, et Bärtschi, Christine, à Sumiswald.

Décès. — 7 juin, Cagnolo née Sczepanski, Jeanne-Fanny, née en 1877, ménagère à Neuchâtel, veuve de Cagnolo, Gennaro. 10. Rognon, René-Gaston, né en 1891, ancien menuisier à Neuchâtel, époux d'Alba-Igina, née Natali ; Roth née Tschanz, Hélène, née en 1902, ménagère à Neuchâtel, veuve de Roth, Frédéric ; Laubscher, Jules, né en 1891, ancien magasinier à Neuchâtel, veuf de Laure-Mathilde, née Grand-Guillaume-Perrenoud ; Frossard née Crettaz, Marie-Adrienne, née en 1882, ménagère à Travers, veuve de Frossard, Edmond ; Thévenaz, Henri-Edouard, né en 1897, ancien employé de bureau à Marin, veuf d'Emma-Louise, née Roulin. 11. Tripet née Jeanneret-Grosjean, Alice-Eva, née en 1886, ménagère à Corcelles-Cormondrèche, veuve de Tripet, Robert-Emile Alphonse. 12. Vuille-dit-Bille née Lods, Alice-Elisa, née en 1890, ménagère à Neuchâtel, épouse de Vuille-dit-Bille, Gustave-Léopold.

Les jubilaires de l'UCS

L'Union des centrales suisses d'électricité (UCS), qui groupe 445 entreprises d'électricité avec presque 20.000 employés, a tenu sa fête des jubilaires le 3 juin à Lausanne.

Parmi les vétérans et jubilaires, figurent les employés suivants de l'ENSA : MM. Fritz Biedermann et Ernest Bolle, Neuchâtel ; Jean-Maurice Bron, les Hauts-Geneveys ; Roger Bueche, Neuchâtel ; Jean Comte, Corcelles ; Alfred Jeannerat, Cernier, et Edmond Leuba, Buttes.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Louis FOURNIER-BARBEZAT

très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.

Neuchâtel, juin 1972.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Cécile MURISIER

remercie sincèrement toute les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, juin 1972.

La reine est jalouse...

Les abeilles de M. Neuhauser, de Chaumont, lui donnent fort à faire. En l'espace de quelques semaines, plusieurs essaims ont quitté leurs ruches. La cause : une jalousie de reine.

On sait, en effet, qu'une reine ne supporte pas de rivale. Ici, à la suite d'un traitement, une nouvelle reine est née dans une ruche. La vieille, quant à elle, a fait ses bagages, suivie aussitôt par tous ses sujets.

Les abeilles n'ont pas été loin puisqu'elles se sont aglutinées sur le tronc d'un arbre voisin des ruches. Un spectacle qu'il vaut mieux voir de loin...

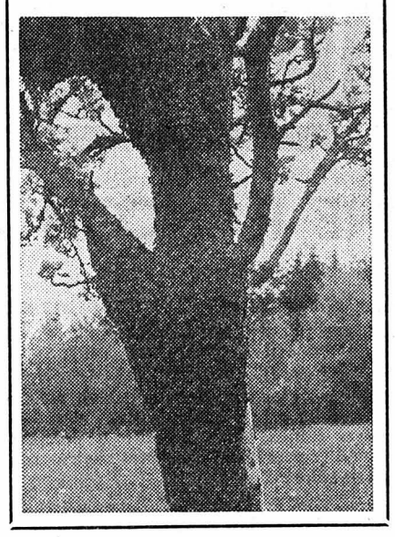

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 1 : 12.

Monsieur Albert Schertenleib, à la Neuveville ;
Monsieur et Madame André Schertenleib, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Schertenleib et leurs filles, à Nods ;
Monsieur et Madame Paul Schertenleib et leurs fils, à la Neuveville,
ainsi que les familles Schertenleib, Beck, parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Berthe SCHERTENLEIB
née BECK

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dans sa 81me année.

Les familles affligées.

La Neuveville, le 13 juin 1972.
(Poudeille)

L'incinération aura lieu le jeudi 15 juin, à Neuchâtel.

Culte au crématoire à 15 heures, où le corps repose.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'asile « Mon repos », c.c.p. 25 - 2930

Madame et Monsieur Louis Leuba-Roth, à Saint-Blaise, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Oswald Ryser-Roth, à Cressier, et leur fille ;
Monsieur Ernest Roth, à Combes, sur le Landeron ;
Madame et Monsieur Philippe Burkart-Roth, au Landeron ;
Madame et Monsieur Pierre Küng-Roth et leur fils, à Corcelles ;
Madame et Monsieur Otto Pfuger-Roth et leur fille, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Rémy Blank-Aubert, à Combes, sur le Landeron ;
Madame et Monsieur Gaston Botteron-Blank, au Landeron,
ainsi que les familles parentes,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Willy ROTH

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 52me année.

2525 Combes, sur le Landeron, le 13 juin 1972.

L'incinération aura lieu jeudi 15 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est mon secours
Le Seigneur est parmi ceux qui soutiennent mon âme.
Ps. 54 : 6.

Madame Daniel Monot-Béguin, ses enfants et petits-enfants :
Madame et Monsieur Georges Schneiter-Monot et leurs enfants Sylvie, Christine et Thierry, à la Coudre ;
Monsieur Francis Monot, à Ambositra (Madagascar) ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Hermann Monot ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Béguin,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Daniel MONOT

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 57me année, après une courte maladie.

Le Quartier, le 13 juin 1972.

Il me fait reposer dans de verts pâturages ;
Il me mène le long des eaux tranquilles.
Ps. 23 : 2.

L'inhumation aura lieu vendredi 16 juin, au cimetière de la Chaux-du-Milieu.

Culte au temple à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille : la poste, 2401 le Quartier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Angèle Vuillemier ;
Monsieur et Madame Alfred Vuillemier et leurs enfants ;
Mademoiselle Monique Vuillemier ;
Madame et Monsieur Michel Bertuchoz et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean Vuillemier et leurs enfants, à Chézard ;
Les enfants et petits-enfants de feu Armand Vuillemier ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean Rys,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Arthur VUILLEMIER

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 69me année, après une longue maladie supportée avec courage.

2035 Cernier, le 13 juin 1972.
(Henri-Calame 9).

L'ensevelissement aura lieu à Cernier, jeudi 15 juin.

Culte au temple, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Société de musique « L'Ouvrière », de Chézard-Saint-Martin,** a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Arthur VUILLEMIER

père de Monsieur Jean Vuillemier, membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Madame Jeanne Gavillet-Pesse, à Peseux ;
Monsieur et Madame Marcel Gavillet-Collomb et leur fils Charles, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean-François Gavillet-Balet et leurs enfants Françoise, Yves et Catherine, à Peseux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Suzanne MACK
née GAVILLET

leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 47me année, après une cruelle maladie supportée avec courage et résignation, munie des saints sacrements de l'Eglise.

2034 Peseux, le 13 juin 1972.
(Avenue Fornachon 12)

L'inhumation aura lieu au cimetière de Peseux, vendredi 16 juin, à 11 heures.

Messe de sépulture en l'église catholique de Peseux à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La famille du

Docteur et Madame André GROSJEAN

a trouvé réconfort et encouragement dans les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil.

Elle exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde reconnaissance et ses remerciements sincères.
La Chaux-de-Fonds, juin 1972.

A Neuchâtel et dans la région

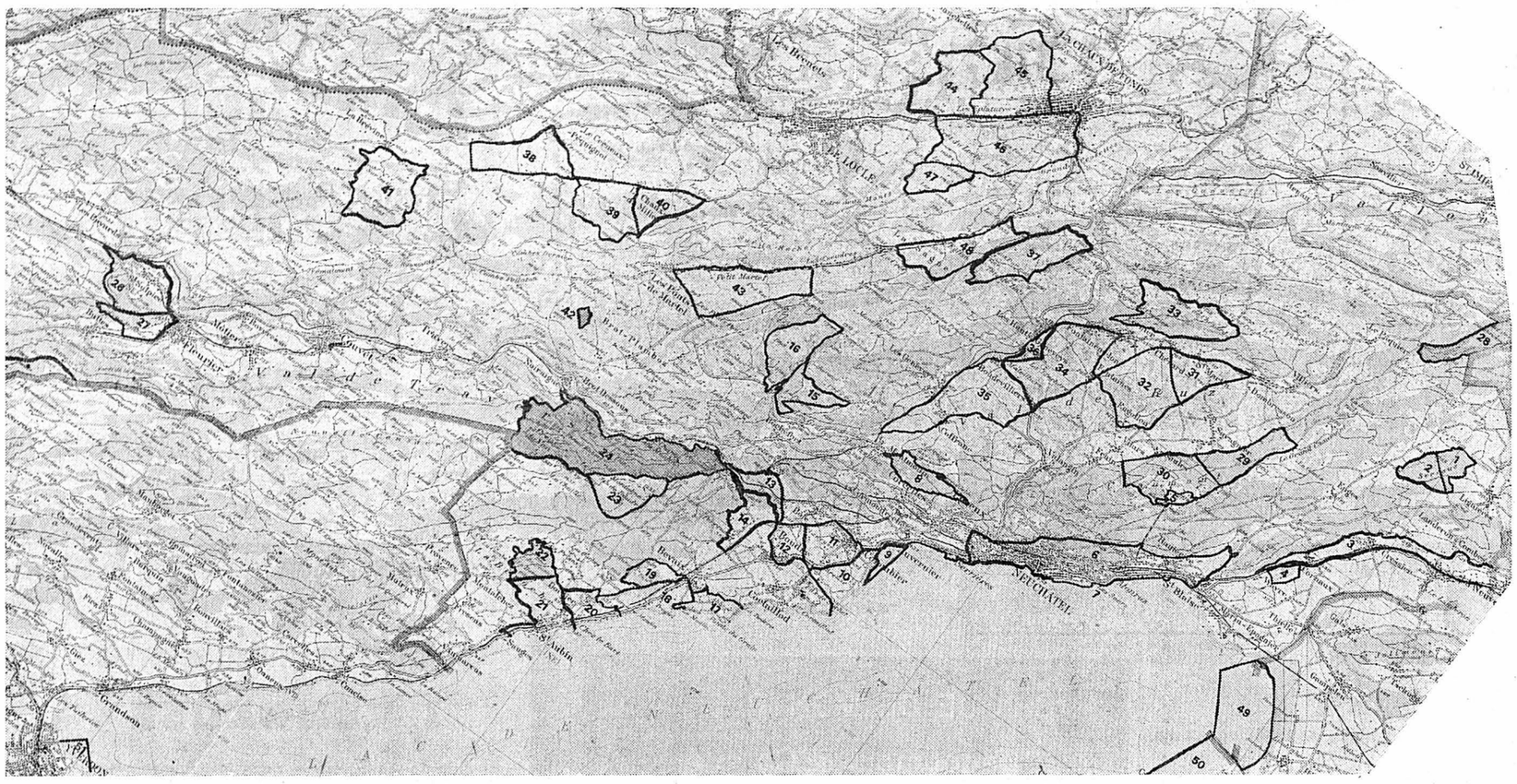

La faune sauvage prospère dans les 51 réserves naturelles du canton

• Bientôt la réintroduction des loutres, marmottes, aigles grands-ducs, cerfs et sangliers (?)

• Les réserves du Creux-du-Van et de la Combe-Biosse prochainement agrandies

Grâce à l'étroite collaboration qui existe chez nous entre les autorités et les chasseurs, notre faune sauvage prospère, et même le lièvre, qui donne tant de soucis partout ailleurs, a l'air de mieux se porter.

Dans le canton c'est la prolifération des chevreuils qui a posé des problèmes, et il a fallu prendre des mesures pour que leur abondance ne provoque pas des dégâts trop élevés dans nos forêts. Non seulement le modeste service de la pêche et de la chasse ne coûte rien à la République, mais l'apport des pêcheurs et des chasseurs permet de gérer notre faune sauvage sans rien demander aux contribuables.

Cette faune sauvage, surtout les poissons, est beaucoup plus menacée par les nuisances des temps modernes que par nos pêcheurs et nos chasseurs qui sont traditionnellement très conservateurs et attentifs à gérer en bon père de famille ce capital qui appartient à l'ensemble du peuple neuchâtelois.

C'est dans cet esprit qu'une nouvelle carte des réserves du canton de Neuchâtel a été éditée où 51 réserves y sont marquées. Bien entendu, elles ne seront jamais fermées toutes ensemble, mais elles permettent dans chacun de nos districts d'agir au mieux des circonstances, et de protéger ce qu'il faut protéger quand il faut le faire. Nos grandes réserves naturelles, celles du Creux-du-Van et de la Combe-Biosse seront prochainement agrandies ; il y a trois ans déjà, une splendide réserve pour les oiseaux d'eau a été créée entre Broye et Thielle.

PROTÉGEZ LA NATURE !

Le chevreuil a été sauvé, le lièvre brun remonte la pente, le renard abonde ; canards sauvages et ramiers prolifèrent aussi ; le faisan, le chamois, le bouquetin ont été réintroduits. Nous avons en cours la réintroduction du petit coq de bruyère (le grand est entièrement protégé) et du lièvre variable. Les chasseurs ont fait et s'apprêtent à faire largement leur part.

A mon sens, il faudrait maintenant que tous les amoureux de notre nature nous aident à réintroduire et à protéger dans une modeste mesure, cerfs et sangliers, en nous aidant à indemniser les éventuels dégâts.

Lorsque nos rivières seront épurées, on pourra remettre quelques loutres ; les marmottes devront être poussées dans les hauts pour que nous puissions fixer chez nous des aigles qui passent régulièrement mais qui ne restent malheureusement pas ; la réintroduction du grand-duc est à l'étude à partir d'élevages au Creux-du-Van.

En Obwald, les lynx ne font plus parler d'eux, pas plus que les chats sauvages remis dans l'Oberland bernois et dans le canton de Vaud.

Notre canton pourrait devenir un petit paradis, mais je ne tiens pas, comme avec les escargots et ces malheureux ours, à être comme un chien auquel on a attaché une ribambelle de casseroles à la queue...

A. A. QUARTIER

POLLUTION DU LAC

ON ATTEND LE VERDICT, ... SI VERDICT IL Y A !

Pollution ? Pollen ? Pollen ? Pollution ? Vous pouvez retourner sept fois votre langue dans votre bouche avant de vous prononcer : vous ne serez probablement pas plus avancés. Car ces centaines d'alevins qui ont péri à la fin de la semaine dernière au large de Saint-Aubin, ces petits brochetons soudain remontés à la surface le ventre à l'air, sont peut-être morts... naturellement. Allez savoir !

Nous écrivions dans notre dernière édition que le voile allait bientôt être levé sur cette mystérieuse affaire, un prélèvement de l'eau incriminée ayant été déposé au Laboratoire cantonal lundi matin par le pisciculteur Hofmann. Or, il semble que le voile soit en l'occurrence particulièrement lourd !

NUANCE !

Lundi soir, le chimiste des eaux expliquait qu'il n'avait pas eu le temps au cours de la journée de pousser plus avant ses investigations. Il ajoutait cependant que le résultat des analyses ne devait pas tarder à être connu. A être connu, ou à être rendu public ?

— Voyez-vous, dans ces histoires, nous sommes tout de même tenus par le secret professionnel.

Affaire d'Etat ? Certainement pas !

Alors ?

Alors il est bon d'apporter quelques précisions. Lorsque, vendredi à midi, le pisciculteur s'est rendu compte que les brochetons crevaient mystérieusement, il a fait un prélèvement d'eau. Bien. Mais ce prélèvement n'a pas été fait tout de suite. Il s'est écoulé un certain temps avant qu'on s'aperçoive de l'incident.

On a donc fait marche arrière avec le bateau et c'est à ce moment-là seulement qu'on a récupéré de l'« eau jaune ». Etait-ce exactement à l'endroit où les alevins avaient péri ? L'éventuel produit polluant avait-il eu le temps, au gré des courants du lac, de se porter plus loin ? De se diluer ?

— Impossible de le dire, répond-on au Laboratoire cantonal.

Hier, on apprenait (non sans peine) que les résultats des analyses n'étaient pas assez complets pour l'instant et que, par conséquent, toute révélation serait forcément erronée, en admettant bien entendu qu'on fasse fi du fameux secret professionnel.

LES LANGUES VONT-ELLES SE DÉLIER ?

Les analyses ne sont pas terminées, c'est un fait, et personne n'ira reprocher au chimiste le sérieux avec lequel il prend de telles affaires en main. Mais, si les brochetons ont bien péri sous l'effet d'une forte concentration d'un produit chimique quelconque, on espère qu'un communiqué officiel précisera ce dont il en retourne.

Car le pèlerinage est long :

— Ceci n'est plus de notre ressort, explique-t-on au département des travaux publics. Dans ces cas-là, le département de l'intérieur est seul juge.

Alors attendons le verdict. Mais il n'y en aura peut-être pas. Certains n'ont-ils pas prétendu que les alevins avaient été intoxiqués par le pollen des conifères ?...

J. N.

DÉLIRE. — Impossible de placer un mot, sauf à l'antenne...
(Avipress - J.-P. Baillod)

Luttant farouchement avec Adamo...

Sheila fit pencher la balance !

— Il faut que ça matraque !

C'était quelques minutes avant l'émission diffusée en direct de la poste principale. Jean-Pierre avait ajouté : «... forcément, il y a Sheila dans le coup ! »

L'animateur de « Faites pencher la balance » était confiant. D'ailleurs, avant 20 heures, des files de voitures, de charrettes et de bambins, porteurs de centaines d'annuaires, avait envahi la place. La lutte entre Adamo et Sheila s'annonçait serrée : une minute après l'indicatif, le score était en faveur du premier (1950 annuaires contre 1232), lorsque soudain :

— Oh, Michel, faites pencher la balance !

C'était Sheila qui rattrapait le retard avec 2616 volumes contre 2350. Aussi, Jean-Pierre Allenbach dévoila une astuce : une pluie de caramels s'abattit sur la foule. Aussitôt, les cris fusèrent, le ton monta :

— Adamo au poteau !

Trop tard, celui-ci fit une remontée spectaculaire ; Arlette, chargée des comptes, ne savait où donner de la tête. Et toujours ces chiffres qui s'accumulaient à mesure que Josette récoltait les bouts de papier. Malgré le délire de la foule, les assistantes de l'animateur conservaient leur calme. Dame, pas question de tricher avec le résultat puisque Sheila, grâce à une plage de son disque, relevait le gant à dix minutes de la fin : 8721 contre 8159. Et la foule d'applaudir à tout rompre, de conspuer Adamo, d'envahir les escaliers :

— Moi aussi, j'ai un billet !

Et pas facile à déchiffrer de surcroît. Parfois un prénom, une croix, mais toujours un montant, suivi de « Damo » ou « Jeaila ». On aurait donné son cœur pour souffler sur la balance folle : tantôt l'une, tantôt l'autre extrémité. Allez savoir !

On approchait des 9000 annuaires. Les trois dernières minutes virent tomber une nuée de papillons blancs. C'était sans doute le coup de grâce pour l'une des vedettes.

Tant bien que mal, Alain, 5 ans, s'était frayé un passage jusqu'au car de reportage ; il offrait son sourire, sa joie et 65 annuaires pour Sheila. Et en dépit des appels téléphoniques, Michel Dénériaz ne tint pas le pari : avec 16.456 volumes, Sheila l'emporta haut la main.

Un tonnerre d'applaudissements salua cette victoire qui se doublait d'un record : le plus grand nombre d'annuaires apportés à cette émission par Michel Junod, Pascal Hoffer, Raymond Gœtz et Jean-Jacques Tissot ; en plus d'une semaine ils en avaient récolté 2723. Pour Adamo, bien entendu. Et c'est sur cette dernière note que Jean-Pierre et Michel achevèrent, hors antenne, cette joute qui transforma la place en un « Hyde Park » miniature.

J.-P. A.

Au tribunal de police de Neuchâtel

LE CONDUCTEUR IRASCIBLE AVEUGLE UN AUTOMOBILISTE AVEC UN PRODUIT DESTINÉ À « CALMER » LES... CHIENS

Le tribunal de police de Neuchâtel siégeait, hier, sous la présidence successive de M. A. Bauer et de Mlle G. Fiala, assistés de Mlle C.L. Bingeli et M.S. Gern qui assumaient les fonctions de greffier.

Une conduite barbare a fait comparaître A.D. devant le tribunal. Le 15 octobre, vers 20 h, A.D. circulait sur la route de Saint-Blaise en direction de Neuchâtel, lorsqu'une automobile vaudoise pilotée par D.N. manifesta par des signaux optiques son intention de dépasser.

A.D. ne l'entendit pas de cette oreille et par de dangereux et successifs déplacements sur la gauche, il empêcha volontairement D.N. de procéder au dépassement. D.N. signala son mécontentement par des appels de phares répétés et justifiés.

Mais tout ne se termina pas aussi simplement. Arrivés devant le feu rouge de Pierre-à-Mazel, les deux véhicules furent contraints de s'arrêter. A.D. sortit précipitamment, s'approcha de D.N. et lui administra dans les yeux le jet d'un produit chimique sous pression qui aveugla la victime pendant plusieurs minutes.

Le prévenu reconnaît la voie de fait, mais précise que le produit en question est destiné à éloigner les chiens (sic) et qu'il est inoffensif ! Afin de convaincre la présidente de l'innocuité du produit incriminé, le prévenu se livra lui-même à une démonstration et s'en aspergea le visage. Le résultat ne fut pas très convaincant au vu qu'aucune preuve n'est faite sur le nom du liquide utilisé contre la victime. Celle-ci avait dû, pour sa part, se soumettre à un examen médical sérieux, en raison des divers troubles provoqués par le mystérieux produit. Le juge, sceptique — on le serait à moins — a renvoyé le jugement à une date ultérieure.

EXPÉRIENCES DANGEREUSES

J.H. fut accusé d'entrave aux services des CFF pour avoir tenté, en novembre 1971, deux dangereuses expériences. Le 16, le prévenu eut l'idée surprenante de déposer des cailloux entre un rail et une lame d'aiguillage « pour voir ce qui se passerait... » Mais le métal eut raison de la pierre et l'expérience se devait d'être renouvelée avec des objets plus résistants. J.H. imagina de coincer cette fois-ci deux aiguillages avec des caniveaux en forme d'U d'un poids de 10 kg chacun. Heureusement, l'affaire fut découverte assez tôt, permettant d'éviter un déraillement certain de l'express qui devait emprunter ces voies quelques minutes plus tard. La présidente sembla prête à tenir compte des circonstances atténuantes du prévenu, attendu qu'il a déjà eu recours aux services d'un centre médico-psychologique. Le jugement n'a cependant pas été prononcé afin de permettre l'audition d'un témoin.

C'est une affaire qui relève sans doute plus du psychologue que du tribunal que celle de J.-C.M., accusé de vol d'usage et de vol avec effraction. Le climat familial et diverses circonstances qu'il est préférable de ne pas mentionner ici ont amené le prévenu à une instabilité et une délinquance qui méritent plus un remède qu'une punition. Après une longue et émouvante plaidoirie de l'avocat de la défense, la présidente condamne J.-C.M. à une peine d'un mois de prison ferme et à 90 fr. de frais.

MC

au Jour le jour

Des vacances pour les mamans d'enfants handicapés

Pour toute mère, les soins dont elle entoure elle-même son enfant infirme, constituent une lourde charge. Elle la porte parce qu'elle est mère et qu'elle aime son enfant. Cette charge met à contribution ses forces physiques et psychiques. Ces mères ont besoin de détente et de repos, cette charge pouvant devenir un jour trop grande. Cependant, bien des fois, une mère n'osera pas penser faire des vacances, parce qu'elle connaît les grands problèmes qui en résulteraient : en effet, qui s'occupera de l'enfant infirme ? Qui paiera le séjour de l'enfant handicapé ? De cette façon, l'idée même de détente ne peut pas devenir réalité.

Le service de prévoyance de la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur-cérébral, de par son expérience journalière, est au courant des soucis de ces mères. Elle sait aussi ce que signifie pour une mère d'entourer de ses soins un enfant paralysé cérébral et de remplir toutes ses autres obligations à l'égard de sa famille. La Fondation suisse, en coopération avec Pro Juventute, a essayé de rendre moins ardus ces problèmes des mères surmenées. Depuis quelques années, elle organise des séjours de vacances pour mères d'enfants paralysés cérébraux. Des femmes, venues de toute la Suisse, peuvent se remettre des fatigues de la vie quotidienne soit à Aeschi près de Spiez ou dans les Grisons.

Tous les renseignements leur seront fournis si elles s'adressent à Sœur Reine Seidlitz, Waffenplatzstrasse 26, 8002 Zurich. La Fondation peut apporter également une aide financière. Le Service de prévoyance cherche pour l'enfant infirme la place qui convient et permet à la mère un séjour de deux semaines qui lui donne joie et détente.

NEMO

TOUR DE VILLE

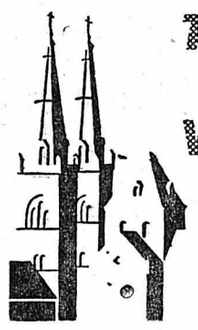

« La Baguette » défile à Gex

● *« LA BAGUETTE » a été accueillie dimanche, à bras ouverts, à Gex, charmante petite ville frontalière. Elle a participé au défilé des fanfares, qui s'est déroulé dans une belle ambiance malgré le mauvais temps.*

Après la lecture du palmarès, la ville a offert une magnifique assiette en bronze à l'ensemble neuchâtelois. Puis, une fillette de 12 ans a renforcé ses rangs pour le morceau « Bouton d'or » joué en l'honneur des autorités et notamment du maire, M. Cadoz.

Bois-de-l'Hôpital : initiative lancée

● L'INITIATIVE populaire communale, visant à la sauvegarde des forêts sises sur le territoire de Neuchâtel, dont entre autres le Bois-de-l'Hôpital, au nord de la ville, initiative dont nous avons parlé naguère, a été officiellement lancée lundi.

Elle devra recueillir quinze pour cent des signatures du total des électeurs et électrices inscrits dans le giron communal, soit 3280 signatures.

De 80 à 60 km à l'heure

● AU MOMENT où les touristes et promeneurs se font plus nombreux au bord du lac et particulièrement le long de la route des Falaises, il convient, à l'approche de la saison estivale, d'assurer leur sécurité. C'est pourquoi la vitesse maximale des véhicules sera à nouveau ramenée de 80 à 60 km/h dès mardi prochain.

400 habitants de plus

● AU 31 MAI, la population de Neuchâtel s'élevait à 38.779 habitants, soit 400 de plus qu'à la fin du mois précédent.

A la même époque de l'année dernière, la ville comptait 38.299 habitants ; l'augmentation de la population est donc de 480.

Sept chômeurs complets de moins en mai

L'Office cantonal du travail communique que la situation du marché du travail et l'état du chômage à fin mai se présentent comme suit :

Demandes d'emploi : 11 (14) ; places vacantes : 31 (36) ; placements : 13 (18) ; chômeurs complets : 16 (23) ; chômeurs partiels : 24 (23).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

MARIN-ÉPAGNIER

Cinq nouveaux conseillers généraux

A la suite de la nomination à l'exécutif de Marin-Epagnier de MM. Léon Emery, Gaston Gehrig, Gilbert Droz et Jean-Louis Meyer, MM. Beda Homberger, Heidy Butikofer (tous deux libéraux), André Schertenleib et Henri Schlitter (radicaux) ont été élus au Conseil général.

Par ailleurs, Mme Valérie de Meuron ayant démissionné, c'est M. André Risse (lib.) qui a été élu au législatif ainsi que Mme Betty Stauffer (soc.) qui remplace M. Remo Siliprandi qui a été nommé conseiller communal.

« Fantasio » ou le théâtre hors cadre

Quand on est auteur, metteur en scène ou comédien professionnel, on possède tout un système de référence, acquis par l'étude ou l'expérience. Mais quand on a vingt ans et derrière soi une scolarité exempte de théâtre, on se crée de toutes pièces un langage, un jeu et un style propres à exprimer ses idées, ou bien l'on monte quelque pièce connue du répertoire avec une sainte ambition qui n'a d'égale que la naïveté de l'entreprise.

La troupe « Fantasio » a opté pour la première de ces voies dans le spectacle qu'elle présentera dès le 15 juin à la Cité universitaire. Après avoir monté Molière, Musset et Miller, elle a consacré cette fois son effort attentif à une pièce d'un comédien de la troupe : Philippe Comtesse.

Les comédiens de « Fantasio », pour avoir quitté les chemins battus et formé leur spectacle à la seule source de leur réflexion personnelle, ne prétendent pourtant pas faire œuvre absolument nouvelle, ni révolutionnaire, ni idéologique : leur style s'est défini au cours de travail selon la signification qu'ils découvraient au texte et s'il évoque quelques œuvres plus célèbres, ce n'est qu'une coïncidence due à un arrière-plan culturel qui tend à s'uniformiser, ou à l'universalité de certaines situations qui provoquent des expériences similaires.

Pour être amateurs, les acteurs de « Fantasio » n'omettent cependant pas de se poser des questions fondamentales sur le sens de leur action, la forme à lui donner pour la faire recevoir au mieux par le public. Pour monter « Jusqu'à la saison nouvelle », ils ont dû définir l'importance — ou la futilité — en matière théâtrale de l'anecdote, du décor, du costume, de la personnalité, en bref se poser des questions fondamentales que nul n'avait encore résolues, dans ce cas précis.

Quelle que soit l'impression qu'en retirera le spectateur, il se trouvera devant le résultat d'une authentique réflexion théâtrale qui méritera plus d'attention qu'un spectacle d'étudiants soucieux de divertissement ou de farce.

C. G.

Manifestation gymnique à Planeyse

(c) Le premier jour de juillet aura lieu la 5me manifestation gymnique organisée par la Société fédérale de gymnastique, section locale en collaboration avec la commission scolaire. En effet, ce jour-là sera également le jour de la Fête de la jeunesse et la journée sera consacrée à amuser les jeunes enfants du village.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
69.—	36.—	19.—	7.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 15
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Service des ponts et chaussées

met au concours le poste de

VOYER-CHEF

de la division III d'entretien des routes, région des Montagnes, districts de la Chaux-de-Fonds, du Locle et du haut Val-de-Ruz.
Ce poste est mis au concours, le titulaire actuel ayant acquis le droit à la retraite.
Les candidats, de nationalité suisse et jouissant d'une bonne santé, doivent être capables de travailler d'une manière indépendante, connaître et avoir l'expérience des travaux en génie civil et être aptes à diriger avec compétence les cantonniers qui sont sous leurs ordres.
Entrée en fonction : à convenir mais au plus tard le 1er novembre 1972.
Domicile souhaité : la Chaux-de-Fonds ou le Locle.
Traitement et avantages sociaux en rapport avec la formation et les responsabilités, selon dispositions légales.
Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, Château 23, 2000 Neuchâtel, **jusqu'au 30 juin 1972.**

Le chef du département des Travaux publics :
C. GROSJEAN

MISE A BAN

Avec l'autorisation de M. le président du Tribunal du district de Boudry, M. Jean-Claude Zaugg met à ban le terrain qu'il possède à Bôle, formant l'article 1013 du cadastre de Bôle.
En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne de pénétrer sur ce terrain ou d'y parquer un véhicule. Il est également interdit d'utiliser cette place comme place de jeux. Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles. Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.
Bôle, le 7 juin 1972.

Signé Jean-Claude Zaugg

Mise à ban autorisée
Boudry, le 8 juin 1972
le président du Tribunal :
Ph. Aubert

IMMEUBLES

agence 13 * 13

Tél. (038) 25 13 13
Neuchâtel
8, rue de l'Orangerie
offre à vendre

CHAUMONT

Parcelles d'environ 1000 m2, situation tranquille, possibilité de raccordement aux services publics.

A vendre

ancien immeuble
8 appartements

placement de 1er ordre **centre ville, la Chaux-de-Fonds.**

Prix de vente : **Fr. 300.000.—.**

Hypothèques existantes.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres M 920321-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

A VENDRE
à HAUTE-NENDAZ (VS)

appartements

tout confort, vue imprenable.
— 72 m2 + terrasse + piscine, meublé, 110.000 fr.
— 100 m2, meublé, 140.000 fr. ;

location d'appartements

à la semaine.

Bernard GILLIOZ, Haute-Nendaz. Tél. (027) 4 53 19.

Villa

près du lac, à CUDREFIN, à vendre avec 2000 m2 de terrain ; 3 appartements, 2 ateliers, construction 1900. Libre tout de suite.

Adresser offres écrites à OM 1466 au bureau du journal.

Riviera italienne

près d'Alassio.
A vendre ou à louer
APPARTEMENTS DE VACANCES ET EN PROPRIÉTÉ PRIVÉE.
Modernes et avantageux.
Riviera-Service, Bollwerk 17, CH-3011 Berne. Tél. (031) 22 88 77.

Serrurerie

construction métallique, centre d'une ville de la Riviera vaudoise, de vieille et excellente renommée, atelier, dépôt, machines, outils, 55.000 fr., pour cause d'âge et de maladie.
Agence immobilière James-A. VOGEL, Montreux, tél. 61 35 35.

Jeune couple cherche

terrain à bâtir

aux environs de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à FD 1457 au bureau du journal.

A vendre à Portalban

terrain

à bâtir, 2914 m2.

Tél. (037) 77 19 03.

A vendre

chalet

à la Vue-des-Alpes ; belle situation, vue, terrain.

Adresser offres écrites à NL 1465 au bureau du journal.

A LOUER

A louer à Hauterive, magnifiques

appartements

de 4 pièces + hall, salle de bains, douche + W.-C. séparé, tout confort. Prix 700 fr. + charges. Libre tout de suite ou à convenir.

Téléphoner au (038) 33 39 22.

MAGASIN
A louer à Saint-Blaise

1 magasin

avec vitrine, cuisine, salle de bains, W.-C., tout de suite ou à convenir.

S'adresser à Gerimob S.A., Florimont 3, 1006 Lausanne. Tél. (021) 20 39 31.

Nous louons à Neuchâtel, pour date à convenir,

APPARTEMENTS de 4 1/2 pièces

comprenant : 3 chambres à coucher, un grand salon, une cuisine équipée avec lave-vaisselle, salle de bains et W.-C. séparés.
Ascenseur, service de conciergerie, cave, galetas, places de jeux.
LOYER : à partir de Fr. 580.— + charges et garage.

S'adresser à Paul CRETEGNY & Cie, 43, faubourg du Lac, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

A louer à Saint-Blaise

un appartement de deux très grandes pièces, tout confort. Libre dès le 1er juillet 1972.

S'adresser à : Fiduciaire F. Anker, case postale 6, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 16 49.

A louer à couple de deux personnes

appartement

de 4 pièces, meublé en partie, dans maison tranquille et soignée, 550 fr. par mois, charges comprises ; garage 50 fr.
Adresser offres écrites à MK 1464 au bureau du journal.

Franches-Montagnes

1000 m alt.
A louer à l'année
appartement
de 4 1/2 pièces, non meublé, tout confort.
Vue magnifique.
En plein pâturage et près des sapins.
Piscine chauffée et place de tennis à 10 minutes de voiture.
Tél. (066) 22 22 56.

A louer à Neuchâtel locaux pour

petit atelier mécanique

Prix intéressant.
Tél. (038) 24 67 41.

Verbier

A louer chalet avec très beau jardin. Appartement de 6 lits, confort, libre juillet, août et septembre ou à l'année.
Tél. (038) 31 24 54.

CHAMBRES

A louer, à la rue du Chasselas, Neuchâtel,

chambres indépendantes non meublées

Loyer : Fr. 175.— par mois + charges.

S'adresser à : FIDIMMOBIL S.A. rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A louer à Yverdon

jolie chambre meublée

Jouissance de la cuisine, bains, chauffage général, jardin.
Eventuellement pour pied-à-terre.
Tél. (024) 2 60 17.

Dem. à louer

Fonctionnaire fédéral demande à louer
appartement
de 4-5 pièces, à Neuchâtel.
Adresser offres écrites à LJ 1463 au bureau du journal.

Deux étudiantes cherchent

studio

ou petit appartement à loyer modéré, dès septembre.
Tél. (024) 2 71 51, dès 19 heures.

Urgent

Jeune couple sans enfants cherche 2 pièces à Neuchâtel ou à proximité.
Tél. 25 88 22.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

coop

NEUCHATEL cherche,

pour l'une de ses collaboratrices,

UN APPARTEMENT

de 2 ou 3 pièces, région Saint-Blaise.

Tél. 25 37 71

OFFRES D'EMPLOIS

FILLE DE SALLE

qualifiée serait engagée par le **restaurant RICHELIEU, ruelle du Port, Neuchâtel. Tél. 25 55 56. Fort gain assuré.**

En prévision d'un développement important, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir, un

manœuvre de garage

Nous offrons :
une ambiance jeune et dynamique
des conditions au-dessus de la moyenne
toutes les prestations sociales d'une entreprise moderne.
Nous garantissons une discrétion absolue, et c'est avec plaisir que nous examinerons chaque candidature.

Les personnes s'intéressant à ce poste sont priées de prendre contact par tél. (038) 24 18 42

Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir, des

ouvriers

de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe ;

un mécanicien qualifié

pour les réparations et l'entretien des machines ;

un peintre d'entretien

Conditions intéressantes, avantages sociaux.

Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, téléphone (038) 25 75 75.

Banque Courvoisier S.A. cherche

jeune homme

pour remplacer son concierge-jardinier, du 24 juillet au 15 août 1972.

Travail bien rémunéré. Faire offres au service du personnel, **tél. (038) 24 64 64.**

FABRIQUE DE MONTRES AVIA
Degoumois & Co. S.A.

engagerait :

jeunes filles

pour petits travaux de contrôle.

Mise au courant assurée par la maison.

Se présenter ou faire offre :

Place-d'Armes 3, 2000 Neuchâtel.

SGT

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

MIGROS

cherche

pour ses **entrepôts de Marin** (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

boucher-désosseur

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative **MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Nous cherchons pour notre important rayon de

DISQUES ET MUSICASSETTES

1 VENDEUSE

ayant de l'expérience dans cette matière ou connaissant bien les diverses musiques.

Nous offrons : un travail intéressant, des avantages sociaux dans une entreprise moderne ainsi que deux matinées de congé par semaine.

Les candidates sont priées de bien vouloir téléphoner au (038) 25 75 44 pour fixer rendez-vous.

TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A. - 5, rue des Fausses-Brayes - 2000 NEUCHATEL.

Entreprise de Corcelles-Peseux cherche, pour divers travaux d'atelier,

ouvriers et ouvrières

Prière de téléphoner à la fabrique SOMECO S.A., tél. (038) 31 23 31.

Coop ouvrira au printemps 1973 les Grands Magasins city à La Chaux-de-Fonds

En prévision de cette ouverture nous cherchons des cadres dynamiques et expérimentés; date d'engagement à convenir.

	Fonction	Exigences
Chefs de vente	Promotion des ventes Présentation de la marchandise Direction, formation et répartition du personnel Surveillance générale	Formation commerciale Expérience en qualité de chef de vente Talent d'organisateur et de vendeur Aptitude à former et diriger le personnel
Chef du supermarché	Promotion des ventes Présentation de la marchandise Commande des marchandises Direction, formation et répartition du personnel	Apprentissage de vendeur Expérience dans la direction d'un supermarché Talent d'organisateur et de vendeur Aptitude à former et diriger le personnel
Gérant(e) du restaurant	Organisation et surveillance de la cuisine et du buffet Direction, formation et répartition du personnel	Apprentissage de cuisinier Certificat de capacité comme restaurateur Expérience dans la direction d'un restaurant Aptitude à former et diriger le personnel
Chef d'entrepôt	Réception, contrôle et étiquetage de la marchandise Contrôle et mise en place des stocks Livraison de la marchandise à domicile	Talent d'organisateur Aptitude à diriger le personnel Expérience professionnelle dans la branche
Concierge (evtl. couple)	Surveillance des installations Ouverture et fermture du magasin Attribution des vestiaires au personnel, etc.	Apprentissage dans un métier téchnique (électr., sanitaire, etc.) Talent d'organisateur Digne de confiance Expérience en qualité de concierge

Les offres manuscrites des candidats possédant une pratique éprouvée, de l'initiative et le sens des responsabilités, et qui désirent s'intégrer dans une organisation pleine d'avenir sont à adresser, avant le 20 juin 1972, à

city

Coop La Chaux-de-Fonds, Dépt. «City», Rue du Commerce 96, 2301 La Chaux-de-Fonds

VILLE DE NEUCHÂTEL

Mise au concours

Nous cherchons à engager une éducatrice (ou jardinière d'enfants) diplômée, spécialisée en psychomotricité (méthode LE BON DÉPART ou analogue), pour collaborer avec les jardinières d'enfants de la ville de Neuchâtel.

Activité variée et intéressante.

Semaine de 5 jours.

Entrée en fonction : octobre 1972 ou date à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction des Services sociaux.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à la Direction des Services sociaux, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

NOUVEAU

Yogourts DOUBLES FRUITS

pour l'introduction

gobelets de 180 g **3 pour 2**

NOUVEAU

Lait complet le litre 1.05

nouvel emballage plus pratique
meilleur lait – pasteurisation dans les 3 heures après la traite

Johnnie Walker

Old Scotch Whisky 43° **23.90**

la bouteille de 7,5 dl

aux Gourmets

Gallant... expression d'une certaine personnalité

Caractère, style, sensibilité trouvent en Gallant leur meilleure expression. Elle dénote le goût des bonnes choses, celles que l'on apprécie pleinement. Comme la douceur, la légèreté, l'arôme d'une cigarette unique: votre Gallant.

Gallant: la seule cigarette de ce type dont le filtre contient de la terre filtrante naturelle (particules blanches) en plus du charbon actif.

Gallant... sa douceur fait sa force!

G 722

Maintenant des Levi's® pour les filles avec une silhouette de fille.

Parce que les jeunes filles ne veulent pas toujours avoir l'air de garçons. Et parce qu'elles veulent être admirées pour leur fantaisie, leur raffinement, leur féminité.
Miss Levi's, une foule d'idées amusantes. Dans les magasins amusants.

miss Levi's

LEVI'S®

claude lambelet

Articles de sport

Saint-Honoré 3, Neuchâtel

Levi's® is the registered trademark of Levi Strauss & Co., San Francisco, California.

Apprenez maintenant à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de 25 fr. par mois,

chez Raymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

2 578 mg DE SELS MINÉRAUX PAR LITRE

(le mystère des collines vertes...)

Une eau mystérieuse qui sort de collines vertes... L'eau minérale curative SILBERQUELL contient une prodigieuse quantité de précieux sels minéraux (2 578 mg par litre. Tout le monde ne peut pas en dire autant!), et d'oligo-éléments. SILBERQUELL est particulièrement riche en sulfates et bicarbonates de calcium et de magnésium.
SILBERQUELL stimule efficacement tout l'appareil digestif (l'estomac, le foie, les intestins, les reins). Légèrement laxative, elle contribue à éliminer les toxines de l'organisme et aide à rester svelte. Très légèrement (presque pas) gazéifiée.
Dans tous les bons magasins et restaurants, en bouteilles d'un litre et en chopines de 3 dl (IMPORTANT! SILBERQUELL n'est vendue que dans des bouteilles en verre).
Représentation générale en Suisse romande:
Brasserie du Cardinal.

Silberquell

eau minérale curative de la Source de Meltingen, sulfatée, calcique, magnésienne.

Entreprise de maçonnerie
Peinture

SCHUTZ CHARLES
ST-AUBIN-BÔLE

Téléphone 038 55 20 72

Maçonnerie
Enduits modernes de murs et plafonds
Enduits de fonds
Cloison de plâtre
Peinture

HASSLER

chaque mercredi

jour de la porte ouverte

Hans Hassler SA
décoration intérieure
12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel

Prêt comptant Renco:

Le crédit rationnel

Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:

- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses – comparez avec notre tableau de mensualités!
- Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.– et frs. 20 000.–
- Paiement comptant rapide!
- Minimum de formalités – maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.–	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.–	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.–	671.60	462.60	358.30	254.50	203.05	172.55
10 000.–	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veuillez m'envoyer de suite vos conditions pour un prêt comptant de frs.

Nom

Prénom

Rue

NP Lieu

391

Crédit Renco SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 63 53
9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 28
8021 Zurich, Widdergasse 1
Téléphone 01 23 03 34

CHOIX

VÊTEMENTS **Wittwen**

PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL

QUALITÉ PRIX

Beau choix de CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

MAISON FONDÉE EN 1793

Usine située à 12 km de Neuchâtel

Nous offrons aux personnes d'initiative, aimant le travail de précision, une activité moderne dans les fonctions suivantes :

CENTRE DE PRODUCTION

Personnel féminin

Chaîne assemblage - Emballage - Machines à rouler et à river.
Machines automatiques Hauser 540-543-570

Personnel masculin

Opérateur sur machines-transferts. Travaux sur presses.

Mécanicien régleur

Débutant serait formé par notre Centre de formation professionnelle.

SERVICE MÉCANIQUE

Mécanicien en étampes

Construction et montage outillage.

Mécanicien de précision

Mécanique générale, montage et entretien.

Mécanicien machiniste

Rectifiage de profil.

Rectifiage en coordonnées.

Rectifiage en général.

Débutants seraient formés.

Nous nous ferons un plaisir de vous montrer la place de travail et de vous faire connaître tous nos avantages sociaux.
Vous êtes invités à prendre contact ou à soumettre vos offres au service du personnel, **tél. (038) 53 33 33.**

Maison affiliée à Ebauches S.A.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

UN EMPLOYÉ

pour notre département d'expédition.

Nous demandons :
— capacité de diriger une équipe de 3 ou 4 hommes
— bonnes connaissances de la langue allemande
— connaissance de la dactylographie
— personne possédant le permis de voiture

Nous offrons :
— salaire selon capacité
— ambiance de travail agréable
— semaine de 5 jours
— caisse de retraite
— appartements à disposition ou
— service de bus entre Cressier - Neuchâtel - la Neuveville

Les candidats sont priés d'écrire ou de téléphoner à
EMILE EGGER & CO S.A.
Pumpenbau / Maschinenfabrik
2088 CRESSIER (NE) **Tél. (038) 47 12 17**

FERRONNERIE GENEVOISE S. A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

2 BONS OUVRIERS SERRURIERS

ayant diplôme de fin d'apprentissage et au courant des travaux d'aluminium.

Nous offrons : place stable, ambiance dynamique, semaine de 5 jours, 4 semaines de vacances.

Prière d'appeler le (022) 42 85 03 afin de fixer un rendez-vous.

N
Y
HOPITAL DU DISTRICT
N

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

CHEF INSTRUMENTISTE en SALLE D'OPÉRATION

Notre collaboratrice se verra confier l'organisation et la coordination du travail du bloc opératoire.

Les candidates intéressées adresseront leurs offres, avec copies de certificats et de diplômes, à la

DIRECTION ADMINISTRATIVE DE L'HOPITAL DU DISTRICT
1260 NYON **Tél. (022) 61 61 61**

FAN

Pour compléter notre équipe technique, nous cherchons jeune homme intelligent et débrouillard, en qualité de

PHOTOGRAVEUR DE NUIT

Le candidat sera formé dans nos ateliers et aura l'occasion de pouvoir travailler dans un secteur intéressant, de façon indépendante. Dès sa formation terminée, il travaillera en rotation avec un collaborateur de notre maison.

Nous assurons une place stable, avec avantages et salaire intéressant au candidat remplissant les conditions demandées.

Veuillez adresser vos offres écrites au chef technique de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A. Saint-Maurice 4, Neuchâtel ou téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 25 65 01, interne 253.

Shell

Shell distribue en Suisse à côté de l'essence et de l'huile plus de 1000 autres produits, par exemple, les gaz liquéfiés propane et butane.

Dans nos installations modernes de mise en bouteilles à Saint-Blaise (NE) nous offrons à un

ouvrier-manutentionnaire

une place stable avec salaire mensuel, caisse de pension et semaine de cinq jours.

Si vous appréciez une atmosphère agréable (à laquelle vous êtes prêts à contribuer) et le travail en petites équipes, téléphonez simplement à **M. F. Germann, Shell Saint-Blaise, tél. (038) 33 14 01. Il se fera un plaisir de vous fournir de plus amples détails au sujet de ce poste.**
C'est Shell que j'aime.

Travaux faciles

seraient confiés à retraité ou personne disposant de 4 heures par jour. Horaire selon entente.

Tél. 25 91 30.

Barmaid

serait engagée par le **SCOTCH-dancing.**
Gain intéressant.

Faire offres ou se présenter dès 17 h au restaurant Le Richelieu, fbg de l'Hôpital 16, Neuchâtel.
Tél. 25 55 56.

---

le travail temporaire

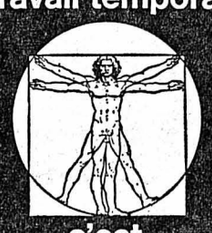

c'est MANPOWER
8a, rue du Seyon Tél. 24 76 76

Des EXTRA

sont demandés

VENDREDI 23 JUIN

25 serveuses

de 15 h 30 à minuit

10 aides de buffet

de 13 h à 21 h 30
ainsi que samedi 24 juin de 9 h 30 à 12 heures.

Se présenter au bureau MANPOWER, 8a, rue du Seyon, Neuchâtel.

GM Présente dans l'aventure spatiale !

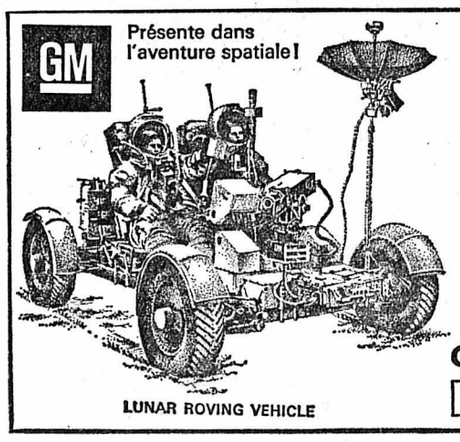

LUNAR ROVING VEHICLE

La vente de nos produits **FRIGIDAIRE** étant en pleine extension, notre petite équipe désire s'adjoindre de toute urgence une

employée de commerce

qui sera chargée de la correspondance allemande et française ainsi que des travaux de bureau en général. Mise au courant approfondie. Entrée immédiate ou pour date à convenir.

N'est-ce pas là une activité susceptible de vous intéresser ? Veuillez nous écrire ou nous téléphoner au (032) 2 61 61, interne 578 (M. Willen) et demandez notre formule d'inscription.

General Motors Suisse SA 2501 Bienne

CHEVROLET · PONTIAC · OLDSMOBILE · BUICK · CADILLAC · OPEL
VAUXHALL · RANGER · BEDFORD · GM DIESEL · FRIGIDAIRE · DELCO

Si vous avez une formation commerciale ou bancaire
Si vous possédez des notions d'allemand ou d'anglais
Si vous êtes Suisse ou en possesion d'un permis C

DEVENEZ LE CAISSIER COMPÉTENT QUI, ABANDONNANT DE FASTIDIEUSES ROUTINES MANIPULERA UN ORDINATEUR

Nous vous offrons :

Une formation complémentaire ad hoc.
Un travail dans de petites unités homogènes.
Un salaire et des avantages sociaux intéressants.
Des facilités de séjours à l'étranger.
De larges possibilités de promotion.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à :
Mlle B. Maurer, (022) 26 82 11, UBS-Genève, rue du Rhône 8.

SUBS G
Union de Banques Suisses

GENÈVE

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Forum sur l'école obligatoire et l'influence du milieu au «Club 44»

A la recherche de l'épanouissement de l'individu

Le forum sur « L'école obligatoire et l'influence du milieu », organisé dans le cycle « L'école et la société en devenir », avait pour but de tenter de déterminer les chances favorisées ou amenuisées par l'influence du milieu socio-culturel dans le développement scolaire de l'enfant. La direction du débat était assurée par M. André Mayor, directeur des écoles secondaires régionales de Neuchâtel, tandis que M. Rémy Droz, professeur de psychologie à l'Université de Lausanne, adepte de Piaget, parlait de l'évolution psychologique de l'enfant. M. Fernand Barbey, délégué du canton de Vaud à la réforme scolaire, a exposé les pourquoi et les comment de l'évolution de l'école et M. Walo Hutmacher, directeur du service de la recherche sociologique de Genève, a touché les problèmes réels de l'influence du milieu.

Pour le psychologue, le point essentiel d'une réforme dans la notion d'enseignement se situe dans le besoin d'action des enfants. Dans les phases du développement de la personnalité et de la connaissance, le bambin déjà a besoin de confronter les idées qu'on lui donne avec des faits réels et cette situation se prolonge jusqu'à l'adolescence. Il faut donc changer l'image ancienne du maître qui veut partager son savoir par celle d'un organisateur de l'apprentissage favorisant l'activité des élèves. Le niveau abstrait que les enfants ne peuvent atteindre, ou que difficilement, ne doit pas être inculqué d'abord puis confronté au réel, mais bien partir d'expériences et de choses concrètes, qui sont des facteurs essentiels du développement.

Quant à l'avis des sociologues, dont M. Hutmacher fut le porte-parole, il dénote clairement que l'influence du milieu est primordiale. On constate dans la majeure partie des cas que les enfants d'ouvriers ont plus de difficultés et certainement par le fait que les rapports parents-école et parents-culture sont très différents dans ce milieu que dans un milieu socio-culturel plus élevé. On parle de la démocratisation des études qui devrait petit à petit et par paliers supprimer ce clivage, qu'en toute justice on peut trouver faux. Dans les données de l'école traditionnelle, avec des structures et des motivations favorisant les élèves doués, on peut se poser le problème d'une école fomenteuse d'inégalités. Donner à chacun des chances égales demanderait une véritable révolution politique, supprimant l'influence du pouvoir économique, car l'école, dans sa forme actuelle, est dominée par la classe dirigeante, alors que les parents des élèves avec 86% des mères et 76% des pères **n'ont pour toute formation que l'école élé-**

Ici pourrait intervenir l'éducation permanente, autre problème bien complexe, mais auquel on ne peut songer avant 1980, selon M. Mayor !

RÉFORMES EN COURS

Donc trouver une solution est déjà bien compliqué, mais il apparaît encore plus difficile de vouloir changer les choses, de trouver peut-être d'autres objectifs de la formation. Et pourtant, des réformes sont en cours et semblent aller véritablement dans le sens d'une démocratisation. Il faudra encore les généraliser et les parfaire par exemple à l'image de la Suède et de l'Allemagne, avec leurs écoles globales. Il est très intéressant de savoir que, dans une classe où tous les enfants suivent le même programme pendant toute la scolarité obligatoire, le progrès ne se fait pas au détriment des plus doués, mais plutôt par de réels avantages pour les plus faibles. On parle souvent d'enfants intelligents ou moins intelligents, notion bien abstraite, car l'intelligence n'est pas une faculté donnée en plus grande quantité à l'un ou à l'autre, mais un mécanisme qu'il faut éveiller et faire fonctionner, le plus tôt et le mieux possible.

Les objectifs d'une nouvelle école sont avant tout de favoriser l'épanouissement de l'homme et non point d'en faire un modèle type, à intégrer plus tard dans tel contexte économique, prévoyant déjà pour chacun tel ou tel niveau. D'aucuns s'inquiéteront peut-être de voir semblable bouleversement, car si la pratique rejoint vraiment la théorie, certains édifices pourraient trembler sur leurs fondations.

if

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, L'Assassinat de Trotsky (16 ans, prolongations).
Eden : 20 h 15, Il était une fois... la révolution (16 ans).
Plaza : 20 h 30, Les Intrus (16 ans).
Scala : 19 h, Les Evadés de la planète des singes (16 ans). 21 h : L'Inspecteur Harry (18 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 2 h.
La Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée des beaux-arts : Pablo Palazuelo.
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17:
Pharmacie d'office. — Forges, avenue Charles-Naine 2a, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

Le Locle

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Beaucoup de musique pour Radio-Hôpital

(c) La 45me heure des divertissements, en direct de l'entrée, et en duplex avec une chambre de l'établissement, mise sur pied par l'équipe de Radio-Hôpital à l'intention des malades et du personnel, se déroulera samedi. Riche programme où l'on entendra tout d'abord l'invité du jour, le compositeur et musicien chaux-de-fonnier Emile de Ceuninck, parler de musique, bien sûr, mais en y englobant les genres les plus divers (contemporaine, plus classique ou populaire) qu'exécutent les différentes sociétés, chorales ou fanfares qu'il dirige.

Et puis les rubriques habituelles suivront. On entendra également un bonjour aux hôtes du groupe pop « Gong », qui se produisait samedi au Pavillon des sports. Enfin, une bouteille de champagne récompensera la mère du plus jeune bébé de la maternité.

Il convient, une fois de plus, de souligner avec quel enthousiasme et quelle régularité l'équipe de Radio-Hôpital mène son activité. Aussi chacun est-il invité à suivre, du hall d'entrée, cette émission. Ce sera une excellente occasion d'apprécier le travail réalisé.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (12 juin)

NAISSANCE : Saccol, Sergio, fils de Quinto Isidoro, maçon et de Graziella, née Pellizzani.
PROMESSES DE MARIAGE : Wolfrath, Christian-Henri, ingénieur, et Dubois, Marie-Madeleine ; Kohler, Yves-Benjamin, représentant, et Guenot, Hilda-Charlotte.
MARIAGE CIVIL : Junod, Rémy-Marcel, mécanicien, et Graf, Marina-Marguerite.

BOCCIA
Les Montagnards maîtres chez eux

Ce week-end se sont déroulées sur les deux pistes couvertes du Boccia-club montagnard de la Chaux-de-Fonds les éliminatoires cantonales pour la représentation du canton de Neuchâtel au championnat suisse doublette qui aura lieu à Zurich les 26 et 27 août prochains.

Malgré le temps pluvieux et frais, il y eut de beaux matches qui amenèrent en demi-finales C. B. Romand 4 (Zumsteg-Klein E.), G.B.T. 1 (Castellani - Conti), B. C. Montagnard 6 (Bavaresco - Maccono), BC Montagnard 14 (Mazzoleni E. - Fenarolli) et ces deux dernières équipes se sont imposées respectivement par 15 à 10 et 15 à 14. La finale s'est terminée par 18 à 6 en faveur de B. C. Montagnard 6 qui représentera avec son rival B. C. Montagnard 14 le canton de Neuchâtel.

Précisons encore que l'organisation de cette éliminatoire par le B. C. Montagnard fut parfaite et que les rencontres étaient prévues sur neuf pistes en cas de beau temps.

G. K.

Au tribunal correctionnel

Près de 700 montres avaient disparu : cinq condamnations

De notre correspondant :
Nous avons déjà parlé de la dernière audience du tribunal correctionnel de la Chaux-de-Fonds : il s'agissait de juger cinq personnes, dont une par défaut, pour un important trafic de montres. Le tribunal siégeait sous la présidence de M. Pierre-André Rognon, assisté de M. Urs Aeschbacher, qui remplissait les fonctions de greffier. Les jurés étaient Mme Paulette Quaile et M. Georges Jaggi, tandis que M. André Perret, substitut du procureur, soutenait l'accusation.

Le principal prévenu, A.S., un emboîteur domicilié au Locle, avait, dans cette ville, en 1968 et 1969, soustrait une centaine de montres qui lui étaient confiées par une importante entreprise de la place, chacune valant 76 francs. Le même scénario se répéta à la Chaux-de-Fonds, de 1970 à 1971, où il s'appropria 600 montres de marques connues et valant 70 fr. chacune.

RECEL

Les quatre autres prévenus sont poursuivis pour recel. R.P., faisant défaut, sera condamné à dix mois d'emprisonnement et à 220 fr. de frais. M.P., magasinier de la ville est poursuivi pour avoir acheté à A.S., au prix de 28 fr. la pièce, 400 à 500 montres, valant chacune 40 à 60 fr. au prix de revient et 80 fr. au prix de vente, alors qu'il savait (ou devait présumer) que cette marchandise avait été volée.

Même remarque pour G.C., réceptionniste, domicilié à la Chaux-de-Fonds, qui a acheté 70 à 80 pièces, valant 40 à 60 fr. l'unité et 60 à 80 fr. au prix de vente. Le dernier prévenu, A.A., orfèvre domicilié à Chiasso, a acquis de M.P., en avril 1971, une centaine de pièces, au prix « de faveur » de 33 à 35 fr., puis de 1970 à 1971, au même prix, 400 montres.

A.S. expliquera, au cours d'une audience qui dura tard dans l'après-midi, que 70 % des pièces dérobées lui avaient été confiées pour des retouches, gagnant ainsi quelque 12.000 francs. Les pièces étaient ainsi revendues, à des prix inférieurs, à des garagistes qui à leur tour en tiraient quelque profit.

VERDICT

Finalement, le tribunal condamna :
— A.S. à vingt mois d'emprisonnement, dont cinq mois à titre de peine complémentaire à celle prononcée par le tribunal correctionnel du Locle le 16 janvier 1970, sous déduction de 255 jours de préventive, et aux frais (1960 fr.) et révoqua le sursis d'A.S.
— A.A., à dix mois d'emprisonnement, sous déduction de seize jours de préventive, avec sursis pendant deux ans et aux frais (250 fr).
— M.P., à dix mois d'emprisonnement, sous déduction de quinze jours de préventive, avec sursis pendant trois ans, et à 250 fr. de frais.
— G.C., à quatre mois d'emprisonnement, sous déduction de cinq jours de préventive, avec sursis pendant deux ans, et à 250 fr. de frais.
— R.P., par défaut, à dix mois d'emprisonnement et à 220 fr. de frais.

Ph. N.

LES PLANCHETTES

Carnet de deuil

(c) Hier, à la Chaux-de-Fonds, les derniers honneurs ont été rendus à M. William Nicolet, décédé subitement dans sa 57me année. Issu d'une famille paysanne, agriculteur lui-même aux Roulets, aux Favarges puis au Gros-Crêt, le défunt fut activement secondé par sa femme dans tous les travaux campagnards.

Dès 1969, il quittait l'agriculture et venait s'établir aux Planchettes. Estimé de chacun, il fut brillamment élu conseiller général en 1970, puis lors des dernières élections. Déjà atteint dans sa santé au début du mois, il tenait cependant à assister à la première séance du Conseil général de cette législature.

Cette brutale disparition a jeté la consternation parmi la population.

Nouveaux conseillers généraux

(c) Considérant qu'il fallait repourvoir cinq sièges devenus vacants au Conseil général à la suite de la nomination au Conseil communal des Planchettes, de Mme Christiane Bonnet et de MM. Jean Buhler, Henri Schaer, Claude Pellet et Roger Tanner, l'exécutif a proclamé élus Mme Hedwige Santschi et MM. Willy Béguin, René Graf, Ariste Robert et Louis Oppliger, tous suppléants de la liste d'Entente communale.

Instruments de musique de l'Ancien-Israël et du Proche-Orient

Une exposition d'instruments de musique de l'Ancien-Israël et du Proche-Orient s'ouvrira à la fin de la semaine, à la galerie d'art du « Club 44 ». On y verra une centaine de pièces tirées de fouilles récentes et du Musée des instruments de musique de Haïfa. Israël a toujours été au carrefour des civilisations de trois continents. Dans l'Antiquité, c'était le lieu de rassemblement des cultures de la Mésopotamie (Asie), de l'Egypte (Afrique) et de la Grèce (Europe).

Un essai unique en son genre a été entrepris par le musée de musique de Haïfa, dont cette exposition bénéficiera : reconstruire les instruments et reconstituer la musique sacrée et profane de l'Ancien-Israël, par une exposition des trouvailles archéologiques (statuettes, figurines, jarres, pièces de monnaie, mosaïques ou fresques), ainsi que des instruments spécialement refaits sur la base des connaissances découlant des travaux archéologiques les plus sérieux et comparés, et enfin les sources littéraires conservées dans les livres sacrés.

Mi-temps comique à la Guilde du film

(c) Pour clore la première partie de cette saison, la Guilde du film présente, vendredi soir, un mini-festival consacré à la recherche d'un cinéma comique français. On verra une œuvre de Pierre Colombier, « Tricoche et Cacolet » (1938), puis un film de Marcel 'pagliero « Chéri-Bibi » (1954). Au cours de cette réunion, l'assemblée générale examinera les rapports d'activité, de caisse et nommera le comité.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Sera-t-elle la plus rapide ?

(c) Une écolière de Valangin, Antonella Pierri, défendra les couleurs neuchâteloises aujourd'hui à Baden, aux courses nationales d'athlétisme pour écoliers. Samedi, elle participera également à la finale de « l'écolier romand le plus rapide » avec, actuellement, le meilleur temps des qualifiés.

Au Conseil communal

(c) Le Conseil communal de Valangin a constitué hier soir son bureau : président, Charles Jacot ; vice-président : Otto Waelti ; secrétaire, Henri Tock. Quant aux sections, elles sont attribuées ainsi : forêts : Charles Jacot. Finances et services industriels : Bathélémy Hügli. Domaines et bâtiments : Otto Waelti. Travaux publics, Henri Tock. Police et services sociaux : Claude Vaucher.

PERTUIS

Succès de la course aux oeufs

(c) La traditionnelle course aux œufs de Pertuis, organisée dimanche par le chœur mixte, a été suivie par quelques dizaines de spectateurs courageux entourant des jeunes gens et des jeunes filles désireux de maintenir à la montagne une manifestation folklorique.

Le coureur Jean-Fritz Monnier, qui avait 4800 m à parcourir, a battu le ramasseur Raymond Mottier contraint de jeter dans un van une centaine d'œufs. Le bal de dimanche soir, où on entendit des choristes, s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Au tribunal de police

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé à Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut. La présidente a tout d'abord procédé au tirage au sort des jurés dans la cause de J.-C. B. et H. B., renvoyés devant le tribunal correctionnel pour abus de confiance et gestion déloyale.

R. W., agriculteur au Pâquier, est prévenu d'avoir exercé le commerce de bétail sans être au bénéfice d'une patente. Il reconnaît qu'il a acheté une vache à des enchères publiques. S'étant rendu compte après coup que cette bête ne lui convenait pas, il l'a revendue le même jour à un autre agriculteur, à la demande de celui-ci. Il conteste la qualification de « commerce » parce qu'il a uniquement revendu cette bête. R. W. est acquitté et les frais sont laissés à la charge de l'Etat.

le 8 mars, Mme N. C. faisait sa tournée habituelle pour distribuer la « Feuille d'avis de Neuchâtel », dans les ménages de Dombresson. En passant devant l'immeuble de Cl. G., elle fut assaillie par le chien de ce dernier. Cruellement mordue à la jambe gauche, Mme N. C. dut consulter un médecin. Entendu par la police, Cl. G. a reconnu qu'il n'avait pas pris les précautions nécessaires pour que son chien ne puisse s'échapper de sa propriété. Ne s'étant pas présenté à l'audience de ce jour, Cl. G. est condamné par défaut à 50 fr. d'amende et 27 fr. de frais. Il paiera en outre à la plaignante une indemnité de dépens de 60 fr. pour frais d'intervention de son mandataire.

ESCROQUERIE

R. R., domicilié à Stein, est renvoyé pour escroquerie et tentative d'escroquerie. Après avoir acheté pour 3730 dollars de chèques de voyages à l'American Express, il s'est présenté à une agence de la compagnie où il déclara faussement qu'il avait perdu les chèques en question et en demanda le remboursement. Sur ces déclarations, l'agence lui consentit une avance de 500 dollars. Par la suite, à plusieurs reprises, R. R. continua d'affirmer que les chèques étaient perdus et exigea de la compagnie le remboursement du solde.

C'est lorsqu'il tentait de négocier deux des chèques soi-disant perdus, que R. R. se fit prendre. Le prévenu reconnaît les faits en précisant que cette affaire est maintenant réglée avec la compagnie. R. R. est condamné à deux mois d'emprisonnement, dont à déduire 15 jours de détention préventive, avec sursis pendant trois ans. Les frais, par 250 francs, sont mis à sa charge.

VILARS

Prochain tir de la fédération

(sp) Le 22me tir de la fédération du Val-de-Ruz se déroulera les 17 et 18 juin au stand de Vilars.

M. André Brauen a été élu président du législatif des Geneveys-sur-Coffrane

De notre correspondant :
Les conseillers généraux des Geneveys-sur-Coffrane se sont réunis lundi soir à l'aula du nouveau collège. Ouverte par M. Werner Martin, président de commune sortant, l'assemblée fut ensuite présidée par le doyen d'âge, M. Fernand Hauser, puis par le chef de l'exécutif. Le bureau du Conseil général a été constitué ainsi : président : M. André Brauen, vice-président : M. Maurice Girardin, secrétaire : M. René Duvoisin, vice-secrétaire : M. André Guibert, questeurs : MM. Roger Monnier et Jean-Pierre Chuard.

Au bulletin secret, les membres, élus au Conseil communal sont : MM. Werner Martin (rad), Régis Auderset (soc), André Bourquin (lib), Fernand Hauser (intérêts communaux) et Roger L'Epplatenier (rad). Sont nommés, à la commission scolaire, Mmes Marcelle Guibert et Yvan Langel, et MM. André Brauen, René Colomb, René Duvoisin, Jean-Claude Gueniat, Germain Marchand et Marcel Monnier, et Hélibert Jeanrenaud. Par ailleurs, MM. René Guyot, André Huguenin, Gaston Nappez, Fritz Streit et Paul Wicht ont été élus membres de la commission du budget 1973, alors que MM. René Bandelier, André Brauen, Jean-Pierre Chuard, André Jacot et Roger Monnier font désormais partie de la commission des comptes 1972.

Commission d'urbanisme : MM. Félix Bernasconi, René Colomb, Félix Flisch, André Guibert, Victor Guignard, Yvan Langel, Georges Mathey, Willy Schwaab et Fritz Streit. Commission de l'hôpital de Landeyeux : MM. René Duvoisin et André Messerli (suppléant) ; un troisième membre sera nommé ultérieurement au sein de l'exécutif. Enfin, les représentants au Syndicat intercommunal d'épuration des eaux usées sont MM. André Guibert, Hélibert Jeanrenaud, Roger Monnier et Paul Wicht.

L'assemblée a honoré la mémoire de M. Albert Vaucher, ancien conseiller général, récemment décédé, et a félicité M. Roger Cuche, administrateur communal, pour ses 20 ans d'activité.

J.-B. W.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : Votre médecin habituel.

FRANCE VOISINE

Agression à main armée à Besançon

UNE SOMME DE 15.000 FR. DÉROBÉE DANS UNE BANQUE

Une somme de 15.000 fr. f. a été enlevée mardi, vers 10 h 30, dans la caisse d'une succursale du Crédit lyonnais à Besançon, par trois hommes masqués et armés qui ont pris la fuite en voiture. Ils ont pu aisément sortir de la ville avant la mise en place du dispositif d'interception, étant donné la situation de cette succursale dans un quartier périphérique.

C'est en quelques jours, le second méfait du même genre déploré à Besançon. Il y a une semaine, en effet, deux inconnus avaient attaqué la caissière d'un magasin se rendant à une banque distante d'une cinquantaine de mètres de son lieu de départ pour y déposer la recette de la journée soit 11.000 francs.

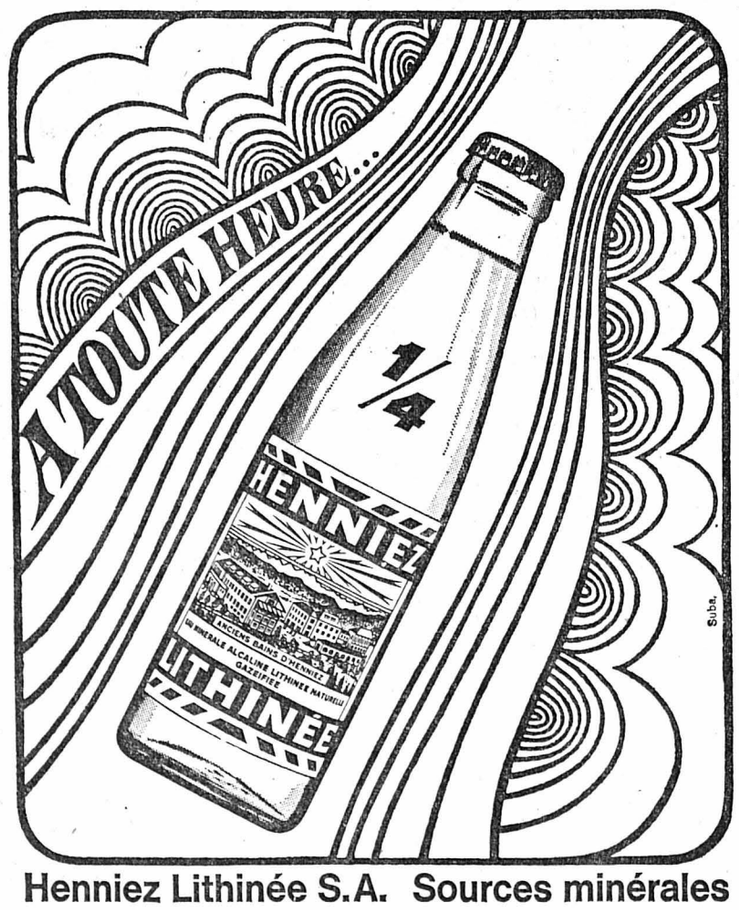

Henniez Lithinée S.A. Sources minérales

Du côté de la campagne

Excédents laitiers en Suisse et dans les pays de la CEE

On enregistre en Suisse et dans les pays producteurs de la Communauté européenne une surproduction laitière qui inquiète les autorités.

Rappelons que pour le premier semestre de l'année 1971-1972 l'accroissement des livraisons de lait s'est chiffré à environ 934,000 quintaux par rapport à l'exercice précédent. En avril dernier, les livraisons ont augmenté de 9,7 % comparativement au mois correspondant de 1971. Ces chiffres alarmants causent un grave souci aux responsables de l'économie laitière car ils constituent, précise à ce propos « Le producteur de lait », organe de l'Union centrale des producteurs suisse de lait, une menace directe pour le revenu paysan. Il est recommandé aux producteurs d'utiliser davantage de lait pour l'alimentation des veaux et d'éliminer les vaches mauvaises laitières.

TOUT PRÈS DE NOS FRONTIÈRES

On constate aussi un peu partout dans les pays rattachés à la CEE une surproduction laitière. En France, on souhaite que le gouvernement prenne sans tarder des mesures pour résorber les excédents qui s'accumulent. Dans la CEE, les stocks de beurre seraient de l'ordre de 180.000 tonnes et les stocks de poudre de lait écrémé seraient aussi considérables. Au sortir de l'hiver, les stocks de beurre de la CEE augmentèrent rapidement. Comme première mesure appliquée, 40.000 tonnes ont été cédées à prix réduit à la biscuiterie et aux autres industries alimentaires.

On note en effet généralement une régression de la consommation qui fait qu'aux Pays-Bas, elle est en voie de disparition.

AUX ÉTATS-UNIS AUSSI

La production américaine de lait et de produits laitiers s'accroît faiblement, mais régulièrement. L'augmentation annuelle est évaluée à 1 % ; elle atteint 53,8 millions de tonnes.

La production fromagère s'est élevée au cours du dernier exercice à plus d'un million de tonnes, soit 8 % de plus qu'en 1970. Les exportations américaines de produits laitiers ont atteint en 1971 un peu plus d'un million de tonnes. Si l'ensemble des stocks américains ont sérieusement diminué l'année dernière, ils sont en train d'augmenter sensiblement.

DES CÉRÉALES OUTRE-JURA PLUTOT QUE DES FOURRAGES

Outre-Jura, on constate actuellement une extension très considérable des ensemencements d'orge d'hiver et de printemps : 2,2 millions d'hectares soit 40 % de plus que la moyenne des cinq dernières années. La culture de mélanges de céréales connaît sa plus large extension jusqu'à présent. On espère ainsi détendre le secteur de la production laitière. Ajoutons qu'on note également une extension des cultures de betteraves sucrières de l'ordre de 10 %. Les cultures de colza restent au-dessus de la moyenne des cinq dernières années, 239.000 hectares.

VIANDE BOVINE AFRICAINE POUR L'EUROPE

Alors qu'on assiste à l'éclatement de la production laitière en Europe occidentale, le manque de viande bovine se fait de plus en plus sentir. Une conversion s'impose.

En attendant, on estime que l'Afrique pourrait être en mesure d'exporter de la viande bovine d'ici quelques années, particulièrement au départ du Kenya. L'Afrique dispose de quelque 850 millions d'hectares de pâturages qui pourraient produire 1,5 millions de tonnes de viande bovine alors que l'Argentine en assure une production de 2,8 millions de tonnes sur 145 millions d'hectares de pâturages.

J. de la H.

LE LOCLE — LE LOCLE

Joutes sportives intervilles : victoire chaux-de-fonnière

De notre correspondant :
Pour leur deuxième édition, les joutes sportives intervilles entre le Locle et la Chaux-de-Fonds se sont déroulées samedi dans cette première localité. Elles mettaient aux prises les lauréats de chaque catégorie des joutes sportives scolaires, qui se déroulent dans la période des promotions pour les deux communes.

Huit classes (quatre de garçons et quatre de filles) se sont retrouvées chacune rencontrant celle correspondant à son degré dans l'autre ville. Le football s'est disputé sur le terrain du Communal, le basketball et la balle à la corde sur l'emplacement de la piscine, de même que les relais. Le temps, dont ce n'est plus un vain mot de dire qu'il était mauvais, avait occasionné quelques perturbations puisque l'on dut supprimer la natation.

Finalement, par 25 points contre 23, la Chaux-de-Fonds a remporté le challenge qui fut remis par M. René Felber, président du Conseil communal loclois.

● **Catégorie 1 : Garçons :** Football : la Chaux-de-Fonds ; athlétisme : le Locle. - **Filles :** ballon par dessus la corde : le Locle ; athlétisme : la Chaux-de-Fonds.

● **Catégorie 2 : Garçons :** football : le Locle ; athlétisme la Chaux-de-Fonds. **Filles :** balle par dessus la corde : le Locle ; athlétisme : le Locle.

● **Catégorie 3 : Garçons :** football : la Chaux-de-Fonds ; athlétisme : la Chaux-de-Fonds. **Filles :** basketball : la Chaux-de-Fonds ; athlétisme : le Locle.

● **Catégorie 4 : Garçons :** football : la Chaux-de-Fonds ; athlétisme : la Chaux-de-Fonds. **Filles :** basketball : la Chaux-de-Fonds ; athlétisme : le Locle.

LA BRÉVINE

Les paysannes en course

(c) L'Union des paysannes de la Brévine, à nouveau, a mis sur pied une course d'une journée. Ce matin, sur la place du village, elles se retrouveront pour monter dans un car qui se dirigera vers la Chaux-de-Fonds, Saint-Imier, Bienne et Thoune ; elles atteindront Sigriswil et Erlenbach, enfin, où les attendront le repas et la montée en télécabine au Stockhorn. Le retour se fera par Blumenstein, Laupen, Neuchâtel et la Tourne.

Une offre qui vient à point!

Maintenant en Multipack:

MIGROS *Multipack*

AGFACOLOR CT 18
Film reversible (pour diapositives)
18 DIN, 36 poses 11.50

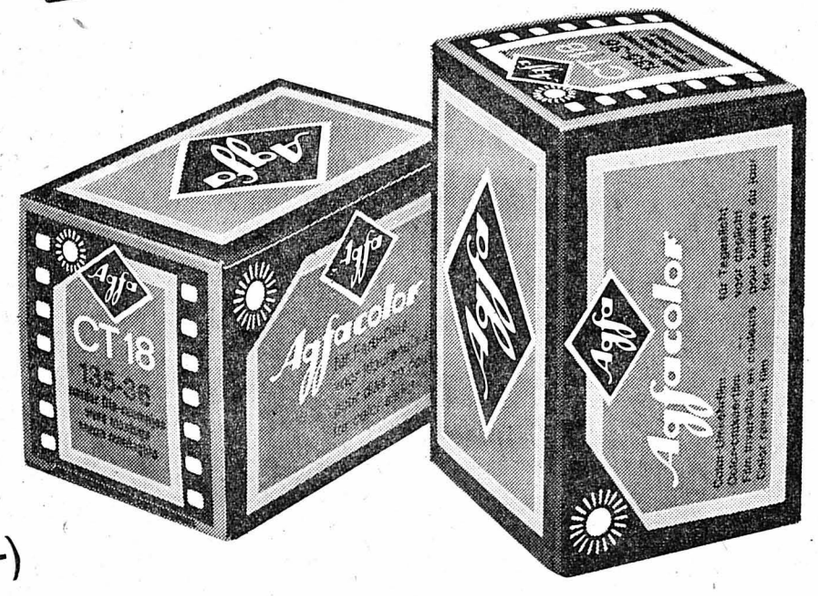

2 films 20.–

(au lieu de 23.–)

3 films 30.– (au lieu de 34.50)
etc

développement inclus!

Pour vos **photos,** allez à la **Migros!**

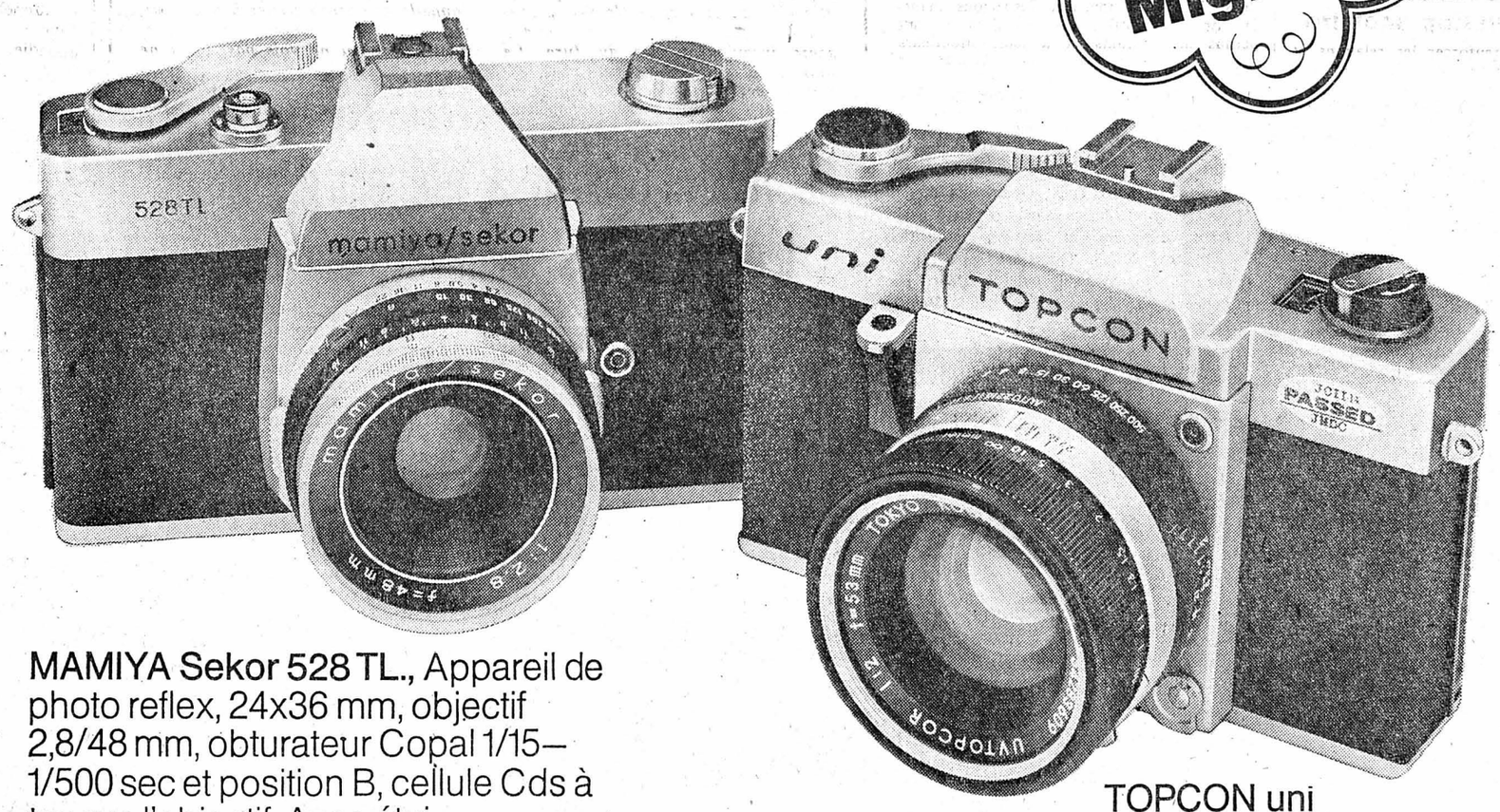

MAMIYA Sekor 528 TL., Appareil de photo reflex, 24x36 mm, objectif 2,8/48 mm, obturateur Copal 1/15–1/500 sec et position B, cellule Cds à travers l'objectif. Avec étui.

330.–

TOPCON uni
Appareil de photo reflex, 24x36 mm, objectif 2/53 mm, avec cellule à travers l'objectif, réglage du diaphragme automatique; viseur à prismes Penta avec contrôle de la luminosité; obturateur central 1–1/500 sec et B. Avec étui.

MARCHÉS **MIGROS**

ne coûte plus que 370.–

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

M. Henri Treuthardt élu président du Conseil communal de Travers

De notre correspondant régional :

Le nouveau Conseil communal a tenu sa première séance au cours de laquelle il a réparti les charges de la manière suivante : présidence : M. Henri Treuthardt (lib) ; vice-présidence : M. Pierre Wyss (rad) ; secrétariat : M. Fernand Jungen (soc) ; secrétariat adjoint : M. Joseph Martina (soc). Forêts et immeubles : M. Henri Treuthardt (lib), suppléant : M. Pierre Wyss (rad) ; police : M. Fernand Jungen (soc), suppléant : M. Joseph Martina (soc) ; œuvres sociales : M. Joseph Martina (soc), suppléant : M. Jean-Pierre Gattolliat (rad) ; travaux publics : M. Jean-Pierre Gattolliat (rad), suppléant : M. Fernand Jungen (soc) ; services industriels : M. Pierre Wyss (rad), suppléant : M. Henri Treuthardt (lib). Délégués à la Société du Plan-de-l'Eau : MM. Pierre Wyss, André Jornod, Fernand Jungen, Willy Blanc et André Krugel.

Délégués au Syndicat d'épuration des eaux : M. Marcel Krugel, au comité de direction : MM. Jean-Pierre Gottolliat et Joseph Martina à la commission générale.

Délégués au Syndicat des ordures ménagères : MM. Henri Treuthardt (au comité de direction) et Fernand Jungen, à la commission générale.

Délégués à la Fondation des vieillards : MM. Fernand Jungen et Joseph Martina. Délégué à l'abattoir intercommunal : M. Joseph Martina, au Syndicat de Mont - le Joratel, M. Pierre Wyss et aux fondations M. Joseph Martina.

LES VERRIÈRES

Avec le « Blue Stars Sports »

(c) Le club verrisan de football vient d'organiser une journée sportive favorisée par un temps agréable. L'équipe I des Verrières s'est inclinée par 1 à 3, devant les Ponts-de-Martel, alors que les juniors du Blue Stars Sports gagnèrent 3 à 1, face aux juniors de Fleurier.

Près de mille personnes hospitalisées à Couvet en 1971

De notre correspondant :

Du rapport établi par le Dr Jean-Pierre Gentil, médecin-chef, sur le 111me exercice de l'hôpital du Val-de-Travers à Couvet, nous extrayons les renseignements suivants : le bilan médical pour 1971 s'établit comme suit : 808 patients (718 en chambres communes et 90 en chambres privées) représentant 16,640 journées de malades (14,780 journées en chambres communes et 1860 journées en chambres privées) ont été soignés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1971. Six cent soixante-quatre opérations ou interventions ont été pratiquées dans les salles d'opération de l'hôpital, 79 cas de fractures ont été traités et 95 accouchements enregistrés dans le service de maternité. Et le rapport d'ajouter : « Si le nombre de malades semble en diminution par rapport à l'année 1970, au cours de laquelle nous avions reçu 828 patients, la cause doit en être recherchée dans l'abaissement des naissances que nous observons non seulement dans l'hôpital mais partout ailleurs dans le pays. De fait, il existe un recul de dix-huit naissances, ce qui en réalité représente 36 entrées en moins. Cette explication nous permet d'affirmer qu'en 1971, notre maison a continué à remplir sa mission d'hôpital de district. »

En 1971, l'hôpital du Val-de-Travers à Couvet a reçu la visite de seize sociétés de fanfares, chœurs mixtes, chœurs d'hommes et groupes d'instrumentistes qui, par leurs productions musicales, ont agrémenté le séjour des malades et les loisirs du personnel.

JOURS DE VISITES AUX MALADES

Depuis quelque temps, l'horaire des visites a été modifié à l'hôpital de Couvet ; il se présente ainsi : hôpital, chambres communes : les mercredis et samedis : de 13 à 15 heures ; les dimanches : de 13 h 30 à 15 h 30 ; tous les soirs sauf dimanches et jours fériés : de 18 à 18 h 30 ; chambres privées : les visites sont autorisées jusqu'à 20 h. Maternité : chambres communes : les mercredis, samedis et dimanches : de 13 à 15 heures ; tous les soirs de 18 à 19 heures ; chambres privées : visites autorisées jusqu'à 20 heures.

« L'Helvetia » à Marin

(c) La fanfare « L'Helvetia » a participé récemment à la fête de Marin, intitulée « Les Marins en fête ». Sous la direction de M. Gérard Viette, elle a pris part, l'après-midi, à un cortège costumé et a joué avec brio sous la cantine.

Avec la Fémina

(c) En guise de leçon hebdomadaire, seize gymnastes de la Fémina sont allées se baigner, l'autre soir, à la piscine des Rasses.

FLEURIER

La balance a penché

(sp) Organisée au profit de la diffusion de la radio et de la télévision dans les écoles et les familles défavorisées, l'émission « Faites pencher la balance » s'est arrêtée récemment à Fleurier, devant la poste.

Les annuaires périmés de téléphone reçus sur place par Jean-Pierre Allenbach et les versements en espèces annoncés téléphoniquement à Michel Dénériaz ont animé un match opposant Charles Trenet à Henri Dès. Ce dernier l'a emporté.

Deux tournois de basketball pour les jeunes

(sp) Le Basketball-club de Fleurier organise le 17 juin un premier tournoi réservé aux garçons et aux filles nés avant 1960 et répartis en six catégories : A (apprentis-étudiants) ; B (jeunes gens 1955-1956) ; C (jeunes gens 1957-1958-1959) ; D (apprenties-étudiantes) ; E (jeunes filles 1955-1956) ; F (jeunes filles 1957-1958-1959). Un challenge sera attribué pour un an au premier de chaque catégorie. Le 24 juin, un second tournoi réunira d'autres joueurs, répartis en quatre catégories : G (garçons 1960-1961) ; H (garçons 1962-1963-1964) ; I (filles 1960-1961) ; J (filles 1962-1963-1964). Un challenge récompensera la première équipe de chaque catégorie et les organisateurs comptent sur la participation d'équipes de l'ensemble du Vallon.

MÔTIERS

Exposition originale

(sp) Dans la salle polyvalente de la maison des Mascarons, le Musée régional d'histoire et d'artisanat prépare actuellement une exposition originale, sans doute la première du genre dans le district. Son titre résume son contenu : « Outillage artisanal et paysan du Val-de-Travers d'antan ». Elle sera ouverte chaque mercredi, samedi et dimanche, du 30 juin au 3 septembre 1972.

BOVERESSE

Nouveau président du Conseil communal

(c) Le Conseil communal de Boveresse, qui a tenu sa première séance, s'est constitué comme suit : président : M. Jean Heimann, vice-président : M. Maurice Baehler, secrétaire : M. Charles Michel. Section des forêts : M. Jean Heimann, des travaux publics : M. Maurice Baehler, du service des eaux et de la police : M. Charles Michel, des finances et de l'assistance : Mme Nelly Monnier, des domaines et bâtiments : M. Francis Dumont.

Par ailleurs, nommé à l'unanimité président du Conseil général lors de la séance constitutive, M. Maurice Vaucher vient de donner sa démission, pour raisons personnelles. M. Vaucher avait obtenu la majorité absolue lors des dernières élections, totalisant 91 voix sur 121 bulletins valables, ce qui le classait au sixième rang des quinze élus.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Le mariage collectif, (20 ans, carte d'identité).
Môtiers, musée Rousseau ouvert.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance : Tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier : Vaucher - Bognar, avenue de la Gare, téléphone 61 10 37, les Verrières : Banque cantonale neuchâteloise.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour !

Monsieur William Robert-Currit, au Jorat s/Noiraigue ;

Madame et Monsieur Pierre Fahrni-Robert, à Martel-Dernier, leur fille Gilberte et son fiancé Eric Maurer ;

Monsieur et Madame Tell Robert-Gabus et leurs enfants Isabelle, André et Ariane, aux Emposieux ;

Madame et Monsieur Willy Gander-Robert et leurs enfants Françoise, Michel et Nicole, à Môtiers ;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ami Currit ;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ulysse Robert,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame William ROBERT
née Marthe CURRIT

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui mardi, dans sa 71me année, après une courte maladie.

Le Jorat s/Noiraigue, le 13 juin 1972.

Eternel ! Par ta bonté, Tu t'es chargé de moi jusqu'à ma blanche vieillesse.

Ps. 71 : 18.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 15 juin à Noiraigue.

Culte au temple à 13 h 30.

Domicile mortuaire : le Jorat s/Noiraigue.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Les neveux et nièces de

Mademoiselle Charlotte JAQUES

remercient sincèrement tous ceux qui leur ont adressé des témoignages de sympathie en ces jours de séparation. Leur gratitude s'adresse aussi à toutes les personnes qui, ces dernières années, ont visité et entouré leur chère tante.

Fleurier, juin 1972.

VAUD

Le Nord vaudois attire les touristes

(c) Dans le rapport qu'a publié l'Association cantonale vaudoise des hôteliers, on relève que, dans l'ensemble du canton, si les stations lacustres ont eu moins de monde, celles des Alpes et du Jura en ont eu davantage. On note pour Yverdon les chiffres suivants : 14.719 arrivées contre 14.953 en 1970 et 33.519 nuités contre 35.168 en 1970.

La station de Sainte-Croix-Les Rasses a vu le nombre des arrivées s'élever à 6858 contre 6257 en 1970, et 31.877 nuitées, contre 30.197 en 1970. C'est donc une augmentation sensible au profit de la station qui fait un gros effort sur le plan touristique dans le Jura.

Un musée régional à Grandson ?

(c) Lors de l'assemblée générale de la Société de développement de Grandson, M. Raymond, président, a parlé de deux projets concernant une piste Vita et l'organisation d'un musée régional. Les comptes pour 1971 présentent un bénéfice de 1537 francs. L'édition de la plaquette Ric Berger n'a pas compromis l'équilibre financier et c'est fort heureux, car les dessins de cet artiste sont particulièrement appréciés.

Pharmacie cambriolée

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, une pharmacie de Grandson a été visitée par des cambrioleurs qui y ont vidé la caisse enregistreuse.

YVERDON

Voleurs arrêtés

(c) La gendarmerie d'Yverdon a arrêté deux jeunes gens de la localité qui avaient commis un vol dans une cave du quartier des Cygnes, dérobant notamment des victuailles. Tous deux étaient également coupables de vols de cyclomoteurs sur lesquels ils avaient prélevé des pièces avant de les abandonner.

Fin de la Quinzaine du cinéma

(c) La Quinzaine du cinéma s'est terminée par un exposé du pasteur Jeanneret, directeur de la Maison d'accueil de la Rochelle à Vaumarcus. Après la projection des films « La Beauté du diable », de René Clair et des « Visiteurs du soir », de Marcel Carné, et de « Au risque de se perdre », l'orateur se prononça sur la notion de culpabilité qui est inculquée à l'individu dès son enfance par sa mère, sentiment qui est très souvent indispensable à l'équilibre psychologique. Ensuite, le débat porta sur l'exposé du pasteur Jeanneret et les films projetés.

PAYERNE

A la crèche, un certain effectif nécessaire

(c) La crèche de Payerne a tenu son assemblée générale au café du Raisin, sous la présidence de Mme Daniel Husson, vice-présidente, qui a relevé les soucis causés par la diminution du nombre d'enfants au début de l'année 1971. Le maintien d'un certain effectif dans le personnel étant indispensable, le montant des pensions versées par les parents ne couvrait plus les frais d'exploitation. Fort heureusement, dès l'automne, la fréquentation accrue des enfants a permis aux finances de retrouver leur équilibre. Mme Husson a remercié la directrice et ses collaboratrices de leur excellent travail. Elle a également exprimé sa gratitude à toutes les personnes qui soutiennent l'œuvre de la crèche.

En 1971, le nombre des journées d'enfants a été de 6316. Le prix de revient de la journée s'est élevé à 8 fr. 68 en tenant compte des intérêts hypothécaires, il est de 10 fr. 14. Le comité a été renouvelé comme suit : Mmes Alain Dessemontet, présidente, Daniel Husson, vice-présidente, Henri Zinder, J. Grobéty, R. Messieux, J.-D. Comte et E. Renaud. Secrétaire-caissière hors comité : Mme D. Bonny. Les vérificateurs des comptes sont : M. Bernard Savary, Mlle Nelly Grobety, et Mme B. Widmer, suppléante.

Bêtes abattues

(c) Il a été abattu, dans les abattoirs communaux, durant le mois de mai, 762 pièces de bétail, soit : 74 bovins, 18 veaux, 12 moutons, 10 chevaux, 10 poulains et 638 porcs. Il a en outre été importé 32,326 kilos de viande.

Innovation à la commission scolaire

(c) Soucieuses de renforcer les relations et la collaboration entre le corps enseignant et les autorités, la Municipalité et la commission scolaire ont, d'un commun accord, demandé au corps enseignant primaire et secondaire de désigner chacun un délégué. Ceux-ci participeront désormais — avec voix consultative — à toutes les séances de la commission scolaire, au côté du directeur des écoles.

La Municipalité a ratifié les propositions des maîtres intéressés. Ainsi, M. Henri Zinder, sera le délégué du corps enseignant primaire et M. Jean-Louis Pahud, celui du corps enseignant secondaire, jusqu'à la fin de la législature en cours, soit jusqu'au 31 décembre 1973.

Mort subite

On apprend la mort subite, à l'âge de 60 ans, de M. Isidore Singy-Bise, maçon. Le défunt travaillait depuis plusieurs années dans une entreprise de construction de la localité.

SAINTE-CROIX

Drôle de façon de conduire...

(c) La gendarmerie de Sainte-Croix a arrêté un automobiliste de la localité qui circulait d'une façon pour le moins bizarre... L'automobiliste étant pris de boisson, il refusa de se soumettre aux tests habituels. Il a été incarcéré à la prison d'Yverdon pendant que se poursuivait l'enquête.

Échos et joies annexes de la fête cantonale

La 37me fête cantonale des pupilles et pupillettes n'a pas bénéficié du temps qu'il aurait fallu pour ce genre de manifestation. Le dimanche surtout, les conditions atmosphériques furent détestables. Cela n'a pas facilité le travail des organisateurs qui ont dû prendre des mesures d'urgence pour que les jeunes gymnastes, presque tous là malgré les intempéries, puissent être à l'abri et dans des locaux chauffés. La salle de spectacles a été laissée aux pupillettes comme le hall du pavillon scolaire, la salle de gymnastique et son sous-sol étant à la disposition des pupilles. Malgré la pluie continue et le froid, les concours de sections des pupilles (sauf l'exercice à mains libres qui a eu lieu sur la scène de la cantine dressée à l'est des usines Dubied) et les courses des pupillettes se sont déroulés dehors. Pupilles et pupillettes neuchâtelois et ceux des deux sections invitées de Lausanne-Bourgeoise ont fait preuve de beaucoup de courage, de bonne humeur et de discipline.

LA SOIRÉE DU SAMEDI

Après les concours individuels, en prélude à la journée de dimanche, une soirée s'est déroulée le soir à la cantine. Le programme était de qualité, comprenant des productions fort réussies de la « Miliquette » du Locle, un groupe d'excellents instrumentistes, de celles des accordéonistes de « L'Aurore » de Couvet dirigée par M. Marcel Jeannet et de celles des différentes sections de la SFG Couvet. Un bal a mis fin à cette soirée populaire suivie par quelque 500 personnes.

Deux trains spéciaux ont amené dimanche matin quelque 2800 pupilles et pupillettes du canton et de Lausanne dans 21 vagons qui restèrent stationnés sur la voie du RVT, toute la journée. Ces vagons chauffés ont fait office de vestiaires et ont permis aux enfants et à leurs moniteurs et monitrices de s'y réfugier à plusieurs reprises au cours du dimanche.

Les cuisines ont préparé quelque 350 assiettes froides le dimanche à midi. Les invités, officiels et jurés, qui ont déjeuné à la cantine, ont été salués par M. René Krebs, chef de réception. Au café, MM. Ely Tacchella, chef du service « J + S », représentant le conseiller d'Etat Jeanneret, Claude Emery, président de commune et Albert Perrin, vice-président des gymnastes neuchâtelois, ont félicité les organisateurs et mis en valeur le travail des quelque 3000 pupilles et pupillettes présents à Couvet, répartis dans 68 sections neuchâteloises et deux sections invitées.

PAS D'EXERCICES D'ENSEMBLE

En raison de la pluie et des terrains détrempés, les productions d'ensemble ont été supprimées. Le couronnement des bannières et la proclamation des résultats ont eu lieu sur la scène de la cantine bondée. Mme Ginette Baudoin, présidente de l'association cantonale féminine, a remercié le comité d'organisation et exprimé sa satisfaction. Précisons que plus de 120 personnes formaient l'équipe des organisateurs qui tous, stoïquement, ont fait face, dimanche, aux problèmes posés par le mauvais temps. Et parmi eux, il faut citer en particulier les membres des commissions de construction ; des terrains et emplacements ; de la cantine et de la police et vestiaires. Vingt-cinq pompiers ont été à la pluie du matin au soir pour surveiller, aider et renseigner. Deux gendarmes et deux agents de la « locale », aidés de quelques pompiers, ont fait garer plus de mille voitures le dimanche. Les feux rouges de Travers ont provoqué en fin d'après-midi une longue colonne de voitures dont la queue se trouvait au Bois-de-Croix... Mais grâce aux dispositions prises, cette file composée de 230 autos a pu traverser assez rapidement Travers.

Après l'embarquement des pupilles et pupillettes dans leurs trains, les jeunes gymnastes covassons ont eu droit, sous la cantine, à une collation. Le moniteur des pupilles, Willy Robert, a commenté les résultats, tandis que Mme Claudine Bastardoz et les monitrices pupillettes distribuèrent les cuillères d'assiduité aux jeunes de la « Fémina ». « L'Avenir », dirigée par le sous-directeur André Perrin a donné un concert.

DERNIER ACTE DE LA FÊTE

En cortège, conduit par « L'Avenir », invités, comité d'organisation, aides du CO, pupilles et pupillettes covassons, membres de la 1F6, ont conduit la bannière cantonale portée par le pupille Pierre Paris à la salle de spectacles en lieu et place du domicile du président de la manifestation et ceci toujours en raison du mauvais temps. Sous le majorat de table de M. René Krebs, MM. Rémy Lafranchi, secrétaire du comité de l'USL et René Winteregg, président de la S.F.G. Couvet, ont remercié et félicité les organisateurs, relevant combien cette fête a été malgré tout un succès. Le président du CO, Frédy Juvet, a mis fin à cette partie officielle en exprimant sa gratitude à ses collaborateurs et en précisant que l'organisation de la fête a été l'œuvre d'une excellente équipe et non celle d'un petit groupe de personnes.

CLIMATS INTÉRIEURS

MIRAGES

La lumière incertaine perce petit à petit comme une victoire assurée : elle effleure la surface de l'eau, nimbe les coteaux, puis se hisse, grandissante jusqu'aux cimes du Jura. Le jour naît, un de plus, un encore, offert au monde ; présent toujours renouvelé !

Les rayons du soleil jouent avec les vagues et irisent leurs crêtes, posant une parure aux mille feux étincelants. Les oiseaux chantent à pleine voix, emplissant de leurs joyeuses mélodies ces heures fraîchement écloses, cet intermède entre le jour et la nuit : celui d'un matin d'été !

La fleur s'entrouvre et l'herbe embaume, les papillons volent et la brise court... mais tu ne vois pas, tu ne sais pas. Tu passes dans ce jour pareil à un autre, de ton pas pressé, avec ces mêmes pensées et ces mêmes gestes qui sont ta vie, ou plutôt le résumé que tu en as fait ! Tout est préparé, compté, point d'imprévus ou de surprises... seulement l'habitude et ton regard tristement résigné.

L'abeille butine, le ruisseau murmure au rythme de ses cascades ; les arbres de la forêt tressaillent tandis que passent sur eux la mélopée si particulière des bois. Les enfants sourient et les jeunes animaux bondissent dans ce jour voué à la lumière... mais tu ne vois pas, tu n'entends pas. Tu passes et tes épaules fléchissent sous le poids de tes préoccupations : ta tête s'incline comme si elle ne pouvait plus regarder à tout ce qui est si beau !

Le soleil est éclatant, mais tu ignores la lumière et tu ne prends pas garde à la vie, qui, en cette saison généreuse, jaillit de partout ! Le temps s'affaire et s'émoustille comme une bande d'enfants heureux ! Ce pays t'appelle et devrait parler à ton cœur, comme un vieux compagnon, toujours fidèle. Mais tu ne vois pas, et tu ne sais pas... tu passes dans ce jour pareil aux autres, de ton pas pressé, comme une ombre dans la lumière, avec ces mêmes pensées et ces mêmes gestes qui sont ta vie, ou plutôt le résumé que tu en as fait.

Pourquoi n'as-tu pas gardé en toi un coin de mystère, un abri de curiosité, une retraite d'émerveillement ? Les gens trop sages, trop raisonnables finissent par s'ennuyer. Si la terre n'est pour toi que la masse sur laquelle se posent tes pas, si le ciel ne t'inquiète pas, comment et pourquoi vis-tu ? Si ta course, en ce monde, n'est axée que sur tes occupations immédiates et leurs conséquences plus ou moins favorables, comment et en quoi espères-tu ?

Ce mirage aux formes exiguës que tu t'es fabriqué, s'évanouira. Il faut que tu trouves la joie de découvrir que la terre respire à l'image de la vie, que la nature est toute proche de l'homme, et que l'humain se sent en parfait accord avec elle. Il est nécessaire que tu te sentes pris de ce grand vertige devant la grandeur infinie des cieux et de leur mystère !

Ta course est une course folle, un mirage, si elle n'est pas guidée, dirigée. Où te conduira ce pas pressé, indifférent, automatique ? Ecoute, regarde, admire ! Rien n'est trop petit, insignifiant ; les détails dans la nature et la création sont encore des chefs-d'œuvre. Car tout est à la mesure de Celui par qui toutes choses ont été créées !

Anne des ROCAILLES

critique TV

Recours au passé

Face à une actualité souvent dramatique, la télévision a parfois recours au passé pour tenter de découvrir les raisons du bonheur de nos ancêtres. Ainsi, « La qualité de la vie » le vendredi en alternance avec « Le troisième œil » et « L'heure de vérité » et aussi « Inventaire » (TVF 2).

Vivre à Niort, c'est en quelque sorte la chronique d'une ville de 40.000 habitants semblable à Neuchâtel ou à la Chaux-de-Fonds, ville dans laquelle la qualité de la vie est relativement intacte encore aujourd'hui parce que le passé y est encore présent. Les Niortais semblent heureux : la ville nouvelle se construit harmonieusement, les traditions familiales y sont encore vivantes. La qualité de la vie, cela se mesure à la manière dont les habitants de la ville font leur marché, à la douceur des retrouvailles le soir entre amis au coin du feu où l'on chante de vieilles mélodies, aux pierres du passé (château, vieilles rues) que l'on a conservées. Cela ne signifie nullement que Niort soit demeurée ville médiévale. Bien au contraire, elle possède ses industries et surtout les grandes maisons d'assurances à la périphérie. Niort nous a paru être un bon exemple de ce que peut être une ville lorsque son développement se veut à la mesure de l'homme.

En parallèle avec les monuments et les sites de France qui répertorient tous les objets témoins du passé, « Inventaire » est une émission de Serge Moati qui, elle, est allé chercher ce qu'il y avait derrière les objets, objets utilitaires de toutes sortes, dont quelques-uns se sont transmis de père en fils. Il en résulte alors une émission du souvenir assez émouvante, qui procède par témoignages successifs. Une femme explique ce que signifie pour elle le buffet de cuisine hérité de sa grand-mère dont la forme lui rappelle tant de souvenirs, bruits et odeurs d'autrefois. Le souvenir, à défaut d'objet, cela peut être un parent, un père. Ainsi, cet homme, fils de mineur, devenu syndicaliste actif en souvenir de son père qui passa 43 ans de sa vie dans les mines, lui-même étant descendu pour la première fois à l'âge de 13 ans. Une autre femme se souvient de sa jeunesse, dix frères et sœurs, un père bûcheron et handicapé, les allocations familiales n'existaient pas, le bonheur c'était lorsque le soir toute la famille était réunie autour du père. Un vieillard, lui, retourne sur les lieux de son travail, une usine dans laquelle il entra à l'âge de 12 ans, déserte aujourd'hui. Ici le souvenir est dramatique. L'inventaire des objets c'est le rôle des musées. Il incombe à la télévision de faire l'inventaire des souvenirs pour que les générations futures voient et entendent. Y a-t-il plus beau rôle ?

R.Z.

Présence industrielle de la Suisse en Franche-Comté (II)

Comme nous l'avons annoncé récemment, la présence industrielle de la Suisse en Franche-Comté est bien vivante.

Dans le Haut-Doubs, les investissements suisses se réalisent dans l'alimentation et le textile, avec, à Pontarlier et à Morteau, les usines Nestlé, Gerber, Klaus et Tricotage Husi. Cette dernière entreprise a été fondée par M. Joseph Husi, originaire de Suisse. En 1896, elle est devenue « Tricotage Mécanique de Pontarlier ». En 1934, elle s'est transformée en société anonyme avec apport de capitaux français, et, le 1er juin 1954, a pris sa dénomination actuelle : « Tricotages Mécaniques de Pontarlier ». Rappelons, ainsi que nous l'avons signalé dernièrement que l'usine Gerber de Pontarlier, a cessé toute activité le 31 mars 1971, à la suite d'une fusion avec la société Grosjean, de Lons-le-Saunier, elle-même absorbée par Nestlé.

Enfin, les deux usines métallurgiques de Dole sont dues à l'initiative de deux ressortissants suisses venus s'installer dans la région, les cousins Jeanrenaud. L'une des deux, qui porte le nom de Jeanrenaud, après être redevenue française, est passée tout récemment sous le contrôle d'International Telegraph and Telephon. Ces deux maisons fabriquent des composants pour l'électromécanique.

De 1958 à 1971, relevons onze opérations d'investissements suisses en Franche-Comté.

La première a lieu en 1958-1959, les capitaux suisses s'associant à des capitaux italiens pour la création à Vesoul (Haute-Saône) de l'usine Resinova, spécialisée dans la fabrication des imperméables synthétiques.

En 1961, la société holding suisse Assortiments Réunis, contrôlée par l'ASUAG (Société générale de l'horlogerie suisse S.A.) prend une participation dans la fabrique française d'assortiments : la société Fresard-Panneton à Besançon. En 1966, la société suisse Paillard S.A. d'Yverdon, passe avec la Société de Mécanographie Japy à Beaucourt (territoire de Belfort), des accords de rationalisation industrielle ; ceci supposant des investissements importants, Paillard S.A. souscrit pour 15 % à une augmentation de capital. En 1969 nous assistons à la prise de contrôle par Paillard S.A. de la Société Belfortaine de Mécanographie, filiale de la Société de Mécanographie Japy. Au mois de janvier 1970, dernière phase de l'opération : Paillard S.A. prend également le contrôle de la Société Japy France, autre filiale de la Société de Mécanographie Japy et société de distribution.

En 1967, la Société holding suisse Assortiments réunis prend une participation dans les deux seules fabriques françaises de roues d'ancre, les Etablissements Mainier et les Etablissements Vuillemin, situés à Bonnétage dans le Haut-Doubs.

En 1967, la Société Lip Besançon cède 33 % de son capital à la société Holding Suisse Ebauches S.A. également contrôlée par la société générale de l'horlogerie suisse ; depuis, Ebauches S.A. a porté sa participation à 43 %. Dans le courant de l'année 1970 entre en activité à Pont-de-Roide l'usine Fribourg Condensateurs France, spécialisée dans le matériel électronique et les condensateurs, les capitaux suisses sont originaires de Fribourg.

Enfin, dans l'horlogerie bisontine, les intérêts helvétiques sont présents dans la Société Portescap-France, fabricant du parechoc incabloc, et dans deux fabriques d'aiguilles, dont la Société Universo.

Voir aussi en page 23
L'Yverdon-Sainte-Croix est-il condamné ?

Fleurier, poissons frais
filets de perches
lac, mer, chaque jeudi de 9 h à 12 heures.
Nouveau local des viandes.
Se recommande : J.-J. Michoud, Yvonand.

QUINCAILLERIE ARTS MÉNAGERS
Les machines à laver
INDESIT
sont très avantageuses
Modèle EXPORT, 5 kg, 220 V, 100 % automatique 690.–
Modèle Superautomatic BIO 12 heures, 3 récipients pour produits de lessive 1390.–
Très nombreux programmes
Garantie totale 12 mois
Installation assurée par nos soins
ROY 25 1947-1972
Couvet - Tél. 63 12 06

OFFRES D'EMPLOIS

La fabrique FELCO
Félix Flisch
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

cherche

MÉCANICIENS

et

MÉCANICIENS-OUTILLEURS

de préférence suisses, pour son département outillage et construction de machines-outils spéciales.

Travail varié. Pas de série.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 57 14 66.

WIBIS cherche, pour la vente de ses machines d'entretien de sols, appareils et produits de nettoyage,

collaborateur qualifié

pour visiter ses clients dans les régions de :
— Genève
— Vaud
— Fribourg
— Neuchâtel.

A part les contacts permanents avec notre clientèle existante, il devrait être en mesure de développer la vente auprès des administrations communales, hôpitaux, écoles, industries, etc.

Situation très intéressante à candidats dynamiques, sachant faire preuve d'initiative.

Notre maison offre les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres ou téléphoner à WIBIS S.A., 8910 Affoltern a.A., fabrique de machines d'entretien des sols. Tél. (01) 99 63 36.

M
GENEVE

entreprise groupant 2500 collaborateurs cherche

CHEF DU PERSONNEL

Son profil :

âge : 30 à 40 ans

formation : universitaire
expérience : de la gestion du personnel et ayant déjà occupé un poste analogue.

Son champ d'activité :

élaborer la politique du personnel et en assumer l'application
analyser le fonctionnement de l'entreprise sur le plan humain
poursuivre le développement de la formation et du perfectionnement du personnel.

Nous offrons à ce futur collaborateur un poste de direction et de grandes responsabilités. Il bénéficiera de tous les avangages sociaux d'une entreprise d'avant-garde.

Veuillez adresser vos offres (curriculum vitae, copies de certificats, photo, lettre manuscrite) à la Direction de la Société coopérative Migros Genève, case postale, 1227 Carouge.

---

les taches, n'en rougissez plus...

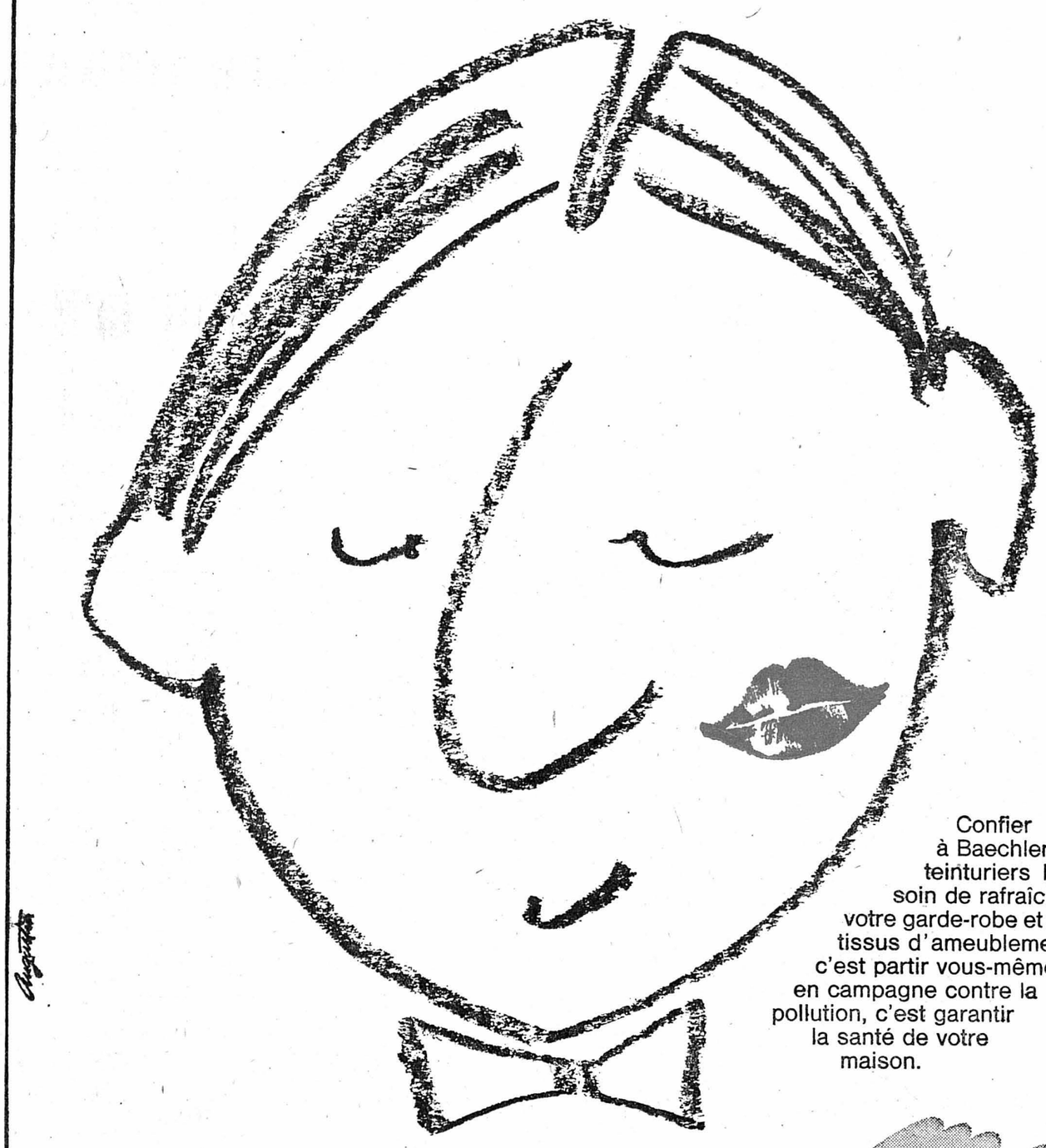

Confier à Baechler teinturiers le soin de rafraîchir votre garde-robe et vos tissus d'ameublement, c'est partir vous-même en campagne contre la pollution, c'est garantir la santé de votre maison.

BAECHLER

fait disparaître celles de vos vêtements!

NEUCHATEL : 3, rue du Seyon. Tél. 25 49 12.
PESEUX : 8, Grand-Rue. Tél. 31 46 55 — 6, rue de Neuchâtel. Tél. 31 45 27.
LE LOCLE : 4, rue du Pont. Tél. 31 36 50.
LA CHAUX-DE-FONDS: 108, rue Numa-Droz. Tél. 23 15 53 — Place du Marché. Tél. 23 23 92
7, rue Ch.-Naine. Tél. 26 03 38 — 77, av. L.-Robert. Tél. 23 13 43

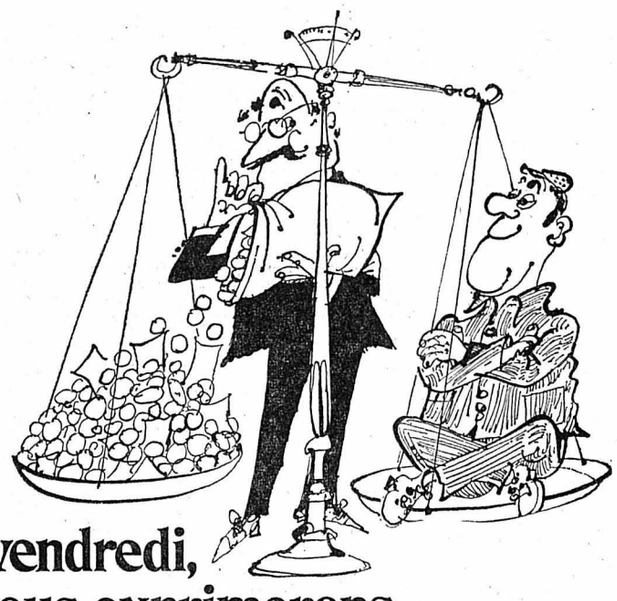

Chaque vendredi, nous vous exprimerons de manière tangible notre satisfaction.

Nous savons ce que nous devons à nos collaborateurs. Leur esprit d'initiative, leur comportement dynamique et leur conscience professionnelle ont fait la réputation d'Adia Interim. Il est donc naturel qu'ils soient traités personnellement avec beaucoup d'égards, qu'ils bénéficient de toute notre assistance et soient l'objet de petites attentions. Mais ce qu'ils apprécient surtout, c'est d'être bien rémunérés, ponctuellement, et de profiter de larges prestations sociales. L'ambiance cordiale qui règne dans la maison incite beaucoup de nos collaborateurs à venir chaque vendredi toucher leur salaire chez Adia Interim.

Travail temporaire sur mesure

adia interim

Lancez-nous simplement un coup de téléphone. Nous cherchons d'urgence:

- Sténo-dactylo
- Aide-comptable
- Perfo.-vérif.
- Dessinateur
- Appareilleur
- Ferblantier

Mandats et durée de l'emploi à votre gré.
Possibilité de passer d'un mandat temporaire à un emploi fixe.
Tous nos services sont gratuits pour vous.

NEUCHATEL : rue de l'Hôpital 19, tél. 24 74 14.
LA CHAUX-DE-FONDS : tél. (039) 22 53 51. Autres bureaux en Suisse à : Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Aarau, Baden, Bâle, Berne, Heerbrugg, Lucerne, Olten, Saint-Gall, Winterthour, Zoug, Zurich.

● Membre de la Fédération Suisse des Entreprises de Travail Temporaire

---

CISAC

CISAC S.A. 2088 CRESSIER (NE)

Fabrique de produits alimentaires
engage

TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

français-allemand.

Nous désirons une personne dynamique, habile et discrète à laquelle nous confions également certains travaux de bureau.

Personne non initiée sera mise au courant.

Prière d'adresser offre à la direction en joignant curriculum vitae, photo et certificats, et d'indiquer également des références.

Messieurs HONEGGER FRÈRES, SCHMITT & Cie,
architectes-ingénieurs, 62, route de Frontenex,
1207 GENÈVE

cherchent

SPÉCIALISTE EN CANALISATIONS

pour étude et surveillance de leurs futures réalisations.

Nous offrons :
— salaire élevé
— horaire libre
— travail indépendant.

Nous demandons :
— bonne formation technique
— quelques années d'expérience
— facilité de contact.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae.

Bureau de construction de la région de Neuchâtel

engage

un(e) secrétaire

comme collaborateur (trice) direct (e) du chef d'entreprise.

Nous demandons :

une connaissance générale approfondie de tous les travaux de bureau, secrétariat, comptabilité, téléphone, etc.

Nous offrons :

possibilité d'initiative personnelle, responsabilités, contact direct avec la clientèle, ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours, très bon salaire.

Faire offres manuscrites, avec photographie et curriculum vitae, sous chiffres P 21411 N., à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

CJ

Les **Chemins de fer du Jura** engageraient pour leur service des automobiles, à Tramelan, un

chauffeur d'autocar

Nous offrons : bonnes conditions de salaire, place stable, activité intéressante et variée, assurances sociales, etc.
Entrée en service : dès que possible.
Offres : les candidats sont priés de s'annoncer au moyen du coupon ci-dessous ou de prendre rendez-vous par téléphone au Garage CJ à Tramelan, tél. (032) 97 47 83, ou en dehors des heures de travail, tél. (032) 91 34 55.

A découper ici et adresser sous pli fermé
à la Direction des Chemins de fer du Jura, 2710 Tavannes
Je m'intéresse à une place de chauffeur d'autocar.

Nom et prénom :

Localité : Rue et No :

Profession : Date de naissance :

Etat civil : Tél. No :

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

LA LOI SUR LES IMPÔTS DEVANT LE GRAND CONSEIL

Les empoignades risquent d'être nombreuses !

De notre correspondant :

Le regard de tous les contribuables est fixé sur le Grand conseil. Personne ne s'est prononcé contre l'entrée en matière sur le projet de loi sur les impôts, hier, lors de la reprise de la session « de mai », sous la présidence de M. Bruno Fasel. A la suite des exposés présentés par MM. J.-F. Bourgknecht, président de la commission parlementaire, et Arnold Waeber, directeur des finances, les groupes ont fait leurs observations. Sur le principe, tout le monde est d'accord. Il s'agit d'obtenir une répartition plus équitable de la charge fiscale entre les différentes catégories de contribuables. Mais il n'est pas question que l'Etat voie diminuer ses recettes globales. Au contraire ! Ainsi donc, alléger la charge des petits contribuables implique que d'autres devront être chargés davantage. Mais qui ?

LES CÉLIBATAIRES VISÉS

Par rapport à la moyenne suisse, les contribuables fribourgeois les plus lourdement imposés sont ceux dont le revenu ne dépasse pas 30.000 francs. Le projet tend donc à leur rendre justice par une appréciable augmentation des déductions sociales. Car les célibataires « supportent plus facilement des charges fiscales », a dit M. Waeber. Les revenus compris entre 30.000 et 52.000 fr. continueraient à être imposés comme actuellement. Au-dessus de 52.000 francs, une augmentation progressive du taux est proposée, allant jusqu'à 12 %. D'autre part, le projet propose de supprimer le taux différentiel en faveur des époux que la loi fribourgeoise est seule à connaître aujourd'hui (addition des deux revenus, mais taux déterminé par le plus haut des deux).

Cette question sera sans doute fort débattue. Le barème de l'impôt sur la fortune serait légèrement augmenté. Le projet prévoit une plus forte imposition des personnes morales (introduction de l'impôt minimum et imposition plus forte du bénéfice et du rendement des sociétés immobilières). Certains craignent, ici, qu'une exagération dans l'imposition de l'économie fribourgeoise soit de nature à freiner son développement.

« UN PROGRÈS APPRÉCIABLE »

Aucun groupe politique n'a donc combattu l'entrée en matière. D'aucuns ont annoncé qu'ils déposeraient des amendements lors de la discussion des articles. Tel estime qu'on va trop loin, tel autre pas assez. Ce qui conduisit M. Bourgknecht à remarquer qu'en définitive, l'équilibre paraît fort bon... Pour sa part, M. Waeber fit observer que si l'on vote des dépenses, en demandant à l'Etat d'accroître sans cesse son intervention, il convient en toute logique de lui fournir de quoi honorer ses engagements.

Le groupe socialiste, par la voix de M. Gaston Sauterel, reconnut que le projet constitue « un progrès appréciable » par rapport à la loi de 1950. A son sens, ce n'est pas à cause de la fiscalité que les industries pourraient fuir le canton, mais plus sûrement en raison des déficiences des structures d'accueil. Il faut ici rappeler que le parti socialiste a fait aboutir une initiative fiscale. Il a fait savoir qu'il ne la retirerait qu'au cas où l'essentiel des revendications qu'elle contient trouvera une solution satisfaisante. Si l'on s'en tient au contenu du projet, les socialistes devraient donc pouvoir retirer leur initiative, à moins que « la droite » ne parvienne à faire aboutir certains amendements. Pour leur part, les milieux du commerce et de l'industrie ont fait savoir qu'ils entendaient bien faire entendre la « voix de la raison ».

Pour les députés, commence un long marathon : la loi compte 171 articles, dont... cinq ont été examinés hier. On prévoit des séances finales en juillet...

M. GREMAUD

Eglises protestantes : reconnaissance du baptême et formation des pasteurs

L'assemblée des délégués de la Fédération suisse des Eglises protestantes réunie à Fribourg s'est occupée hier de la formation permanente des pasteurs, de la reconnaissance mutuelle du baptême entre les Eglises chrétiennes et des rapports entre les Eglises réformées et luthériennes. D'importantes décisions ont été adoptées. En ce qui concerne la formation permanente des pasteurs, les délégués ont décidé de créer, d'ici à l'automne, une commission chargée de la coordination des différents cours. La responsabilité de cette formation qui incombait jusqu'à présent aux Eglises cantonales, sera désormais assumée par la Fédération.

Au sujet du baptême, les Eglises sont parvenues à une entente. Celui-ci doit toujours être fait avec de l'eau. En cas de doute, les Eglises ont décidé de ne plus prendre de décisions autonomes, mais d'examiner le problème en commun. D'autre part, les Eglises ont résolu de reprendre la discussion des questions théologiques et pratiques ayant trait au baptême.

L'assemblée s'est également occupée des rapports entre Eglises européennes, question qui va être soumise aux différentes Eglises cantonales. La Fédération réunira les réponses et les propositions d'amendements faites par les différentes Eglises et tentera d'éliminer les divergences qui ont surgi entre les Eglises à la suite des réformes du XVIe et du XVIIe siècles.

DOMDIDIER

Beaucoup de joie... sous la pluie

(c) La 51me Fête des musiques broyardes qui s'est déroulée dimanche à Domdidier n'a pas connu, hélas, la présence d'un soleil qui se fait bien avare en cette première quinzaine de juin. Néanmoins, grâce à la parfaite organisation, le succès fut complet. La journée dominicale débuta officiellement par le concert des sociétés que suivit un grand cortège dans les rues du village abondamment décorées.

Une vingtaine de fanfares entrecoupées de chars et de groupes défilèrent sous les applaudissements d'un public nombreux malgré la pluie qui n'avait cessé de tomber depuis le matin. Au cours de la partie officielle qui suivit, on entendit M. Jean Moret, président du comité d'organisation, dire à chacun sa vive gratitude pour le travail accompli.

(Avipress - G. Périsset)

Rössli engage plus de 2 millions de francs au service de la qualité

Soucieux de rester à la pointe du progrès tout en respectant la tradition, les spécialistes de la fabrique de cigares Rössli se sont aperçus que l'aménagement d'installations ultra-modernes pour le traitement du tabac permettrait d'améliorer encore la qualité de leurs produits. Fidèles aussi à leur promesse de garantir coûte que coûte le haut niveau de cette qualité, ils ont décidé d'investir 2 millions de francs dans ce but. Cela non seulement pour disposer d'un appareil de production plus conforme aux exigences actuelles, mais surtout pour rehausser encore la qualité des cigares. Car c'est cette foi dans la qualité et ce respect d'une tradition séculaire qui ont fait de la maison Rössli ce qu'elle est aujourd'hui : une des plus importantes fabriques de cigares.
(Si les cigares Rössli se distinguent par leur haute qualité, il en va de même des Stumpen et cigarillos Rössli.)
Rössli Habana
arôme corsé
Cigarillos Carino
faible en nicotine
Rössli 20
plaisir raffiné

CHIÈTRES

Cognac sur la route : des voitures trinquent...

(c) Hier, vers 7 h 10, la remorque d'un train routier s'est renversée dans un virage à gauche, devant la coopérative de Chiètres. Trois tonneaux de cognac tombèrent sur des voitures en stationnement, un quatrième fracassant la vitrine d'un magasin de confection. Les dégâts sont estimés à 25.000 francs.

Un enfant grièvement blessé près de Bossonnens

(c) Sandro Henner, 7 ans, fils de Kurt, employé de laboratoire, domicilié à Remaufens (Veveyse), s'est élancé, lundi vers 18 h, sur la route Châtel-Saint-Denis - Bossonnens, au lieu dit « Le Mariolan », alors qu'arrivait une voiture conduite par un habitant de Vevey. Grièvement blessé, Sandro a été transporté à l'hôpital de Châtel-Saint-Denis. Hier, il n'avait pas repris connaissance.

Grâce à une étonnante complicité
Deux détenus de Bulle prennent la clé des champs

De notre correspondant :

Deux détenus se sont évadés du château de Bulle, dans la nuit de lundi à mardi. Il s'agit de Jean-Claude Schmoker, 35 ans et Jean-Claude Zurcher, 37 ans, qui ont commis une série de cambriolages et qui étaient incarcérés depuis plusieurs semaines.

Les constatations faites, hier, ont permis d'établir que les deux hommes ont bénéficié d'une complicité déterminante dans leur évasion. En effet, un complice s'est introduit dans les locaux réservés aux gendarmes célibataires, absents cette nuit-là pour des raisons de service. L'homme a dû franchir une partie du toit et a pu s'introduire sans effraction, la fenêtre étant restée entrouverte.

Dans le local, il fouilla systématiquement armoires et tiroirs et parvint à mettre la main sur un double des clés donnant accès aux prisons, ainsi qu'aux cellules. Il put alors, sans peine, libérer les deux détenus. L'agent qui était de service de nuit se trouvait à ce moment dans la pièce affectée à ce service, à l'étage inférieur et dans une autre aile du bâtiment. Il ne s'aperçut de rien.

L'évasion fut découverte à 7 h 30. Les recherches n'ont pas encore abouti.

Si vous ignorez les Paccots après cela...

De notre correspondant :

Perle du tourisme fribourgeois, la station des Paccots poursuit son développement.

Quelque 350 chalets sont actuellement construits. Cependant, l'accroissement est tel qu'une réglementation plus stricte s'impose aussi bien pour sauvegarder l'intérêt des propriétaires déjà installés que pour assurer l'avenir de la station. Ainsi, un plan d'aménagement est en cours d'élaboration, portant aussi bien sur Châtel-Saint-Denis que sur les Paccots.

Pour l'heure, en annexe à l'« Ermitage », une piscine chauffée et couverte, de 25 m sur 10 m, est en construction, ainsi que deux immeubles de six étages, de 30 appartements chacun. Ces immeubles seront reliés, par une voie souterraine, à la piscine couverte. Dans le complexe seront réalisés deux courts de tennis, une garderie d'enfants et quelque 70 places de parc. L'inauguration de la piscine est prévue pour Noël. D'autre part, dans le même secteur, la commune de Chavannes-Renens a acquis un terrain de 6000 m2 où elle va construire un bâtiment pour les classes de montagne.

POUR LES GOURMETS

Sous la houlette de la Société de développement, présidée par M. Michel Pilloud, une nouvelle quinzaine gastronomique a commencé à Châtel-Saint-Denis (un établissement) et aux Paccots (quatre établissements). Un effort véritablement exceptionnel sera déployé par les restaurateurs jusqu'au 25 juin.

Enfin, le camping « Le Bivouac », sis au bord de la route des Paccots, a reçu une distinction rarement accordée par l'organisation ADAC (Allgemeiner Deutscher Automobil-Club), en raison de la qualité des commodités offertes, aussi bien que de son équipement et de sa situation.

Tourisme fribourgeois Un oisillon prolifique...

En 1971, l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT) lançait une « image de marque » destinée à renforcer l'impact des campagnes entreprises par elle. Il s'agit d'un écusson fribourgeois portant le sigle de l'UFT et un petit oiseau stylisé. La marque illustre tous les documents imis par l'UFT. Un million de pochettes d'allumettes la représentant ont été diffusées dans les cinq plus grandes villes du pays.

Prochainement, 147.000 affichettes portant la marque du tourisme fribourgeois s'envoleront de par le monde, via le courrier des entreprises fribourgeoises qui ont financé leur réalisatio . On y voit un exemple de collaboration efficace et sympathique de la part de gens qui ont compris que le développement de l'industrie touristique fribourgeoise est l'affaire de tous.

JURA - JURA - JURA

PORRENTRUY

Le conducteur avait bu et son passager avait été tué :
Trois mois de prison ferme !

(c) Dans la nuit du 11 au 12 décembre, une voiture conduite par H.B., de Porrentruy, quittait la route dans un virage à Courgenay et le passager, M. Germain Bedat, un septuagénaire de Porrentruy, était mortellement blessé. Le conducteur a été condamné hier par le tribunal de district de Porrentruy à trois mois de prison sans sursis pour homicide par négligence et conduite d'un véhicule en état d'ébriété.

MOUTIER

Livres gratuits pour personnes âgées

(c) Les bénéficiaires des rentes AVS et AI de Moutier pourront désormais avoir accès gratuitement à la bibliothèque qui compte plus de 7000 ouvrages.

Succès de la campagne Hôpital-urgence

(c) A ce jour, c'est une somme d'environ 132.000 fr. qui a été récoltée pour la campagne Hôpital-urgence, et qui devrait être augmentée étant donné que plusieurs manifestations sont prévues ce mois : une vente de tableaux à Moutier, une kermesse à Eschert et une soirée musicale de l'Union des sociétés prévôtoises.

Nominations

Le Conseil municipal a nommé M. André Montavon, conseiller municipal et maître secondire, comme délégué à la commission de surveillance du centre professionnel Tornos. Il remplace M. Rémy Berdat au sein de cette commission. D'autre part, les élections des grands électeurs parmi les missions catholiques italiennes se sont déroulées dernièrement. A notamment été élu grand électeur, un jeune home de Moutier, M. Paolo Zucchetto.

SONCEBOZ

Nomination

(sp) Jusqu'ici membre de la commission de l'école secondaire et délégué communal, M. Fernand Chapatte a été nommé représentant de l'Etat à cette commission.

Nouveaux barbouillages sur des engins de l'armée à Boécourt

De notre correspondant :

Depuis le 29 mai, un détachement du génie de la compagnie engins du régiment 1 accomplit son cours de répétition à Boécourt où il s'occupe à aménager un terrain de football pour le club local. Sept pelles mécaniques sont à l'œuvre et excavent quelque 28.000 m3 de terre et de pierre. Cette collaboration de l'armée rend évidemment de grands services au F.C. Boécourt, qui économise ainsi une somme importante.

Dans la nuit de lundi à mardi, des inscriptions injurieuses pour l'armée ont été faites sur les machines ainsi que sur les routes proches du chantier. Le F.C. Boécourt a diffusé hier un communiqué dans lequel il blâme les auteurs de ces inscriptions et se plaît à reconnaître les services rendus par les soldats du génie.

Courses annuelles

(c) Le dernier week-end, plusieurs courses annuelles ont eu lieu dans le sud du Jura, les hommes du cercle catholique de Tavannes, les sociétés Sainte-Cécile de Saint-Imier et de Moutier. Malgré la pluie, une ambiance de bonne humeur et des chansons ont rehaussé ces excursions.

COURTELARY

Recyclage des parents

(sp) Face à l'évolution de la mathématique dans les écoles de Courtelary l'Université populaire jurassienne mettra sur pied un cours à l'intention des parents.

Pour le troisième âge

(sp) Une commission d'étude s'est créée, sous l'égide de la municipalité de Courtelary, pour l'implantation d'un immeuble destiné aux personnes âgées.

SAINT-IMIER

Démissions

(c) Le Conseil municipal a pris acte avec remerciements pour services rendus des démissions de Mme Jeannette Fiechter, aide-bibliothécaire, et de M. Hermann Gerber, inspecteur du bétail.

MALLERAY

Première communion

(c) Dimanche, a eu lieu la première communion des enfants de la paroisse catholique de Malleray. Cette belle fête fut rehaussée par une production de la fanfare de Malleray, à la sortie de la messe.

RECONVILIER

Intéressantes visites

(c) Quelques délégués de la commune de Reconvilier se sont rendus samedi au Landeron et à Lyss, visiter les stations d'épuration de ces localités.

MONTFAUCON

Vitesse limitée

(c) La vitesse maximale des véhicules a été limitée à 50 km/h sur la route le Cernil - Montfaucon, dans le voisinage de l'église mennonite.

BÉVILARD

Nouveaux conseillers de paroisse

(c) Lors de l'assemblée de la paroisse réformée, Mme Violette Némitz, de Bévilard, et M. Frédy Zurbuchen, de Pontenet, ont été nommés conseilers de paroisse.

TAVANNES

Affichage interdit

(c) Afin d'assurer l'ordre et la propreté à Tavannes, le Conseil a interdit d'apposer des affiches à des endroits autres que ceux destinés à cet effet. Cette décision est due au fait que les affiches apposées un peu partout jonchent ensuite les rues.

Hockey sur glace et football

(c) Le Club des patineurs de Tavannes a décidé, afin d'assurer la relève, de former une équipe de juniors pour la saison 1972-1973. Par ailleurs, le feu vert a été donné à la réfection du terrain de football du FC Tavannes. Le projet est devisé à 80.000 francs.

DELÉMONT

Initiative contre les exportations d'armes : deux ecclésiastiques à la tête du comité

(c) Répondant à l'appel lancé par le préfet Henri Parrat, un comité jurassien de soutien à l'initiative pour l'interdiction d'exporter des armes s'est constituée lundi soir à Delémont. Des adhésions en provenance de tous les horizons politiques, confessionnels et sociaux ont été enregistrées. Un comité de travail a été désigné. Il est présidé par M. Roger Brandt, pasteur à Delémont, tandis que le doyen Paul Monnin, chef de la paroisse catholique, en assume la vice-présidence et M. Henri Parrat, préfet, le secrétariat.

BIENNE - BIENNE

BILLET BIENNOIS
ENTRE NOUS...

Ce que je vais vous dire, c'est entre nous !

Il paraîtrait — mais allez savoir si c'est vrai ! — que les délégués du TCS qui viennent de tenir leur assemblée au Palais des congrès, seraient, pour la plupart d'entre eux, venus à Bienne... par le train.

Il y aurait plusieurs raisons à cela : l'accès de la ville en voiture n'est pas des plus simples ; il y a les travaux de la N5, sur l'autre rive le goulot Sutz-Lattrigen, et puis le danger permanent sur le tronçon Lyss-Bienne.

Comme leur organe officiel s'est largement étendu sur « les problèmes routiers singulièrement complexes et jusqu'ici non encore résolus » de notre région, un délégué averti en valait donc deux ! A supposer que chacun d'eux se déplaçât en voiture, avertis comme ils étaient, cela aurait fait deux voitures par délégué.

Et quand on sait que certains jours, comme celui de la Fête-Dieu par exemple, il n'y a à Bienne qu'une place de parc pour deux voitures, on peut logiquement déduire que ces délégués avertis, et en valant deux en ce problème aussi, auraient pu tourner en rond dans nos rues pendant toute la durée de leurs assises.

Aussi sont-ils venus par le train ! C'est d'une logique implacable, surtout pour des délégués d'un club de véhicules routiers !... *GASTON*

Avant la séance du Conseil de ville
Programme d'urgence pour le plan d'investissement 1972 - 1976

Dans sa séance de demain, le Conseil de ville devra se prononcer sur le plan d'investissement pour les années 1972-1976, programme d'urgence. Les dépenses suivantes sont prévues : dépenses extraordinaires : 250,8 millions ; achats d'immeubles : 20 millions ; investissements services industriels : 96,8 millions, soit au total 367,6 millions de francs.

Le montant total de 250,8 millions pour les dépenses extraordinaires 1972-1976 se répartit comme suit : crédits accordés (au 31 octobre 1971), 26,726 millions ; projets prêts à être exécutés, 49,420 millions ; projets avec mandat d'étude, 113,395 millions, projets sans mandat d'étude, 61,268 millions.

Par rapport au programme d'urgence 1971, il faut relever qu'entre-temps, les crédits pour : le canal d'amenée à la Mura ; l'école du Battenberg ; le home pour personnes âgées du chemin Redern et l'Ecole professionnelle, ont été accordés lors de diverses votations populaires. Ces projets entrent par conséquent dans leur phase de réalisation, mais, étant donné qu'aucun d'entre eux n'a encore été mis en chantier, il apparaît justifié de les placer sans numérotation en tête du programme d'urgence, en guise de rappel aux autorités responsables.

Des changements sont intervenus dans le degré d'urgence pour les projets restants. La viabilisation du Champ-de-Boujean, qui a passé en première position, est immédiatement suivie des bâtiments scolaires et de l'onde verte. Le degré d'aménagement de la plage a reculé, mais pas le délai. Le cimetière figure sans changement à la dernière place. La maison du personnel du Ried n'a pas été rayée de la planification financière à long terme, mais du programme d'urgence. Il est possible que le home pour personnes âgées du chemin Redern, en voie de réalisation, influence l'attribution des tâches des deux homes du Ried.

Lorsqu'une grue en chasse une autre...

Ces jours derniers, un délicat travail a été entrepris à la Haute-Route. Une grue de 24 m de haut, avec une capacité de 32 tonnes a été démontée. Pour faire ce travail (qui a duré 8 heures), une équipe de 10 spécialistes a eu recours à une grue montée sur véhicule à moteur de 39 m, de haut et pouvant soulever 65 tonnes.

La grue a été démontée en 8 parties, puis, déposée sur camions, elle est repartie pour un autre chantier.

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier à 18 h 25, une voiture a renversé un cyclomotoriste route d'Orpond. Ce dernier, M. Albin Zbinden, domicilié à Granges, blessé à la tête et souffrant d'une fracture d'une jambe, a été hospitalisé à Beaumont.

Journée des vétérans de la Fédération suisse des typographes

(c) C'est demain que les « Vieux typos de Suisse » se retrouveront à l'occasion de leur journée biannuelle.

Après avoir siégé entre 10 h et midi, ils boiront l'apéritif avant de passer au banquet officiel. Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue à Bienne.

Nouvelles financières

La Société de banque suisse en fête

(c) Après Bâle, c'est à Bienne que sera célébré aujourd'hui le 100me anniversaire de la Société de banque suisse. Réservée aux clients de Bienne et de la région, la manifestation se déroulera au Palais des congrès où des allocutions seront prononcées par MM. Alex Seiter, directeur de la succursale de Bienne, Hans Strasser, directeur général de Bâle, Fritz Staehli, maire de Bienne, et Charles Nicolet, vice-président de la Société de l'industrie et du commerce. Un apéritif précédera le banquet officiel.

FRANCE VOISINE

Voiture dans le Doubs : deux noyés prisonniers de leur voiture

Alors qu'il se dirigeait vers Valentigney, un jeune automobiliste de la localité, M. Jean Wloszczynski, âgé de 20 ans, a perdu le contrôle de sa voiture, lundi matin. A ses côtés, avait pris place un de ses amis, M. Hervé Metzger, 19 ans, de Valentigney également. Le véhicule a heurté une borne à droite, traversé la route et plongé dans les eaux du Doubs. Les hommes-grenouilles n'ont retiré, hélas, que les cadavres des deux jeunes gens qui étaient restés prisonniers de leur voiture.

L'annonce reflet vivant du marché

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo : 15 h et 20 h 15, Indianapolis.
Capitole : 20 h 15, dimanche 15 h et 20 h 15, Mourir d'aimer.
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 45, 20 h 15, Lusthaus teuflischer Begierden.
Lido : 15 h et 20 h 15, Il était une fois dans l'Ouest.
Métro : 20 h, Hercule contre la tyrannie - Le Californien.
Palace : 14 h 30 et 20 h 15, Hilfe, die Verwandten Kommen.
Rex : 15 h et 20 h 15, Le Jardin des finti Contini - 17 h 45, Portrait d'une cover-girl à la dérive.
Scala : 15 h et 20 h 15, Die teuflischen Acht.
Studio : 15 h et 20 h 15, Draculas luesterne Sex-Vampire.
DIVERTISSEMENTS
Danse : Chambord - Fantasio - Domino.
Musique : Chartreuse - Astoria - City Center - Saint-Paulis - Stadthaus Nidau - Pickwick.
EXPOSITIONS
Galerie de l'Estampe : Jean-Claude Kunz.
Galerie Forum-Light : céramique Alma Rossini.
Galerie Flury : 20 artistes.
Galerie d'Art, Lyss : Willy Reiser.
Galerie 57 : 9 artistes biennois : Gfeller - Oppenheim - Hofkunz - Ruhlin - Iseli - Wilhelm - Item - Gerber - Keller.
Galerie Lydie Ray (Palais des congrès) : Bilbeaud.
Pharmacie de service de nuit et du dimanche : pharmacie Friedli, rue Centrale 25, tél. 2 26 76.
Service permanent du jeudi : pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, téléphone 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.
Médecin pour cas urgents : jeudi et dimanche, tél. 6 55 66.

Cet apéritif, quel est son degré d'alcool?

78% des consommateurs de Picon (enquête ISOP) estiment que son goût est naturel mais personne ne s'explique que l'orange tourne au noir! En vérité, outre l'écorce d'orange pure et entière, le Picon se compose de plantes et d'herbes qui lui donnent cette amertume légère qui ouvre l'appétit.
L'Amer Picon est donc un apéritif 100% naturel. Très important: Picon se classe au second rang des apéritifs «qui montent le moins à la tête» . . . et cette qualité prend toute son importance aujourd'hui où le «0,8 pour mille» est une hantise permanente.

PICON

Agent général pour la Suisse: Schmid et Gassler Genève.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
NEUCHATEL

cherche pour renforcer son service

BOURSE

un collaborateur de langue maternelle française ayant quelques années d'expérience dans ce secteur, de bonnes connaissances linguistiques, et capable d'assumer des responsabilités.

Activité intéressante et variée avec possibilité d'avancement.

Avantages sociaux.

Adresser offres détaillées, avec documents usuels, au chef du personnel, BCN, place Pury 4, 2000 Neuchâtel.

Entreprise de matériaux de construction cherche

MANŒUVRES

pour son usine et ses dépôts d'Hauterive.

Prière de s'annoncer chez Convert, Müller & Cie S.A., tél. (038) 25 97 12.

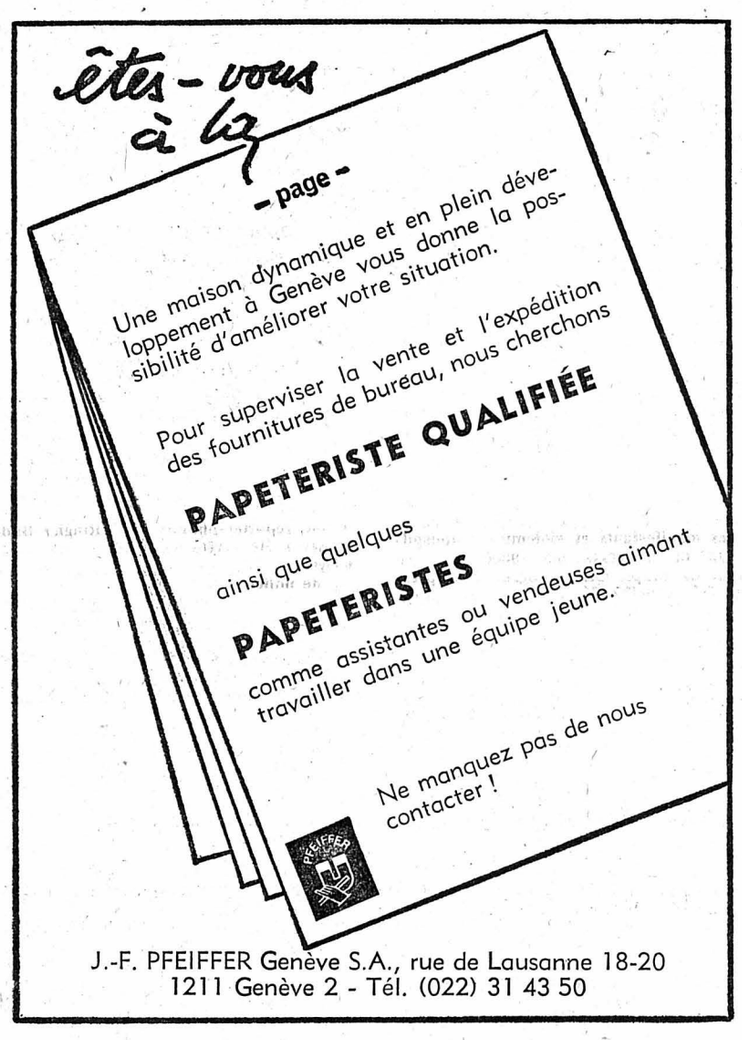

J.-F. PFEIFFER Genève S.A., rue de Lausanne 18-20
1211 Genève 2 - Tél. (022) 31 43 50

MOKA BAR, Concert 4, cherche

SERVEUSE

Tél. (038) 25 54 24.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

★ **jusqu'à fin septembre 1972 Fr. 19.—**
★ **jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 36.—**
(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois Fr. 19.— ; 6 mois Fr. 36.— ; 1 an Fr. 69.—
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :

Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Importante organisation avec bureau de réception, au centre de la ville, cherche

1 employée de bureau

pouvant s'occuper de la réception, de la correspondance et de divers travaux de bureau.

Adresser offres écrites à case postale 533, ou téléphoner au No 25 02 04.

Cherchez-vous un emploi stable en tant que

ouvrière à domicile ?

Nous offrons :
— très bons gains
— travail indépendant
— formation approfondie.

Notre demande :
— horaire de travail de 4-5 heures par jour
— téléphone privé.
Conviendrait aussi à invalides.

Pour tous renseignements : tél. (073) 51 31 17.

Pour le kiosque de la gare de Neuchâtel, nous cherchons une

vendeuse

Les débutantes dans la branche seront instruites. Conditions de travail et prestations sociales avantageuses.

Les intéressées sont priées de se présenter audit kiosque à la gérante, Mlle Orlandi, qui donnera volontiers les renseignements désirés.

Kiosque de la gare de Neuchâtel, tél. 25 40 94.

Petite pension soignée cherche

cuisinière

ou jeune fille sachant faire la cuisine pour 20 personnes. Nous offrons : cuisine moderne, bon salaire, jolie chambre, congés réguliers.

Pour étrangère, permis de travail assuré.

Pension Les Lilas,
2055 Saint-Martin.
Tél. (038) 53 34 31.

WELLA

Nous engageons

personnel féminin

à la journée, pour travaux propres, faciles et agréables.

Se présenter à :
USINE DE PRODUITS CHIMIQUES NEUCHATEL S.A.
Gouttes-d'Or 30
2000 Neuchâtel. Tél. 25 91 66.

Nous engageons pour Neuchâtel

monteur en brûleurs à mazout

Pourrait éventuellement devenir notre représentant - monteur de place.

Mécanicien-électricien pourrait être formé.

Faire offres à

Charles Lippuner, brûleurs à mazout, Hippodrome 18, 1400 Yverdon. Tél. (024) 2 59 14.

Nous cherchons pour entrée immédiate

garçon de cuisine

Nourri, logé, blanchi.
Libre samedi et dimanche.
Faire offres au foyer Dubied DSR, Marin. Tél. (038) 33 23 39.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

OUVRIÈRES

pour travaux faciles.

Faire offres ou se présenter à COSMO S.A., Charrière 12, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 26 36.

Je cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

une jeune fille

pour aider au ménage et au restaurant. Nourrie, logée, bon gain.

S'adresser au café Maison du village, Sauges (Neuchâtel). Tél. (038) 55 11 07 ou (039) 22 23 10.

---

coop vous propose du

TRAVAIL SUR MESURE

Nous cherchons à la demi-journée

UN(E) EMPLOYÉ(E)

Cette place conviendrait également à personne retraitée.

Tél. 25 37 21, interne 32.

CABLES DE CORTAILLOD
engage immédiatement ou pour date à convenir

PERFO - VÉRIFICATRICE

si possible expérimentée.

S'adresser à
Câbles électriques
2016 CORTAILLOD
Secrétariat général ou
par téléphone au (038) 42 12 42, interne 226.

Pour notre Crèche, nous cherchons

DIRECTRICE

capable d'assurer la bonne marche d'une maison de 50 à 60 enfants, d'en diriger le personnel et d'exécuter les travaux administratifs.
Emploi à plein temps, pour personne célibataire.
Age minimum : 25 ans.
Entrée : au plus tôt.

Faire offres détaillées, avec photo, sous chiffres FA 1429 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Le Centre d'Arts graphiques à Neuchâtel engage

dactylo

à temps partiel pour travaux simples.
Date d'entrée : 1er août 1972.

Faire offres à Delachaux & Niestlé S.A., 4, passage Max-Meuron, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

Travaux de nettoyage

seraient confiés à personne disposant d'une demi-journée par semaine.
Tél. 25 91 30.

SOCIÉTÉ À BUT PÉDAGOGIQUE

ouvre

un département féminin !

Il faut
— avoir besoin de travailler
— vouloir gagner largement sa vie
— aimer les contacts humains
— savoir organiser son emploi du temps

Je vous attends pour vous donner de plus amples informations, mercredi, jeudi ou vendredi, de 15 à 19 heures.

Mon nom est Mme ARROUEY.
19, rue de l'Hôpital, 2me étage.

FAN

Afin de compléter nos services techniques, nous cherchons

AUXILIAIRE D'IMPRIMERIE

pour collaborer à la confection de nos journaux.

Nous désirons personne agréable, débrouillarde.
Nous offrons place stable, dans une bonne ambiance, et salaire en rapport avec les capacités.

Veuillez téléphoner au (038) 25 65 01, interne 253, pour fixer un rendez-vous.

Notre siège mondial est à New-York
Notre siège européen est à Genève
Nous sommes jeunes — moyenne d'âge 28 ans

Nous cherchons

5 PERSONNES

à former rapidement comme managers
— libres tout de suite
— Suisses permis C
— Gains niveau U.S.A.

Téléphoner au 24 35 30 mercredi 14 entre 15 et 19 h ou jeudi 15 juin.

BISA
DÉPARTEMENT SEONASE

cherche

démonstratrices - vendeuses

pour pharmacies et grands magasins
● Fixe, frais plus commissions
● Petits déplacements dans un rayon local

Téléphonez pour prendre rendez-vous au (022) 52 20 33, interne 16.

Nous cherchons

UNE EMPLOYÉE de BUREAU

pour travail varié et indépendant

et

UNE AIDE DE BUREAU

pour travaux faciles.

Semaine de 5 jours.
Entrée : 1er septembre 1972 ou date à convenir.

Faire offres à Werner Martin & Cie, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 11 22.

BOUCHERS
GÉRANT DE MAGASIN

de vente au détail.

GARÇONS DE PLOT
VENDEURS

sont demandés par

Schlup

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
68, av. d'Ouchy, Lausanne.
Place stable bien rétribuée.
Se présenter ou téléphoner au (021) 26 42 81.

Important magasin de Neuchâtel cherche

AIDE-LIVREUR

sérieux et travailleur.

Nous offrons : un emploi stable, des avantages sociaux, ainsi que la semaine de 5 jours.

Prière de téléphoner au (038) 25 76 44 pour prendre rendez-vous.

TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A. - 5, rue des Fausses-Brayes - 2000 NEUCHATEL.

NEUCHATEL

coop

engage pour la Cité :

DEUX VENDEUSES

RAYON CHEMISERIE MESSIEURS

UNE VENDEUSE

RAYON CONFECTION

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres ou se présenter à la Cité.
Tél. 24 61 24.

Nous cherchons

DAME ou DEMOISELLE

à la demi-journée pour travaux de sténodactylographie et secrétariat. Place stable.

Entrée en fonction : mi-juillet 1972 ou date à convenir.

Ecrire sous chiffres 156-434 au bureau du journal.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Loi fédérale sur le matériel de guerre: débat nourri devant le Conseil des Etats

BERNE, (ATS). — Deux projets importants ont été examinés mardi par le Conseil des Etats : le projet de loi fédérale sur le matériel de guerre, qui a pour objectif de limiter et de réglementer les exportations d'armes suisses à destination de pays étrangers, et la revision du code civil, déjà examinée par les deux Conseils mais dont il subsiste encore quelques divergences.

Le premier objet n'a pas pu donner lieu à un vote, car un des articles devra être rédigé à nouveau par la commission, à la demande du conseiller aux Etats genevois, M. Reverdin. La commission se réunit mardi soir et l'on procédera au vote mercredi matin. Quant au projet de loi fédérale modifiant le code civil, il sera examiné une seconde fois par le Conseil national, car il reste deux ou trois divergences à éliminer. La Chambre haute a enfin débattu de la gestion et des comptes des CFF pour 1971 qui ont été acceptés du budget de 1972 des PTT et du premier supplément du budget de 1972 de la Confédération qui ont également été approuvés.

LE GROS MORCEAU

Le « gros morceau » était donc le projet de loi fédérale sur le matériel de guerre, déjà traité par le Conseil national en mars de cette année. L'entrée en matière a été acceptée lundi. L'examen de détail qui eut lieu mardi matin a suscité de vives discussions. L'article 11, en particulier, a été jugé insuffisant, après plusieurs interventions. Il devra faire l'objet d'une nouvelle rédaction de la commission, ce qui fait que le vote d'ensemble sur le projet a été ajourné à mercredi. Cet article stipule les conditions auxquelles les exportations de matériel de guerre seront autorisées. Il faudra notamment qu'il s'agisse d'une livraison à un gouvernement étranger ou à une entreprise chargée par celui-ci d'une fabrication. Une déclaration écrite de ce gouvernement devra attester que le matériel lui est bien destiné et ne sera pas réexporté. Enfin, le fournisseur devra s'engager à présenter sur demande un certificat de livraison. Un second alinéa de l'article dispose « qu'aucune autorisation ne sera délivrée pour des livraisons de matériel de guerre à destination de territoires où des conflits armés ont éclaté ou menacent d'éclater ou dans lesquels règnent des tensions dangereuses ». La commission du Conseil des Etats a proposé notamment deux adjonctions censées : rendre plus stricte la nouvelle réglementation.

La première qui vaut pour l'ensemble de l'article, stipule que « la décision appartient au Conseil fédéral ». La seconde dispose que « l'autorisation d'exportation ne sera pas délivrée s'il appert que des livraisons de matériel de guerre à un pays donné sont de nature à entraver les efforts qu'entreprend la Confédération, notamment dans le domaine de l'aide au développement ». M. Eggenberger (soc-SG) a demandé que soit insérée une allusion au respect des droits de l'homme, auxquels devraient également tendre les « efforts » de la Confédération. Mais M. Reverdin (lib-GE) critique la rédaction « hâtive » du nouveau texte et demande le renvoi à la commission de l'article qui devra être rédigé de façon à être juridiquement irréprochable. Après une discussion nourrie, cette proposition est acceptée et la commission du Conseil des Etats était convoquée mardi soir à une autre proposition, présentée par M. Weber (soc-SO), qui vise à interdire les exportations d'armes suisses « vers les pays frappés d'embargo par l'ONU ou qui ne respectent pas les droits de l'homme ».

VOTE D'ENSEMBLE AUJOURD'HUI

Mais le critère de l'ONU suggéré par le conseiller soleurois n'a pas l'heur de plaire à plusieurs orateurs, dont M. Grosjean (rad-NE) qui estime que l'établissement de la liste des pays frappés d'embargo doit être de la seule compétence du Conseil fédéral. D'autre part, le choix des Etats ne respectant pas les droits de l'homme sera difficile à faire. Sur quels critères se fonder se demande M. Reverdin (lib-GE), qui évoque notamment l'exemple de la Grèce ? Le renvoi de l'article 11 à la commission, est finalement accepté. Le nouveau texte devra évoquer l'idéal humanitaire défendu par la Suisse (notamment en ce qui concerne les droits de l'homme). Le vote d'ensemble n'aura donc lieu que mercredi.

CODE CIVIL : IMPORTANTE DÉCISION

Au centre du débat figurait en second lieu la revision du code civil, déjà examinée par les deux Conseils législatifs. Une importante décision a été prise au sujet de l'article 268. Il s'agissait d'attribuer la décision de l'adoption d'un enfant soit au juge, soit à l'autorité cantonale. C'est finalement cette seconde solution qui est choisie (par 17 voix contre 13). Elle correspond à la décision prise par le Conseil national et par la majorité de la commission des Etats. M. Furgler et la minorité avaient opté pour l'attribution de la compétence au juge. Une divergence subsiste au sujet de l'article 264b selon lequel un époux « peut adopter l'enfant de son conjoint s'il est âgé de 35 ans révolus » (proposition du Conseil des Etats).

Le Conseil national voulait ramener l'âge de l'époux à 30 ans, mais la Chambre des cantons maintient son point de vue. Enfin, une dernière divergence sépare encore les deux Conseils au sujet de l'article 266 qui dit « qu'en l'absence de descendants légitimes, une personne majeure ou interdite peut être adoptée 1) lorsqu'elle souffre d'une infirmité physique ou morale... etc. ». La Chambre du peuple avait préféré laisser tomber le début de la phrase : « En l'absence de descendants légitimes », alors que la Chambre haute maintient cette clause. Le projet de revision du code civil retournera donc au Conseil national.

En fin de séance, le Conseil des Etats a approuvé le budget de la Régie des alcools pour 1972-73. (excédent des produits prévisible de 186,5 millions), le premier supplément du budget de la Confédération pour 1972 (besoins supplémentaires s'élevant à 107 millions), le premier supplément au budget financier des PTT pour 1972 (60,9 millions de crédits d'engagement et de crédits additionnels) et enfin les comptes et la gestion des chemins de fer fédéraux pour 1971 (déficit de 54 millions au compte de profits et pertes).

Pour une amélioration de la formation professionnelle des buralistes postaux

MORGES (ATS). — A l'occasion de l'assemblée des délégués de la Société suisse des buralistes postaux (SBP), à Morges, sous la présidence de M. Pierre Vaudroz (Ollon - Vaud), M. Gottfried Zurcher (Menzingen), président central, a demandé que la formation professionnelle des buralistes postaux soit améliorée.

AUGMENTATION DES TAXES OU RÉDUCTION DES PRESTATIONS ?

M. Pierre Glasson, président du conseil d'administration des PTT, souligne la portée d'une bonne collaboration entre la direction de l'entreprise et le personnel. De son côté, M. Fritz Bourquin, directeur général, a relevé la pénurie de personnel, l'accroissement constant du trafic et l'ampleur des investissements qui en découlent. Il a souligné le fait qu'une augmentation des taxes postales est inévitable si l'on entend renoncer à toutes réductions futures des prestations. M. Bourquin, de son côté, invite les usagers des services postaux à contribuer à la réalisation des mesures de rationalisation qu'il faudra inéluctablement prendre si l'on veut accroître la productivité.

MM. Albrecht Eggenberger (Berne), secrétaire général et Marc Muller (Berne) secrétaire romand, ont revendiqué un ajustement des traitements des buralistes postaux aux aménagements de la classification des fonctionnaires, un second maximum de traitement, des normes plus équitables pour régler les indemnités de nettoyage et l'admission du personnel privé dans l'assurance du personnel.

M. Richard Muller (Berne), conseiller national et président de la Fédération PTT a déclaré que, en liaison avec l'augmentation des taxes postales à décider par les Chambres fédérales, chacun veut de bonnes, voire de meilleures prestations, sans avoir à en payer le prix. Si les taxes ne couvrent pas les frais généraux, la Confédération devra accorder aussi bien aux PTT qu'aux chemins de fer fédéraux une compensation des pertes ainsi subies au service de la collectivité.

M. Hans Dueby (Berne), conseiller national et président de l'Union fédérative, se déclare satisfait de ce que le Conseil des Etats ait approuvé le 13me mois de salaire, mais il ajoute que la capacité concurrentielle de la Confédération sur le marché du travail ne pourra être maintenue que grâce à une adaptation permanente des traitements à l'évolution générale des rétributions. Il s'ensuit que l'octroi d'un treizième mois de salaire et la révision de la classification des fonctions devront être suivis de mesures générales concernant les rémunérations, notamment d'une harmonisation de l'échelle des traitements et d'un second maximum.

SUITE

La visite du shah à Genève

Pendant que les représentants de la presse attendaient le shah à l'aéroport, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre (le mot est ici à sa place) : « On a trouvé une bombe à l'ONU ».

On crut, d'abord, à un canular. Pourtant, l'information était sérieuse.

On a effectivement découvert un engin explosif placé sous la sphère se trouvant devant le bâtiment principal. L'engin a été rapidement désamorcé par des spécialistes. Un peu plus tard, à Cointrin même, nouvelle alerte, qui nécessita l'intervention diligente des pompiers-artificiers de l'aéroport. On a, en effet, trouvé une valise suspecte abandonnée... ou simplement oubliée par un voyageur distrait.

La valise a été enlevée avec mille précautions et transportée en lieu sûr pour être ouverte.

Il est évident que ces deux incidents ne présagent rien de bon et qu'ils suffisent déjà à justifier les mesures exceptionnelles prises par la police pour éviter un attentat.

FILTRAGE

A-t-on craint qu'un « kamikaze » se glisse parmi les reporters ?

Toujours est-il que les journalistes, rédacteurs comme photographes, furent soumis à un rigoureux contrôle d'identité. La carte de presse ne suffisait pas. Les appareils des photographes ont été examinés avec soin.

A proximité de l'avion, la méfiance était encore plus de mise. Des « gorilles » ont fait rempart de leurs corps entre les gens de presse et le shah. L'empereur ne s'est pas attardé sur la piste. Il a pris place dans une voiture qui faisait partie d'un long cortège de limousines, cortège qui s'est ébranlé aussitôt pour conduire l'empereur à sa résidence, un hôtel situé à Bellevue, c'est-à-dire proche du palais des Nations unies.

Relevons que cet hôtel est lui aussi placé sous une étroite surveillance. Impossible de s'en approcher sans montrer patte blanche.

Ces dispositions policières seront maintenues jusqu'au départ du shah, qui est prévu pour aujourd'hui en fin d'après-midi.

Jamais, de mémoire de Genevois, un visiteur, fut-il chef d'Etat, n'a été aussi bien gardé.

René TERRIER

Violentes échauffourées à Genève

De notre correspondant :

La manifestation de protestation contre la venue du shah d'Iran à Genève, prévue à 18 heures dans le quartier de Cornavin, a eu quelque peine à se mettre en route, du fait de la tactique habile utilisée par la police : dissiper aussitôt formé tous groupes de manifestants. C'est donc vers 19 heures seulement que la « manif » a vraiment démarré. Des groupes importants de jeunes gens se sont constitués et ont commencé à défier les gendarmes casqués. En vociférant des insultes à l'endroit du souverain. Aux cris de « shah assassin et police complice » les manifestants ont tenté de défiler dans la rue du Mont-Blanc. Aussitôt, les forces de l'ordre avaient-elles manifesté un geste de riposte que les contestataires s'éparpillaient pour revenir à la charge peu après.

ACCROCHAGES ET GAZ LACRYMOGÈNES

Ces heurts se sont poursuivis pendant toute la soirée. Il y a eu des accrochages sévères. Les policiers ont utilisé des lances à eau, cette eau étant « parfumée » au gaz lacrymogène. Bien d'inoffensifs piétons se sont trouvés pris dans les bousculades et ont dû subir les gaz.

Le major Troyon, chef du service de sécurité de l'aéroport, a été pris à partie par des manifestants et violemment houspillé ! On lui a cassé ses lunettes et on l'a roué de coups. Un photographe de presse a été appréhendé par des gendarmes après avoir photographié une scène de violence.

QUARTIER BOUCLÉ

Vers 21 heures, les bagarres se poursuivaient. Tout le quartier Cornavin est bouclé par des policiers en tenue de combat. D'innombrables cars de police sillonnent les rues tentant de prendre à revers les manifestants.

D'importantes forces de police gardaient les immeubles où sont installés la compagnie Iran-Air et le consulat d'Iran. L'hôtel où réside le shah était inapprochable. Des cordons de sécurité étaient disposés autour du B.I.T. et du palais des Nations unies. La résidence genevoise de l'ambassadeur d'Iran était également sous sévère protection.

R. T.

LE RÉDACTEUR EN CHEF DE LA « PILULE » ARRÊTÉ

Le rédacteur en chef du journal « La Pilule », condamné récemment pour injures à chef d'Etat, en l'occurrence le shah d'Iran, a été arrêté à 18 heures, à la sortie de son bureau avant que ne commence la manifestation.

D'autre part, six personnes se sont enchaînées devant le Palais des nations. La police est intervenue. Un appareil de photographie a été saisi, il appartenait à une photographe de Keystone.

PROTESTATION DE L'ASSOCIATION DES REPORTERS-PHOTOGRAPHES DE LA PRESSE SUISSE

L'Association des reporters-photographes de la presse suisse communique : « Lors de la manifestation organisée à Genève contre la visite du shah d'Iran, M. Gilbert Dutoit, reporter-photographe (Ringier Bilderdienst) a été arrêté sans raison par les policiers genevois et transféré dans un fourgon de police.

M. Dutoit portait pourtant visiblement — comme ses collègues — son brassard muni de la photographie du titulaire.

L'Association des reporters photographes de la presse suisse tient à protester énergiquement contre l'attitude inadmissible de la police genevoise et prendra toutes les mesures utiles à la défense du droit à l'information par l'image, »

(Lire également en avant-dernière page)

SUITE

Les travaux du Conseil national

M. Brugger, conseiller fédéral a répondu pour sa part aux questions posées à son département. Il traita en particulier de l'organisation en temps de paix du régime d'économie de guerre à la lumière des expériences faites d'ailleurs durant la Seconde Guerre mondiale. Un nouveau système de rationnement serait ainsi envisagé sous forme de rations hebdomadaires pré-emballées facilitant le contrôle. Mais nul, en vérité, ne peut prévoir exactement quelle serait l'aspect apocalyptique d'un conflit qui embraserait l'Europe... Il faut pourtant faire ce qu'on peut en attendant !

Finalement, l'ensemble de la gestion 1971 a été adopté par 109 voix. Quant au compte d'Etat, il a reçu 110 voix contre 16.

LES PTT

Le Conseil national a adopté mardi l'ensemble des modifications de la loi sur le service des postes par 135 voix moins les 5 voix communistes. Une motion du Conseil des Etats demandant que les PTT soient indemnisés pour les prestations publiques déficitaires, comme le service des journaux et périodiques, a été notamment approuvée.

Une proposition d'élévation, de la taxe pour les colis de plus de 10 kilos a été repoussée par 62 voix contre 56. Une autre a subi le même sort par 79 voix contre 46. Elle suggérait un abaissement des taxes de remboursement prévues pour les envois de moins de 100 francs. Mais, à ce propos, les PTT suivent une politique visant à réduire voire à supprimer, le service des remboursements, trop coûteux et pouvant être remplacé par d'autres formes de paiement plus commodes.

Dans la discussion qui suivit sur les comptes des PTT, M. R. Muller (soc-BE) a demandé que les 52 millions du déficit d'exploitation reportés à compte nouveau, soient mis à la charge de la Confédération Cette proposition a été repoussée par 96 voix contre 26. Quant au compte lui-même, il a été approuvé par 114 voix sans opposition. La gestion des PTT a fait l'objet de plusieurs interventions. Une comparaison avec la Bundespost allemande, témoigne en faveur de la poste suisse dont le degré de productivité est plus élevé quoique, dans les deux pays, on se trouve en présence d'une hausse considérable des frais de personnel et d'investissements.

L'ANNUAIRE B : UNE CATASTROPHE

Mais, les critiques de la gestion se sont polarisées sur l'annuaire « B » du téléphone dont M. Bonvin a reconnu que le démarrage avait été une catastrophe. Cependant, la suppression de cet annuaire n'est pas envisagée par le gouvernement qui remarque que la pratique des annuaires par professions est répandue à l'étranger. Le Conseil fédéral a commis cependant l'erreur, souligne M. Bonvin, de faire confiance à une entreprise privée suisse puisqu'une grande imprimerie étrangère avait suggéré de prendre en charge la réalisation de cet annuaire publicitaire !

Attaquant à fond l'annuaire « B », M. Otto Fischer (soc-BE), directeur de l'Union suisse des arts et métiers, relève que le département des postes a choisi en l'occurrence la fuite en avant. Il vaudrait pourtant mieux à son avis faire profiter la presse de la publicité contenue dans l'annuaire !

160 personnes au total travaillent à plein temps à l'annuaire « B » mais l'USAM a fait une enquête sur l'utilité de leur travail et n'a reçu que des critiques sur toute la ligne. M. Fischer s'élève donc contre la poursuite de l'expérience de l'annuaire « B » pour lequel au contraire, on distribue des brochures de propagande. C'est que, souligne M. Eisenring (chr-soc-ZH), des améliorations sont en cours. On a, par exemple, limité le nombre des branches...

La gestion des PTT est adoptée dans son ensemble par 103 voix contre une. J.-P. G.

Lire également en avant-dernière page

Une centrale de 250 mégawatts supplémentaire pour les téléviseurs en couleurs

(c) On compte en Suisse environ un million de récepteurs de télévision en noir et blanc. Or, un conseiller national a relevé hier à la tribune des Chambres que le remplacement de ces récepteurs par des appareils à écran en couleurs nécessiterait la construction d'une centrale électrique supplémentaire de 250 megawatts c'est-à-dire de l'ordre de grandeur de la centrale de Chavalon qui trône sur un belvédère à l'entrée de la vallée du Rhône en amont du Léman.

Le ministre sud-africain des finances attendu en Suisse

LE CAP (AFP). — M. Nicholas Diederichs, ministre sud-africain des finances se rendra prochainement en Suisse et en Allemagne fédérale pour une tournée de conférences, annonce-t-on officiellement mardi.

M. Diederichs qui détient un rôle clé dans la formulation et la mise en application de la politique de vente de l'or sud-africain, fera notamment un exposé à Zurich, devant les membres de l'« association suisse-sud-africaine » sur les problèmes monétaires internationaux. Il se rendra ensuite à Hambourg et à Munich pour y faire des conférences analogues.

SUITE

Chasse au bandit-fantôme

« J'espère que vous avez l'argent prêt dans un de vos tiroirs. Je peux encore continuer longtemps à jouer avec vous. Si je ne peux pas vous atteindre au téléphone, je vais faire sauter une bombe en pleine gare, le matin à 8 heures, lorsqu'il y a beaucoup de monde sur les quais. Je ne veux pas vous écrire mille fois que je suis en possession de bombes. Si vous ne le croyez pas, vous le regretterez. Laissez enfin la police en dehors de notre jeu. Si j'en ai une fois assez, vous serez étonnés de ce qui arrivera ».

Cette lettre, adressée aux CFF, a été suivie de nombreuses autres. Des entretiens téléphoniques ont même été enregistrés par la police, mais la voix est inconnue. La prudence, avec laquelle il opère, étonne même le plus fin des limiers. Les lettres, qu'il adresse aux CFF, ne sont jamais remises à des guichets. Elles sont déposées dans une boîte aux lettres avec la mention « A remettre de suite, urgent, très important ».

Selon la police lucernoise, 24 messages écrits soit à la main, soit à la machine à écrire sont déjà en possession des CFF. Mais, ce qui est particulièrement grave, c'est que le personnage en question — la police est persuadée qu'il travaille seul — ponctue ses exigences avec des coups de feu sur les trains et avec des tentatives de déraillement, le dernier en date ayant alerté la police vendredi dernier, lorsque l'inconnu avait déposé des plaques de béton armé dans un tunnel faisant dérailler la locomotive d'un train de marchandises.

UNE LONGUE LISTE

La liste des méfaits, dont est responsable le « tireur fantôme » est déjà très longue, qu'on en juge :

- Le 12 avril, il tire neuf coups de feu sur le train 747, roulant entre Zoug et Zurich. Trois voyageurs sont blessés.
- Le 23 mai 1971, 12 coups de feu sont tirés sur le train 748 entre Zurich et Lucerne.
- Le 17 juillet, il tente de faire dérailler un train direct près de Lucerne.
- Le 2 septembre, il s'en prend à une garde-barrière près du Sedel. Cette dernière échappe miraculeusement à la mort. L'inconnu avait mis la poignée de la porte d'entrée sous tension. Sur la table de travail de la malheureuse, se trouvait une demande de rançon.
- Vendredi 17 septembre, ce fut l'opération géante de la police. Une demande de rançon de l'inconnu, qui avait exigé qu'une somme de 300.000 francs soit lancée d'un train en marche, aurait presque permis à la police de l'arrêter, mais il parvint à s'enfuir.
- Suivent plusieurs demandes de rançon, des coups de téléphone et l'attentat commis dans le tunnel, attentat dont nous parlons ci-dessus.

10.000 francs de récompense

Comme devait le préciser un représentant de la direction de l'arrondissement des CFF au cours de la conférence de presse, une récompense de 10.000 francs sera remise à qui permettra l'arrestation du coupable. Cette récompense permettra-t-elle d'y voir plus clair ? Nous en doutons, car même la police reconnaît qu'il s'agit là d'un personnage aussi dangereux qu'impénétrable, qui semble connaître parfaitement la technique du vrai bandit. Ce qui est pourtant encore plus étonnant, est qu'il doit s'agir d'un inconnu intelligent, occupant dans la vie une position de choix, qui lui permet de préparer les différents coups à sa guise. Comme bien l'on pense, l'inquiétude croît en Suisse centrale.

E. E.

VAUD

CONGRÈS EUROPÉEN DES BETTERAVIERS

Des grandes décisions vont se préparer à Montreux

De notre correspondant :

Intervenant lundi à Montreux devant le 24me Congrès de la Confédération internationale des betteraviers européens, M. Henri Cayre (France), président du congrès, parlant sur « les grands problèmes d'avenir de la culture betteravière dans la CEE. » a insisté sur le fait que dans les dix prochaines années, le monde aura besoin de 20 à 30 millions de tonnes de sucre en supplément et qu'à l'heure actuelle le bilan sucrier mondial est déficitaire depuis deux ans.

Les stocks à la fin août 1972, affirme l'orateur, ne représenteront plus que dix semaines de la consommation mondiale. Concernant le nouvel accord international sur le sucre qui doit être négocié en juillet et septembre 1973 à Genève, le rapporteur a précisé que le premier but de ce nouvel accord devra être de garantir sur une longue période un prix minimum en fonction de critères objectifs et à un niveau favorable à la croissance économique des pays en voie de développement exportateurs de sucre. Pour ce qui est du statut de la CEE dans l'accord international du sucre, M. Cayre affirme qu'il est d'une importance fondamentale que la CEE soit autorisée en cas d'adhésion audit accord en qualité de membre importateur à exporter sur le marché mondial un tonnage égal à ses importations. Si cette faculté lui était refusée, dit le rapporteur, la CEE ne pourrait pas adhérer au nouvel accord.

UN CONGRÈS D'IMPORTANCE

Le 24me congrès de la Confédération internationale des betteraviers européens groupe actuellement 600 participants représentant douze pays et les Etats-Unis. C'est un congrès qui revêt une extrême importance en raison du fait qu'entre 1974 et 1975, quatre accords viendront à échéance concernant le sucre : l'accord international sur le sucre, l'accord du « Commonwealth Sugar Agreement », la convention de Yaoundé relative aux accords d'association entre la CEE et un certain nombre de pays africains et les dispositions actuelles de la réglementation communautaire relative au régime des quotas.

On peut dire ainsi que c'est à Montreux que vont se préparer les grandes décisions sur le plan des betteraviers et des producteurs de sucre concernant la production mondiale du sucre.

Au cours d'une conférence de presse, M. Cayre a relevé que l'économie sucrière suisse dépendant fortement du marché mondial, il était souhaitable que la Suisse favorise une culture plus étendue de la betterave sucrière.

Deux ouvriers écrasés par une plaque de béton

LAUSANNE (ATS). — Un accident de travail a fait deux morts mardi matin vers 8 h sur le chantier de construction de l'ensemble locatif de la Bourdonnette, à l'ouest de Lausanne. Pour une cause que l'enquête devra établir, deux ouvriers italiens ont été écrasés et tués par la chute d'une plaque de béton de quatre tonnes, servant de mur de séparation dans un système de préfabrication. Les victimes sont MM. Alfredo Longhipano, 20 ans, de Catane, et Alfredo Merli, 31 ans, de Gubbio (Pérouse).

SUISSE ALÉMANIQUE

Oui à la tour de refroidissement de la centrale nucléaire de Leibstadt

BERNE (ATS). — Dans une séance tenue à Aarau, la commission fédérale des tours de refroidissement a recommandé à l'unanimité l'octroi des autorisations de construction pour la tour de refroidissement de la centrale nucléaire prévue à Leibstadt.

Cette prise de position s'appuie sur des études très étendues de l'influence de l'exploitation de cette tour sur l'environnement. Le rapport du service de la protection de l'air de l'Institut suisse de météorologie conclut à ce propos que les conséquences météorologiques se révèlent extrêmement faibles. D'autre part, il a été établi que les prescriptions concernant la protection des eaux et la lutte contre le bruit peuvent être respectées sans difficulté. Pour sa part, la commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage déclare acceptable la construction d'une tour de refroidissement à l'endroit prévu. Cette commission émet certaines propositions en vue de l'aménagement de l'installation tout entière, et elle souhaite être consultée lors de l'élaboration du projet de détail, ce qui lui a été accordé.

C'est sur la base de ces expertises que la commission des tours de refroidissement a pu formuler un préavis favorable.

Manque de locaux, mauvaises conditions de travail

Grève à l'Institut de médecine dentaire

GENÈVE (ATS). — Les 110 étudiants de l'Institut de médecine dentaire de l'Université de Genève, ainsi que les assistants, se sont mis en grève mardi, pour une journée. Ils sont soutenus par l'ensemble de leurs professeurs. Ce mouvement a été décidé pour protester contre le numerus clausus imposé en raison de l'insuffisance des locaux, et contre les conditions de travail et d'hygiène déplorables, car « tous les moyens légaux pour attirer l'attention des autorités sur notre problème ont été utilisés sans succès ». Les urgences sont cependant assurées par les assistants de l'institut.

Les étudiants dentistes des Universités de Genève, de Lausanne et de Fribourg ont été invités à visiter durant cette journée les installations qu'ils devront utiliser, s'ils ne sont pas exclus par le numerus clausus, pour la suite pratique de leurs études (quatre semestres cliniques). Tous sont touchés, puisque l'école de médecine dentaire de Genève est la seule de Suisse romande.

Les étudiants et les professeurs réclament la réalisation rapide d'un projet déjà élaboré, et qui leur donnerait satisfaction : un bâtiment de 4000 m2, qui permettrait d'assurer la formation de 70 praticiens par année, nombre nécessaire pour les besoins de la population. Actuellement, 10 nouveaux étudiants seulement pourront être admis à la prochaine rentrée d'automne, faute de place. Il faudrait en outre pouvoir assurer la formation d'hygiénistes dentaires, ce qui n'est actuellement pas possible faute de locaux, et fournir des possibilités de recherches. Les grévistes demandent que le Grand conseil entre en matière sur ce projet vendredi, lors de sa dernière séance avant l'été.

Une visite a montré dans quelles conditions les étudiants dentistes travaillent et les patients sont soignés : la plupart des installations datent de 1932. « Il règne un va-et-vient et un entassement d'étudiants, de patients, d'assistants indescriptible dans la grande salle clinique », disent les étudiants, en précisant qu'au moins 150 personnes y évoluent, dans le bruit assourdissant des machines : « Le peu de lavabos et d'appareils de stérilisation procurent un tel manque d'hygiène que les personnes même les moins délicates sont écœurées. »

Il n'y a plus d'eau chaude depuis une semaine, la chaudière ayant sauté. Les gaz des voitures d'un parking entrent directement dans les « bureaux » exigus des professeurs et dans la seule salle de cours, situés en sous-sol, et tous les couloirs sont encombrés par les vestiaires des étudiants et par des chaises servant de « salles d'attente » pour les patients.

VALAIS

Train contre camion : un mort

LAUSANNE (c). — Mardi, à 10 h 13, le train omnibus 2730 Saint-Gingolph - Saint-Maurice est entré en collision avec un camion attelé d'une remorque, appartenant à une maison d'eaux minérales, au passage à niveau de la Porte-du-Scex, entre les Evouettes et Vouvry (VS). Le chauffeur du camion, M. Alfred Masson, 65 ans, domicilié à Henniez (VD), a été tué sur le coup. La voiture de commande du train étant sortie des rails, le trafic ferroviaire a dû être interrompu entre Monthey et Saint-Gingolph de 10 h 13 à 12 h 50. Pendant ce temps, le service a été assuré par autocars.

La direction du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, précise que ce passage à niveau est doté d'une installation moderne de feux clignotants et de semi-barrières, équipement qui a fonctionné normalement. Pour une raison indéterminée, le camion s'engagea néanmoins sur la voie.

Mystère à Breiten : dix-sept chats empoisonnés

(c) Une quinzaine de chats ont été empoisonnés dans la station valaisanne de Breiten. Ces chats étaient un peu la gloire de la localité et intéressaient vivement les touristes.

Soudain cette semaine, surprise pour les habitants de découvrir des chats crevés un peu partout. Au total ce sont dix-sept qui ont été découverts jusqu'ici sans vie. La police a été alertée et une enquête est en cours. Des chats ont été envoyés à l'institut médico-légal à Berne. On attend les résultats.

Selon les gens de l'endroit, ces chats auraient été empoisonnés par un homme de Breiten qui possède un étang avec des poissons, étang trop souvent fréquenté par les chats friands eux aussi de poissons. L'enquête se poursuit.

Un étudiant de Genève se tue dans l'Ain

BOURG-EN-BRESSE (AFP). — Un étudiant en médecine demeurant à Genève, M. Vital Mikelli, 23 ans, a trouvé la mort, et trois autres personnes ont été blessées dimanche soir dans un accident de la route survenu dans le département de l'Ain, près de Serrière.

Les blessés sont M. Yvon Heller, 23 ans, également étudiant en médecine, domicilié à Lausanne, ainsi que M. et Mme Bertho, de Heric (Loire-Atlantique).

L'accident s'est produit alors que la voiture dans laquelle les quatre personnes avaient pris place est entrée en collision avec une autre automobile, sur une route détrempée.

KUONI
Pour de plus belles vacances

Même en camping, il est bon d'avoir ses aises

Au retour des premiers beaux jours, le spectacle des files de voitures sur les routes et les autoroutes recommence. Quantité de véhicules sont chargés à l'intérieur et à l'extérieur sur des galeries et des fixe-aux-toits, de tout un matériel de camping, à moins qu'elles ne tirent des remorques ou même des caravanes. Certains automobilistes campent à chaque week-end et partent dès le vendredi soir pour ne rentrer chez eux que le dimanche après avoir profité de deux jours de plein air. Le camping est de plus en plus répandu. C'est une erreur de croire que, seuls, les jeunes en sont des adeptes. Si vous n'en êtes pas convaincu, allez donc vous promener l'été dans les terrains de camping et vous verrez...

Bien entendu, ce sport, car c'en est un, demande un matériel important et relativement coûteux qui n'est amorti qu'au bout de plusieurs années. A moins de posséder une caravane, il faut une tente, plus ou moins grande selon le nombre de personnes à abriter. Il en existe de très belles, comportant plusieurs pièces, ce qui permet aux parents de ne pas être gênés par leurs enfants. Même en camping, il est bon d'avoir ses aises. Pour que la tente choisie fasse un long usage, il faut qu'elle soit bien sèche avant d'être soigneusement pliée et rangée.

Viennent ensuite le réchaud portatif à butane, la glacière, les lits pliants, les sacs de couchage ou les « duvets » bien chauds qui mettent à l'abri de l'humidité, la table, les chaises et les fauteuils pliants, la vaisselle en matière plastique, légère et incassable, les couverts. Pour agrémenter votre confort et faciliter votre tâche, vous pouvez même faire l'achat d'une de ces petites machines à laver qui ne nécessitent pas d'électricité. N'oubliez surtout pas un nécessaire de couture et une trousse à pharmacie. Ce sont deux choses absolument indispensables.

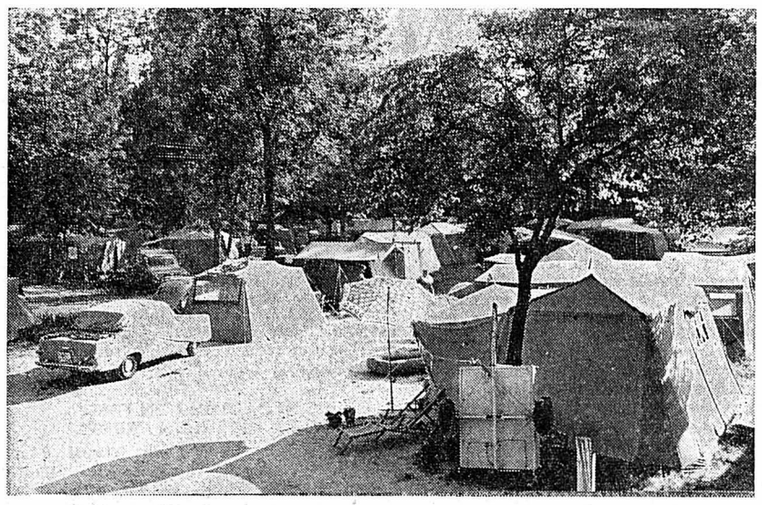

Le camping ? Mais oui, il y en a qui aiment ça.

Choisissez de préférence, pour les grandes personnes comme pour les enfants, des vêtements s'entretenant facilement et qui, autant que possible, ne se repassent pas. Ainsi équipés, vous pourrez sans crainte goûter pleinement aux joies saines du camping si cela vous tente...

Pour les « chercheurs d'air pur », pour les amoureux de la nature, rien ne vaut le camping sous la tente ou en caravane. Ils sont nombreux tous ceux qui choisissent non seulement pour des raisons d'agrément, mais d'économie aussi cette façon agréable de passer les vacances.

Mais ce genre de vie en plein air réclame des vêtements rationnels. Quelques principes doivent guider le choix des vêtements : confort, solidité, protection.

Contre le soleil, mais aussi contre la pluie, le vent, les orages, l'humidité et le froid. Voici les éléments de base pour le camping :

— **l'indispensable pantalon :** blue-jean en grosse toile à poches plaquées qui se lave facilement et ne se repasse pas. On peut le porter avec un confortable pull en laine ou en coton suivant le temps et recouvert d'un blouson (le blouson **se verra** énormément cet été, à toutes les heures de la journée) ou d'une confortable canadienne. Il y a aussi le pantalon plus habillé, bien que gardant un style sportif, en velours côtelé, noir ou au contraire de coloris assez vifs. Il se porte avec des chemisiers rayés ou de simples pulls en coton très courts.

— **Le manteau de pluie :** on ne saurait s'en passer. Il se complète d'un chapeau de pêcheur réalisé dans le même tissu que le manteau, et par des bottes confortables.

— **Une jupe écourtée** pour aller danser. Elle sera large comme le veut la mode actuelle, en flanelle grise ou en tissu écossais.

— **Les sous-vêtements.** Ceux qui partent tôt ou tard dans la saison ne négligeront pas de se munir de sous-vêtements chauds : maillots de corps, chemises en laine, peignoir, paires de chaussettes ; bottes, espadrilles ou sabots.

Ne pas oublier les bottes, des espadrilles ou des sabots. Enfin, une coiffure quelconque qui devrait protéger à la fois du soleil et de la pluie.

Cet équipement de fond sera complété par d'amusants et confortables accessoires : sacs en toile aux couleurs multicolores, carrés de cotonnade noués autour du cou, larges ceintures en cuir, colliers faits de perles de bois.

Toutefois, avant de partir « pour de vrai », partez en week-end avec votre matériel pour le vérifier, s'il n'a pas servi depuis l'année dernière et pour le mettre au point.

Vous pourrez ainsi faire la liste de tout ce qui vous manque et remplacer ce qui est abîmé.

Attention à l'alimentation

Résistez à la tentation toujours possible de vous prendre subitement pour un homme des forêts et de changer totalement vos habitudes citadines, car si toutes ne sont pas bonnes, il en est certaines qui sont à adopter. Ainsi l'eau minérale qui n'est pas toujours indispensable chez soi, le devient en camping. Attention à la source découverte à la faveur d'une promenade, mais d'accord pour l'eau contrôlée ou les boissons offertes dans les récipients, les emballages hermétiques.

De même pour le lait, il n'est hélas ! pas possible, sans prendre de risques, de décider soudain que l'on boira le lait « à la traite » et en offrir à ses enfants, sans qu'il ait été bouilli. Méfiance aussi pour le cresson de fontaine qui, seul est dangereux car il est parfois porteur d'un parasite qui se loge dans le foie et s'en déloge mal.

Attention aussi à la salade, pour nettoyer les feuilles, il est souhaitable d'ajouter du sel de cuisine à la première eau de rinçage... ou du vinaigre, ou encore du citron. Pour les fruits, il suffit d'ajouter à l'eau de rinçage du jus de citron.

Les nourritures toutes préparées, vendues en petits pots de verre dans les pharmacies et les épiceries et un chauffe-aliments avec thermostat spécialement conçu pour les conserves de bébé permettent de limiter la préparation et la vaisselle. (Il vaut mieux s'assurer avant le départ des goûts et des réactions des enfants). Le chauffe-biberons qui se branche sur la batterie de la voiture simplifiera le problème des biberons.

Le couchage

Favoris, parce qu'ils s'adaptent à tous les besoins, il y a : le hamac en toile que l'on accroche dans la voiture ou dans la caravane ; le lit en filet qui peut servir de parc et que l'on complète d'une moustiquaire ; les lits entièrement démontables qui se plient dans un sac de toile ; le matelas pneumatique en plastique gonflable alvéolé, pour une meilleure circulation d'air. Il se pose sur la table, sur le lit, ou... sur l'eau.

Pour limiter le lavage, pour réduire le chargement, il vaut mieux emporter des tenues peu salissantes à usages multiples qui se lavent sans bouillir, qui sèchent sans repassage. Tous les vêtements d'enfants à base de fil syncrilor, rhovyl, rislan, font gagner du temps et de la place. Sous-vêtements, chemises, brassières, langes, couches isolantes sont particulièrement bien tolérés par les bébés. Ne pas oublier les culottes de protection en plastique doux lanolisé et pour le jour et les jeux adopter une layette aux couleurs franches et les combinaisons extensibles qui peuvent jouer le rôle de pyjama.

Il ne manque pas de matériel léger, pratique, pliable. Un bon équipement, quelques règles sages, permettent de vivre avec bébé, en camping, en toute sécurité.

L'été, pour pratiquer tous les sports de mer, de montagne ou de campagne, les visages, même ceux aux peaux les plus résistantes, doivent être protégés. Les radiations de l'altitude (réverbération mise à part), sont généralement aussi intenses qu'à la mer. Soignez votre visage, accentuez la protection (les cinq premiers jours, pour les peaux normales et fragiles ; produit filtrant ; les trois premiers jours seulement pour les peaux grasses et pour toute protection des lèvres). Après le sport, employez une crème hydratante nutritive chaque soir, pour les peaux normales, de même pour les peaux fragiles ou sèches avec, deux fois par semaine, un masque adapté.

Une fois sortie de l'eau, vous aimez vous faire sécher au soleil de la plage. N'oubliez pas d'essuyer délicatement l'eau salée de votre visage et de mettre immédiatement votre produit solaire. L'eau salée sèche le visage, déshydrate la peau, facilite la desquamation. La voile et le ski nautique demandent une même intense protection. Huit jours avant de partir, quelle que soit votre peau, employez exclusivement un produit solaire filtrant, ensuite un antisolaire remis aussi souvent que nécessaire ainsi qu'un produit protecteur des lèvres.

En valeur absolue, les sports sont excellents. Mais vous devez savoir lesquels vous conviennent et quelles sont les précautions à prendre.

La lessive : cela demande toute une organisation.

La marche

Excellent exercice à tout âge, même en ville par mauvais temps, nous devrions effectuer notre heure de marche régulière. Mais attention, il ne s'agit pas de piétiner mais de marcher d'un pas énergique.

Pour bien marcher, sachez simplement que vous devez avoir une certaine tenue ; le dos droit, les épaules souples, les bras ballants sans balancement, le regard à l'horizontale. Vous devez marcher avec vos jambes et non avec votre corps, ni le buste, ni les hanches ne participent au travail.

La bicyclette

Moyen de transport pour aller à la ville la plus proche, faire des courses. Faites-en un exercice bienfaisant. Le cyclisme développe la fonction respiratoire, stimule le travail de la pompe cardiaque, allonge et développe les membres inférieurs, les muscles du bassin et du ventre et effectue un massage tonique des organes digestifs par la contraction rythmée de la sangle abdominale. On lui reproche surtout la voussure du dos. Il suffit de trouver la bonne position qui est penché droit, ce qui entraîne un allongement forcé de la colonne vertébrale et un effacement des courbures. Alors, non seulement on ne se voûte pas, mais encore on se redresse le dos et on fortifie la clé de voûte lombaire.

L'équitation

Sport d'élégance, de sûreté de soi, d'évasion, il peut se pratiquer à tout âge à condition de ne pas avoir des organes féminins fragiles ou de relever d'opération, d'accouchement. Les colonnes vertébrales fragiles éviteront les séances trop prolongées.

La voile

Sport d'évasion, excellent moralement, comme physiquement, il demande, si on veut le pratiquer, vraiment beaucoup d'endurance. Avant tout, vous devez savoir bien nager et même pouvoir plonger dans l'eau froide.

Le jardinage

C'est un exercice qui n'est pas mauvais, loin de là. Il détend et occupe l'esprit. Il peut être bon plastiquement pour le corps, s'il est pratiqué avec un minimum de méthode, ne serait-ce que pour éviter les lumbagos.

A. — Veste ciré jaune, pantalon bleu marine, bottes en vernis noir.
B. — Caban en gros drap bleu marine, pantalon en lainage écossais.

LA CUISINE EN PLEIN AIR : Quelques recettes pour vous faciliter la tâche

Ne commencez pas à cuisiner avant que le charbon de bois soit transformé en braises incandescentes. Attendez qu'il n'y ait plus de flammes visibles. Vous avez besoin d'un lit de braises avec, au sommet, des cendres blanches et légères. Pour en arriver à ce stade, il vous faut attendre de 10 à 15 minutes. Si vous devez attendre plus longtemps c'est que vous avez mis trop de combustible.

Le plus pratique des combustibles est le charbon de bois que l'on achète en sacs de papier. Cette couche de charbon de bois, pour prendre facilement, doit avoir une couche d'air par dessous. Si la base de votre barbecue ne répond pas à cette exigence, mettez sous le charbon de bois une bonne couche de sable que vous changerez de temps en temps.

Ne posez jamais les aliments sur une grille froide. Enduisez-la de matières grasses et faites-la chauffer pendant quelques minutes. N'oubliez jamais d'enduire les pièces de viande des deux côtés. Pour cela, servez-vous d'un pinceau ou d'une branche de thym. Ne piquez pas la viande avec la fourchette, sauf les saucisses et boudins, pour que la peau n'éclate pas.

Pour griller les petits poissons, il faut les fendiller de chaque côté. En principe : on ne doit saler la viande qu'après cuisson, car le sel fait sortir le sang. Si vous voulez donner à vos brochettes et grillades une saveur particulière, il suffit de choisir quelques plantes séchées comme le fenouil, le thym, le laurier, ou des sarments de vigne.

Jetez-les directement sur la braise incandescente. Elles dégagent en se consumant, une fumée odoriférante qui pénètre la viande ou le poisson. Pour enflammer le charbon, utilisez de l'alcool à brûler : c'est plus rapide et plus pratique que bois et papier.

Pour que les grillades soient réussies, il faut que le feu soit juste « à point » : des braises bien incandescentes.

Brochettes de rognons de mouton

Douze rognons de mouton, 300 g de lard maigre, 200 g de champignons, sel et poivre, thym, huile, persil, feuille de laurier. Nettoyez les rognons. Enfilez sur brochettes en alternant avec le lard maigre et les champignons. Badigeonnez d'huile. Assaisonnez. Emiettez du thym et des feuilles de laurier. Portez à cuisson sur feu vif pendant 15 minutes environ.

Harengs grillés

Quatre harengs, moutarde au vin blanc, huile d'olive, chapelure, sel et poivre. Nettoyez les poissons. Assaisonnez, badigeonnez d'huile et enrobez de moutarde. Passez à la chapelure. Faites griller et servez avec des tranches de citron.

Cervelas grillés

Quatre cervelas, moutarde au vin blanc, deux gousses d'ail. Piquez les cervelas à la fourchette sur leur longueur. Introduisez des petits morceaux d'ail. Badigeonnez de moutarde et faites griller. Servez avec des cornichons aigres-doux.

Maquereaux à la moutarde

Préparation : 10 minutes, cuisson : 6 à 8 minutes. Prenez 6 maquereaux de taille moyenne, un grand verre de vin rouge, un morceau de sucre, un oignon, deux cuillerées à soupe de moutarde blanche forte, six grains de poivre, une branche de thym, une branche de romarin, six feuilles de laurier. Mélangez dans une terrine la moutarde, le vin, le sucre écrasé, les grains de poivre, thym, romarin, sel. Videz les maquereaux. A l'intérieur de chacun, mettez une feuille de laurier. Puis badigeonnez chaque poisson avec le mélange de vin. Laissez reposer une dizaine de minutes. Badigeonnez encore. Placez sur le gril au-dessus de braises rouges. Faites cuire environ 3 à 4 min. de chaque côté. Jetez sur les braises le romarin, le thym de la marinade, auxquels vous ajouterez encore quelques brins de ces deux herbes.

Prêt-à-porter
chédel Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46

Etre mince
grâce à
Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9 Neuchâtel Ø 25 61 73

DAF
Deux 5 places sportives carrossées par Michelotti, Turin
100 % automatique
Type 44 5 CV : Fr. 8300.—
Nouveau modèle 4 cyl.
Type 55 6 CV : Fr. 8980.—
Type 33 Deluxe: Fr. 7350.—
Toit ouvrant + Fr. 380.—
M. et J.-J. Segessemann & Cie
GARAGE DU LITTORAL
Neuchâtel Tél. 25 99 91

Une nouvelle spécialité à la viande vendue dans toute la Suisse

Le Quickburger :

facile à préparer, délicieux, économique

Il s'agit d'une nouveauté suisse puisque, dès maintenant, les maîtres-bouchers offrent une spécialité excusive à la viande hâchée, qui aura le même goût, vendue à Bâle, à Genève ou à Bellinzone.

Avant de lancer ce produit sur le marché, l'Union suisse des maîtres-bouchers a fait des tests précis auprès de plus de six cents ménagères suisses des diverses couches sociales. La plupart des personnes consultées se sont prononcées en faveur de la forme ronde habituelle. La spécialité suisse, qui porte le nom de Quickburger, maintient donc, en ce qui concerne la forme, la tradition solidement établie par le Hamburger. Il a été également constaté que la viande de bœuf entremêlée et bien juteuse et la viande de porc maigre et savoureuse hâchées ensemble constituent un mélange idéal. Quant au mélange exclusif des épices, il a lui aussi rencontré l'approbation sans réserve du plus grand nombre des ménagères questionnées.

Comment sera vendu le Quickburger ? Chaque jour, voire même deux fois par jour, le boucher préparera la viande hâchée selon les directives reçues : 2/3 de bœuf et 1/3 de porc. Il y ajoutera la dose exacte du mélange spécial des épices, où se trouvent notamment du persil, de la sauge, du paprika, du thym, de l'ail, du sel, etc. Il formera avec la masse obtenue des rondelles de cent grammes sur lesquelles il déposera obligatoirement un insigne vert spécifiant qu'il s'agit d'une exclusivité du maître-boucher. Le prix fixé est de 1 fr. 20 la pièce. La préparation du Quickburger est facile : il suffit de rôtir, pendant cinq minutes de chaque côté, avec ou sans matière grasse. Il peut aussi être grillé, servi chaud ou froid, nature ou accompagné de moutarde, de tomates, de champignons, de poivrons, d'un œuf au plat, etc.

Au cours d'une conférence de presse organisée à Lausanne, le Conseil romand de la boucherie, représenté par M. Vulliamy et M. Grimm, ont fait déguster le Quickburger, qui peut être servi avec du vin blanc, du vin rouge, de la bière ou n'importe quelle autre boisson.

La dégustation a prouvé que cette spécialité peut être préparée de manières diverses, par exemple :

Quickburger-sandwich : un petit pain Quickburger grillé partagé en deux, un Quickburger, de la moutarde, des concombres coupés en dés.

Quickburger à l'américaine : un toast un Quickburger, un œuf au plat bien beurré.

Quickburger florentine : un Quickburger avec beurre aux herbes, des épinards en branches.

Quickburger aux champignons : Quickburger avec sauce aux champignons de Paris et nouillettes.

Quickburger à la tyrolienne : Quickburger, tomates concassées, oignons frits, pommes chips.

Quelques ménagères ont manifesté une certaine crainte quant à la vente de ces spécialités à la viande hâchée. Il va sans dire que les bouchers s'engagent à ne livrer que de la marchandise très fraîche. Des contrôles seront du reste entrepris régulièrement dans toutes les boucheries, au cours desquels seront examinés et la fraîcheur et la composition des Quickburger. Cette marchandise doit naturellement être consommée rapidement, notamment en été. Il est du reste facile à constater sa fraîcheur : la couleur de la viande doit être d'un beau rouge vif.

Pour le Quickburger-sandwich, les bouchers ont pris contact avec les boulangers. Certains d'entre eux confectionneront un petit pain spécial, genre michette, mais d'une légèreté extraordinaire et d'un goût merveilleux. Il portera le nom de petit pain Quickburger.

Pour un repas simple ou compliqué, pour un pique-nique, pour une collation, le Quickburger deviendra rapidement indispensable. Chacun peut compléter son assaisonnement et son accompagnement à son goût, le rôtir plus ou moins. De toutes les manières il donne satisfaction.

service tapis
mode teinturier
tél. 25 31 83

vitasec
NETTOYAGE A SEC
mieux plus vite moins cher
FLANDRES 3
BATTIEUX 3

Pour garder ses linges de toilette longtemps

Tout d'abord, sachez que le bon linge de toilette est généralement en tissu éponge, et que le bon tissu éponge est toujours en coton. Le linge éponge doit, bien sûr, absorber l'eau rapidement et complètement, ce sont ses boucles qui remplissant le rôle d'une petite éponge, essuient votre peau ; choisissez donc un tissu aux boucles nombreuses.

— Un gant de toilette doit être particulièrement riche en boucles à l'extérieur et à l'intérieur ; plus elles sont nombreuses, plus la mousse de savon sera abondante.

— Le linge éponge fréquemment lavé est mis à rude épreuve ; il importe donc qu'il soit solide. Vous reconnaîtrez cette solidité aux indices suivants : tissage serré, lisières soignées, ourlets piqués ou à jour. Pour les gants : coutures larges et solides.

— Mais pour qu'un tissu éponge dure, il faut prendre un très grand soin de son entretien.

Vous pouvez faire bouillir votre linge éponge de couleur, mais sachez que l'ébullition n'est pas nécessaire, une eau à 40° que vos mains peuvent supporter, assure un résultat parfait. De toutes façons ne faites pas bouillir plus de 20 minutes, une ébullition prolongée cuit le linge et le rendra plus gris que blanc. Ne faites pas réchauffer votre lessive.

Utilisez toujours une quantité d'eau suffisante, le linge doit tremper très largement. Prenez de préférence du savon en paillettes que vous faites dissoudre dans l'eau et foulez le linge dans le bain. N'utilisez jamais la brosse qui arrache les boucles. Le rinçage est très important. Rincez plusieurs fois : la première dans une eau chaude adoucie, les autres à l'eau courante froide, jusqu'à ce que l'eau soit claire.

Pour sécher ne tordez pas, la torsion du linge provoque la rupture des fibres. Pressez pour extraire l'eau, secouez bien et suspendez.

Pour vos départs :
ville, plage ou montagne, c'est
à la Belette
SOUS LES ARCADES
que vous trouverez le pantalon et tunique, la robe ou le 2 pièces de dernière minute ainsi que les **accessoires :** foulards, écharpes, gants, ceintures, colliers, bas, collants, etc.
Revue permanente dans nos vitrines
Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18

Charles of the Ritz NEW YORK
A.P.D. Anti Perspirant Déodorant
le seul que l'on peut appliquer avant une exposition au soleil ; il protège toute la journée des mauvaises odeurs de la transpiration. Incolore, inodore, convient même aux peaux sensibles.
KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 NEUCHATEL

FAN SPORTS L'EXPRESS

La Coupe d'Europe des nations: début de la phase finale ce soir

Le championnat d'Europe des nations, joué dans l'intervalle de la Coupe du monde, va connaître son épilogue cette semaine en Belgique. L'Union royale belge de football a été chargée de l'organisation de la phase finale de cette compétition, laquelle réunira les demi-finalistes (ce soir) et dont le point culminant sera, bien entendu, la finale prévue pour le dimanche 18 juin (16 h), au stade du Heysel, à Bruxelles.

Au départ de ce 4me championnat d'Europe, il y a deux ans, 32 nations (une seule exception : l'Islande) faisant partie de l'Union européenne de football s'étaient engagées. Les formations qui ont franchi tous les obstacles sont, d'une part, l'Allemagne de l'Ouest et la Belgique, qui seront opposées à Anvers, et, d'autre part, l'URSS et la Hongrie, qui se rencontreront à Bruxelles (stade d'Anderlecht) en demi-finale. Le vainqueur de chacune de ces deux rencontres sera qualifié pour la finale et tentera de succéder à l'Italie, au palmarès de cette compétition.

LE FAVORI

L'Allemagne de l'Ouest, championne du monde en 1954, finaliste en 1966, 3me du « mundial » au Mexique en 1970, fait figure de favorite dans ce championnat d'Europe où, il faut le souligner, elle accède pour la première fois au tour final depuis la création de la compétition, en 1958. Grâce à son jeu collectif, à son football athlétique mais aussi technique, à la valeur de ses individualités, comme le gardien Maier, les défenseurs Hœttges, Beckenbauer, les demis Hœness et Netzer, les attaquants Muller, Grabowski et Heynckes, elle s'est nettement affirmée ces derniers mois.

En quart de finale, la formation germanique a éliminé l'Angleterre par 4-1, principalement grâce à sa victoire de 3-1 acquise dans le fief des Britanniques, à Wembley. Elle a également disposé, cette année, de deux autres demi-finalistes : la Hongrie par 2-0 (à Budapest) et l'URSS par 4-1 (à l'occasion de l'inauguration du Stade olympique de Munich). Ainsi, on prévoit généralement, pour autant qu'une suite logique puisse avoir lieu en football, une finale entre Allemands et Soviétiques.

BELGES REDOUTABLES

Toutefois, les joueurs d'Helmut Schœn auront affaire à forte partie en demi-finale : la Belgique. Les Belges, soutenus par leur public, seront particulièrement redoutables. Ils constituent un ensemble remarquable de vitalité et de réalisme et possèdent des hommes de première valeur comme van Himst, Lambert, Sommeling, Dockx, Thissen, Piot et Heylens, qui sont capables de damer le pion aux Allemands. Les Italiens en ont fait la cruelle expérience en quart de finale. Détenteurs du trophée, vice-champions du monde au Mexique, ils se sont fait bouter hors de la compétition sur deux matches : 0-0 et 2-1. Cette demi-finale s'annonce donc comme spectaculaire et même indécise.

RUSSES SOLIDES

Par contre, il semble que, pour la seconde rencontre, l'URSS doive bénéficier du pronostic face à la Hongrie. Les Soviétiques se sont aisément débarrassés, en quart de finale, de la Yougoslavie, alors que les Hongrois ont dû avoir recours à un match d'appui pour accéder aux demi-finales, aux dépens de la Roumanie. Dans le passé, les Russes se sont généralement imposés en compétition officielle devant les Magyars. En 1966 en Angleterre, ils l'emportèrent 2-1 en quart de finale du championnat du monde avant de barrer la route une seconde fois aux Hongrois, à l'occasion du championnat d'Europe de 1968.

ET LA HONGRIE ?

La Hongrie, excellente au point de vue technique, pratiquant un football fin et souvent inspiré, possédant des attaquants de classes tels Dunai, Bene, Zambo, Szoke, manque, par contre, de rigueur défensive et a tendance à se déconcentrer lorsque les événements lui sont contraires. Ce qui ne pardonnera sans doute pas devant les Soviétiques, au football méthodique, sérieux, très collectif et dont l'esprit de corps ne se dément jamais. Les Soviétiques ont, d'ailleurs, évolué et leur jeu est moins stéréotypé. Ils ont des éléments de classe internationale comme le gardien Rudakov, les arrières Dzodzouachvili, Kurtsilava, le demi Kolnikov, les attaquants Banichevski, Avriouchikhine et Baudatchini.

PRÉSENCE SOVIÉTIQUE

L'URSS a toujours été présente lors de la phase finale du championnat d'Europe. En 1958-60 (1re édition), elle enleva le titre devant la Yougoslavie (2-1 après prolongation, au parc des Princes à Paris). En 1964, elle fut finaliste face à l'Espagne mais s'inclina 2-1 à Madrid. En 1968, à Naples, elle fut battue par l'Italie future lauréate) par tirage au sort après un nul (0-0) et prit, finalement, la 4me place après avoir connu la défaite devant l'Angleterre (2-2), en match de classement. Ces résultats imposent donc le football soviétique comme l'un des meilleurs d'Europe et, en Belgique, l'équipe d'URSS devrait, une nouvelle fois, se mettre en valeur.

Nouveau scandale en Allemagne ?

Un an après les premières révélations du scandale de corruption que la Fédération ouest-allemande de football continue de vouloir conjurer en égrenant son chapelet de sanctions, des rumeurs de « doping » circulaient à Brême, dans le nord du pays.

A l'hôtel « Zur Post », où logèrent, le week-end dernier, les joueurs du F.-C. Kaiserslautern, demi-finalistes de la coupe d'Allemagne, une femme de chambre aurait trouvé des capsules médicamenteuses et emballages de produits fortifiants interdits par les règlements sportifs.

Dans un communiqué, le club local, Werder Brême, affirme posséder la preuve que les joueurs de Kaiserslautern se sont dopés pour le match du 10 juin. Cette nouvelle affaire a été soumise aux dirigeants de la Ligue fédérale.

Les juniors suisses sélectionnés pour 72/73

A la suite de matches de qualification, la sélection suisse des juniors a été constituée pour la saison 72-73. Elle participera, les 17 et 18 juin, au tournoi juniors du FC Kœniz. A cette occasion, le responsable, Georges Escoffey, a convoqué les joueurs suivants :

Gardiens : Marcel Jucker (Bienne-né en 1955) et Jean-Paul Lamon (Founex-1954).

Défenseurs et demis : Andreas Grau (Zurich-1954), Heinz Lehmann (Lucerne-1955), Mario Preissig (Chiasso-1954), Alain Roh (Sion-1954), Claude Singy (Aigle-1955), Hanspeter Stutz (Aarau-1955), Guy Vallon (1955-Servette).

Attaquants : Ignaz Marthy (Flums-1954), Kurt Morgenthaler (Minerva Berne-1955), Rolf Osterwalder (Aarau-1954), Roland Schœnenberger (Wangen-Olten-1955), et Rodolfo Stephani (Chiasso-1956).

Les autres équipes, qui participeront à ce tournoi, sont Eppertshausen (All-O), Young Boys et Etoile Carouge.

La coupe suisse des jeunes

Voici les résultats enregistrés au cours de la troisième journée de la Coupe suisse des jeunes et les classements qui en découlent :

Groupe 1. — Genève - Berne-Nord 1-1 ; Soleure - Neuchâtel 0-1. Classement : 1. Genève 3, 4 ; 2. Soleure 3, 3 ; 3. Berne-Nord 3, 3 ; 4. Neuchâtel 3, 2.

Groupe 2. — Suisse centrale - Zurich Ville 1-0 ; Tessin - Suisse orientale nord 2-2. Classement : 1. Tessin 3, 4 ; 2. Zurich Ville 3, 3 ; 3. Suisse orientale Nord 3, 3 ; 4. Suisse centrale 3, 2.

Groupe 3. — Vaud - Argovie 2-2 ; Berne Sud - Valais 4-0. Classement : 1. Vaud 3, 5 ; 2. Berne Sud 3, 4 ; 3. Valais 3, 2 ; 4. Argovie 3, 1.

Groupe 4. — Suisse orientale Sud - Fribourg 2-2 ; Zurich Campagne - Suisse du Nord-Ouest 0-7. Classement : 1. Suisse du Nord-Ouest 3, 6 ; 2. Suisse orientale Sud 3, 3 ; 3. Fribourg 3, 2 ; 4. Zurich Campagne 3, 1.

Opinions

A quoi tient la suprématie des clubs bâlois et zuricois ?

LA « PROVINCE » N'A PLUS ENLEVÉ LE TITRE NATIONAL DEPUIS... 65

Tout est consommé, comme disait Brillat-Savarin. Ne reste que le bouillon de onze heures que se seront disputés hier soir, Lucerne et Saint-Gall. Résultat inconnu, à l'heure où ces lignes sont écrites.

Le brouhaha de la finale du championnat est encore trop proche pour oser l'exégèse des vingt-six parties. Quelques lignes principales en seront pourtant dégagées.

LES PLUS FORTS

Le pronostic du début de saison (qui n'était pas le nôtre !) est largement confirmé, Bâle comme Zurich paraissant être les plus forts. L'un a le championnat, l'autre la coupe.

De prime abord, Grasshoppers ne présentait pas la « surface » nécessaire à la défense du titre ; troisième, il est à sa juste place. En coupe, n'a-t-il pas été incapable de faire mieux que un à un au Hardturm, avant de s'incliner à Bâle, lors du match d'appui ?

Plus inquiétante est la massive et durable supériorité du tandem Bâle - Zurich. S'installerait-on dans l'image du « calcio » dominé par Milan - Turin ?

LE HASARD N'Y EST POUR RIEN

En 1965, la province, puisqu'il faut l'appeler par son nom, la province donc, par Lausanne, gagnait son dernier titre. Depuis, Bâle - Zurich ont pris les affaires en main. Alors, quoi ! Sont-ils devenus trop forts ou bien la concurrence s'est-elle trop affaiblie ? Sept ans de suprématie élimine la part de hasard. Il est, par contre, incontestable que nombre d'équipes ne font pas le poids, ne luttent pas à armes égales, avec, pour conséquence, une usure moins forte des dominateurs.

UNITÉ DE VUES ET CONTINUITÉ

S'il n'y a plus de matches faciles, il en reste suffisamment dont le contrôle aisé se nourrit de quelques coups de boutoir garantissant l'essentiel. Bâle, en jouant mal, a été contraint sept fois au partage, soit plus du quart des matches. Lui s'abaissant, l'adversaire s'élevant, il était encore trop fort pour plier. Argent, prestige, influence d'hommes en cour, chance arbitrale, mais aussi unité de vues et continuité l'ont mis en position avantageuse.

Zurich, qui a peut-être davantage de talent, surnage à coups de billets gros format. Il donne moins confiance que Bâle, reconnaît l'erreur du demi-professionnalisme, les joueurs non mariés ne sachant, paraît-il et selon leur capitaine, que faire de leur temps libre. D'où écarts et « méformes ».

La semaine précédent la rencontre au sommet à Saint-Jacques, cette équipe ne vit-elle pas l'interdiction de sortir le soir ? Evidemment, quand on en est là? le quatre à zéro mijote.

REFLET DE L'ÉCONOMIE

En résumé, le potentiel économique des régions les plus riches du pays se réfléchit dans deux ou trois clubs. Comme vont les choses, l'accentuation est à craindre. Comment lutter contre le culot du batteur d'estrade, l'homme au cigare ? Comment porter pièce à l'olympienne position bâloise ? Attendre passivement leur désagrégation ou se lancer dans l'imitation ? Dommage que les ambitions de trop de clubs ne se résument qu'en celle de ne pas couler en Ligue B. Les stratèges appellent ça : adapter sa politique à ses moyens. De petits malins savent en profiter.

A. EDELMANN-MONTY

On cite des prix exorbitants en Suisse :

• 180.000 francs pour Mathez
• 300.000 francs pour Richard

Non, nous ne pouvons pas suivre. C'est trop cher..., explique M. Marcel Jordan, président de la commission des transferts du F.C. Servette, en parlant de Guy Mathez.

180.000 FRANCS

L'attaquant sédunois n'ira donc pas à Genève. Pourtant, tout avait été prévu. Il avait même déjà trouvé un emploi au sein de la compagnie d'assurance que dirige Henry Gillet, le « coach » de l'équipe de réserve. Malheureusement, Servette n'a pas cru devoir débourser une somme de 180.000 francs pour un joueur de qualité, certes, mais qui n'a tout de même pas une valeur d'international. **De surcroît, Mathez a déjà 26 ans,** souligne M. Jordan, lequel évoque un problème plus épineux : **Il faut, maintenant, être au clair avec Bernd Dœrfel... Des clubs ont manifesté leur intérêt, mais aucun, jusqu'ici, n'a fait de propositions concrètes... Or, nous sommes à un mois de la fin de la période des transferts. Nous ne pouvons pas attendre davantage. Il nous faut savoir si nous allons bâtir notre prochaine équipe autour de Dœrfel ou sans lui.**

MAURER EFFARÉ

Lausanne-Sports n'a pas renoncé, lui, à l'acquisition de Mathez, mais les dirigeants vaudois attendent que M. Fillipini baisse ses prétentions : **Actuellement, c'est trop cher... Pour la moitié du prix, nous pouvons avoir, en Allemagne, avec Walter Hohnhausen de Dortmund, un attaquant de valeur identique,** confie Louis Maurer, lequel est effaré par les montants exigés si l'on recherche un bon joueur : **Richard, de La Chaux-de-Fonds, est proposé à 300.000 francs.. C'est une folie !** s'exclame-t-il.

A défaut de se renforcer, Lausanne espère ne pas trop s'affaiblir. S'il perd Chapuisat, Maurer conserve Owe Grahn : **M. Brunner, de Grasshoppers, m'a demandé si Owe se plaisait toujours à Lausanne... Je l'ai tranquillisé. Grahn a bien l'intention de remplir son contrat jusqu'au bout, soit pour une année encore. C'est, d'ailleurs, lui qui s'occupe, en Suède, de préparer le stage que nous comptons y faire avant la reprise du championnat,** précise M. Maurer.

Quant à Guy Mathez, il attend... S.I.

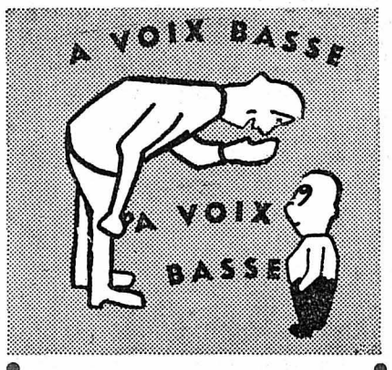

Le football, sport de masses ; le football, sport d'équipe, collectif. Que devient, l'individualiste, l'arbitre, dans tout ça. Pour lui, pas de chants dans l'autocar, pas de compagnie dans le train. Perdu dans le grouillement, quelles compensations peut-il tirer d'une situation le privant du droit de parole, voire de celui de boire un verre en compagnie ? Se contenter du boulot bien fait, se maintenir en forme physique sont des motifs insuffisants. Il est donc normal que chaque arbitre songeant d'abord à son avancement — motivation première — devienne automatiquement concurrent des copains, avec tout ce que cela suppose de jalousies.

Soit-il arbitre, l'homme reste homme. Il ne faut, dès lors, pas s'étonner des doléances de certains, complaisamment étalées dans la presse. La plus courante a trait aux inspections, qui sont le levier des avancements.

Négligés, découragés, des arbitres abandonnent, alors qu'on en manque. Mais, comme en politique, les places deviennent chères et rares, en s'élevant. Il serait pourtant dommage que le talent cède aux combines ; mais comment l'empêcher ?

DEDEL

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel No 15

AVERTISSEMENTS

Philippe Gremaud, F.C. Les Bois juniors B ; Bernard Zeller, Saint-Imier II juniors C ; Claude Hofer, Béroche I ; Pierre Kobler, Fleurier IIa ; Marcel Trifoni, Fleurier IIa ; Gilbert Weissbrodt, Fleurier IIa ; Antonio Rossini, Saint-Imier IIb ; Leopoldo Bonardi, Superga II ; Michel Tais, Béroche I.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Martial Jeanbourquin, F.C. Les Bois juniors B.

AUTORISATIONS DE TOURNOIS

25.6.1972, F.C. Béroche vétérans ; 30.6 - 1. et 2.7 1972 Tournoi à six du F.C. Marin ; 26 et 27.8.1972 F.C. Etoile vétérans.

MODIFICATION DE COMITÉ

F.C. Môtiers. — Président : Roth Florian ; secrétaire : Rey René. Soir du comité : mercredi à 20 h 30, buffet de la Gare.

FINALE 2me LIGUE

Fontainemelon I - Salquenen I ; dimanche 18.6.1972, à 16 heures, à Fontainemelon.

FINALES DE 4me LIGUE

Béroche Ia - Fleurier IIa, samedi 17.6.72 à 17 h à Saint-Aubin ; Saint-Imier IIb - Superga II, samedi 17.6.72 à 17 h à Saint-Imier ; Floria IIa - Châtelard Ia dimanche 18.6.72 à 9 h 45, à la Chaux-de-Fonds (terrain du F.C. Floria).

Comité central de l'A.C.N.F.
Le président : J.-P. Baudois — Le secrétaire : R. Huot

Résultats complémentaires

Juniors B. — Lignières - Comète I 8-1 ; Boudry II - Marin 0-12. **Juniors C.** — Corcelles - Marin 4-0. **Vétérans.** — La Chaux-de-Fonds - Etoile 5-1.

Classement de la poule finale de IVe ligue

1. Béroche Ia	3 m	5 p. (10-5)
2 Châtelard Ia	3 m	5 p. (7-3)
3. Floria IIa	3 m	3 p. (4-5)
4. St-Imier IIb	3 m	2 p. (2-3)
5. Superga II	3 m	2 p. (4-7)
6. Fleurier IIa	3 m	1 p. (4-8)

Martigny - Bienne sera joué à Bienne

En raison de la retransmission en direct par la télévision de la finale du championnat d'Europe des Nations en Belgique, la rencontre Martigny - Bienne comptant pour la coupe de la ligue, qui aurait dû se dérouler dimanche 18 juin, a été avancée au samedi 17 juin. Cependant, elle n'aura plus lieu à Martigny, comme prévu, mais à Bienne. Néanmoins, ce match demeurera inscrit, comme auparavant, pour le concours No 23 du Sport-Toto, soit Martigny-Bienne.

tir

Championnats neuchâtelois de groupes à 300 m

Victoires de Peseux et Corcelles-Cormondrèche

M. Emile Amstutz, président des tireurs neuchâtelois, et M. Roger Sandoz, premier secrétaire du département militaire du canton, ont eu raison de féliciter les participants à la finale du championnat de groupes à 300 m, qui a eu pour cadre le stand (du chef-lieu) de Pierre-à-Bot. Parce qu'il faut reconnaître que les formations réunies pour la circonstance se sont honorablement tirées d'affaire, même si l'on a dû déplorer quelques chutes plus ou moins vertigineuses. Le second nommé, d'autre part, a pu offrir à de glorieux vainqueurs les deux challenges mis en compétition par le département militaire.

RIEN QUE PESEUX !

En série A, il y en a eu beaucoup pour Peseux, pourtant privé de son pilier, Fritz Gfeller. Cette société a mis en lice quatre équipes en finale — sur les douze partantes — que l'on retrouve parmi les sept premières du classement. Son « team-fanion », comme tout le laissait d'ailleurs prévoir, a remporté une victoire de plus, grâce à une performance sensationnelle dans l'ultime confrontation (466 p.). Les Neuchâtelois ne sont évidemment pas montés souvent à une telle altitude. Leurs frères d'armes helvétiques non plus. C'est tout à l'honneur des Hans-Ruedi Dennler, Pierre-Alain Dufaux, Rolf Gugolz, Louis Roquier et Rémy Abbet, qui ont réussi une telle prestation. En bref, les Subiéreux accusent, dans le dernier round, une avance de 26 p. sur les Mousquetaires de Neuchâtel, une autre de 41 p. sur les tireurs de La Défense, du Locle, en finale eux aussi. A noter que Peseux, ayant tiré par anticipation, il sied de le dire, a abandonné le challenge qui lui revenait de droit à ses voisins de la capitale : les Gilliéron, Stoucky, Giroud, Lugeon et autres Schluchter ont été sensibles à ce geste d'une grande sportivité, et d'autres avec eux. Voici le palmarès de cette finale, la première du genre avec trois équipes en fin de course :

1. Peseux I 444 points au 1er tour, 446 au second, 466 en finale ; 2. Neuchâtel Mousquetaires 439, 437, 440 dans l'ordre ; 3. Le Locle - La Défense 432, 438, 425 ; 4. Les Hauts-Geneveys 424, 430 ; 5. Peseux II 428, 425 ; 6. Peseux III 437, 424 ; 7. Peseux V 420 ; 8. Boudry-Mousquetaires 419 ; 9. La Chaux-de-Fonds - Armes Réunies 415 ; 10. La Chaux-de-Fonds - Carabiniers 412 ; 11. Les Verrières - L'Extrême Frontière 405 ; 12. Bevaix-Mousquetaires 391.

La liste des finalistes a été modifiée au dernier moment sur la base d'un examen sérieux des cibles loyales en usage lors des tirs préliminaires. Des cibles qui, ainsi, portent bien leur nom !

CORCELLES-CORMONDRÈCHE : ENCORE UNE FOIS

Si Peseux n'a pas éprouvé de grandes difficultés à conserver son titre, les tireurs de Corcelles - Cormondrèche ont « eu chaud » dans les deux premiers rounds avant de se reprendre vigoureusement au moment décisif. En effet, ils avaient baissé pavillon par deux fois devant Cornaux et c'est dans la dernière manche qu'ils ont réussi à s'imposer et à garder leur couronne. L'équipe est bien soudée et ses succès se justifient. On relèvera, en revanche, que les représentants de Saint-Aubin, avec trois groupes en lice, n'ont pas pu jouer le même rôle que l'an passé. Mais il faut aussi, bien sûr, que la roue tourne. Comme en témoigne le classement que voici, tel que l'a établi Hans Steinemann, responsable de la compétition au sein du comité cantonal :

1. Corcelles - Cormondrèche I 324 au premier tour, 322 au second et 334 en finale ; 2. Cornaux 330, 336, 323 ; 3. Fleurier - Le Grutli 316, 317, 311 ; 4. Boudry - Mousquetaires 317, 309 ; 5. Dombresson - La Patrie 319, 299 ; 6. Saint-Aubin - La Béroche III 319, 295 ; 7. Le Locle - La Défense 312 ; 8. Saint-Aubin - La Béroche I 308 ; 9. Corcelles - Cormondrèche II 304 ; 10. Saint-Aubin - La Béroche II 304 ; 10. Le Paquier 293 ; 12. Vaumarcus 262.

Les trois premiers classés dans chaque catégorie représenteront le canton de Neuchâtel aux tirs fédéraux sur le plan national. Bonne chance et quelques points de plus, en tout cas... L.N.

yachting

Les «Optimists» à Divonne

Avec les navigateurs en herbe

Ils étaient trente-deux tout jeunes barreurs sur le lac artificiel de Divonne, dimanche. Ils venaient de Suisse et de France, pour régater. Rappelons que l'« Optimist » est le bateau réservé aux barreurs en herbe, puisqu'il mesure près d'un mètre cinquante ! Les Neuchâtelois étaient du voyage et ils venaient cueillir les fruits d'un entraînement assidu, commencé au début de cette saison. Ils ont tous suivi avec plaisir les conseils de leur entraîneur (quelquefois nurse), Jean de Bosset.

A Divonne donc, malgré la pluie, ils ont participé à trois manches par un vent de force un à deux, sur un « mini-parcours ». Ces régates étaient les premières, sauf erreur, qu'organisait le Club nautique de Divonne et la manifestation s'est un peu ressentie de ce manque d'habitude. Cette régate des jeunes espoirs a été dominée par les jeunes Suisses allemands qui s'entraînent déjà depuis quelques années. Elle a été gagnée par D. Bischof. Les Neuchâtelois se sont classés entre les quatorzième et vingtième places, à l'exception de Nicolas Musy (9me) et Vincent Perrin (12me).

A NEUCHATEL

Les prochaines régates d'« Optimists » auront lieu à Neuchâtel. Le 25 juin, dans le cadre des journées du lac, nous verrons, devant le Nid-du-Crô, une quarantaine de bateaux sur un « mini-parcours » olympique. Une de ces régates sera commentée. Que tous ceux que cela intéresse se tiennent au courant.

Semaine du joran du yachting lourd

Tous les soirs de la semaine passée, nous avons pu assister aux régates de la Semaine du joran du yachting lourd. Plus d'une trentaine de bateaux étaient inscrits et nous avons eu les résultats suivants :

YKR 20 m2 (10 bateaux) : 1. F. Boudry 0 pt. ; 2. P. Nagel 6,1 ; 3. G. Perrenoud 15,6. **DC 20** (9 bateaux) : 1. J.-M. Wavre 3,2 ; 2. G. Baertschi 8,5 ; 3. F. Kistler 10. **5 m 5** (6 bateaux) : 1. F. Bussy 2,9 ; 2. Jean Gorgerat 3,2 ; 3. P. Gœtschmann 11,2. **Corsaires** (5 bateaux) : 1. E. Stucki 1,6 ; 2. A. Glauser 3,2 ; 3. C. Wutrich 11,4. **Lighinings** (4 bateaux) : 1. C. Lambelet 0 ; 2. B. Linder 7,2 ; 3. H.-I. Burgat 10,9.

Y.-D. S.

automobilisme

Le GP de France aura lieu sur le circuit de Charade

Le Grand prix de France 1972 de formule 1 se déroulera les 2 et 3 juillet sur l'ancien circuit de Charade, contrairement à ce qui avait été annoncé en avril dernier. En effet, aussitôt connue la décision des autorités départementales d'accorder leur soutien à l'Automobile-club d'Auvergne, les terrains prirent une telle valeur que les autorités clermontoises durent renoncer à traiter à l'amiable, comme l'a annoncé le président de l'Automobile-club d'Auvergne.

Le programme débutera le vendredi par des séries d'essais de formule 1, de formule Renault et de formule 3. Il se poursuivra le samedi, également par les essais de formule 3, formule Renault et coupe Renault-Gordini, ainsi que par deux séances d'essais de formule 1, dont la dernière aura lieu de 16 à 17 heures afin de respecter le délai de 24 heures qu'impose la commission sportive internationale (C.S.I.) entre la dernière séance d'essais et la course proprement dite.

UNE VOITURE DE SAUVETAGE

En dehors des travaux demandés par les membres de la commission de sécurité des circuits de la C.S.I., concernant principalement l'accès à la zone de décélération qui mène au stand de ravitaillement ainsi que l'échappatoire du virage du Belvédère, les organisateurs ont pris la décision de mettre à la disposition des pilotes une voiture rapide qui sera équipée de tous les appareils de réanimation. Cette voiture, pilotée par un conducteur chevronné, se déplacera sur le circuit en cas d'incident.

perrier
EAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE
100%
NATURELLE
UNIADVERTISING

A vendre

un ancien buffet de service, haut. 215, long. 124, larg. 63 cm ;
3 roues avec pneus X 125 x 15 pour 2 CV ;
2 seilles galvanisées 65 et 72 litres.
Tél. (038) 63 29 93.

Atelier de carrosserie cherche

travaux de serrurerie, tôlerie et soudure en tous genres

Ecrire sous chiffres 93-107 à Annonces Suisses S.A., 2740 Moutier.

A vendre

fraisiers des 4 saisons

produisant dès le mois d'août, chez
Bruno Rœthlisberger, Wavre. Tél. 33 19 69.

DOUBLURES
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
NEUCHATEL

Hotel Park, 9410 Heiden

Des vacances agréables sur la terrasse ensoleillée des rives du lac de Constance. Forfait journalier : Fr. 28.— à 33.—. Avec douche et W.-C. privés : Fr. 40.— à 48.—.
Mlle Camenisch, tél. (071) 91 11 21.

MULTIFILTER

la longue
la légère
la raffinée

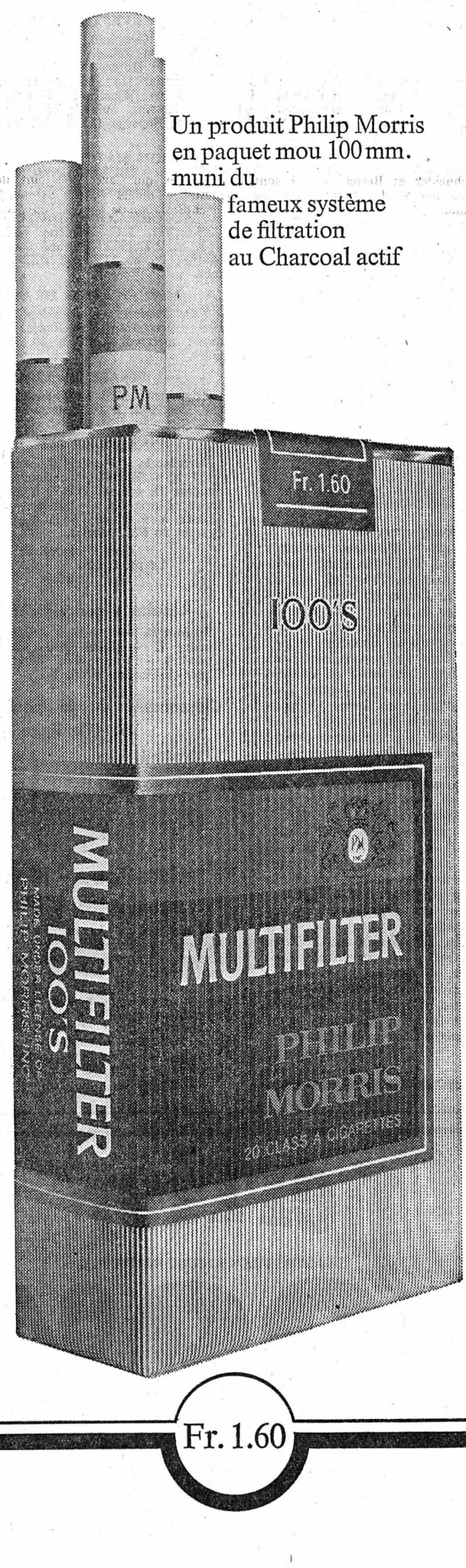

Un produit Philip Morris en paquet mou 100 mm. muni du fameux système de filtration au Charcoal actif

Fr. 1.60

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

TENTE EN PLASTIQUE (2 lits) pour enfants. 40 fr. Tél. 24 33 10.

CUISINIERE A GAZ, 2 feux, gril et four, pour caravane ou chalet. Tél. 31 45 25.

MACHINE A LAVER semi-automatique Miele, en très bon état. Bas prix. Tél. 24 33 10.

CHAMBRE A COUCHER COMPLETE. Bas prix. Tél. 24 41 38.

APPAREIL PHOTO GEWABOX avec étui et film, 15 fr. Tél. 46 12 92.

DIFFERENTS TABLEAUX de M. Theynet, A. Perrier, E. Gunzinger, en bloc ou séparément. Prix à discuter. Téléphoner au (032) 42 24 50.

PULLS ET JUPES, magnifiques robes de cocktail, tailles 38-40. Tél. 25 51 91, aux heures des repas.

VETEMENTS, taille 38 : pantalon noir soirée, robes, 1 tailleur velours vert ; chaussures No 38. Tél. 42 32 90, le soir.

ROBE DE MARIEE, modèle satin, taille 38-40, longue, payée 780 fr. cédée à 400 fr. Lot de 9 disques neufs, 33 tours, 10 fr. pièce. Tél. 55 28 75.

MACHINE A PHOTOCOPIER 3M, procédé à sec. Prix : 375 fr. Tél. 24 41 81.

VETEMENTS DE GROSSESSE : robes d'été, automne, ensemble pantalon et plage. Taille 38-40. Tél. 24 35 42.

ARMOIRE portes coulissantes ; passage cisal 5 m 30 x 1 m 20. Tél. 24 31 39.

POUR CAUSE DE DEPART, piano Schmidt. Flohr, état neuf. Tél. 31 19 37.

SALON moderne (1 canapé, 2 fauteuils) en bon état. Prix intéressant. Tél. (038) 25 51 24, heures des repas.

PIECES DE VELOMOTEURS maxi-Puch. Tél. 25 54 91, heures repas.

GROUPE ELECTROGENE d'occasion, (cause de double emploi), puissance 400 W-220 V. Prix 270 fr. Tél. (038) 53 20 17, dès 18 heures.

CUISINIERE AVEC NOUVEAU GAZ ; lits, table, commode. Bas prix. Tél. 25 44 59 entre 12 et 14 heures.

ROBE DE MARIEE, modèle Pronuptia de Paris 1972, taille 38-40, manches longues, traîne et jupon. Etat impeccable, 300 fr. Tél. 33 41 33 (heures de bureau).

JOLI LIT D'ENFANT, complet, avec literie, état de neuf. Brand, Marnière 40, Hauterive.

COSTUMES JUDO, taille moyenne ; canapé style 1900. Tél. 25 83 92.

CHAMBRE A COUCHER complète, garage éternit 5 x 2 m 50, démontable ; fourneau et citerne mazout 1000 litres. Tél. (038) 31 40 47.

3 POTAGERS A BOIS. Adresser offres écrites à PN 1467 au bureau du journal.

PROJECTEUR Imac Super 8, neuf, 250 fr. Tél. 24 58 34.

A louer

CHAMBRE INDEPENDANTE avec douche, quartier Valangines. Tél. 33 39 08.

PRES DU CENTRE, chambre avec bains, à jeune fille. Tél. 25 11 86, jusqu'à 13 h et dès 18 heures.

A SAINT-BLAISE, chambre indépendante meublée, W.-C., douche, dans villa, situation tranquille, à partir du 1er juillet. Téléphone 33 10 58.

CHAMBRE MEUBLEE libre tout de suite, dans imeuble moderne, près de la gare ; part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. 25 21 08, entre 19 et 20 heures.

BELLE CHAMBRE, Orangerie 4, 1er à droite, Neuchâtel. Tél. 25 16 66.

APPARTEMENT, 2 CHAMBRES et cuisine, sans confort, conviendrait pour week-end (Montalchez). Tél. 55 20 60.

CHAMBRES, CONFORT, rue des Draizes, Tél. 31 38 38.

JOLIE PETITE CHAMBRE avec part à la salle de bains, à jeune fille sérieuse. Tél. 25 01 15 aux heures des repas.

CHAMBRE AU CENTRE, pour monsieur. Tél. 25 00 60.

JOLIES CHAMBRES indépendantes, non meublées, part à la cuisine et salle de bains. Tél. 24 42 27.

STUDIO MEUBLE avec bloc cuisine, pour le 1er juillet, 270 fr., élect. comprise, Hauterive. Tél. 33 25 35.

CHEYRES, BORD DU LAC, juillet et octobre, chalet neuf, 6 lits, confort, jardin. Tél. (037) 63 21 08 de 19 à 20 heures.

1ER JUILLET, CHAMBRE pour demoiselle, part à la cuisine et bains. Tél. 25 34 47, aux repas.

A SAINT-BLAISE, appartement d'une pièce, meublé, avec cuisine et douche, pour une ou deux personnes. Libre tout de suite. Prix à convenir. Tél. 33 35 25.

CHAMBRE INDEPENDANTE non meublée, quartier du Tertre. Ecrire sous chiffres GE 1458 au bureau du journal.

JOLI CHAMBRE MEUBLEE à monsieur. Adresser offres écrites à KI 1462 au bureau du journal.

DJERBA (Tunisie), à 50 m de la mer, appartement tout confort, meublé, avec lingerie. Tél. (038) 61 11 72.

CHAMBRE TOUT CONFORT à jeune homme sérieux, pour le 1er juillet. Tél. 25 90 26.

RECENT, 2 CHAMBRES, cuisine, confort ; altitude 1000 m. Tél. (039) 37 14 86.

Demandes à louer

APPARTEMENT MODESTE, 2 chambres et cuisine, est cherché pour tout de suite ou date à convenir. Tél. (038) 25 32 81.

PHYSICIEN CANADIEN cherche chambre indépendante, meublée ou non, à Neuchâtel ou environs, du 24 juin à octobre. Téléphone 25 69 91, heures de bureau, M. Beveridge.

COUPLE dans la quarantaine, sans enfants, cherche appartement à louer, 2 1/2-3 pièces. Adresser offres écrites à IG 1460 au bureau du journal.

APPARTEMENT de 3-4 pièces, meublé, à Neuchâtel, pour le 1er août. Adresser offres écrites à 146-433 au bureau du journal.

APPARTEMENT A AUVERNIER, non meublé. Tél. 31 66 64 aux heures des repas, ou 21 11 81, interne 380, heures de bureau, ou écrire à : case postale 1, Auvernier.

Divers

MONSIEUR VOYAGEANT de Neuchâtel à Ravenna (Italie) en voiture aller 24 juin, retour 1er juillet, prendrait un(e) passager(ère). Participation aux frais. Ecrire à HF 1459 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

PERDU 1 MONTRE DAME OR, bracelet cuir noir, le 30 mai. Tél. 42 17 01.

Demandes d'emplois

JEUNE SUISSESSE ALLEMANDE, très bonne famille, cherche occupation pendant un mois, durant les vacances, pour apprendre le français, de préférence auprès d'enfants ou dans magasin. Vie de famille exigée. Ecrire à EC 1456 au bureau du journal.

JE CHERCHE TRAVAIL le matin, de 6 à 11 heures, ou le soir. Adresser offres écrites à BZ 1453 au bureau du journal.

DEUX JEUNES FILLES, 17 ans, Suissesses allemandes, cherchent places auprès d'enfants pendant les vacances. Offres à Willy Jerger, hôtel Bambi, Bad-Ragaz.

HOMME AYANT PERMIS DE CONDUIRE catégorie A cherche occupation le samedi. Tél. 55 26 14, après 18 heures.

ETUDIANTE S'OCCUPERAIT d'une personne âgée ou garderait des enfants le samedi. Tél. 25 76 06.

JEUNE FILLE, 18 ANS, cherche emploi d'aide dans une crèche. Adresser offres écrites à EB 1447 au bureau du journal.

Demandes à acheter

CHAISE D'ENFANT pour voiture. Téléphone 31 73 07.

BUREAU MINISTRE et table en chêne clair, en bon état. Tél. 25 14 14 ou 31 63 81.

COLLECTIONNEUR CHERCHE PISTOLET parabellum, revolver et fusil, képi et sabres. Anciens et modernes. Tél. (038) 25 29 85.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, pour quelques heures par jour, au centre. Tél. 25 12 64.

JE CHERCHE DAME pour garder bébé de 11 mois de 7 h 30 à 17 h, région Saars 55, à Monruz. Tél. 25 10 52, dès 18 heures.

ON CHERCHE UNE ETUDIANTE pour remplacements, période de vacances. Adresser offres écrites à JH 1461 au bureau du journal.

FEMME DE MENAGE est cherchée 2 heures l'après-midi, de 14 à 16 h. Bon salaire. Déplacements payés. Tél. 25 59 13.

DAME EST CHERCHEE pour travaux faciles dans un ménage moderne de 2 personnes, à Saint-Blaise, 4 ou 5 matins par semaine. Tél. 33 30 21.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre
Fiat 2100
1961, non expertisée, bon état.
Tél. 42 25 45.

Ford 12 M
1967, bon état.
Prix intéressant.
S'adresser au Garage Lanthemann, Cortaillod.
Tél. (038) 42 13 47.

A vendre
Volvo
1964, en bon état ; 1600 fr.
Tél. (038) 46 15 81. après 19 heures.

A vendre
3 VW 1200
Simca 1000-1300
Skoda Coupé
1971
Glas 1204
coupé.
Expertisées.
Facilités de paiement.
Garage des Draizes.
Tél. 31 38 38.

A vendre
vélomoteur
en bon état, 350 fr.
Tél. 24 45 06, à partir de 19 heures.

A vendre
Peugeot 204
118.000 km, expertisée, 2500 fr.
Tél. 24 12 60.

A vendre
Lancia Fulvia coupé
Rallye 13, modèle 1967.
Prix à discuter.
Tél. (032) 3 15 21, après 19 heures.

GARAGE WASER NEUCHATEL
5 places,
Renault R8
limousine modèle 1964, expertisée.
Prix : Fr. 1900.—. Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Garage Peluso Gulf, La Coudre
Dîme 55, tél. 33 33 71,
annonce à ses clients le changement d'agence
Nouvelle agence
Toyota
Carina, Corolla et Crown
Lada
Fiatovitch

Garage Le Phare
Poudrières 161 - NEUCHATEL
Tél. (038) 24 18 44 - 24 18 42
STATION ESSO
LAVAGE - SELF-SERVICE
GRANDE EXPOSITION
permanente
voitures d'occasion et expertisées
Un exemple :
MORRIS MARINA
1800 TC, modèle 1972, 5000 km
PRIX INTÉRESSANT
FACILITÉS DE PAIEMENT
Ouvert le samedi et le dimanche de 7 à 22 heures.

Commerce — Automobiles

René Christinat
Tél. (038) 57 14 57

Achats - Ventes - Reprises - Crédits
Vente occasions et neuves toutes marques
Des voitures propres, saines, à prix avantageux

PEUGEOT 204	1969
PEUGEOT 304	1970
MG 1300	1969
SIMCA 1000	1971
VW 411 L	1969
VW 1200	1969
VW 1300	1966
CORTINA 1600 E	1968
FORD CAPRI 1600	1970
ALFA 1600 GT	1964
AUSTIN 850	1967
FIAT 124	1967
FIAT 124	1972
OPEL KADETT	1967

Voitures exposées à
L'HOTEL BELLEVUE
Les Hauts-Geneveys

AGENCE OFFICIELLE
VENTE ET SERVICE
alfa romeo
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

A vendre
Opel Cadette Rallye 1900
1970. Prix à discuter.
Garage de l'Université, Ecublens.
Tél. (021) 24 71 28.

OCCASIONS EXPERTISÉES
Sunbeam IMP
1972, gris métallisé, 4000 km ;
Vauxhall VX4
1963, blanche ;
VF 1200
1964, grise ;
Fiat 850
1969, rouge, 64.000 km.
Excellent état.
Agence Datsun Garage M. BARDO Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

AUTO-LOCATION
33 11 44
AUTO-LOCATION
33 11 44
AUTO-LOCATION
33 11 44
GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)

service de dépannage trois lacs
A vendre
Canot
Jeanneau, de pêche ou de plaisance, en polyester, 4 places, avec moteur Mercury 4 CV et chariot de mise à l'eau.
Fr. 2300.—
Glisseur
Kirié avec moteur Evinrude 40 CV, remorque et ski nautique.
Fr. 4300.—
Moteurs Hors-Bord
Evinrude 3 CV.
Johnson 20 CV.
Seagul, etc.
Agence Evinrude
Garage F. Fatton Tombet 28, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 72 50 31 73 50.

A vendre
Mercedes 200
1966, parfait état.
Tél. 61 10 50.

A vendre
Fiat 125 S
1971, 35.000 km ;
Simca 1000
1966, 67.000 km.
Véhicules expertisés et en parfait état.
S'adresser au Garage Bernard Duc, Nods.
Tél. (038) 51 26 17.

OCCASION UNIQUE
Alfa Romeo 1750
1969, verte, 76.000 km.
Echange - Reprise - Crédit.
GARAGE MARIO BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. 24 18 42.

OCCASIONS

Opel Kadett
année 1966 - 51.100 km
2 portes - blanche
Opel Record 1700
année 1969 - 31.200 km
2 portes - grise
Opel Kadett Caravan
Automatique
année 1971 - 23.000 km
3 portes - rouge
Opel Record Sprint 1900
année 1968 - 36.000 km
4 portes - silver
VW 1500 Scarabée
année 1968 - 56.500 km
2 portes - beige
Ford Taunus 20 M
année 1965 - 56.460 km
4 portes - rouge
Opel Record 1700
année 1969 - 70.000 km
4 portes - bleue
Opel Record 1900
année 1967 - 82.500 km
4 portes - bleue
Opel Record 1700
année 1969 - 55.000 km
4 portes - blanche
Ford Cortina 1600 GT
année 1970 - 43.000 km
4 portes - blanche
Etat impeccable.
Reprise. Expertisées.
Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.
OPEL
GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 33 11 44

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT

204 BREAK 1967, 6 CV, bleue, 5 portes, intérieur simili.
204 BREAK 1968, 6 CV, rouge, 5 portes, moteur neuf, 74.000 km.
304 COUPÉ 1970, 7 CV, gris métallisé, 3 portes, intérieur drap, 36.000 km.
404 1967, 9 CV, beige, toit ouvrant, intérieur simili, crochet remorque, 64.000 km.
404 COUPÉ 1967, 9 CV, gris métallisé, 2 portes, intérieur simili.
404 SUPERLUXE INJECTION 1968, 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir, 63.000 km.
404 1968, 9 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur simili.
404 1969, 9 CV, verte, intérieur drap, 38.000 km.
404 1970, 9 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur simili, 71.000 km.
504 SUPERLUXE 1970, 10 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.
504 SUPERLUXE INJECTION 1970, 10 CV, bleu métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir, radio-cassette, 41.000 kilomètres, 11.000 fr.
504 1970, 10 CV, pastel, Intérieur bleu.
504 INJECTION AUTOMATIQUE 1971, 11 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur drap.

LA QUALITÉ QU'ON NE DISCUTE PAS

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

football

Tout est dit en ligue nationale

SPORTS

Balayé par Saint-Gall en seconde mi-temps Lucerne évoluera en ligue B cet automne

SAINT-GALL - LUCERNE 4-1 (0-0)
MARQUEURS : Luder 47me et 73me ; Biggler 48me ; Noventa 55me ; Cina 83me.
SAINT-GALL : Fischer ; Monnard, Rutti, Guggi, Brander ; Blechschmitt, Perusic, Rafreider ; Bigler, Ruefli, Cornioley. Entraîneur : Perusic.
LUCERNE : Engel ; Aerni, Haefliger, Midler, Christen ; Scheibel, Schaller, Kaufmann ; Bosco, Becker, Noventa. Entraîneur : Sing.
ARBITRE : M. Keller, de Kehrsatz.
NOTES : stade du Hardturm. Terrain en bon état. Conditions idéales pour la pratique du football ; 13.000 spectateurs, dont une grande partie de Lucernois. Saint-Gall joue sans Nasdalla à qui l'on préfère Biggler. Celui-ci est averti à la 35me minute pour fautes répétées. Lucerne joue au complet. A la 30me, Becker est fortuitement touché par Rutti ; dès ce moment le Lucernois boite. Mais, à l'étonnement général, il poursuit le jeu. A la mi-temps, Luder remplace Ruefli chez les Saints-Gallois. A la 75me, Cornioley manque un penalty ; deux minutes plus tard, il est remplacé par Cina. Becker sort au profit d'Allemann à la 82me. Coups de coin : 7-6 (3-0).

Saint-Gall conserve sa place en ligue A. Au vu du match de hier soir, c'est logique. Dans son ampleur, la victoire des « Brodeurs » est normale. Elle est revenue à l'équipe la mieux organisée, la plus rapide, la plus mobile. Lucerne a peut-être laissé passer sa chance en première mi-temps. Notamment à la 42me minute, lorsque Becker se présenta seul devant Fischer et fut incapable de le tromper. Ce fut une rencontre d'un niveau technique assez moyen, mais qui tint longtemps le spectateur en haleine par son enjeu.

Le premier quart d'heure fut à l'avantage des hommes de Perusic qui contrôlèrent le jeu avec calme et pondération. Par la suite, Lucerne domina légèrement ; mais ses actions manquèrent de précision et de promptitude devant la défense saint-galloise parfois un peu rude, mais excellente par son jeu de position. Les premières minutes qui suivirent la pause, sonnèrent le glas des hommes de Sing. En effet, en moins de quarante secondes., Saint-Gall inscrivit deux buts qui résultèrent d'autant d'erreurs des arrières de Suisse centrale. Ce furent en premier lieu ceux-ci qui ont été à l'origine de la déception lucernoise.

Même le « libero » Midler se montra dans un très mauvais jour. Nous ne comprenons pas Sing qui ne modifia en rien son équipe jusqu'à dix minutes de la fin ! Ceci d'autant moins que l'attaque — elle réussit par Noventa et Bosco de bons mouvements — se trouvait amoindrie par la blessure dont souffrit Becker depuis la 30me minute !

Quoi qu'il en soit, nous pensons toutefois que Saint-Gall aurait tout de même vaincu. Ceci parce que l'équipe s'en est tenue aux consignes du « coach » Furrer qui, avant la rencontre, insista sur le fait qu'elle devait rester calme en toutes occasions et ne pas se laisser emporter par le jeu en force de Lucerne.

Mais, il faut également signaler que c'est un inconnu, Biggler, qui étonna le plus chez les « Brodeurs ». Remplaçant la vedette Nasdalla, il marqua le match de son empreinte, ceci tant par son intelligence du jeu que par ses qualités techniques.

G. DENIS

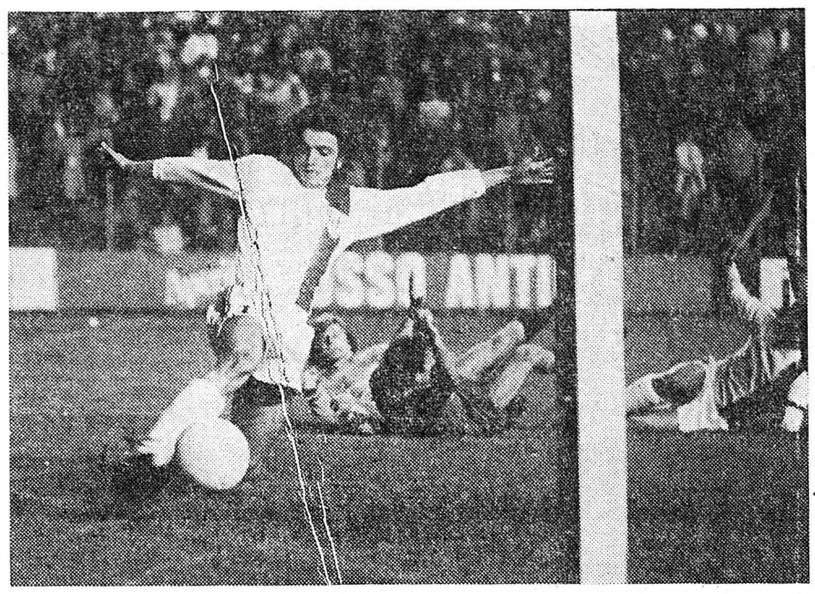

TOUT EST DIT. — A l'image de son club, Bosco jouera en ligue B la saison prochaine. (Keystone)

boxe

LE 23 JUIN À BERNE

Blaser : une revanche à prendre

La réunion internationale qui aura lieu le 23 juin à la patinoire de l'Allmend à Berne et au cours de laquelle le Bernois Fritz Chervet défendra son titre européen des poids mouche face à l'Espagnol Kid Romero sera étoffée par plusieurs combats d'amateurs et trois autres combats professionnels.

Chez les professionnels, le poids super-léger espagnol José Ungidos rencontrera l'Italien Ottavio Quaresmini en 6 rounds alors qu'en mi-lourds, le Genevois Eric Nussbaum, invaincu en 12 combats, croisera les gants avec l'Italien Dante Lazzari. Enfin, le champion suisse des poids welters, le Genevois Walter Blaser tentera de prendre sa revanche sur l'Italien Massimo Consolati qui lui avait infligé la 2me défaite de sa carrière.

Afin de préparer au mieux cette rencontre, Fritz Chervet s'est retiré en camp d'entraînement à Bad Vals en compagnie de trois « sparring-partners » amateurs : le champion suisse des poids coq Gianni Carraccio, René Cajochen et Corrado Pedrazzoli.

La carrière d'Alan Rudkin compromise

Alan Rudkin, champion de Grande-Bretagne des poids coqs, doit subir ces jours une grave opération de la vue. Il est possible qu'à la suite de cette intervention chirurgicale, le boxeur britannique annonce la fin de sa carrière d'autant que sa femme semble fermement opposée à le voir remonter sur un ring, même si l'opération réussissait.

Rudkin, qui est devenu champion de Grande-Bretagne et du Commonwealth pour la première fois en 1965, a disputé trois fois le titre mondial, se faisant battre aux points par le Japonais Harada à Tokio en 1965, et par l'Australien Lionel Rose à Melbourne en 1969 ainsi que par K.-O. par le Mexicain Ruben Olivares à Los-Angeles la même année.

● Un jeune boxeur vénézuelien, Carlos Alberto Perez, est décédé des suites d'un combat où il avait été battu par K.-O. au 1er round à Caracas. Perez, qui avait récupéré sans problème, avait suivi la fin de la réunion et avait été dîner dans un restaurant. Après avoir consommé quelques boissons alcooliques, il sentit brusquement une forte douleur à la tête, ce qui nécessita son transfert à l'hôpital où les médecins diagnostiquèrent une hémorragie cérébrale. Opéré d'urgence, il devait cependant succomber. C'est le 3me boxeur vénézuelien qui meurt des suites d'un K.-O.

basketball

Lowe est décédé

La nouvelle est tombée brutale hier soir à Neuchâtel : Brian Lowe (21 ans), un des meilleurs éléments de Neuchâtel, est décédé à la suite d'un accident. Venu en Suisse au printemps 1971, l'Américain joua tout d'abord sous les couleurs du Stade Français avec lequel il gagna la coupe de Suisse. Puis, en août, il suivit son entraîneur Joseph Zakar à Neuchâtel.

Etudiant, Brian Lowe a pris une part prépondérante à la magnifique saison de Neuchâtel, obtenant un titre de champion suisse de ligue B, une promotion en ligue A après avoir participé à la finale de coupe de Suisse.

Garçon calme, réservé, Lowe était un excellent pivot. Joueur longiligne (206 centimètres), l'Américain était surtout redouté pour son tir en extension à la hauteur des coups francs. Indéniablement, il laissera non seulement un grand vide sur le terrain, mais également au sein de ses camarades de Basketball Neuchâtel.

P.-H. B.

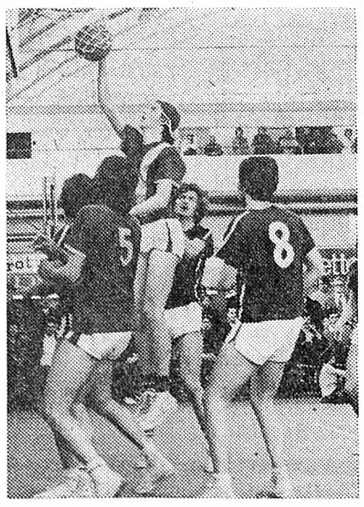

BRIAN LOWE. — L'Américain (en extension sous le panier) était un homme redouté. (Avipress - J.-P. Baillod)

marche

26me Strasbourg - Paris

Josy Simon favori

Vingt concurrents participeront au 26me Strasbourg-Paris dont le départ sera donné jeudi 15 juin à Landersheim. La veille un prologue sur 14 km 400 permettra déjà à la situation de se décanter quelque peu. Six villes permettront aux marcheurs d'observer un temps de repos comme en 1970 et 1971.

Huit étrangers seront au départ : 4 Anglais, 1 Luxembourgeois et 3 Belges, qui lutteront contre 12 Français. Parmi les principaux favoris, il faut citer le Luxembourgeois Josy Simon, vainqueur en 1971 et le Français Serge Bracq, second l'an dernier. Le Britannique Colin Young, 5me en 1970, 3me en 1971 est également à même de mettre un terme à la série de malchance qui le poursuit dans cette épreuve longue de 501 km. Mais le Belge Emile Alomaine pourrait mettre tout le monde d'accord. Quatrième en 1971, vainqueur du GP de Narbonne, il est le marcheur idéal pour une telle épreuve.

cyclisme

Prélude au Tour

Ocana favori du GP du « Midi libre »

Dans le Grand prix du Midi libre, qui se courra entre Castelnaudary et Mende du 15 au 18 juin, les noms de ceux qui ont brillé dans le récent circuit du « Progrès et du Dauphiné libéré » devraient normalement avoir à nouveau les honneurs du communiqué.

L'épreuve est peut-être moins dure que la course à travers les Alpes mais en compensation sa proximité avec le Tour de France doit la faire bénéficier de la présence d'hommes en pleine forme. Ceux-ci ont noms Ocana, Thévenet, Dierickx, Zoetemelk, Poulidor, Hézard, Van Impe, Guimard, etc.

AUDITIONS

Parmi ces derniers, tous n'ont pas participé au critérium dauphinois, mais tous en revanche ont des ambitions pour le tour et il conviendra pour y attaquer Merckx 12 jours plus tard, d'être en condition physique parfaite dès le début.

Merckx, vainqueur l'an dernier, ne sera pas au départ. Mais on se souvient des dégâts qu'avaient provoqué dans le peloton ses attaques dans les petits cols peu connus, pour prévoir encore une course nerveuse où les routiers-sprinters ne devraient pas avoir la partie belle tous les jours sur un terrain accidenté. Il conviendra donc, pour briller, d'être constamment présent en tête de peloton sur des routes très étroites et perpétuellement sinueuses. Et aussi disposer d'équipiers solides, dévoués. Aussi l'équipe « Bic » paraît-elle bien armée avec les « Peugeot », les « Mercier » et les « Flandria » pour donner le ton dès le début. Maurice de Muer dispose bien sûr de Luis Ocana, grand favori, mais aussi qu'Alain Santy, qui est tout près d'une grande victoire internationale.

Mais il faudra également compter avec Eric Léman, sans doute le plus rapide du peloton, pour les arrivées massives et avec Labourdette, que l'on a peu vu depuis le début de l'année, mais qui aura à cœur d'être présent dans sa spécialité, les courses par étapes.

Encore Eddy Merckx

Au lendemain du Giro, le Belge Eddy Merckx n'a pas attendu longtemps pour poursuivre dans la voie du succès. Confirmant son excellente forme actuelle, le champion du monde a remporté un critérium à Castelfranco Veneto. Il s'est imposé au terme des 103 km avec une seconde d'avance sur un des « bannis » du Tour d'Italie, Franco Bitossi, et six autres concurrents parmi lesquels l'Espagnol Fuente. **Classement :** 1. Eddy Merckx (Be) les 103 km en 2 h 20'00 (moyenne 44 km 100) ; 2. Franco Bitossi (It) à 1" ; 3. Davide Boifava (It) ; 4. Jose-Manuel Fuente (Esp) ; 5. Pietro Guerra (It) ; 6. Attilio Benfatto (It) ; 7. Giuseppe Rosolen (It) ; 8. Silvano Schiavon (It), tous même temps que Bitossi.

Coupe de l'Indépendance : la France en danger

La coupe de l'Indépendance va connaître jeudi une deuxième journée qui, pour certaines équipes — Pérou et France en particulier — sera difficile. Trois formations nationales exemptes dimanche entreront en lice : Colombie (gr. 1), Chili (gr. 2) et Yougoslavie (gr. 3) alors que trois autres seront au repos : Argentine (gr. 1.), Eire (gr. 2) et Bolivie (gr. 3). Les matches de dimanche auront permis aux responsables de tirer certaines leçons et partant d'apporter s'il y a lieu les modifications nécessaires.

Trois des rencontres au programme de cette 2me journée éliminatoire présentent un intérêt particulier : Portugal-Iran, France-Afrique et Pérou-Paraguay. Pour les formations citées en premier lieu, une défaite mettrait pratiquement fin à tout espoir d'accéder aux demi-finales.

PORTUGAL : UN SOLIDE « LEADER »

Quatre des six matches auront lieu mercredi. Ils intéressent les groupes 2 et 3. A Recife (gr. 2), le Portugal recherchera face à l'Iran une victoire qui consoliderait sa position de « leader ». Jose Augusto, le sélectionneur portugais, entend ne pas mésestimer les Iraniens dont il a pu apprécier, à la télévision, certaines qualités. Il alignera une équipe très forte, sensiblement la même que face à l'Equateur, les possibles modifications pouvant porter sur l'entrée de Martinez au milieu du terrain et le retour d'Artur Jorge au centre de l'attaque.

CONFRONTATION SERRÉE

A Natal, le Chili pour ses débuts, bénéficiera du pronostic face à l'Equateur. Les Chiliens ont pour but de tenir le rôle du 3me larron dans un groupe où le Portugal et l'Eire se disputeront en principe la place qualificative.

A Curitiba, où le match a été avancé à 19 h 30 (heure suisse) en raison de la fraîcheur nocturne et surtout de l'éclairage défectueux, la Yougoslavie, au métier plus affirmé, ne paraît pas devoir courir de grands dangers face au Vénézuela. Les Yougoslaves voudront d'entrée se poser en candidats principaux à la qualification et à la première place du groupe 3. Leurs rivaux dans ce domaine sont les Péruviens qui, a Campo Grande, auront cette fois pour adversaires les Paraguayens. Cette confrontation entre deux formations qui ont triomphé dimanche par la marge de trois buts promet d'être serrée et l'arbitre devra bien tenir en mains les deux formations.

LA FRANCE EN DANGER

Jeudi, deux rencontres du groupe un, la Colombie à Acaracaju l'emportera sans aucun doute sur la séléction d'Amérique centrale tandis qu'à Maceio la France livrera un difficile combat face aux Africains. Les Français ont réalisé le meilleur score dimanche : 5-0 devant les Centre-Américains et pourtant ils n'ont pas convaincu.

L'équipe de France devrait faire preuve de plus de brio. Elle en aura grand besoin face à une sélection africaine qui a posé quelques problèmes aux Argentins mais dont le défaut est sans doute le manque d'homogénéité. Si les Tokoto, M'Pele, Malik parviennent à se trouver, les Français devraient certainement connaître des moments difficiles.

athlétisme

L'équipe de relais du 4 x 100 du LC Zurich de retour des EU

UNE EXPÉRIENCE QUI SE TERMINE EN QUEUE DE POISSON

Les premières compétitions organisées au compte des championnats interclubs n'ont pas été favorisées par le temps, La pluie et le froid, partout. L'idéal du FC Bâle n'est pas celui des athlètes. Pas étonnant donc que les performances soient restées en dessous de ce que l'on attendait : car nous arrivons gentiment à la mi-juin. C'est le moment que ça éclate. Qu'y a-t-il à signaler ? A Bâle, Clerc et Wiedmer ont terminé très près l'un de l'autre en 10"4. Il pleuvait déjà, moins cependant que lorsque Clerc a réalisé 21"4, sur 200, l'après-midi. Il a l'impression que sa forme progresse. Ce 10"4 est son meilleur résultat de la saison. Dans de mauvaises conditions : pas mal du tout. Il faudra voir ce que ça représente dans la chaleur méditerranéenne de l'Espagne.

UN DÉBUT

Le jeune Bâlois Vogler a réussi un 10"5 prometteur avant de courir le 400 en 47"9. Comme on n'est pas gâté en ce qui concerne le 400, on considère cette performance avec beaucoup de bienveillance. Surtout que ce n'est qu'un début. Haas : 51"6 sur 400 m haies par une température de 11 degrés et sous une pluie battante. Seuls Hofer, Wirz et Galliker ont jamais fait mieux dans l'histoire de l'athlétisme suisse. Haas a également couru le 110 m haies en 14"8 et il a sauté 7,11 m en longueur.

Je n'oublie pas cependant que le chronométrage a peut-être compensé les désavantages météorologiques.

PERFORMANCE

A Genève, le Bernois Pfister a déclassé ses adversaires sur les haies : 14"3, contre 14"8 pour Hofmaenner et 15"1 pour Jordi. Une fois encore, Rueegsegger a impressionné par sa facilité en couvrant le 5000 en 13'55"6, étant de la sorte le quatrième athlète suisse à descendre à moins 14 minutes, il a confirmé son premier exploit de la saison : la qualification olympique sur 10.000. Et si l'on en veut encore, il y a ses 3'45"8 sur 1500. Il a tout ce qu'il faut pour succéder à Doessegger. Car il n'a que 22 ans. On souhaite qu'il ait plus de persévérance que les coureurs très doués — Huss, Schneider et Bertel — qui sont passés comme des étoiles filantes sur les courses de fond.

Parce qu'il aura bientôt des difficultés à surmonter. Il y en a toujours. Même pour ceux qui ont le plus de talent.

CONVAINCANT

A Aarau, Werner Meier a de nouveau battu Feldmann. Cette fois, sur 1500, à la faveur d'une longue accélération dans la dernière phase de la course ; la performance chronométrique n'est pas extraordinaire : 3'47"5. Mais la manière est convaincante. Meier ne se dérobe pas. Il a le courage de ses opinions ; il n'a pas peur d'attaquer. On se souvient qu'il a déjà amélioré le record national du 3000 que détenait Feldmann.

Les athlètes du LC Zurich sont de retour des Etats-Unis. Bagages plus ou moins vides : 21"4 et 10"5 pour Muster. Ce qu'ils ont fait de mieux. Ils espèrent recueillir des fruits plus tard.

EN QUEUE DE POISSON

Bilan de ce voyage en Californie : l'équipe de relais quatre fois 100 qui envisageait de se perfectionner au contact des Américains et qui, avec l'appoint de Hoelzle (Liestal), voulait tenter de supplanter la sélection nationale s'est désagrégée.

Diezi et Kempf ont souffert de blessure et n'ont pas pu s'entraîner normalement. Hœlzle ne paraît pas avoir donné satisfaction. L'expérience se termine en queue de poisson. Diezi, Kempf et Muster ont offert leurs services à la fédération. Ils sont d'accord de collaborer. L'idée n'était certainement pas mauvaise, mais on ne s'imaginait peut-être pas qu'il serait difficile de la réaliser. A suivre...

Guy CURDY

La coupe romande

La traditionnelle coupe romande, organisée par la section d'athlétisme du stade Lausanne, aura lieu samedi au stade de la Pontaise. Ce concours inter-clubs, doté du challenge Herbert Weiss, réunira cette année les clubs suivants : CA Fribourg, CA Genève, Lac Bienne, Olympique La Chaux-de-Fonds, Stade Lausanne et Lausanne Sports. Les sélectionnés pour le match international Espagne - Suisse (Clerc et Aubry) manqueront malheureusement à l'appel.

Outre les six équipes précitées, les cadres nationaux (sélectionnés exceptés) du demi-fond, du fond et du saut en hauteur seront également présents. Ils disputeront des concours en dehors de la compétition inter-clubs soit 800 m, 1500 m, 3000 m et hauteur.

La Bernoise Moser Nouveau record suisse du 1500 m

A Bâle, la Bernoise Marijke Moser a établi un nouveau record suisse féminin du 1500 mètres en 4'23"3. Le précédent record était détenu par Margrit Hess, actuellement au Canada, en 4'24"1.

Autriche - Italie - Suisse Sélection au féminin

Plusieurs nouvelles venues ont été sélectionnées pour le match triangulaire féminin Autriche - Italie - Suisse qui aura lieu le 25 juin à Graz. Ces dernières doivent leur sélection principalement aux forfaits de Meta Antenen et de Catherine Lardi, qui ont été opérées dernièrement. Meta Antenen et Catherine Lardi s'entraînent à nouveau mais elles refusent, pour l'instant, de reprendre la compétition. Pour cette rencontre, qui commencera à 16 h 00, la composition de l'équipe suisse est la suivante :

100 m : Judith Hein, Regina Scheidegger. **200 m :** Vreni Leiser, Regina Scheidegger. **400 m et 4 x 400 m :** Christine Hohl, Brigitte Kamber, Uschi Meyer, Vreni Leiser. **800 m :** Elisabeth Neuenschwander, Marianne Kern. **1500 m :** Marijke Moser, Denise Aerni. **100 m haies :** Nanette Furgine, Sieglinde Ammann. **Hauteur :** Beatrix Rechner, Bea Graber. **Longueur :** Sieglinde Ammann, Isabelle Lusti. **Poids :** Edith Anderes, Vreni Bollmann. **Disque :** Rita Pfister, Edith Anderes. **Javelot :** Bettina Meyer, Klara Ulrich. **4 x 100 m :** Judith Hein, Regina Scheidegger, Isabelle Keller, Lisbeth Helbling.

Brillantes performances à Londres

L'Allemand de l'Est Stefan Junge a établi, à Potsdam, la meilleure performance mondiale de l'année, au saut en hauteur, avec un bond de 2 m 23. Junge, qui a réussi cette hauteur à son premier essai, a également établi un nouveau record national.

Pour sa part, l'Allemande de l'Est, Rita Scmidt, a remporté le saut en hauteur avec un excellent bond de 1 m 86. Au poids, sa compatriote Margitta Gummel a expédié l'engin à 19 m 60. A noter encore les 6 m 35 en longueur de la Britannique R. Martin-Jones, les 13"1 au 100 m haies de l'Allemande de l'Est Erhardt et les 23"8 de la Hollandaise Gool au 200 mètres.

L'Allemande de l'Est Monika Zehrt a égalé le record d'Europe du 400 mètres. Elle a réalisé son exploit sur la piste en tartan du Crystal Palace de Londres.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

hippisme

Les cavaliers suisses en exergue au CSIO

Monica et Paul Weier encore en vedette à Lucerne

Comme dimanche, deux nouvelles victoires helvétiques ont été enregistrées au cours de la 3me journée du CSIO de Lucerne. Comme dimanche également, elles ont été l'œuvre des époux Paul et Monica Weier, ce qui porte à quatre le nombre de succès obtenus par les cavaliers suisses sur les six épreuves courues jusqu'à maintenant.

PRIX DU CANTON DE LUCERNE

En compagnie de Jurg Friedli, Paul Weier s'est adjugé l'épreuve de saut par équipes de 2 cavaliers qui réunissaient 20 concurrents. Monica Weier pour sa part a remporté le prix du canton de Lucerne, une épreuve de puissance, au 3me barrage. L'excellent comportement des cavaliers helvétiques a été complété par les places d'honneur obtenues une nouvelle fois par Hans Moehr et René Haemmerli, par équipes, et par Jurg Friedli et René Haemmerli dans l'épreuve de puissance.

Environ 2000 spectateurs ont assisté aux épreuves de cette 3me journée qui s'est déroulée dans de bien meilleures conditions que la précédente et sur un sol plus stable. Dans l'épreuve par équipes, les Suisses ont fait preuve de beaucoup d'homogénéité, s'imposant devant la meilleure formation allemande composée d'Hauke Schmidt et Manfred Kloess.

EPREUVE DE PUISSANCE

27 concurrents se sont alignés sur le parcours de l'épreuve de puissance qui comportait huit obstacles de 1 m 50. En raison des difficultés moyennes, 10 concurrents seulement étaient éliminés, alors qu'ils n'étaient déjà plus que 10 au 1er barrage et plus que 4 au 2me. Au 3me barrage à 1 m 95 aucun « rescapé » n'effectuait son parcours sans faute, la victoire revenant finalement à la Suissesse Monica Weier devant les deux Allemands Kurt Jarasinski et Hauke Schmidt.

RÉSULTATS

Saut par équipes avec 2 cavaliers, barème B, 20 obstacles, 20 équipes : 1. Suisse (Paul Weier avec Tikal - Jurg Friedli avec Reality) 127"5. 2. Suisse (Hans Moehr avec Rosevell - René Haemmerli avec Fight-On) 131"7. 3. Allemagne de l'Ouest (Hauke Schmidt avec Trumpf - Manfred Kloess avec Cottage Incident) 137"1. 4. Etats-Unis (Cathy Kusner avec Nirvana - Neal Shapiro avec White Lightning) 138"1. 5. Allemagne de l'Ouest (Soenke Soenken avec Tai Pan - Lutz Maerkel avec Sir) 143"5. 6. Argentine-Etats-Unis (Hugo Arrambide avec Mio Mio - William Steinkraus avec Christopher Robin) 144"2. 7. Allemagne de l'Ouest Michael Gockel avec Grano-Kurt Jarasinski avec Tatjana) 149"1.

Prix du canton de Lucerne, puissance, barème 1 sans chrono, avec barrage, 27 concurrents : 1. Monica Weier (S) avec Vasall II, 4 fautes au 3me barrage. 2. Kurt Jarasinski (All-O), avec Revale, et Hauke Schmidt (All-O), avec Flying Dutchman, 8 fautes au 3me barrage. 4. Jurg Friedli (S), avec Alkestis, Hugo Arrambide (Arg), avec Mio-Mio, et Robert Ridland (EU), avec Almost Persuaded, 4 fautes au 2me barrage. 7. René Haemmerli (S), avec Cornelia II, 11 fautes au 2me barrage.

ski

Problèmes pour les Autrichiens

Des problèmes sont intervenus après la désignation des nouveaux « patrons » du ski autrichien. M. Ernst Falch, nouvel entraîneur de l'équipe féminine, s'est en effet rétracté. Les dirigeants de la fédération autrichienne essayent de convaincre l'ancien champion Heini Meissner pour ce poste devenu vacant.

Le départ de Toni Sailer, nouveau directeur de l'équipe d'Autriche en remplacement du Prof. Franz Hoppichler, au Canada, où il doit diriger pendant six semaines un camp d'entraînement, a fait l'objet de vives critiques. On indique toutefois à Innsbruck, que l'ancien triple champion olympique avait déjà pris cet engagement avant de signer son contrat avec la Fédération qui avait donné son accord.

Ces questions et celles du renouveau du ski autrichien seront discutées au cours d'une réunion du « pool » du ski qui groupe des représentants du gouvernement, de la chambre du commerce et des fabricants, à Vienne, et lors de l'assemblée générale de la Fédération autrichienne de ski à la mi-juin à Kitzbuehel.

SPORTS dernière

MOTOCROSS

● **Une victoire helvétique a été enregistrée lors du Motocross international de Mendrisio où une importante participation étrangère était représentée. Dans la catégorie 250-500 ccm, René Rossy s'est en effet imposé au guidon d'une Husqvarna devant son compatriote Walter Kalberre et le Suédois Torsten Hallmann, champion du monde à 4 reprises.**

● **Le Finlandais Hanni Mikkola, sur Husqvarna, a remporté le Grand prix de Tchécoslovaquie, sixième manche du championnat du monde des 50 ccm. Le Belge Roger de Coster, qui occupe la première place au classement du championnat du monde, n'a pas pu terminé l'épreuve de Prague en raison d'ennuis mécaniques.**

● **En remportant à Stettin le Grand prix de Pologne, septième manche du championnat du monde des 250 ccm, le Belge Joel Robert a encore consolidé sa position de « leader » au classement du championnat du monde.**

17 et 18 juin aux Fourches

MOTOCROSS INTERNATIONAL DE SAINT-BLAISE

Près de 100 coureurs — suisses et étrangers — au départ. Des courses de side-cars. C'est l'affiche alléchante du 17me motocross international de Saint-Blaise dont les épreuves se disputeront samedi et dimanche à Saint-Blaise, sur le circuit des Fourches, un des plus spectaculaires de Suisse. Cette année, les émotions ne manqueront donc pas. Les organisateurs ont en effet complété leur programme par des courses de side-cars. Tous à Saint-Blaise samedi et dimanche. Tous à Saint-Blaise au grand rendez-vous pétaradant de l'année.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

FROIDEVAUX S.A. HORLOGERIE

Pour le début septembre ou pour date à convenir, nous cherchons :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

de langue maternelle française, mais possédant bien les langues étrangères.

La connaissance de la branche horlogère n'est pas indispensable, mais nous souhaiterions cependant trouver une collaboratrice ayant travaillé dans cette industrie ou pouvant faire état d'une bonne expérience pratique, dans les travaux de bureau et de secrétariat.

L'accent sera mis avant tout sur
— le sens de l'initiative
— l'entregent
— une sténodactylographie parfaite.

Prière de faire offres à la direction de FROIDEVAUX S.A. Ruelle Vaucher 22, 2002 Neuchâtel.

Gonset

LES GRANDS MAGASINS GONSET S.A. désirent engager

2 chefs de rayon

pour leur succursale d'Yverdon

Nous désirons : Messieurs avec qualifications et expérience du commerce de détail, si possible des grands magasins. Age environ 25 à 35 ans.

Nous offrons : Travail intéressant dans le cadre d'une entreprise en plein développement, avec réelles possibilités d'avenir, promotions rapides et bon salaire dès le départ.

Toutes les offres sont traitées avec bienveillance et grande discrétion, aucun renseignement ne sera pris sans l'autorisation des candidats.

Prière de prendre contact par téléphone ou d'adresser offres par écrit à M. A. BURRI, direction des ventes, Grands Magasins Conset S.A., Remparts 9, 1400 Yverdon. Tél. (024) 2 31 31.

HEUER

ELECTRONIC cherche

assistant technique

Nous fabriquons et vendons des appareils électroniques de mesure de temps pour le sport, l'industrie et les sciences, et nous nous trouvons actuellement dans une phase de croissance considérable. La création de nouveaux produits et l'augmentation rapide du chiffre d'affaires nous amènent à engager un

ingénieur électronicien

Tâches
— Responsabilité générale pour la qualité de nos produits y compris les contrôles de sortie
— Service technique des clients y compris le montage de grandes installations sur place, réparations
— Instruction technique des clients
— Conseils techniques pour la vente, la fabrication et les achats

Nous demandons
— Ingénieur électronicien ETS ou technicum du soir, éventuellement électronicien de la pratique
— Connaissance approfondie de l'électronique digitale et analogue
— Plusieurs années d'expérience si possible dans une entreprise avec fabrication de série
— Langues : allemand, français. Anglais souhaité, mais pas indispensable.
— Age idéal 25 à 35 ans.
— Conscience des responsabilités, initiative.

Nous offrons
— Travail intéressant et en grande partie indépendant dans une équipe jeune
— Occasions de voyager à l'étranger, notamment dans le cadre des compétitions automobiles
— Poste soumis directement à la direction du département électronique, et susceptible d'être élargi
— Salaire correspondant aux qualités
— Prestations sociales avantageuses.

Inscriptions

Les candidats qui auraient du plaisir à collaborer de manière décisive au développement d'un jeune département sont priés de se mettre en rapport, par écrit ou par téléphone, avec M. Frédéric Wenger, Heuer-Leonidas S.A., rue Vérésius 18 (2 minutes de la gare), 2501 Bienne, **téléphone (032) 6 90 96,** ou privé **(032) 6 93 03,** en cas de non-réponse **(032) 2 11 25.**

Nous vous assurons une discrétion absolue.

Activité en Suisse alémanique

collaborateurs et collaboratrices de formation commerciale

Nous vous offrons :
— un travail intéressant au siège de la direction générale d'une société d'assurances ;
— une préparation approfondie à votre nouvelle tâche, par des cours internes ;
— la possibilité de travailler de façon indépendante dans le domaine qui vous sera confié.

Nous demandons :
— une solide formation professionnelle (école de commerce ou apprentissage) ;
— de bonnes dispositions pour le calcul ;
— des notions élémentaires de la langue allemande.

Nous vous aiderons à trouver une chambre ou un appartement à votre convenance. M. Sträuli, téléphone (052) 85 21 21, interne 717, vous donnera volontiers tous renseignements utiles sur les places vacantes.

Winterthur Vie

« Winterthur » Société d'Assurances sur la Vie Römerstrasse 17, 8401 Winterthur.

FABRIQUE DE CHRONOGRAPHES ET COMPTEURS VALJOUX S. A. 1341 LES BIOUX

Pour notre centre de montage des chronographes à Morges, nous cherchons

jeune horloger complet

ainsi que

metteuse en marche

pour spiraux plats

Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner pour prendre rendez-vous avec le chef de fabrication de Valjoux S.A., à Morges. Tél. 71 35 07.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

LA CROIX-ROUGE SUISSE cherche un

pédagogue ou animateur de jeunesse

susceptible de prendre la responsabilité de la Croix-Rouge de la jeunesse en Suisse romande (siège à Lausanne).
Il s'agit plus particulièrement de susciter l'intérêt de la jeunesse pour les diverses tâches de la Croix-Rouge, de créer du matériel didactique, d'animer les activités régionales entreprises par les jeunes et de diriger des rencontres de jeunes et d'éducateurs.
Ce poste nécessite un grand engagement personnel et présuppose une solide expérience pédagogique.
Une excellente connaissance de l'allemand permettrait au candidat d'accéder plus tard à un poste similaire à créer au niveau national.
Salaire selon formation, âge et expériences.
Affiliation à la Caisse fédérale d'assurance.

Adresser offres à Croix-Rouge suisse, service du personnel, Taubenstrasse 8, 3001 Berne. Tél. (031) 22 14 74.

BÂLOISE ASSURANCES

Toutes branches

Nous cherchons un

employé qualifié

Poste avec responsabilités qu'il faut assumer avec initiative et discrétion. Bon salaire, situation stable. Caisse de retraite, semaine de cinq jours. Horaire flexible.

Faire offres, avec curriculum vitae et photographie, à notre siège, av. de la Gare 1, Neuchâtel. Tél. 25 35 44.

HOTEL BRASSERIE PIZZERIA FLEUR DE LYS
NEUCHATEL

demande :

cuisinier sommeliers

pour pizzeria.

Tél. 24 30 30 ou se présenter dès 14 heures.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

un machiniste expérimenté

pour pelle mécanique (rétro et dragline).

Les personnes possédant les qualités requises et cherchant une place stable sont priées de s'adresser à

H. MARTI S.A. - Bourgogne 4 - 2006 Neuchâtel. Tél. (038) 31 56 56

Entreprise commerciale de Fribourg cherche, pour entrée immédiate,

secrétaire-comptable

Travail indépendant.

Faire offres sous chiffres P 17-501093 F à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

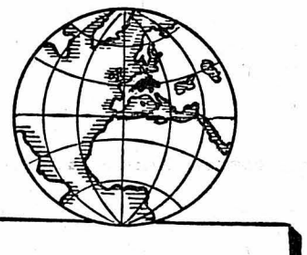

Dans chaque ville importante de Suisse, une succursale ou agence des

ANNONCES SUISSES SA «ASSA»

est à votre disposition pour transmettre vos annonces aux journaux du monde entier, dans les meilleurs délais, au tarif officiel de chaque publication.

ASSA

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille suédoise

écolière, 16 ans, notions de français, cherche place de

bonne à tout faire

dans famille avec enfants fréquentant l'école, afin de perfectionner ses connaissances de français.
Entrée dès que possible ; libre jusqu'au 10 août.

Faire offres à Famille R. Parietti, Obstgartenstrasse 22, 8105 Regensdorf (ZH). Tél. (01) 71 33 45 (dès 19 heures).

Jardinier paysagiste

offre ses services pour pose de paddock, barrières, treillis, et transformations.
Toutes régions.

Tél. (022) 41 72 20.

Employé de commerce

(25 ans) désirant se former dans la programmation cherche une place dans la région de Bienne ou environs.
Faire offres sous chiffres 80-4383 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

Chauffeur

cherche place sur poids léger.

Adresser offres écrites à CA 1454 au bureau du journal.

Dem. à acheter

Piano

On demande à acheter, en bon état, piano brun, pour une jeune écolière.

Faire offres, avec indication du prix, et de la marque, sous chiffres P 28-460187 à Publicitas, case postale 205, 2301 la Chaux-de-Fonds.

COMMERCES

A remettre pour date à convenir, à Neuchâtel,

café-restaurant

Pour traiter, s'adresser **par écrit à Fiduciaire G. Faessli & Cie, 2001 Neuchâtel.**

Je reprendrais

atelier de mécanique de précision

bien équipé, avec une dizaine d'ouvriers.
Faire offres sous chiffres AY 1452 au bureau du journal.

A vendre

bar à café

Pour renseignements, écrire à DB 1455 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

APPRENTISSAGES

Garage de Neuchâtel engage

1 apprenti de bureau

Prendre rendez-vous avec M. Bardo, Sablons 47. Tél. (038) 24 18 42.

AVIS DIVERS

Déchets de daim et de cuir

Le kg à Fr. 10.— contre remboursement.
Le kg à Fr. 7.— pris à notre magasin à **Avenches, MOKIBA S.A., rue Centrale 17.**

Tél. (037) 75 15 73

Fabrique de vêtements en daim et en cuir.

PERUHAG
brevets d'invention
Agence à Neuchâtel: 24, rue du Coq-d'Inde
tél. 038/25 12 18

C'est le moment d'acheter votre

frigo ou congélateur

au
Discount du Vignoble
20 modèles au choix
Frigos 165 litres, dégivrage.
Prix conseillé **Fr. 498.—**

Prix AF 398.—

Congélateurs, bahuts

350 litres

Prix AF 598.—

Bien d'autres modèles dès **Fr. 268.—**

Marché de l'électro-ménager FORNACHON Tél. 46 18 77, 2022 Bevaix.

Toujours un grand choix en bijoux

or, argent et fantaisie, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46
Immeuble Marché-Migros.
Tél. 25 20 81
Neuchâtel.

PHOTOS
d'identité immédiates en noir et en **couleur**
QUALITÉ professionnelle
JEAN SCHOEPFLIN
Terreaux 2, Neuchâtel
Tél. 25 29 03

---

1 lot machines à laver

100 % automatiques, avec garantie, à céder à partir de 250 fr.
Machines neuves garanties d'usine, avec défaut d'émaillage, à céder avec 35 % de rabais.
Pose et installation par nos soins.
Service après-vente assuré sur place.
Pour tous renseignements : Magic, tél. (021) 27 84 10.

MACHINES À LAVER Indesit

neuves, avec légers défauts d'émaillage.
Rabais ou reprise jusqu'à Fr. 500.—
Garantie : 1 an.
Service après-vente assuré.
Livraison et mise en service gratuites.

Cretegny & Cie
Comptoir ménager
fbg du Lac 43
Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

A vendre

meubles anciens

d'époque, ensemble Louis-Philippe et objets divers.
Tél. E. Weber, 3, rue du Collège, Yverdon. Tél. (024) 2 54 31.

Rapid
La tondeuse à gazon suisse de haute qualité

Agent Rapid
Eric GASCHEN
Parcs 114 - Neuchâtel
Tél. (038) 31 65 45.

AUTO-ÉCOLE
A. Maire - J.-J. Kramer
W. Pillonel
25 67 70 - 33 34 54
Savoir circuler = avenir assuré
OPEL, FIAT 128, CAMION,
TAXI sont à votre disposition
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 h

Transports de pianos
Déménagements
GRANDIDIER
NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

Perrot & cie

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
LUSTRERIE DE CHOIX

Neuchâtel - Place d'armes 1
Tél. 25 18 36
Cortaillod - Courtils 1 Tél. 42 10 86

De père en fils depuis 1878

Nidenbrand
Etudie rationnellement
Exécute soigneusement
Entretient consciencieusement
Vos installations sanitaires

La solution de tous vos problèmes volets... stores... etc.

barbier + serex

- Décapage industriel de surface
- Imprégnation - Peinture
- Nettoyage stores plastiques et aluminium

BOLE, Temple 11
Tél. 41 20 40

CRÉATION DU BEAU JARDIN
GACOND ET RENAUD
Paysagistes G.P.R.
Etude - Réalisation - Entretien
Neuchâtel, Ls-d'Orléans 6 Tél. 25 61 60

jean-philippe gendre
tapissier - décorateur
vous conseillera pour tous vos problèmes de décoration
Atelier : Marnières 23,
2068 Hauterive. Tél. 33 41 71
Privé : Battieux 6, 2003 Neuchâtel
Tél. 31 33 40

meubles de styles et modernes
rideaux, tapis, tonds

CLAUDE GINDRAUX
2024 Saint-Aubin
Tél. (038) 55 13 04
Fabrication de tentures en tous genres

Meubles de Style
PERRET & PICCI
confection d'ensemble et pièces séparées
parol de style sur mesure
2063 Vilars-NE Tél. (038) 36 13 42

LE SPÉCIALISTE
se fera un plaisir de débarrasser et nettoyer
votre maison du grenier à la cave
G. ZURCHER Tél. 25 99 36 41 26 72

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI — No 129 — NEUCHATEL, 14 JUIN 1972

Haute coiffure Bernard
24 20 20
avenue de la Gare 1

FAN L'EXPRESS MAGAZINE
TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

AMONT-CŒUR

Samedi 17 juin à 20 h 50 à la TV romande (couleur)

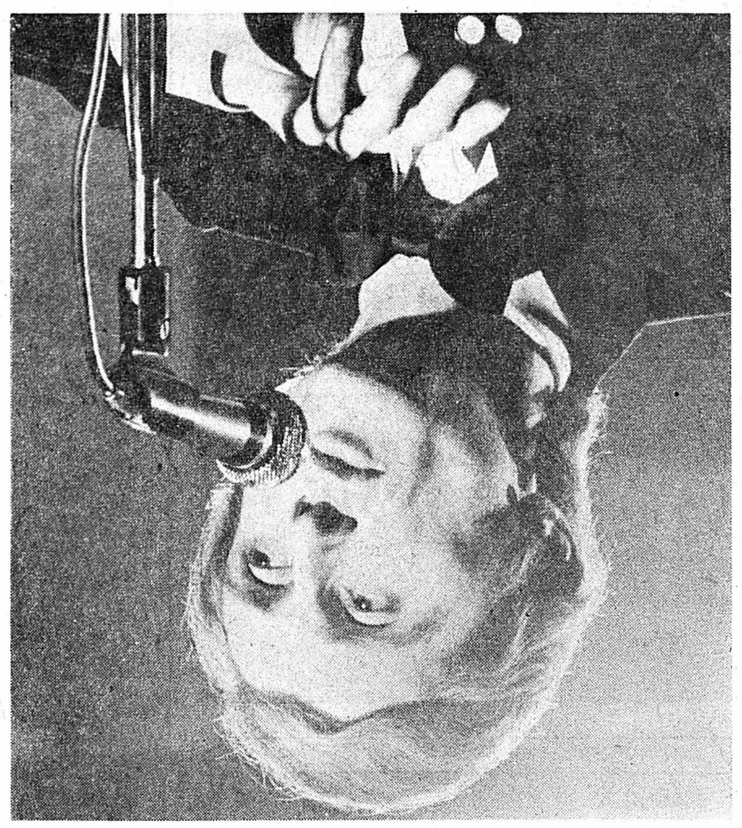

Amont-Cœur, c'est MARCEL AMONT (ci-contre, photo TV Suisse), dans l'émission de variétés qui fut présentée au concours de la Rose d'or de Montreux 1972, par la Télévision française. La réalisation est de JEAN-CHRISTOPHE AVERTY, la chorégraphie de JEAN GUELIS, les décors de RAYMOND NEGRE. Quant à MARCEL AMONT... c'est du cross country, jusqu'à l'Olympia, à Paris.

Né à Bordeaux, le jeune Marcel Miramont fait très vite la tour des lycées de cette ville et, après ces études mouvementées, se destine à l'éducation physique : pratiquant le cross country au niveau de la compétition, excellent coureur de 800 mètres, trois-quarts aile de rugby, il participe à maints déplacements sportifs. C'est au cours de ces tournées qu'il prend conscience du pouvoir qu'il a d'amuser ses camarades et, de radio-crochet en concours d'amateurs, il se décide à entrer au conservatoire de comédie de Bordeaux.

Quelques émissions de radio locales, quelques tournées dans le Midi et Marcel Amont prononce la phrase par laquelle toute carrière qui se respecte commence en France : « Paris, à nous deux ! »

Le voici donc dans les music-halls de la périphérie, et ses succès le ramènent au centre de la « Ville-Lumière », il passe à l'Alhambra.

En 1956, une place est vacante au supplément de programme du concert Edith Piaf à l'Olympia. Comme un débutant enflamme (il a néanmoins 27 ans), Marcel Amont accepte et, après quelques semaines, il termine en vedette « américaine ». La suite est connue : une collection de succès, des films, et surtout des « One Man Show » dans lesquels ce personnage tour à tour bondissant, émouvant, comique, tient en haleine pendant deux heures les publics les plus difficiles !

PROGRAMMES DU JEUDI 15 AU MERCREDI 21 JUIN

DIMANCHE

18 JUIN

SUISSE ROMANDE

11.30 Table ouverte
12.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
12.50 Fin
15.00 Portrait de Molière
Avec Jean-Louis Barrault
15.55 Football
18.30 Téléjournal
18.35 Tél-hebdo
La revue des événements de la semaine au Téléjournal
18.55 Les trappistes : Qui êtes-vous ?
Présence catholique
(2me diffusion)
19.15 Horizons
L'émission ville-campagne
19.40 Téléjournal
19.55 Les actualités sportives

20.25 (C) La Colline des Potences
Un film interprété par
Gary Cooper
Maria Schell
Réalisation : Delmer Daves

22.10 Gymnastique
Fête fédérale. Dames
Reflets filmés
En différé d'Aarau
22.40 Hippisme
22.25 Téléjournal
Portrait en 7 images
22.35 Méditation
par l'abbé Etienne Dousse

SUISSE ALÉMANIQUE

11.00 Télévision éducative
12.00 Informations
12.05 Un'ora per vol
13.30 Panorama de la semaine
14.00 Chronique campagnarde

14.25 (C) Les 6 enfants Kummer
d'après une nouvelle
d'Elisabeth Muller
14.50 (C) Fête des jodleurs à Lucerne
15.55 Programme selon annonce
17.55 Informations
18.00 Faits et opinions
18.40 (C) Fin de journée
18.45 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal

20.15 Le Jour du jugement
Film de Alvin Ganzer
21.45 Téléjournal

21.55 Musica Helvetica
Compositeurs et interprètes
suisses

FRANCE I

8.40 Télé-matin
8.45 Tous en forme
9.00 A Bible ouverte
9.15 Orthodoxie
9.45 Présence protestante
10.15 Inauguration du mémorial de Colombey-les-deux-Eglises
En direct
11.00 Messe
12.00 Dernière heure
12.02 La séquence du spectateur

12.30 Discorama
13.00 Télé-midi
13.15 Monsieur Cinéma
14.00 Théâtre, théâtres
14.30 Télé-dimanche
17.15 Visa oympique

LE THÉATRE DE LA JEUNESSE :

17.50 La Fille du capitaine
d'après Pouchkine - No 1
avec Daniel Ivernel
Dominique Vilar
19.25 La semaine sur la I
19.45 Cérémonie commémorative du 18 juin 1940
20.15 Télé-soir
20.35 Sports dimanche
21.05 Trois enfants dans le désordre
Un film de Léo Joannon
22.35 Les lecteurs savent lire
23.25 Télé-nuit

FRANCE II

10.15 Inauguration du mémorial de Colombey-les-deux-Eglises
13.50 (C) La France défigurée
14.20 (C) Concert symphonique

14.50 (C) Le Secret des Incas
Film de Jerry Happer
16.30 (C) On ne peut pas tout savoir
17.30 (C) Musique pour les yeux
Les Grottes de Lescaux
18.00 (C) Télé-sports
19.15 (C) Les animaux du monde
No 38
20.10 (C) 24 heures sur la II
19.45 Cérémonie commémorative du 18 juin 1940
20.30 (C) Arcana
Connaissance de la musique

21.25 (C) Trentième
Au Théâtre des Nations
22.20 (C) 24 heures dernière
Ciné-club
22.30 (C) Viva l'Italia
Film de Roberto Rossellini

La Colline des Potences

Suisse romande : 20 h 25

Un jeune médecin, John Frail, arrive à Skull Creek, ville créée provisoirement par les familles de chercheurs d'or. Sa venue est accueillie avec une certaine méfiance, qu'accentuent encore ses talents de joueur de poker. Il sauve un jeune homme qui avait tenté de dévaliser l'un des chercheurs d'or. Après avoir soigné ses blessures, il accepte de le soustraire aux recherches, à la condition que celui-ci reste à son service.

Pendant ce temps, un prédicateur exhalté tente de soulever la population contre ce médecin mystérieux, qui soigne les pauvres gens gratuitement et amasse de véritables fortunes au jeu...

Trentième

France II : 21 h 25

Les producteurs de « 30me » ont demandé à Jean-Louis Barrault de faire le bilan des deux premiers mois de ce nouveau théâtre des Nations qu'il a organisé et qu'il dirige. Jean-Louis Barrault, accompagné de Jack Lang, directeur du Théâtre national de Chaillot, précise ses intentions face à trois critiques : Bernard Dort, Bertrand Poirot-Delpech et Gilles Sandier, et à Charles Nugue représentant du Sigma de Bordeaux.

L'émission, réalisée par Geoffroy de Mandiargues, comporte d'importants extraits du « Théâtre des Minorités nationales » (Los Mascarones, El teatro Campesino, la Cuadra de Séville et le Toronto-Théâtre dont les spectacles ont été, à des titres différents, récemment remarqués). Cette sélection présente l'un des caractères les plus nouveaux du Théâtre des Nations en 1972.

Modifications des programmes

Nous recommandons aux lecteurs de FAN-L'EXPRESS Magazine de consulter les programmes quotidiens de la FAN-L'EXPRESS pour les modifications de dernière heure qui nous sont communiquées par les studios de télévision.

SUISSE ROMANDE

18.30 Téléjournal
18.35 (C) Vacances-jeunesse
Le Roi Léo
1er épisode
19.05 Football sous la loupe
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.15 Tour de Suisse

20.30 Plateau libre
Le magazine du spectacle

A Plateau libre, ce soir, Gilles Vigneault, en direct
(Photo TV Suisse romande)

22.05 Ici Berne

22.10 Athlétisme
Espagne - Suisse
Commentaire :
Boris Acquadro
Reflets filmés en différé de Barcelone

Basketball
Europe - USA
Commentaire :
Gérald Piaget
En différé de Genève

23.20 Téléjournal
Portrait en 7 images
Auguste Forel (1848-1931)

SUISSE ALÉMANIQUE

18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Notre chère maison
20.00 Téléjournal
20.15 Tour de Suisse

20.35 Richard Tauber
Film-portrait

21.25 (C) Les Doux Jeux de l'été dernier
d'après une nouvelle
de Guy de Maupassant
Production tchèque
22.35 Téléjournal

22.45 Athlétisme léger
Espagne - Suisse

23.05 Basketball
Europe - USA

FRANCE I

12.15 Visite officielle en France de la reine Juliana
Arrivée à Orly
13.00 Télé-midi

14.30 Les Jeux sont faits
Film de Jean Delannoy
Musique de Georges Auric
Avec Micheline Presle
Marcel Pagliero
Charles Dullin
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Jeu d'Henry Kubnick
19.45 Télé-soir
20.15 Les Chemins de pierre
No 14
Musique de Francis Lemarque

20.30 Les Incorruptibles
Arsenal
avec Robert Stack
Bruce Gordon
Salorne Jens
21.20 Spécial radio
par Jacques Sallebert
21.25 Emission médicale :
Les malades, les médecins et la machine
22.30 Basketball
Europe - USA
23.20 Télé-nuit

FRANCE II

12.15 Visite officielle en France de la reine Juliana
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix

19.30 (C) Quelle famille
Les Tremblay
Nouveau feuilleton
20.00 24 heures sur la II
20.30 (C) Estouffade à la Caraïbe
Film d'André Hunebelle
d'après le roman
d'Albert Harven

21.55 (C) Signe des temps
Après la pluie, le beau temps
22.45 (C) 24 heures dernière
22.55 (C) On en parle

LUNDI

19 JUIN

Plateau libre

Suisse romande : 20 h 30

« Cette édition de « Plateau libre » pourrait aussi bien s'appeler « Spécial Théâtre », puisque nous allons y traiter principalement de l'activité théâtrale, et plus précisément de la vocation itinérante et de la décentralisation de cette activité. En outre, avec la présentation d'un théâtre amateur, nous espérons prouver qu'une activité culturelle peut prendre son essor en Suisse romande, même avec peu de moyens. Et si, ce faisant, nous pouvons susciter quelques vocations, l'émission aura déjà atteint son but. » Ainsi s'exprime Jo Excoffier, rédacteur en chef et animateur de ce magazine du spectacle.

Un élément de cette soirée n'appartient pas directement au monde théâtral : le chanteur Gilles Vigneault. Mais est-il vraiment tellement éloigné de la science dramatique ? Et la musique — sa musique surtout — ne tend-elle pas à rejoindre un ensemble, où seraient réunis, en une espèce d'art total, théâtre, chorégraphie, harmonie, mime ?

Les Incorruptibles

France I : 20 h 30

Le chef d'une bande de mauvais garçons de Chicago vient de découvrir une faille dans la loi de l'Etat. Rien dans cette loi fédérale ne prévoit qu'il soit illégal de vendre des armes et principalement des mitraillettes. La bande va profiter de cette lacune.

Eliot Ness et ses hommes vont s'efforcer d'intervenir dans cette affaire et surtout dans le déroulement d'une formidable guerre souterraine qui vient d'éclater à ce propos entre deux bandes rivales.

Provocation

Se payant d'audace, une équipe de gangsters attaque la voiture qui porte la paye aux policiers d'une petite ville proche de Chicago. Le coup réussit.

Alors que l'on est effondré dans le poste de police, le téléphone sonne. Le chef décroche.

— Allô, Jack, dit l'auteur du coup, puisque vous n'êtes pas payé ce mois-ci, j'espère que vous arrêtez le travail.

SUISSE ALEMANIQUE

9.10 Téléviision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Le monde dans lequel nous vivons
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 L'architecture baroque en Suisse
18.15 Téléviision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Danse sur un arc-en-ciel
20.00 Téléjournal
20.15 Reflets du Tour de Suisse
20.25 Avant la Fête fédérale de gymnastique
21.05 (C) Jeux sans frontières
Troisième rencontre éliminatoire opposant les villes de :
Folkestone (Grande-Bretagne)
Westerland (Allemagne)
Capri (Italie)
Angoulême (France)
Ridderkerk (Hollande)
Middelkerke (Belgique)
Massagno (Suisse)
Commentaire :
Georges Kleinmann
Une émission
de la Téléviision allemande
(WDR)
En Eurovision de Westerland
(WDR)
22.30 Téléjournal
22.40 Portrait en 7 images
Auguste Forel (1848-1931)

SUISSE ROMANDE

18.30 Téléjournal
18.35 (C) Festival International de jazz de Montreux
Présentation de la formation représentant la Yougoslavie :
Unijazz
19.05 (C) L'Eloignement
9me épisode
19.40 Téléjournal
19.55 Ici Berne
20.05 Geoff Bull's Olympia Jazz Band
20.15 Tour de Suisse
20.30 A vos lettres
Un jeu animé par
Georges Hardy et réalisé
par Jean Bovon
21.05 (C) Jeux sans frontières
Troisième rencontre éliminatoire opposant les villes de :
Folkestone (Grande-Bretagne)
Westerland (Allemagne)
Capri (Italie)
Angoulême (France)
Ridderkerk (Hollande)
Middelkerke (Belgique)
Massagno (Suisse)
Commentaire :
Georges Kleinmann
Une émission
de la Téléviision allemande
(WDR)
En Eurovision de Westerland
22.30 Téléjournal
22.40 Portrait en 7 images
Auguste Forel (1848-1931)

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
13.45 Je voudrais savoir
L'eau qui fait vivre
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Un jeu avec Annick Beauchamp
19.45 Télé-soir
20.15 Les Chemins de pierre
No 15
avec André Valmy dans le rôle de l'entrepreneur Fargeau
INFORMATION PREMIERE PRESENTE :
20.30 Edition spéciale
22.20 Un ton au-dessus
Emission musicale
23.15 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) L'Ardente Gitane
Film de Nicholas Ray
avec Jane Russell
Cornel Wilde
Helen Westcott
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
Jeux avec Patrice Laffont
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Cadet Rousselle
avec Guy Lux et Sophie Darel
et l'équipe de France-Inter
21.40 (C) Chaparral
No 3 - Les Dentilères Cartouches
avec Leif Erickson
et Linda Cristal
22.30 (C) Match sur la II
23.30 (C) 24 heures dernière

MARDI

20 JUIN

L'Eloignement

Suisse romande : 19 h 05

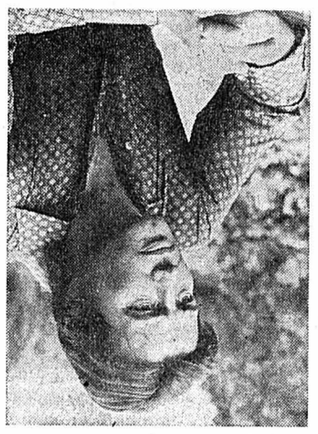

C'est Pierre Brice qui interprète dans ce feuilleton le rôle de Guy.
(Photo TV Suisse romande)

Agnès est repartie pour l'Alsace, laissant un mot aux Chevalier pour les prévenir. Mme Chevalier commence à comprendre la vraie raison du départ d'Agnès. La lettre de Kuss destinée à Louis est arrivée. M. Chevalier la prend et la lit...

SUISSE ROMANDE

18.30 Téléjournal
18.35 (C) Vacances-jeunesse
Les Aventures de Gulliver :
L'Homme de l'année
19.00 (C) L'Eloignement
8me épisode
Adaptation : Victor Harter
Dialogues : Bernard Millet
Avec Cathérina Sola
Réalisation :
et Eva Pflug
Jean-Pierre Desagnat
19.25 Deux minutes...
Avec le pasteur Jean Wimmer
19.40 Téléjournal
19.55 (C) Loterie suisse à numéros
20.15 Tour de Suisse
20.25 Les Intarissables
Un jeu de Jacques Antoine
20.45 (C) Amont-cœur
avec Marcel Amont
Mise en images et réalisation :
Jean-Christophe Averty
21.30 (C) Reflets du XIIe Concours de la Rose d'or de Montreux
Extraits des principales manifestations, des galas, des émissions présentées
22.20 Gymnastique
Fête fédérale
Dames
Reflets filmés en différé d'Aarau
22.35 Téléjournal
Portrait en 7 images
Une production populaire
22.20 Téléjournal
22.30 Bulletin sportif
22.55 Colts fumants.

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 Télé-midi
13.30 Magazines régionaux
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (N) Le Compagnons de Jéhu
17.25 (C) Jazz
18.10 (C) Dossiers souvenirs
Louis Neel
18.30 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Top à...
Catherina Valente
21.30 Mandrin
No 3
Avec Pierre Fabre
22.20 (C) Samedi soir
23.20 (C) 24 heures dernière

SAMEDI

17 JUIN

L'Eloignement

Suisse romande : 19 h 00

L'éloignement. Avec Hélène Dieudonné dans le rôle d'Alice
(Photo TV Suisse)

Agnès va voir le chef du personnel pour lui demander un congé de deux semaines. Comme il refuse, elle lui donne sa démission. Elle veut absolument se rendre aux Essarts pour voir si l'aventure de Louis avec Diane est bien terminée.

Louis dîne avec ses parents, la porte s'ouvre : Agnès est là, ses valises à la main...

Avec les Swingle Singers (Photo TV française)

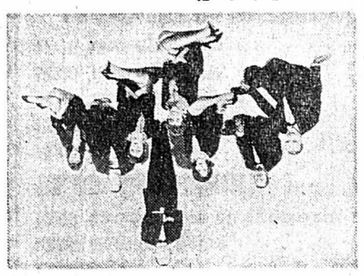

16.30 Samedi loisirs
Course du Midi libre
22.10 The Jerry Lewis Show
22.45 Point chaud
23.15 Télé-nuit

FRANCE II

13.30 (C) Magazines régionaux
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (N) Le Compagnons de Jéhu
17.25 (C) Jazz
18.10 (C) Dossiers souvenirs
Louis Neel
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Top à...
Catherina Valente
21.30 (C) Mandrin
No 3
Avec Pierre Fabre
22.20 (C) Samedi soir
23.20 (C) 24 heures dernière

Dossiers souvenirs

France II : 18 h 10

Les auteurs de l'émission ont choisi, aujourd'hui, un homme qui les a passionnés : Louis Neel, prix Nobel de physique 1970...

— « ...Merveilleux personnage, disent-ils, dans la grande tradition française du bon sens, de l'ironie, de la mesure et de la maîtrise de soi. Nous avons vous-le confronter l'image qu'on se fait du savant avec celle de l'homme lui-même, humainement étonnant. C'est un double portrait, qui unit le théoricien du magnétisme et le « père tranquille » aimant fabriquer de ses mains meubles et mouvements d'horlogerie. Louis Neel, qui déclare : « Je n'ai jamais rêvé qu'à des choses qui soient possibles », n'hésite pas, en effet, à mettre méticuleusement et physique sur le même plan. Le portrait moral du savant s'est dessiné à nos yeux à travers son propre témoignage et celui de sa femme, professeur de philosophie.

Splendide choix de cuisinières électriques

Nos prix spécialement étudiés

de 368.- à 1298.-

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Stoppage artistique

invisible (dégâts de mites, accrocs, brûlures, etc.) sur étoffes de tout genre (pullovers, jersey, etc.)

Leibundgut-Wyssling

Rue Saint-Maurice 2, 1er étage, Neuchâtel
Tél. (038) 25 43 78 Envoi par poste

LE SPÉCIALISTE DU RIRE

ETS **RANDAL**
G. Christen

Farces et Attrapes

Bombes de tables, sketches, cotillons

ARTICLES DE FÊTES

Tél. (038) 53 32 33 2053 CERNIER (NE)

AF APPAREILS MÉNAGERS

Machines à laver - Lave-vaisselle - Cuisinières - Congélateurs - Frigos - Aspirateurs de marques mondiales. Gros rabais ou reprises. Facilités de paiement. Livraisons partout.
OFFRE de juin
Congélateurs 350 l **Fr. 598.-**

Discount du Vignoble
FORNACHON & Cie
Tél. (038) 46 18 77 2022 Bevaix

L'anglais en Angleterre

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH
la principale école de langue d'Angleterre

BOURNEMOUTH (reconnue par l'Etat)
COURS PRINCIPAUX, début chaque mois
COURS PREPARATOIRES à l'examen de Proficiency de Cambridge • COURS D'ETE
COURS SPECIAUX pour: cadres commerciaux, secrétaires, employés de banque, personnel hôtelier, professeurs d'anglais
COURS DE VACANCES pour juniors 12 à 16 ans
LONDRES et OXFORD
COURS PRINCIPAUX dans les centres universitaires, juillet—septembre
Documentation détaillée, sans engagement, par notre
Secrétariat ACSE, 8008 Zurich,
Seefeldstrasse 17, Tél. 01 47 79 11, Télex 52529

Nom
Prénom
Adresse
Numéro postal
Ville 165

PORCELAINE
CRISTAL
ARGENTERIE
CÉRAMIQUE

Sollberger et Co NEUCHATEL

Place du Marché ✆ 25 13 68

DETTES = ENNUIS

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,
tél. 021 - 95 11 50

Arrangements financiers s.à r.l. 1510 Moudon

SÉLECTION RADIO HEBDOMADAIRE

Suisse romande

JEUDI 15 JUIN

20.30 - Second programme : SEPTEMBRE ARDENT, l'une des « Treize histoires » de **William Faulkner,** recueil de nouvelles du grand écrivain américain, publié en 1931. La nouvelle choisie est une analyse des motivations plus ou moins obscures d'un lynchage, et revêt une actualité plus que jamais « ardente ».

VENDREDI 16 JUIN

9.05 - Premier programme : AUX ORDRES DU CHEF. Dernière « leçon de cuisine » avant les vacances, cette émission spéciale sera donnée dans la facilité et la décontraction ! Une initiative se fait jour depuis quelque temps, c'est d'essayer de remettre à l'honneur, dans nos cantons romands, la cuisine régionale. Que voilà une bonne idée ! Quoi de meilleur qu'une bonne cuisine familiale... Deux recettes proposées : « Les filets de perches au vin blanc » et les célèbres « Malakoffs » que l'on déguste à Vinzel depuis 1880.

SAMEDI 17 JUIN

21.15 - Premier programme : L'OSR A FLORENCE. Ce concert donné à l'enseigne du Mai Florentin, sera retransmis en direct du Théâtre Pacini de Fucechio. L'OSR sera placé sous la direction de son nouveau chef, **Wolfgang Scwallisch.** Deux grands noms au programme : **Mozart** dont nous entendrons la « Symphonie concertante en mi bémol maj, KV 364 pour violon, alto et orchestre » et **Beethoven** avec l'« Ouverture de Léonore 3 » et la « Symphonie No 3 dite Eroïca » écrite en 1804 à Vienne « en souvenir d'un grand homme ».

DIMANCHE 18 JUIN

21.30 - Premier programme : VISAGES DE L'EUROPE. **Gérard Valbert** nous parle ce soir de « l'Europe des condottiere ». Le condottiere est un personnage très important et l'Europe lui doit tout, y compris sa déchéance. Le condottiere évolue d'abord en Italie, mais il y a toutes les nationalités. Ses caractéristiques : un art de la mort qui économise la guerre. Mieux vaut tançonner son ennemi que le tuer.

LUNDI 19 JUIN

20.30 - Premier programme : LE PRIX DU PAUVRE, une nouvelle aventure de Roland Durtal, écrite par **Isabelle Villars.** « ... le rapt d'un enfant d'ouvrier. Où trouver les 800.000 fr. de rançon ? Le PDG de l'usine sera-t-il d'accord de les payer parce que c'est le fils d'un ouvrier ? A notre fameux trio de débrouiller cette affaire et de trouver les ravisseurs...

MARDI 20 JUIN

20.30 - Premier programme : SOIRÉE THÉATRALE. Une pièce d'**André Gintzburger,** « La Vie et la mort de Jules Dupont ». A. Gintzburger, un auteur à l'esprit original et alerte, cette satire est, d'ailleurs, teintée d'une certaine tendresse. Elle est plus compatissante que féroce. « Jules Dupont » est un syndicaliste convaincu qui gagne un gros lot qu'il emploie à l'achat de terrains en plein désert.

MERCREDI 21 JUIN

20.30 - Premier programme : L'OSR AU VICTORIA-HALL nous donne un concert dirigé par **Charles Dutoit,** jeune chef lausannois bien connu avec, en soliste, la pianiste **Martha Argerich** qui sera l'interprète du « Concerto No 25 en do maj KV 503 » de W.-A. Mozart. Au programme encore : « Le Freischütz », ouverture de l'opéra de **Carl-M. von Weber,** « Nuages » et « Fêtes », deux des « Nocturnes » de **Claude Debussy** et, pour terminer, l'éblouissant « Oiseau de feu » d'**Igor Stravinski,** partition combien révélatrice du génie du grand compositeur russe.

Radio française

JEUDI 15 JUIN

20.10 - France-Inter : BOULEVARD DU THATRE, émission de **Claude Dufresne** qui présente « Les Enfants d'Edouard » de **Marc-Gilbert Sauvajon.** L'action : une célèbre conférencière qui a parcouru le monde et a eu trois enfants de pères différents. Voulant se mettre en « situation bourgeoise », elle convoque les pères. Seulement voilà, de qui sont les enfants ?

VENDREDI 16 JUIN

20.30 - Inter-Variétés : SOIRÉE DE PROMOTION, émission de **Jacqueline Bellas.** Confiée à la station de Toulouse, elle a pour titre « Le souvenir toujours présent ». Ce souvenir ? Celui de **Henri Duparc,** élève préféré de **César Franck** et qui laissa un recueil de mélodies considéré comme un joyau de la musique française. Duparc, d'une exigence rare, cessa de composer dès l'âge de 40 ans, atteint d'un mal mystérieux.

SAMEDI 17 JUIN

21.50 - France-Culture : RÉPERTOIRE DRAMATIQUE, émission de **Lucien Attoun** qui présente deux pièces inédites de **Louis Calaferte.** Que ce soit littérature ou théâtre, un même mode d'expression se retrouve chez cet auteur : la poésie. **Into :** une histoire d'amour où la haine n'est pas loi entre les membres d'une même famille... **Point :** l'histoire d'un couple très vieux, très usé, qui se connaît trop et où la haine est toujours présente.

DIMANCHE 18 JUIN

16.45 - France-Culture : J'AIME, opérette en trois actes de **Henri Christiné** sur un livret d'**Albert Willemetz** avec Denise Benoît, Claudine Collard, Lina Dachary, Bernard Plantey, Aimé Doniat, les Chœurs et l'Orchestre lyrique de l'ORTF sous la direction de **Francis Balagha.**

16.45 - France-Musique : FESTIVAL DE ROYAN, royaume de la musique contemporaine. Nous entendrons « La Messe des voleurs » de **Paul Mefano** écrite pour bandes magnétiques 6 pistes, des solistes : Carole Plantamura, soprano, Mady Mesplé, soprano-coloratur, William Pearson, baryton, John Thomas, haute-contre et divers ensembles.

LUNDI 19 JUIN

15.45 - France-Culture : CARTE BLANCHE, émission de Lily Siou qui présente « Beline » de **Robert Arnaut...** Pouey Lahun, un village désolé de montagne va s'éteindre en même temps que disparaîtront ses quatre-vingts habitants. Et jadis, ce village était le plus prospère de la région. Que s'est-il passé ?

MARDI 20 JUIN

22.00 - France-Musique : A AIX-EN-PROVENCE, un concert donné sur la place d'Albertas par les solistes des Chœurs de l'ORTF dirigés par **Marcel Couraud.** Au programme : Gabrieli (Magnificat) ; Benevoll (Kyrie à 12 voix) ; Penderecki (Magnificat) ; Poulenc (extraits de « Figure humaine ») ; Lesur (extraits de « Cantique des Cantiques) ; Xenakos (Nuits). Présentation de **François Serrette.**

MERCREDI 21 JUIN

20.10 - France-Inter : LA TRIBUNE DE L'HISTOIRE, présentée par **Alain Decaux** et **André Castelot.** Ce soir : « La guerre froide des fusées à Cuba ». Sur des textes de **J.-Fr. Chiappe** un rappel intéressant de cette guerre froide, décisive et qui, paradoxalement, devait marquer le premier pas vers une détente réelle entre les rapports des deux grandes puissances : Etats-Unis - URSS.

La chasse aux 8 erreurs

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité il y a entre eux 8 petites différences. TROUVEZ-LES !

Pouvez-vous les découvrir ?

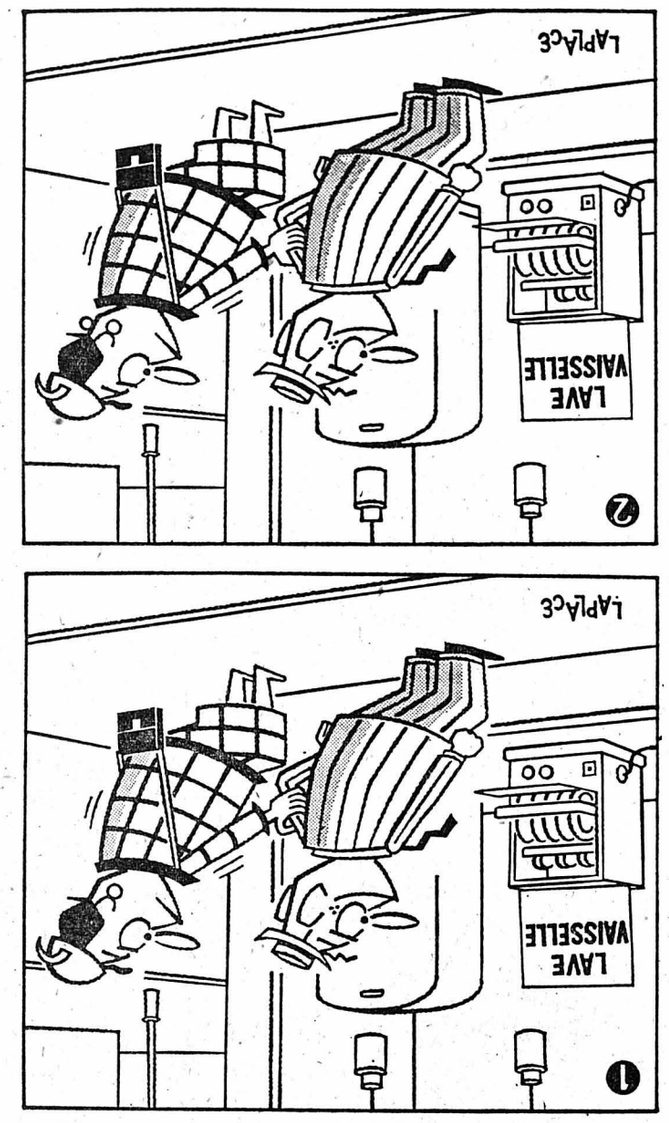

SOLUTION: 1. Oreille gauche de l'homme modifiée en bas. — 2. Pouce de la main gauche de la femme modifié. — 3. Jambe droite de la femme déplacée. — 4. Sa boucle d'oreille droite indiquée. — 5. Derrière la tête de la femme, une bordure de trottoir incomplet. — 6. En haut, dans le lave-vaisselle, une tasse en moins. — 7. Base du réfrigérateur indiquée. — 8. Lanterne de vitrine droite incomplète sur le dessus.

Bis

Tard dans la soirée, le téléphone sonne chez le chirurgien.

— Docteur, ici André Durand, boulevard de la République, numéro 7. Je vous prie de venir d'urgence. Il faut enlever l'appendice à ma femme.

— Durand, Boulevard de la République, 7 ? dit le médecin. Mon cher ami, vous vous moquez de moi ! J'ai opéré votre femme l'année dernière de l'appendicite et jamais encore je n'ai entendu que quelqu'un pût avoir deux appendices !

— Oui, d'accord, dit M. Durand. Mais vous avez peut-être déjà entendu que quelqu'un s'était marié une deuxième fois ?

Boulot

Un homme arrivait à la gare d'une petite ville du Texas, pour chercher du travail.

— Bon, dit le chef de gare, prenez une cannette d'huile et graissez les boulons des rails.

— Bon, dit l'homme. Puis il se mit en route.

Pendant huit jours, le chef de gare ne revit plus son nouvel ouvrier. Puis il reçut un télégramme :

— Arrivé frontière mexicaine. Impossible franchir.

Alors, le président directeur général poussa un soupir d'aise :

— Très bien. Alors, vous pouvez lui signifier vous-même son congé !

Cavalier

Un gars ivre s'élance hors d'un saloon, bondit en l'air... et se retrouve à plat ventre sur le sol.

Passe un camarade :

— Qu'est-ce qui se passe, Bill ?

— Si je connaissais le crétin qui a changé mon cheval de place...

Courtoisie

Le président directeur général du grand trust a fait venir l'un des directeurs de l'entreprise :

— Dites-moi mon cher, mais dites-moi la vérité, avez-vous une liaison avec votre jolie secrétaire ?

— Non, Monsieur le président, répond le directeur.

— Jamais ? Même pas essayé ?

— Non, Monsieur le président !

Alors, le président directeur général pousse un soupir d'aise :

— Très bien. Alors, vous pouvez lui signifier vous-même son congé !

En voyage dormez-vous rapidement et bien n'importe où ?

Certaines personnes sont constamment sur le QUI-VIVE. D'autres gardent un front serein dans les tempêtes et semblent se jouer des pires difficultés. Elles sont décontractées.

Et vous ? dans quelle catégorie vous placez-vous ? C'est ce que nous allons voir ensemble :

1. Aimez-vous vous promener par tous les temps ? Lorsqu'il pleut par exemple. OUI NON
2. Trouvez-vous en général que vous avez plus d'ennuis et de soucis que la majorité de vos contemporains ? OUI NON
3. Etes-vous catastrophé lorsque vous arrivez en retard à un rendez-vous ? OUI NON
4. En voyage, dormez-vous rapidement et bien n'importe où ? OUI NON
5. Vos petits ennuis quotidiens vous empêchent-ils de dormir correctement ? OUI NON
6. Trouvez-vous reposant de mettre les pieds plus hauts que la tête (sur le bord d'une table ou d'une chaise par exemple ?) OUI NON
7. Si un commerçant n'a pas la produit que vous lui réclamez, vous laissez-vous vendre un produit de remplacement ? OUI NON
8. Lorsque vous êtes seul ou seule avec vous-même, pensez-vous à la maladie ou à la mort ? OUI NON
9. Mangez-vous à n'importe quelle heure sans que cela vous gêne ? OUI NON
10. Est-ce que la sonnerie du téléphone vous fait sursauter ? OUI NON

Attribuez-vous un point chaque fois que vous avez répondu OUI à l'une des questions suivantes : 1, 4, 6, 7, 9.

Un également pour NON à 2, 3, 5, 8, 10.

Faites le compte de vos points

— plus de 7 points : vous êtes très décontracté. Vous êtes même très calme et c'est une vertu devenue bien rare de nos jours.

— de 3 à 7 points : vous êtes EN GARDE, ce pendant sans crispation excessive. C'est une excellente attitude pour voir venir.

— moins de 3 points : vous êtes sans cesse en garde contre les méfaits le plus souvent imaginaires. Un peu de décontraction vous est tout à fait nécessaire.

Droits réservés FAN et Roger Denoix

Êtes - vous décontracté ?

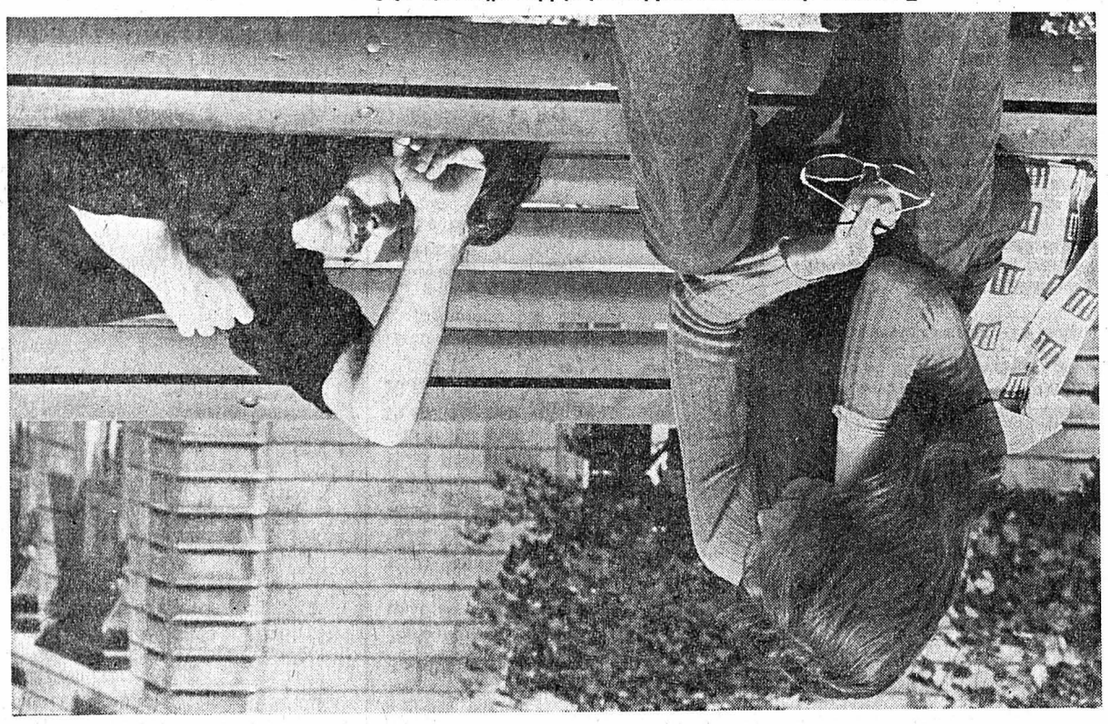

En voyage dormez-vous rapidement et bien n'importe où ?

RADIOS TV telemo
Saint-Blaise - Tél. 33 55 22

NEUCHATEL
coop

engage pour son bureau administration, service comptabilité,

une employée de bureau

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à l'office du personnel, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

7 JOURS TV TRIBUNE ROMANDE FAN-L'EXPRESS MAGAZINE

dans

7 35 100 ménages 7 JOURS SUR 7

L'annonce reflet vivant du marché

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

★ Jusqu'à fin juin 1972 Fr. 11.—

★ Jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 43.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

Localité : No et rue : No postal :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

SUISSE ROMANDE

18.30 Téléjournal

18.35 (C) Vacances-jeunesse
Un enfant parmi tant d'autres : Jean-Pierre de Montréal
2me diffusion

19.05 (C) L'Eloignement
10me épisode

19.40 Téléjournal

20.00 (C) Carrefour

20.15 Tour de Suisse
Reflets filmés

20.30 Ici Berne

20.35 Aujourd'hui La famille Martin
Une production de Claude Goretta et André Gazut
Journaliste : Pierre-Pascal Rossi
Réalisation : Michel Daml

21.30 Grain de sable
Film
avec Pierre Brasseur
Lilli Palmer
et Laurent Terzieff

Pierre Brasseur (Photo d'archives-Agip)

23.15 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15 Télévision éducative
16.45 (C) Magazine féminin
17.30 La terre est ronde
18.15 Télévision éducative
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Film de série
20.00 Téléjournal
20.15 Reflets du Tour de Suisse
20.25 Magazine politique
21.20 Le Commissaire
Série policière
22.20 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
18.30 Dernière heure

18.35 Vivre au présent

18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Jeu avec Annick Beauchamp
19.45 Télé-soir
20.15 Les Chemins de pierre
No 16
avec André Valmy et Monique Mélinand

20.30 La piste aux étoiles
Emission d'Hélène Margaritis présentée par Roger Lanzac
21.20 Tour de chant de Régine
En direct de Bobino
22.15 Le printemps des statues
Ce soir : Le Destin
23.15 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (N) Les Compagnons de Jéhu
No 12 - Le Procès
avec Claude Giraud et Yves Lefèbvre
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Quelle famille !
Les Tremblay - No 2
20.00 (C) 24 heures sur la II

20.30 (C) Les dossiers de l'écran
avec Guy Darbois

(N) L'Affaire du train postal Glasgow - Londres
Film de John Olden
avec Horst Tappert
Hanz Cossy
et Isa Miranda

(C) Débat
Le progrès, le crime et la police
23.30 (C) 24 heures dernière

MERCREDI 21 JUIN

Grain de sable

Suisse romande : 21 h 30

Dans le hangar qui abrite l'avion personnel de Copoulos, roi de l'acier, un homme se faufile, habillé d'une combinaison de mécanicien. Il dépose une bombe à retardement dans l'appareil, puis, après avoir chaussé une fausse chaussure orthopédique, le saboteur redevient le respectable commerçant suisse Rudolph Kubler.

Copoulos, qui doit se rendre à Genève, fait préparer son avion, mais il est retardé par un télégramme. Après avoir donné les dernières instructions à son associée, Anna-Maria, il prend le départ, et l'appareil explose presque aussitôt...

L'Affaire du train postal

France II : 20 h 30

Ce film évoque l'un des plus grands hold-ups du siècle, qui eut lieu en Angleterre : l'attaque du train postal Glasgow-Londres et le vol de 2.500.000 livres.

Pour mener à bien ce magnifique exploit, Donagar, gangster chevronné, aux allures d'aristocrate, a monté avec une étonnante minutie tous les rouages, fort complexes, de toute l'affaire. Tout d'abord, un premier hold-up est exécuté dans une barque pour se procurer les fonds nécessaires au financement de « l'expédition ». Puis, il faut constituer une petite troupe, spécialistes triés sur le volet, l'initier, l'entraîner : ce sont quatorze hommes qui s'apprêtent à vivre des heures exaltantes et dangereuses.

La bande cachée dans une ferme isolée, louée par un tiers, réalise magistralement le pillage du train : arrêt du convoi grâce à des signaux truqués, séparation de la locomotive et du wagon postal que l'on amène, un kilomètre plus loin, à proximité d'un pont où les complices attendent le déchargement des sacs. Pas une goutte de sang n'a été versée : c'était d'ailleurs la consigne formelle.

SUISSE ROMANDE

14.30 **Hippisme**
Prix des Nations
En direct de Lucerne
18.00 **Téléjournal**
18.05 **Feu vert**
Les secrets de l'Histoire
La Dame de Floride
18.30 **Sécurité d'abord**
18.50 **(C) Trois petits tours et puis s'en vont**
19.00 **(C) Courrier romand**
19.10 **(C) L'Eloignement**
7me épisode

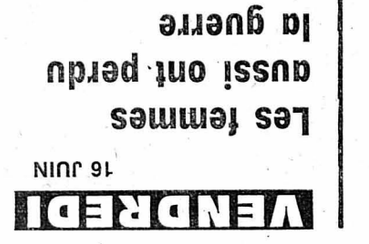

Avec Catherine Sola (Agnès) et Catherine Rich (France)

19.40 Téléjournal
20.00 **(C) Carrefour**

20.20 Temps présent

Le magazine de l'information
21.40 **(C) Le service des affaires classées**

22.05 La voix au chapitre

— Une interview de François Chalais
— La Chronique des livres politiques, par Jacques Rouiller.
22.30 **Téléjournal**
Portrait en 7 images

SUISSE ALÉMANIQUE

14.00 **La maison des jouets**
14.30 **Hippisme**
18.15 **(C) Télévision éducative**
18.45 **Fin de journée**
18.50 **Téléjournal**
19.00 **L'antenne**
19.25 **Situation politique de la semaine**
20.00 **Téléjournal**
20.20 **(C) Dans le secret des mers**

21.05 L'Interview

Pièce pour la télévision de Hans Krendlesberger
22.05 **Téléjournal**
22.15 **(C) Prochainement...**
Werner Wollenberger présente les films nouveaux
22.45 **Lucerne**
Prix des Nations

FRANCE I

12.30 **Midi trente**
13.00 **Télé-midi**

15.25 Emissions pour les enfants

16.45 **Grand prix du Midi-Libre**
17.15 **Pour les enfants**
suite
18.30 **Dernière heure**
18.35 **Vivre au présent**
18.55 **Pour les petits...**
19.00 **Actualités régionales**
19.25 **Réponse à tout**
Un jeu avec Lucien Jeunesse
19.45 **Télé-soir**
20.15 **Les Chemins de pierre**
No 13
20.30 **L'actualité en questions**
présentée par Etienne Mougeotte

21.30 L'Immortel

No 12
Le Territoire des Indiens
avec Christopher George
Sal Mineo
Paul Picerni
22.20 **Les coulisses de l'exploit**
Emission de Jacques Goddet
23.10 **Télé-nuit**

FRANCE II

14.30 **(C) Aujourd'hui, Madame**

15.10 (C) L'Ile au trésor

No 13 et fin
La chasse au trésor
Avec :
Michael Ande
Ivor Dean
Jacques Dacqmine
Jacques Monod
18.00 **(N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers**
19.00 **(N) Actualités régionales**
19.20 **(C) Colorix**
19.30 **(C) Des chiffres et des lettres**
Jeux avec Max Favalleli
20.00 **(C) 24 heures sur la II**

Mois des TV francophones :

20.30 La Mare au diable

Production O.R.T.F.
d'après le roman de
Georges Sand
Réalisation : Pierre Cardinal
22.00 **(C) Italiques**
Emission littéraire
présentée par Jacques Legris
(C) 24 heures dernière
(C) A propos
avec Michel Droit

JEUDI

15 JUIN

La voix au chapitre

Suisse romande : 22 h 05

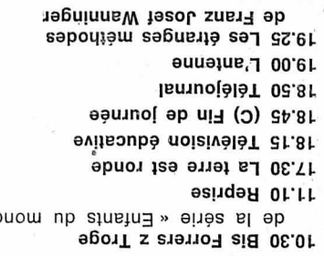

Une interview de François Chalais à propos de son ouvrage « Les Chocolats de l'entracte ».
(Photo Despland-TV Suisse)

Né en 1919 à Strasbourg, François Chalais entra très tôt dans la carrière journalistique ; mais c'est avant tout par la télévision qu'il se fit connaître du grand public, signant des émissions fort suivies telles que « A vous de juger », « Reflets de Cannes », « Cinépanorama ». Son activité de reporter l'amena à collaborer à « Cinq Colonnes à la une », « Sept jours du monde », « Les Coulisses de l'exploit », etc.

Il est également l'auteur de dramatiques, de romans, d'essais. Dans la vie de chacun, il arrive pourtant un moment où l'on doit opérer une retraite momentanée, soit par contrainte, soit parce qu'on en res sent le besoin. C'est ce que raconte François Chalais, à l'entracte de sa vie ; et si certains « parlent comme un livre », François Chalais, lui, écrit comme il parle : en captivant l'auditoire !

La Mare au diable

France II : 20 h 30

Germain, « fin » laboureur, resté veuf avec trois enfants à 26 ans, est le personnage principal de cette idylle champêtre écrite en 1846 par Georges Sand qui depuis déjà quelques années s'est retirée à Nohant, dans son village berrichon. Elle trouvait là dans ce pays qu'elle aimait et parmi les paysans qu'elle connaissait un remède à ses passions politiques et amoureuses. Dans l'automne de sa vie, la « Dame de Nohant » cultive ses champs tout en décrivant les mœurs et les croyances de sa province.

SUISSE ROMANDE

18.00 **Téléjournal**
18.05 **(C) Aventures pour la jeunesse**
La Montagne de l'Aigle
2me épisode
18.30 **Avant-première sportive**
La gymnastique suisse à 2 mois de J.O.
18.50 **(C) Trois petits tours et puis s'en vont**
19.00 **(C) Courrier romand**
19.10 **Cette semaine au parlement**
19.40 **Téléjournal**
20.00 **(C) Carrefour**
20.15 **Tour de Suisse**
Reflets filmés

20.30 (C) Le mois francophone

Spectacle d'un soir présenté :

Les femmes aussi ont perdu la guerre

de Malaparte,
dans une adaptation de
Daniel Halévy.
Avec : Pascale Audret
Maria Mérikо
Françoise Burgy
Leny Escudéro
Une émission de l'ORTF
22.10 **Un grand nom...**
Wolfgang-Amadeus Mozart
Eine Kleine Nacht Musik
interprétée par l'Orchestre
de Chambre de Stuttgart sous
la direction de Karl Münchinger
22.25 **Gymnastique**
Fête fédérale. Dames
En différé d'Aarau
22.40 **Téléjournal**
Portrait en 7 images

SUISSE ALEMANIQUE

9.10 **Télévision scolaire**
9.50 **Reprise**
10.30 **Bis Forrers z Troge**
de la série « Enfants du monde »
11.10 **Reprise**
17.30 **La terre est ronde**
18.15 **Télévision éducative**
18.45 **(C) Fin de journée**
18.50 **Téléjournal**
19.00 **L'antenne**
19.25 **Les étranges méthodes de Franz Josef Wanninger**
20.00 **Téléjournal**
20.15 **Dossier XY...**

21.15 (C) Show Jerry Lewis

22.05 **Téléjournal**
22.15 **Tour de Suisse**
22.50 **Dossier XY... Premiers résultats.**
23.00 **(C) Acker's Club**

FRANCE I

12.30 **Midi trente**
13.00 **Télé-midi**
13.30 **Cours de la Bourse**
16.45 **Grand prix du Midi-Libre**
18.30 **Dernière heure**

18.35 Vivre au présent

18.55 **Pour les petits...**
19.00 **Actualités régionales**
19.25 **Réponse à tout**
19.45 **Télé-soir**
Un jeu d'Henry Kubnick
20.15 **Les Chemins de pierre**
No 14

20.30 Figaro-ci, Figaro-là

Scénario de Frédéric Grendel
No 1 - La Calomnie
Avec :
Jean-François Poron
(Beaumarchais)
Marie-Christine Barrault
Yves Renier
Isabelle Huppert
Alexandra Rignault

21.30 (C) Plein cadre

Emission de Jacques Alexandre
22.30 **(C) Festival de Royan 1970**
23.15 **(C) 24 heures dernière**
23.25 **(C) On en parle**
avec Jacques Chabannes

FRANCE II

14.30 **(C) Aujourd'hui, Madame**
15.10 **(C) L'Ile au trésor**
No 13 et fin
La chasse au trésor
Avec :
Michael Ande
Ivor Dean
Jacques Dacqmine
Jacques Monod
18.00 **(N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers**
19.00 **(N) Actualités régionales**
19.20 **(C) Colorix**

19.30 (C) Le monde merveilleux de la couleur

No 20 et fin
Bizarreries de la nature
2me partie
20.00 **(C) 24 heures sur la II**
20.30 **(C) Entrez sans frapper**
avec Pierre Bellemare et ses nombreux jeux

21.30 (C) Plein cadre

Emission de Jacques Alexandre
22.30 **(C) Festival de Royan 1970**
23.15 **(C) 24 heures dernière**
23.25 **(C) On en parle**
avec Jacques Chabannes

VENDREDI

16 JUIN

Les femmes aussi ont perdu la guerre

Suisse romande : 20 h 30

1945. L'empire hitlérien, écrasé, est partagé entre les Alliés et les populations vaincues vont payer chèrement les erreurs commises par le Reich. Dans Vienne, occupée par les Soviétiques, des commissaires réquisitionnent des femmes pour le déblaiement des soldats. L'un d'eux se prénomme Robert Richard : 39 ans, officier d'active de l'armée française, né en Algérie, désera en 1961 et rejoignit l'OAS.

Lucien Bitterlin : 40 ans, chef de ceux qu'on appela « Les Barbouzes », livra un combat sans merci aux commandos Delias de l'OAS.

Ali Abderhamani : 50 ans, fils de paysan, chargé par le FLN du renseignement et de l'information dans le secteur d'Alger.

Robert Richard : 39 ans, officier d'active de l'armée française, se, né en Algérie, désera en 1961 et rejoignit l'OAS.

Ali Abderhamani : 50 ans, fils de paysan, chargé par le FLN du renseignement et de l'information dans le secteur d'Alger.

Plein cadre

France II : 21 h 30

Plein cadre présente, en exclusivité, la première confrontation de trois responsables, de trois vérités, de trois visions du nationalisme. Dix ans après l'accession à l'indépendance de l'Algérie, trois hommes, trois combattants ayant mené dans des camps opposés un combat sans pitié, se retrouvent, pour la première fois, sur le sol algérien. En toute liberté, ils confrontent ce que fut leur vérité.

FACILE — AMUSANT — UTILE — FACILE — AMUSANT — UTILE — FACILE — UTILE

DES JEUX POUR LES PETITS

① Le jeu des proverbes

En cas de maladie ou accident on a besoin de quelqu'un qui nous aide. Mettez les groupes de texte dans l'ordre. Que dit le proverbe ?

② Au cirque

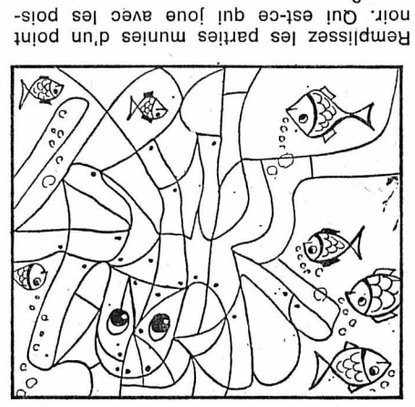

Quel animal la dompteur présente-t-il au spectateur ?

③ Deux avions survolent notre territoire

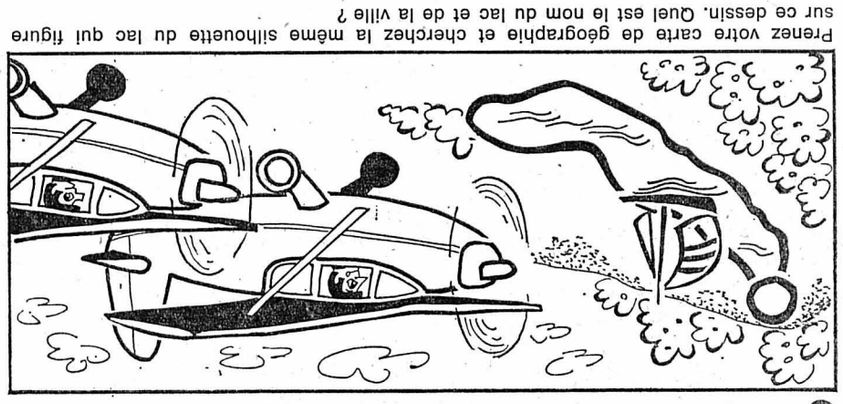

Prenez votre carte de géographie et cherchez la même silhouette du lac qui figure sur ce dessin. Quel est le nom du lac et de la ville ?

④ Cartes de visite

Monsieur
P. LARRIET

a) M. LARRIET est ouvrier du bâtiment.
Quelle profession exerce-t-il ?

Monsieur
ROMEO VELUT

b) M. VELUT a gagné à la loterie le premier prix. Qu'a-t-il emporté ?

⑤ Qui suis-je ?

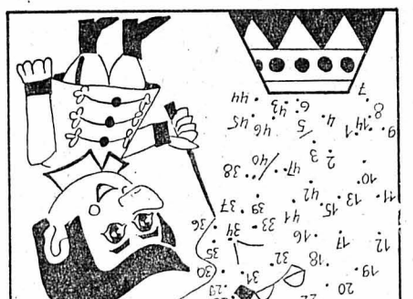

Remplissez les parties munies d'un point noir. Qui est-ce qui joue avec les poissons ?

⑥ Se ressemblent-ils ?

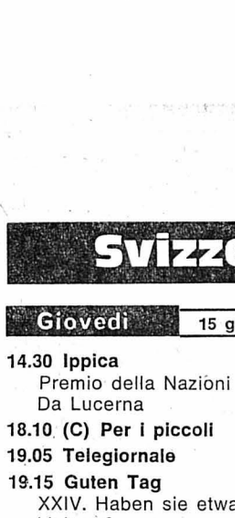

Regardez bien les cinq dessins. L'un d'eux est légèrement modifié. Lequel est-ce ?

⑦ Mots croisés

1. Un des quatre points cardinaux, dans la direction de l'étoile Polaire.
2. Entendre, percevoir les sons par l'oreille.
3. Capitale de la Lettonie.
4. Grande pièce de lingerie.

RÉPONSES : 1. Au besoin on connaît l'ami. 2. Un lion. 3. Lac de Thoune et Thoune. 4. a) PLATRIER, b) VÉLOMOTEUR. 5. Une pieuvre. 6. Quatre. 7. 1. NORD, 2. OUIR, 3. RIGA, 4. DRAP.

Svizzera italiana: sette giorni TV

Giovedì 15 giugno

14.30 **Ippica**
Premio della Nazioni
Da Lucerna
18.10 **(C) Per i piccoli**
19.05 **Telegiornale**
19.15 **Guten Tag**
XXIV. Haben sie etwas zum kleben ?
19.50 **(C) 20 minuti**
con Paolo Mengoli
20.20 **Telegiornale**

20.40 « 360 » - Attualità

22.10 **L'Orchidea delle Hawaï**
Serie : Quel selvaggio west
22.30 **Jazz Club**
con Jerry Mulligan
22.50 **Oggi alle camere federali**
22.55 **Telegiornale**

Venerdì 16 giugno

18.10 **Per i ragazzi**
19.05 **Telegiornale**
19.15 **Una laurea, e poi ?**
Psichiatria - la puntata

19.50 Il prisma

Problemi economici
20.20 **Telegiornale**
20.45 **Il regionale**
21.10 **(C) Il lavoro e la mia vita**
Série : Medical Center
22.00 **L'uomo direiso**
di Peter Lorenzi
22.45 **Festa federale di ginnastica**
Da Aarau

Kathi Fritschy Archives
23.00 **Telegiornale**

Sabato 17 guigno

13.30 **Un'ora per voi**
14.45 **Samedi jeunesse**
15.35 **Questro e altro**
L'Inghilterra dall'Impero all'Europa
16.30 **Guten Tag**
Replica
16.55 **Festa federale di ginnastica**
Da Aarau
17.15 **Pop hot**
con il gruppo Renaissance

17.35 Ritorno alle isole

Série : I Corsari
18.00 **I bambini e noi**
Inchiesta di Luigi Comencini
19.05 **Telegiornale**
19.15 **(C) L'Isola di Icaro**
Série : Vite Nascoste
19.40 **(C) Estrazione del lotto svizzero a numeri**
19.45 **Il vangelo di domani**
20.00 **(C) Una risata in testa**
20.20 **Telegiornale**

20.40 (C) Patto a tre

Lungometraggio interpretato da
Frank Sinatra
Deborah Kerr
Dean Martin
22.20 **Sabato sport**
23.10 **Telegiornale**

Domenica 18 giugno

13.30 **Telegiornale**
13.35 **Telerama**
14.00 **(C) Vicini alle stelle**
Hostess e Steward della Swissair
14.40 **Un'ora per voi**
15.55 **(C) Calcio :**
Finale del campionato delle nazioni
18.00 **Telegiornale**
18.05 **Domenica sport**
18.10 **(C) La lotta dell'uomo per la sua sopravvivenza**
19.05 **(C) Piaceri della musica**
19.40 **La parola del Signore**
19.50 **Sette giorni**
20.20 **Telegiornale**

20.35 (C) Due Amici

Serie :
Il mondo di Somerset Maugham
21.20 **(C) Ciao Jo**
Varietà con Jo Roland
21.55 **La domenica sportiva**
22.35 **Ippica**
Gran Premio di Lucerna
23.15 **Telegiornale**

Lunedì 19 giugno

18.40 **(C) Il Pifferaio giocondo**
1a puntata
19.05 **Telegiornale**
19.15 **Guten Tag**
XXV. Ich bin spezialist

Mascia Cantoni Photo TSI

19.50 Obiettivo sport

20.20 **Telegiornale**
20.45 **Quiz al volante**
21.30 **Encicopedia TV**
22.20 **Atletica**
Spagna - Svizzera
Da Barcellona
22.40 **Pallacanestro**
Europe - USA
Da Ginevra
23.10 **Oggi alle camere federali**
23.15 **Telegiornale**

Martedì 20 giugno

18.40 **Uno sport, quale ?**
1. Disco su ghiaccio
19.05 **Telegiornale**
19.15 **Incontri**
con Ennio Morricone
19.50 **Chi è di scena**
Il mondo dello spettacolo
20.20 **Telegiornale**
20.45 **Il Regionale**

21.05 (C) Giochi senza frontiere 72

Da Westerland (Germania)
Per la Svizzera : Massagno
22.20 **Per une goccia d'olio**
Servizio di Joyce Pattaccini
22.50 **Oggi alle camere federali**
22.55 **Telegiornale**

Mercoledì 21 giugno

18.40 **(C) Il Pifferaio giocondo**
II.a. puntata
19.05 **Telegiornale**
19.15 **(C) La Moglie gelosa**
Serie : Ragazze in blu
19.50 **Svizzera oggi**
20.20 **Telegiornale**

20.45 Amarsi male

Tre atti di François Mauriac
Regia di Mario Ferrero
23.05 **Telegiornale**

BEDFORD CF:

L'utilitaire à transmission automatique en équipement standard.

Plus rentable pour l'entreprise.

Plus agréable pour le chauffeur.

Le Bedford CF — un des plus puissants dans la catégorie des 1000 à 1200 kg de charge utile — est équipé, en version standard, de la fameuse boîte GM entièrement automatique à 3 rapports.
La transmission automatique sur utilitaire offre de réels avantages et une économie indiscutable: conduite beaucoup plus agréable, surtout en ville, pour les livraisons; changements de rapport aussi fréquents qu'il est nécessaire, au moment le plus approprié.
La mécanique est ménagée au maximum grâce à la souplesse du convertisseur de couple. La boîte automatique GM est robuste et éprouvée. Elle bénéficie du service parfait de plus de 380 agents GM en Suisse.
Bedford CF: moteur 2,3 litres — livrable en fourgon, en bus de 10 ou 13 places, avec pont en métal léger ou en châssis-cabine.
En option: transmission à 4 vitesses synchronisées.

un produit de la General Motors

bon Je désire recevoir sans engagement le catalogue sur le BEDFORD CF

Nom ou timbre:

Adresse:

A retourner à General Motors Suisse S.A. Dpt véhicules utilitaires 2501 BIENNE

15 BEN/951/A/72/B

BEDFORD CF BEDFORD GM

Vente et Service BEDFORD CF en Suisse romande : Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, **Chippis** L. Tschopp (027) 5 12 99, **Courtételle** Garage et Carrosserie du Moulin S.A. (066) 22 71 56, **Fribourg** Garage du Stadtberg (037) 22 41 29, Garage du Pont S.A. (037) 22 15 57, **Genève** Autos-Import S.A. (022) 42 58 00, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. (021) 24 04 44, Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, **Neuchâtel** M. Facchinetti (038) 24 21 33, **Payerne** Garage de l'Aviation (037) 61 20 42, **Porrentruy** W. Affolter (066) 66 68 22, **Saint-Clerges** A. Freymond (021) 95 61 19, **Yverdon** Garage des Remparts (024) 2 35 35, Gérald Jaggi (024) 2 88 77, **et notre distributeur local à Agarn** (027) 6 66 21.

BONJOUR!

JUS D'ORANGES 100% PUR
Pris le matin en se levant ou pendant la journée, ce jus d'oranges tient ses promesses, car
BONJOUR
Jus d'oranges 100% pur
JUS D'ORANGES
riche en vitamine C naturelle
BONJOUR
garde toute sa richesse d'arôme
JUS D'ORANGES
datage en clair sur l'emballage offrant ainsi une garantie de fraîcheur
BONJOUR
dans un conditionnement pratique qui se jette après emploi
JUS D'ORANGES
en vente chez votre détaillant habituel

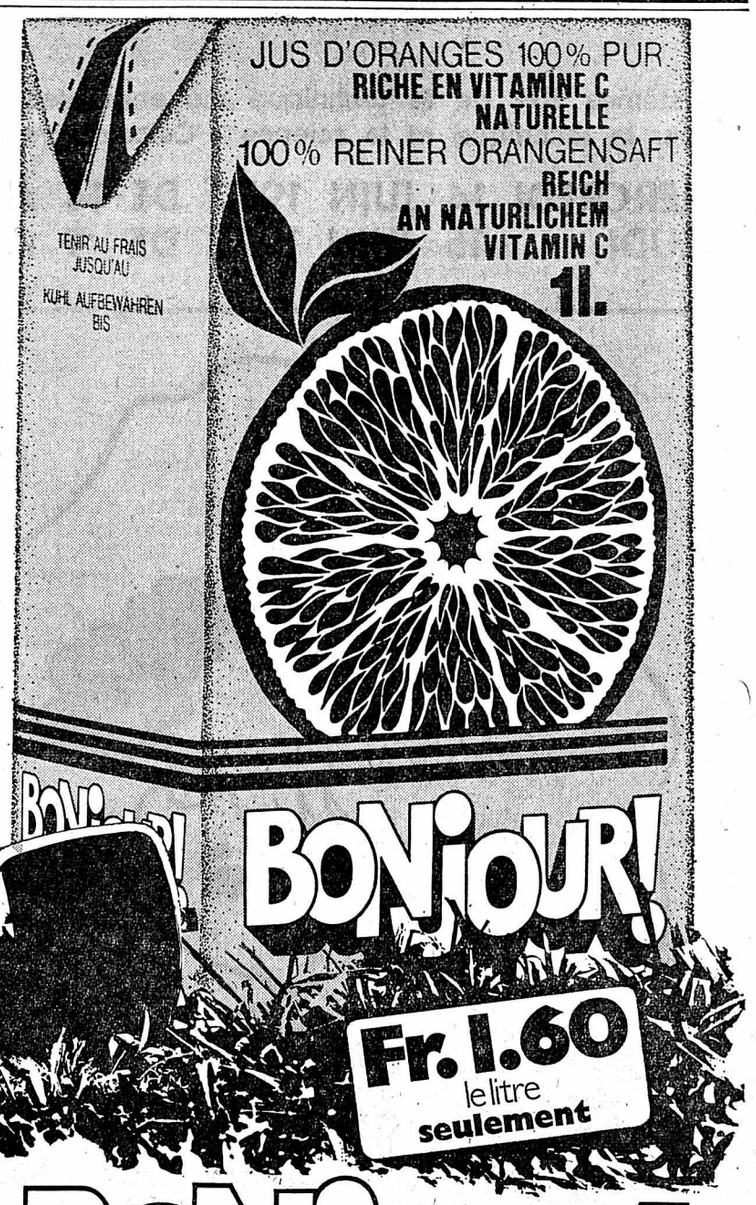

vous procure fraîcheur et bienfait chaque jour et partout...
* **à la maison**
* **à la plage**
* **au pique-nique ou**
* **au camping.**

BONJOUR!

Un jus d'oranges 100% pur

BONJOUR est soumis au contrôle de l'Institut suisse des vitamines Centrale Laitière de Neuchâtel

VAUD

Vers la disparition du train Yverdon-Sainte-Croix ?

De notre correspondant :

Récemment a eu lieu l'assemblée des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Yverdon - Sainte-Croix aux Rasses. Cent quinze actionnaires étaient présents pour entendre le 81me rapport d'administration de M. G. Lombard, président du Conseil. Cette assemblée présentait un caractère quelque peu différent des années précédentes. En effet, la Compagnie Yverdon - Sainte-Croix passe actuellement par une période difficile, sinon pénible. Le déficit pour 1972 s'élèvera vraisemblablement à 992.000 fr. sans compter les dépenses pour le renouvellement du matériel, ce qui fait que, devant une situation semblable, une expertise a été demandée, tout d'abord, au département des Travaux publics du canton de Vaud qui l'a transmise à l'Office fédéral des transports. La question se pose, dès maintenant, du maintien ou non de la liaison ferroviaire entre Yverdon et Sainte-Croix. Une solution de remplacement serait d'utiliser le transport par route. Toutefois, le problème n'est pas aussi simple qu'il y paraît d'abord. En effet, en ce qui concerne le trafic des voyageurs, huit autocars (si l'on compte six véhicules de 50 places et deux de 40 places) pourraient remplacer le train. Ces autocars seraient servis par une vingtaine d'agents contre environ 60 actuellement pour le train. Toutefois, de très nombreuses autres difficultés se présenteraient en cas de transport par la route, notamment les conditions météorologiques, circulation d'une part, neige d'autre part et combien d'autres détails qu'il faudrait régler alors que la régularité des chemins de fer n'est plus à établir. Il faut le préciser d'emblée, rien n'est encore décidé et le président du conseil d'administration, M. Lombard, est convaincu de l'utilité de la continuation d'une exploitation ferroviaire.

Rappelons également, en ce qui concerne les recettes d'exploitation que ces dernières sont restées stables, une diminution du service des marchandises a été compensée par une augmentation du service des voyageurs. Le service routier a connu un essor réjouissant. Deux véhicules ont été acquis. Ils ont parcouru environ 161.000 km en 1971. Quant au service des travaux ou service d'entretien de la voie, 4 km 750 de rail ont été posés, soit à Trois-Villes, en gare d'Yverdon, ce qui représente 256 t. de rail. Deux administrateurs, MM. Gruaz, ancien directeur de l'agence d'Yverdon de la Banque cantonale vaudoise et Laurent, notaire, ont demandé à être déchargés de leurs fonctions. Ils ont été remplacés par MM. Jaquet, qui est le successeur de M. Gruaz à la Banque cantonale vaudoise et M. Tempelmann, ancien chef de la subdivision de l'Office fédéral des transports.

JURA - JURA

Courtelary : à quand l'immeuble pour personnes âgées ?

(sp) Les corporations et quelques personnes ont été sollicitées par la Municipalité de Courtelary en vue de constituer une commission d'étude provisoire pour la construction d'un immeuble locatif destiné aux personnes âgées. L'autorité communale avait délégué les conseillers Borruat et Oppliger et invité Mme Maryse Minder et M. Sisin Eicher ; par ailleurs la commune bourgeoise était représentée par M. André Béguelin, la Paroisse réformée par M. Ulysse Widmer et la Paroisse catholique par M. Raymond Liengme.

Au cours de leur première réunion, ces délégués ont formé un comité. M. Borruat a été nommé président et M. Eicher, secrétaire. La nouvelle commission a pour première tâche l'étude des besoins en logements des personnes âgées, ainsi que la recherche de terrain pour une éventuelle construction.

Lorsque cette commission d'étude aura mené à bien sa mission, ses travaux déboucheront vraisemblablement sur la création d'une fondation.

DEVELIER

Tournoi de mini-football

(c) C'est une équipe de Moutier, les « Splits », qui a remporté le traditionnel tournoi de mini-football du FC Develier. 52 équipes de 5 joueurs, dont 4 équipes féminines, ont participé à ce tournoi qui a remporté un beau succès, malgré l'état déplorable du terrain dû aux averses.

PORRENTRUY

« Stella Jurensis » revit

Stella Jurensis, société des étudiants de l'Ecole normale de Porrentruy, tombée en léthargie en 1950, a été réanimée samedi. Une centaine d'anciens membres en effet, se sont retrouvés à la Caquerelle et ont nommé un comité que préside M. Maurice Petermann, inspecteur scolaire à Bassecourt.

Désormais, le dernier vendredi de chaque mois sera consacré à des retrouvailles, soit à la Caquerelle, soit dans une localité proche de Bienne, car les enseignants du Jura sud et ceux de Bienne étaient nombreux. Les membres les plus âgés présents à l'assemblée de samedi étaient MM. Barthe, Moine et Rérat, sortis tous trois de l'Ecole normale en 1910. Outre les retrouvailles mensuelles, « Stella Jurensis » s'est fixé pour but l'organisation d'un bal annuel à Porrentruy, comme dans le passé.

Le premier, qui aura lieu en novembre, coïncidera, à la demande du directeur de l'Ecole normale, avec l'inauguration de la nouvelle école. Autre but : redonner la vie à « Jeune Stella » afin que la continuité soit assurée.

Visite au village suisse de vacances de Golfo del Sole

Quand nos Confédérés colonisent une merveilleuse plage toscane

C'est à n'y pas croire : bordant une merveilleuse plage de sable fin, à la hauteur de l'île d'Elbe qui se profile à l'horizon, baigné par les effluves de la mer Tyrrhénienne toute parsemée d'îlôts de rêve, bref en pleine Toscane, dans les pins, les fleurs, s'accrochant à la dune ou s'étalant entre les arbres et le gazon, le village suisse de vacances de Golfo del Sole est une sorte de miracle.

Des villages de vacances, il y en a beaucoup, mais combien satisfont pleinement leur clientèle ? Celui-là, après dix ans, reste impeccable. Si le mot miracle glisse sous la plume, c'est d'abord qu'en pleine Toscane, il a été conçu, réalisé et est géré selon les meilleures traditions de l'hôtellerie helvétique. Sans qu'on ait cherché à la transplanter, la Suisse y est présente partout : dans l'ordre, la propreté, la netteté des conceptions, le service et le confort. C'est aussi que mètre par mètre, ce village a été gagné au prix d'efforts qu'on a peine à imaginer, tant le climat y incline au farniente, sur un marais désormais assaini et sur la dune dont les flancs et le sommet abritent l'hôtel et une multitude de bungalows en dur conçus chacun comme une petite villa.

JUSQU'AUX CIGALES...

Tout a été prévu, jusqu'aux cigales qui ont mangé presque tous les moustiques qui infestaient la région : eau chaude et froide, baignoires ou douches, cabinets de toilette, radiateurs, téléphone, magasins, restaurants, salon de coiffure, boutique, place de jeux pour les enfants, minigolf, tennis, yachting, ski nautique et bien sûr natation dans des conditions idéales pour tous, excursions à Rome, à Pise, à Florence, à l'île d'Elbe ou en Corse ; tout, et à des prix très abordables. Cela est si vrai que Golfo del Sole n'a plus besoin de publicité ; que la commune balnéaire de Follonica qui, en 1961, n'avait hébergé que 1866 hôtes étrangers représentant 9605 nuitées, en accueille maintenant 50.000 en été, soit 800.000 nuitées. Une sorte de miracle.

NOMBREUSE DÉLÉGATION SUISSE

Pour marquer les dix ans de Golfo del Sole et la fin des travaux de construction, Popularis Tours a invité une nombreuse délégation à se rendre, fin mai, à son village de vacances de Follonica, par un train spécial de vagons-lits.

Le contingent des hôtes suisses comprenait des personnalités de marque de la politique, des milieux économiques et des transports. Des représentants des autorités italiennes ont également participé à la soirée officielle marquée par de nombreux discours et un feu d'artifice qui fit l'admiration de tous.

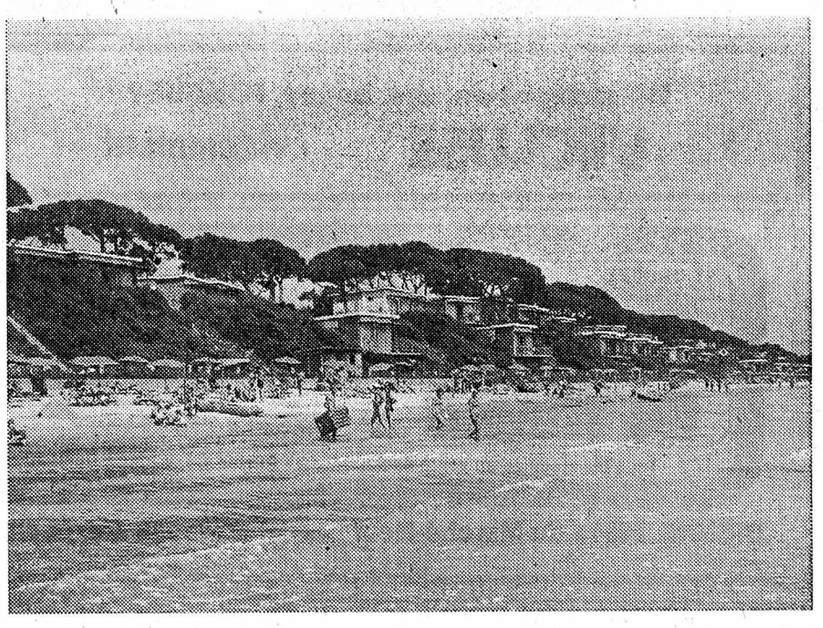

La plage et les bungalows de Golfo del Sole

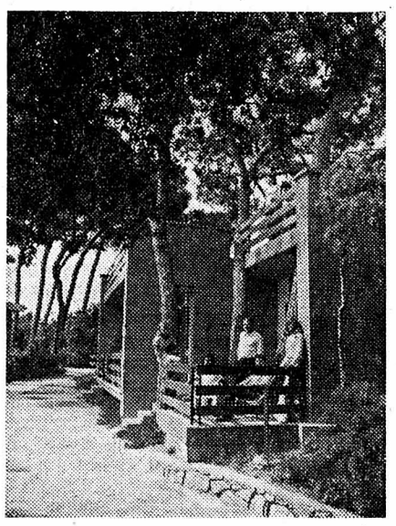

Sous les pins parasols, dans la verdure et les fleurs, d'agréables chemins parcourent le village

C'est à fin mai que nous avons fait la découverte de ce coin de paradis déjà tout réchauffé par le soleil du Midi. La mer, légèrement ridée par la brise de beau temps, nous y est apparue à travers les frondaisons multiples des pins parasols et des palmiers : bleue, limpide, bordée d'écume blanche qui se perd dans le sable d'or. Tous les bleus, tous les verts, tous les jaunes et des fleurs à profusion, de toutes les teintes, d'une incroyable fraîcheur sur ce littoral où il ne pleut presque jamais. Là encore, les jardiniers du village suisse font des prodiges et règnent en créateurs sur les 94.000 mètres carrés dont ils ont la responsabilité.

DE LA PLACE !

La tentation était trop forte : nous avons bondi dans la mer. Après un voyage d'une dizaine d'heures, quel stimulant ! Le fond de sable descend en pente si douce que le contact est progressif : une cinquantaine de mètres sans danger pour les enfants et l'on joue au poisson, puis à la rôtissoire indéfiniment.

Sans un caillou, sans une aspérité, propre comme un sou neuf, la plage privée est longue de 600 mètres et large d'une vingtaine. Comme la capacité maximale de Golfo del Sole est de 1200 lits il y a, même en haute saison, beaucoup de place pour chacun. Cela devient rare, comme devient rare, même en Suisse, un service aussi prévenant.

Golfo del Sole, c'est ailleurs, c'est autre chose avec tout le dépaysement nécessaire, mais c'est aussi « chez nous ». C'est sans doute le meilleur compliment que l'on puisse adresser à Popularis Tours, créateur et pourquoi pas, colonisateur de cette dune qui fait penser aux îles lointaines.

Golfo del Sole va bientôt atteindre le chiffre de 100.000 hôtes suisses par an. C'est une référence. Quand davantage d'étrangers se mêleront aux Helvètes qui se sentent un peu trop « entre eux », quand un certain cosmopolitisme rendra l'atmosphère moins uniforme, le village suisse de vacances de Follonica aura gagné ses lettres de noblesse. Il n'a que dix ans ; tout lui est encore permis.

Jean HOSTETTLER

BIBLIOGRAPHIE

Oscar Wilde
LE FANTOME DES CANTERVILLE et autres nouvelles
(Marabout Fantastique)

La vie tumultueuse d'Oscar Wilde a à ce point intrigué les biographes et les psychanalystes que l'on en oublie un peu son œuvre qui reste cependant l'une des plus belles et des plus accomplies de la littérature moderne anglaise. Les Cinq Contes réunis dans ce volume l'illustrent à la perfection. Tour à tour pathétiques, humoristiques ou terrifiants, ils évoquent admirablement cette réalité idéale.

P. Nemours
LE GÉNÉRAL ET LE ZOMBI
(Fleuve Noir)

Caché dans son nid de broussailles, le Blanc prenait photo sur photo du fascinant spectacle. Soudain, le célébrant, en boubou blanc, étendit les bras. Le Blanc n'en croyait pas ses yeux : ce visage allongé, prolongé par une barbiche, ce corps mince, il les avait vus, des années auparavant, sur des dizaines de photos. Le zomib était celui de Patrice Lumumba. Et il se dirigeait droit sur lui.

Olivetti vous présente ses systèmes

NOVOTEL NEUCHÂTEL - EST (2075 THIELLE)

Systèmes EDP de la technique moyenne des données - Machines comptables, facturières - Systèmes d'enregistrement des données - Microcomputers pour la technique et la science - Calculateurs électroniques de table - Machines à calculer - Appareils à copier - Machines à écrire.

MERCREDI 14 JUIN 1972 DE 14 A 19 HEURES
JEUDI 15 JUIN 1972 DE 9 A 19 HEURES

Olivetti (Suisse) S.A.
50, rue de la Gare
2500 Bienne

le Parfait CONCOURS

de mots d'enfants

Le prochain jury distribuera de nouveau 111 prix!

1 vœu d'une valeur de 10000 francs

10 livrets d'épargne jeunesse de 1000 francs chacun

100 montres automatiques ELOGA Flipper d'environ 100 francs

Le Parfait – le fin mot d'une bonne faim

Envoyez les meilleurs mots d'enfants que vous avez entendus. Procurez-vous sans tarder le dépliant relatif au concours et la vignette indispensable en achetant un tube ou une boîte de Crème-Sandwich Le Parfait.

Section neuchâteloise du Touring Club Suisse

SAMEDI 17 JUIN 1972, dès 21 heures, au PANESPO, à Neuchâtel

Soirée du cinquantenaire

Au programme :

ALEXIS BOTKINE
et son ensemble folklorique russe

LES DOMINOS
groupe vocal

GRAND BAL
conduit par l'orchestre **PIERRE BRUN,** 9 musiciens

Billets en vente à l'entrée au prix de Fr. 6.—.

Internationale Kunstmesse

Art 3'72 BASEL

3e Salon International d'art Art du 20e siècle
22–26 juin 1972
ouvert de 10 h. à 21 heures
Catalogue parution fin mai
Halles 10–13
Schweizer Mustermesse
CH-4021 Basel

DÉMÉNAGEMENTS
Petits transports - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 25 55 65

COLOMBIER
Local : rue du Verger 4,
POISSONS FRAIS
lac, mer, chaque jeudi de 9 h 30 à 12 heures.
Se recommande : J.-J. Michoud, Yvonand.

A vendre
3 boîtes à musique anciennes
ainsi que quelques pendules de cheminée.
Tél. (038) 25 20 81.

Echange

Famille de Muri (AG) avec 5 enfants cherche famille romande pour échanger un fils de 16 ans contre un jeune homme ou une jeune fille du même âge, pendant les vacances scolaires (7 juillet au 12 août 1972) pour 3 ou 4 semaines.

S'adresser à Mme H. THALMANN, Saint-Aubin (NE).
Tél. (038) 55 13 39 entre 18 et 20 heures.

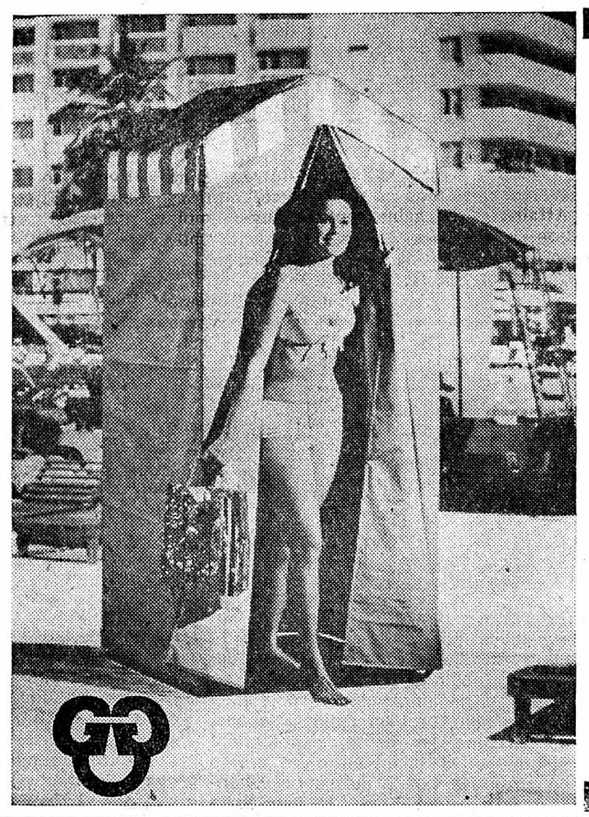

Cette élégante

cabine de piscine

démontable, ne coûte que

Fr. 180.-

Toile plastifiée bleue ou jaune.
Livrable tout de suite chez

Cosalli SPORT

A Colombier Tél. 41 23 12

Un piano ne s'acquiert qu'une fois dans la vie

Seuls un choix complet d'instruments en magasin, les compétences professionnelles du vendeur et la qualité des marques présentées, peuvent offrir les garanties nécessaires, la confiance et la sécurité à l'acheteur.

VENTE - LOCATION - ÉCHANGES HUG & Co, musique, Neuchâtel.

Où mange-t-on une bonne FONDUE ?
à **L'ÉCLUSE** évidemment

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

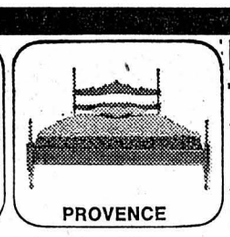

21-72 **Tous les modèles en vente exclusive chez Pfister**

Dormir à la française!

4 modèles du plus grand choix de Suisse. Meubles complémentaires, tapis assortis. Accessoires de tous styles. Un bon conseil à toutes les épouses: intérieur rajeuni signifie bonheur rajeuni!

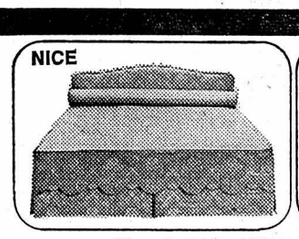

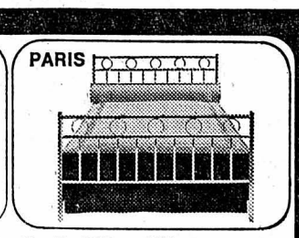

Plus de 30 modèles, dès **Fr. 395.–** déjà

Pfister ameublements sa
votre partenaire idéal
... avec un choix judicieux!

BIENNE Place du Marché-Neuf * 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables * NEUCHATEL Terreaux 7

SERRURERIE A. BRAUEN

Rampes d'escalier - Grilles de fenêtres décoratives
Serrurerie générale

LES GENEVEYS s/ COFFRANE
038 / 57 14 33
NEUCHATEL SERBATEC 24 20 66

NOTRE FEUILLETON

Un château dans la brume

par 37

ALEX STUART

Il a tiré de son bureau un carnet de chèques avant que le jeune homme ait pu répondre...

— Au nom de lord Ardlair, s'il vous plaît, parvient-il à articuler. Je m'engage pour lui. Il signera le contrat.

— Merci, merci. Et, pour la publication des manuscrits, vous m'accordez une option ?

— Mon frère vous l'accordera certainement, si vos conditions sont raisonnables mais je ne puis rien promettre pour cela.

Le professeur ne s'intéresse absolument pas à ces tractations. Il marmotte des mots indistincts, qui trahissent surtout son impatience. Dès que Somerled a glissé le chèque dans son portefeuille, Robertson le prend par le bras :

— Venez, jeune homme... Nous pouvons arriver à Ardlair ce soir encore... Mon chauffeur va nous conduire... Au revoir, McTavish...

— N'oubliez pas de m'adresser un inventaire des manuscrits, le plus vite possible...

— Et vous, pressez l'imprimeur pour que le livre sorte bientôt. Préparez des notices pour la presse... Non, je les rédigerai moi-même... Ce sera une belle bataille, je vous le prédis...

Il entraîne Somerled qui se laisse faire sans rien dire. La fortune est revenue. Ardlair est sauvé.

CHAPITRE XI

— Nous avons une lettre de nos tourtereaux ! annonce lady Ardlair qui, par-dessus la table du petit déjeuner, tend la missive à Thorquil. Il la prend en souriant, jette un rapide coup d'œil sur la date et fait remarquer :

— Ils ne sont qu'à Vènise ! Au train dont ils y vont, nous ne les reverrons pas avant trois mois.

— Ils ont parfaitement raison de faire un long voyage de noces et de collectionner des souvenirs de pays ensoleillés. Cela les aidera à supporter les brumes d'Ecosse quand ils reviendront.

D'une voix grave, Thorquil affirme :

— Je dois tant de reconnaissance au brouillard que je me suis promis de ne plus jamais pester, même quand il m'empêchera de voir à trois pas devant mes pieds.

— Moi, je n'oublie pas qu'il aurait pu être cause de la mort de mes deux fils.

— Il aurait pu... il ne l'a pas fait. Ce qu'il a fait, en revanche, c'est de m'empêcher d'atteindre la ville où m'attendait ce marchand de biens. Il m'a épargné la grosse sottise que j'aurais certainement faite si j'en avais eu la possibilité.

— Tu aurais vraiment vendu Ardlair ?

— Quelle autre solution restait-il, après que Jennifer eut refusé de m'épouser ? Il fallait payer le fisc et par conséquent vendre le domaine. J'aurais tout donné pour cinquante mille livres : les terres, le château... et les manuscrits qui, à eux seuls, valent plus d'un million. Cet accident fut providentiel, il ne faut pas craindre de le dire tout haut. Je m'en suis tiré avec quinze jours de lit. Me voilà solide comme un roc, débarrassé de mes soucis... et encore célibataire ! Que demander de plus ?

— Tu ne regrettes pas Allison ? Pas un tout petit peu ?

— Non. Absolument pas. Je me serais peut-être résolu à l'épouser après le refus de Jennifer, pour tenir une promesse mais elle m'a, elle-même, demandé de lui rendre sa liberté. Elle a eu raison : mon frère la rendra plus heureuse que je ne l'aurais fait. Il l'aime, lui, et elle l'aime aussi. Ce n'est pas par devoir, ou par résignation, qu'ils se sont mariés. Il n'empêche que j'ai eu de la peine à admettre qu'ils étaient tombés amoureux l'un et l'autre. Ils se fuyaient, se disputaient à toute occasion...

— Pouvaient-ils faire autrement ? Ils ont dû se sentir bien coupables quand ils se sont aperçus de cet amour. Ton frère ne pouvait pourtant pas faire la cour à ta fiancée, et elle ne pouvait pas non plus lui sauter au cou ! Ils ont lutté, en exagérant l'indifférence jusqu'à l'hostilité, contre un sentiment interdit. Cela, tout de même, s'est bien terminé.

— Ils méritent d'être heureux et je suis certain qu'ils le seront.

— Leur exemple ne te donne-t-il vraiment pas l'envie de les imiter ? demande lady Ardlair, avec une note d'espoir dans la voix.

Son fils connaît très bien le désir de sa mère : elle ne veut pas que la branche aînée s'éteigne. Il faut que le seizième lord Ardlair se marie, qu'il ait des enfants.

Il essaie d'éluder la question en plaisantant :

— Je n'ai vraiment pas eu de chance jusqu'à présent, dans mes projets matrimoniaux. Deux essais, deux échecs. Allison a préféré mon frère ; miss Oadroyd a décliné l'honneur que je voulais lui faire. Ce n'est pas très encourageant. Après tout, si je reste célibataire, Sammy me donnera certainement des neveux Le nom ne disparaîtra pas.

Il voit que sa mère fronce les sourcils et il s'empresse d'ajouter, pour l'apaiser :

— Il arrivera, peut-être, qu'une jeune fille soit disposée à m'aimer et passe sur mon chemin... une jeune personne que l'ambition ne guidera pas et que je pourrai épouser sans penser à sa dot pour régler mes dettes...

— C'est quand même dommage que les choses ne se soient pas arrangées avec Jennifer, soupire lady Ardlair. J'aurais vu ce mariage d'un œil très favorable. Cette petite t'aurait très bien convenu.

Thorquil réagit en montrant un peu d'irritation. Il dit sèchement :

— J'ai fait ce que j'ai pu. J'ai échoué.

— As-tu vraiment fait tout ce que tu aurais pu faire ?

Il se redresse et affirme, orgueilleusement :

— Moi, lord Ardlair ! seizième lord Ardlair ! j'ai demandé à cette fille de parvenu de devenir ma femme. N'était-ce pas... énorme ? Elle a refusé. Je dis bien : refusé, sans même demander un délai de réflexion. Après cela, que pouvais-je faire ? Discuter, ergoter, me mettre en valeur comme un colporteur fait d'une marchandise douteuse ? Ou supplier ? Me conduire en amoureux transi ? Me rendre ridicule ? M'abaisser, comme un solliciteur ? Le pouvais-je ?

— Non, mon fils. Si tu n'aimais pas cette jeune fille, tu ne pouvais pas faire cela.

Il y a une réticence dans le ton de lady Ardlair. Thorquil, surpris de n'être pas complètement approuvé quand il se montre intransigeant sur une question d'honneur, demande :

— Si j'avais éprouvé de l'amour pour Jennifer, cela aurait-il pu modifier la situation ? Où aurait été la différence ? Je lui ai demandé sa main ; elle a refusé. Ce mariage avait été arrangé par son père, comme une affaire. C'était vraiment une affaire... une affaire sérieuse. Jennifer devait être assez raisonnable pour le comprendre. Il ne s'agissait pas de se murmurer des mots tendres, de marivauder... même pas de flirter. Il s'agissait, pour elle, de deviner lady et pour moi, de recevoir une dot.

— C'était ce qui vous semblait important, à Mr Oadroyd et à toi, mais n'as-tu jamais envisagé que, pour une jeune fille, l'amour puisse représenter une valeur plus grande encore qu'un titre de noblesse et une liasse de billets de banque ?

(A suivre)

TALLANDIER

OSS 117 "Top secret"

D'après les romans de Jean Bruce — Déconpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : A bord du sous-marin immobile en surface, Hubert Bonisseur de la Bath attend la barque de pêche qui doit venir le chercher.

La mer d'Okhotsk

« Vous croyez que votre type va nous trouver ? murmura le commandant. Il vaudrait peut-être mieux aller au-devant de lui... » — « Inutile, » répliqua Hubert en portant une nouvelle fois à ses lèvres le sifflet à ultra-sons. Un aboiement, beaucoup plus proche, lui répondit aussitôt. « Distance ? » demanda le commandant au téléphone. « 360 », répondit l'homme du radar. Hubert saisit le bras de l'officier : « Tenez ! On voit les feux ! » C'était vrai. Les fanaux réglementaires de la grosse barque dansaient à deux cents mètres à peine dans la nuit d'encre, comme des étoiles folles.

Un appel modulé leur parvint : « Huuu-Oooo... » Gonflant ses poumons, Hubert répondit sur le même ton, puis alluma sa lampe-torche et l'agita en direction de la barque durant trois secondes avant de l'éteindre. Peu après, on entendit nettement le bruit que faisait la voile en s'abattant, puis le halètement étouffé d'un moteur diesel. Une masse sombre se dessina par trois quarts avant de la passerelle. « Descendons, » dit le commandant. Les deux hommes descendirent l'un après l'autre l'échelle extérieure reliant la passerelle à la plage avant. Les pieds dans l'eau, éclaboussés par les paquets de mer qui s'écrasaient contre la tôle, ils s'accrochèrent au garde-fou.

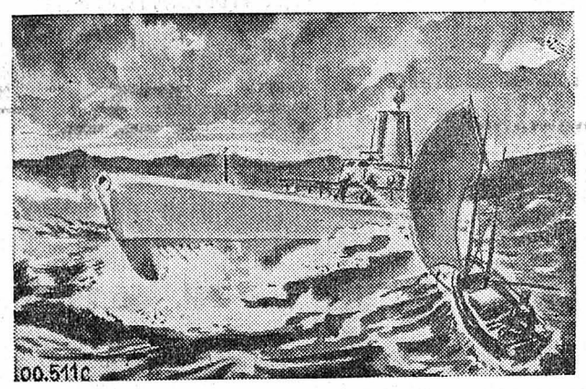

Hubert passa la lampe-torche à l'officier : « Guidez-le, dit-il. Je ne suis pas marin. » Allumant la torche, le commandant dirigea l'accostage difficile de la barque, qui vint frotter durement son flanc de bois contre le flanc d'acier du submersible. « Allez-y ! » ordonna le commandant. Prenant son élan, Hubert sauta par-dessus la lisse et alla s'aplatir sur le pont glissant. « Bonne chance ! » cria le commandant. Déjà, le halètement du diesel se précipitait. Quand Hubert se fut remis sur ses pieds, il discerna le mince fuseau noir du sous-marin, que la nuit engloutit très vite.

Des grognements furieux le firent se retourner. Ils venaient du chien-loup que la main gauche d'un colosse tenait serré contre ses jambes, cependant que sa main droite empoignait fermement la barre. S'approchant, Hubert le salua : « Good night ! » — « Good night » répondit l'homme avec un accent rauque. « Comment avez-vous pu nous trouver dans une nuit pareille ? » s'étonna Hubert. Le géant se mit à rire : « Ça fait trente ans que je navigue sur la mer d'Okhotsk. Toutes les vagues sont mes amies. » Il parlait l'américain avec aisance. « Quel est votre nom ? » demanda-t-il. « Fred, » répondit Hubert. « O.K. Moi, c'est Takara. »

(Copyright Opera Mundi)

Demain : Le contrôle

POUR VOUS MADAME

Un menu

Consommé
Rôti de veau
Carottes maître d'hôtel
Frites
Framboises

LE PLAT DU JOUR :

Carottes maître d'hôtel

Quantité pour six personnes : un kilo de carottes, quelques petits oignons, 50 g de beurre, un bol de bouillon, un bouquet garni, une tasse de béchamel, un œuf, persil, sel et poivre.
Préparation : 15 minutes ; cuisson : 40 minutes.
Réalisation : prenez des carottes nouvelles très tendres, ne les pelez pas, mais grattez-les légèrement ou, si elles sont très fraîches brossez-les simplement ; coupez-les en quartiers et cuisez-les avec les oignons, le bouquet garni, le beurre et le bouillon. Quand elles sont cuites à point, enlevez le bouquet garni ; laissez réduire le jus qui doit avoir presque disparu, saupoudrez les carottes d'une cuillerée de sucre pour les glacer, dressez-les dans un légumier et nappez-les de béchamel liée avec un jaune d'œuf, saupoudrez de persil haché.

Décontraction

Pour garder votre capacité de comprendre, votre pouvoir de concentration, soignez votre système nerveux ; pratiquez la décontraction.
Commencez chaque jour par une bonne mise en forme : étendez-vous à plat et croisez vigoureusement les bras pour que les omoplates, les épaules, le cou soient bien détendus. Répétez ce mouvement quatre ou cinq fois, puis croisez les jambes : la droite sur la gauche, puis la gauche sur la droite.
Le soir, vous pouvez essayer un autre moyen de relaxation qui vous aidera à dormir : laissez couler de l'eau froide sur votre pied gauche en remuant vos orteils ; tournez-vous pour laisser couler l'eau derrière le genou jusqu'au pied. Faites la même chose avec la jambe droite. Ensuite, essuyez-vous, mettez-vous au lit ; vous vous endormirez très vite.

Ongles

Pour avoir des ongles longs et solides, trempez-les pendant 10 minutes par semaine dans de l'huile d'olive tiède au bain-marie. Vous serez enchantée du résultat obtenu.

Visage

Votre peau est grasse ? Savonnez-la trois fois par mois au blaireau, avec un savon acide. Rincez à l'eau d'Evian. Utilisez des laits et des potions au camphre, sans frotter exagérément. Une peau grasse doit être traitée avec autant de précautions qu'une peau sèche.

Votre prénom : Hugues

Hugues vient du germanique hug et signifie : intelligence. On dit que les Hugues savent tirer parti de tout. Intelligents, travailleurs, persévérants dans l'effort, ils sont aussi enthousiastes et généralement intransigeants et orgueilleux.

Chaussures

Le pantalon se fait droit et un peu moins large, il est nécessaire, pour lui conserver sa ligne, de bien choisir la chaussure qui l'accompagne ; elle doit avoir un talon parfaitement équilibré et une forme nette, dépouillée.
Pantalon et chaussure ne doivent faire qu'un. La nouvelle largeur demande des talons plus hauts. Pour la ville et pour le soir : pantalons larges de 25 à 27 cm avec chaussures à talons hauts de 50 à 70 mm ; pour le week-end : pantalon plus étroit (22 à 24 cm) avec chaussure à talons carrés ne dépassant pas 40 millimètres.

A méditer

L'homme n'est pas le maître de ses sentiments, mais il est le maître de ses actions.

LEGOUVÉ

HOROSCOPE

Matinée favorisant les réalisations artistiques. Soirée avec influences passionnées et souvent violentes.

Naissances : Les enfants de ce jour seront emportés, généreux et bienveillants.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Soyez prudent avec les objets tranchants. **Amour :** Ne soyez pas aussi sûr de vous. **Affaires :** Ne tenez pas trop rigueur à un ennemi.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Ne fatiguez pas inutilement votre estomac. **Amour :** Vous êtes très susceptible. **Affaires :** Vos gains sont en augmentation.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Maux de tête et migraine à craindre. **Amour :** Le bonheur ne se trouve pas dans les succès. **Affaires :** Sortez de vos activités routinières.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Ne tirez pas trop sur votre résistance. **Amour :** Confiez vos ennuis à des amis sûrs. **Affaires :** Adoptez des méthodes de travail modernes.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Pratiquez des exercices de relaxation. **Amour :** Ne restez pas sur une petite brouille. **Affaires :** Ne négligez aucun moyen de réussite.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Effectuez des exercices respiratoires. **Amour :** Ne vous fâchez pas si l'on n'est pas de votre avis. **Affaires :** Ayez des décisions sûres et rapides.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Buvez un verre d'eau minérale à jeun chaque matin. **Amour :** Ne gâchez pas votre bonheur par la jalousie. **Affaires :** Soyez régulier dans votre action.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Evitez toute source d'intoxication. **Amour :** Soyez moins exclusif et moins possessif. **Affaires :** Consolidez votre position et imposez-vous.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Soyez très prudent sur la route. **Amour :** Soyez diplomate avec votre famille. **Affaires :** Excellents contacts avec vos collaborateurs.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Mangez plus lentement et dans le calme. **Amour :** Vos concessions ont beaucoup touché. **Affaires :** Recherchez les contacts amicaux.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Votre sommeil est très agité. **Amour :** Ne sous-estimez pas votre entourage. **Affaires :** Ne multipliez pas les collaborations.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Efforcez-vous de marcher un peu tous les jours. **Amour :** Consolidez l'entente avec l'être aimé. **Affaires :** Quelques retards sont à craindre.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Aula du Mail : 20 h 15, Audition d'élèves.

EXPOSITIONS. — **Galerie des Amis des arts :** Exposition des PSAS de Neuchâtel.
Cité universitaire : Exposition Villalba.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Environnement.
Musée d'histoire naturelle : Exposition consacrée à nos arbres.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Arcades :** 15 h et 20 h 30, Il était une fois un flic. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, Viva la muerte. 18 ans. (prolongation)
Studio : 15 h et 20 h 30, La Califfa. 16 ans.
Bio : 15 h et 20 h 45, Trash. 20 ans. 18 h 40, Joe Hill. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Les Lèvres rouges. 18 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Dernier domicile connu. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte : P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga : 1. In-Kyung Park (Corée) peintures. 2. Madella, Raciti, Vago, trois peintres de la jeune génération italienne.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Œuvres de peintres français et neuchâtelois contemporains.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, La Boîte à chat.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Cité de la violence.
Galerie 2016 : Aloïs Dubach, sculptures et dessins.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.05 Le cinq à six des jeunes
18.00 Téléjournal
18.05 (C) L'actualité au féminin
18.25 (C) L'art et nous
18.50 (C) Trois petits tours et puis s'en vont
19.00 (C) Courrier romand
19.10 (C) L'Eloignement
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 Ici Berne
20.25 Un homme de fer
22.30 Football
Demi-finales du championnat d'Europe des Nations
Belgique - Allemagne de l'Ouest.
Commentaire :
Jean-Jacques Tillmann.
En Eurovision d'Anvers
23.15 (à la mi-temps)
Téléjournal (3me édition)
Portrait en 7 images
24.00 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15 Télévision éducative
16.45 (C) Magazine féminin
17.30 (C) La terre est ronde
18.15 Télévision éducative
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Le garde forestier Horn
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.15 (C) Votre scène, Al Mundy
22.05 Téléjournal
22.15 Il Balcun tort

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir
20.15 Les Chemins de pierre
20.30 Variétés
21.25 Latitude 101
22.20 Les conteurs
23.10 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (N) Les Compagnons de Jéhu
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Le monde merveilleux de la couleur
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Les dossiers de l'écran
(N) Le Père tranquille
(C) Débat
23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Vroum
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Gruppo « D »
19.50 Svizzera oggi
20.20 Telegiornale
20.40 Sulle strade di notte
21.55 (C) Strada Alta
23.30 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.20, le pilote d'essai. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, réforme XII. 21 h, Lodynski's Flohmarkt Compagny. 21.45, visage d'Asie. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, football. 23.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

10 h, télévision expérimentale. 17 h, pêle-mêle. 17.20, balade en auto. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.35, cow-boys, shérifs et bandits. 19.10, la paix mondiale. 19.45, informations, météo. 20.15, magazine 2me chaîne. 21 h, Eisenwichser. 22.35, la ronde Est-Ouest.

CHAQUE MERCREDI ; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, Cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, on cause on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, le Retour de l'anguille. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.
16.05, le rendez-vous de 16 heures, Lorsque la vie était la vie. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, de vive voix. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.05, les freins à disques. 18.30, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, faites pencher la balance. 20.30, le chœur universitaire de Genève et l'Orchestre de la Suisse romande. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz à la papa. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15. radioscolaire. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h, université radiophonique internationale. 11.20, rencontre à la Maison de l'Unesco. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, Rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause on cause. 20.06, la semaine littéraire. 20.30, play time. 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, reportage sportif. 22.30, chasseurs de son. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, folklore d'Autriche. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, musique d'opéra et de ballet. 9 h, entracte, avec P. Richner. 10.05, ragtimes. 10.35, chants tchèques. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, orchestre de Philadelphie, direction E. Ormandy. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin, santé. 14.30, Fingerlarks pour piano, Veress. 15.05, jodels, accordéon et musique champêtre.
16.05, rock et baroque, comparaisons musicales. 17.05, intermède. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, miroir du monde et musique. 23.30, big band ball.

MOTS CROISES

Problème No 733

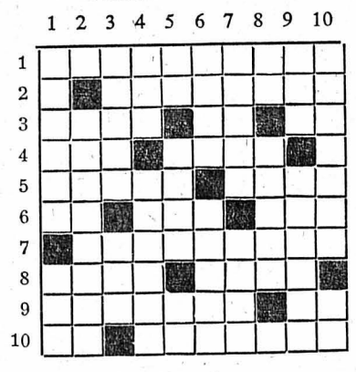

HORIZONTALEMENT

1. Ses desseins sont impénétrables. 2. Le fait du sycophante. 3. Descendant du Prophète. — Possessif. — Unité. 4. Un fut précieux à Thésée. — Basidiomycète. 5. Le meilleur n'a aucune retenue. — Petite contrée du S.-E. de la Palestine. 6. Symbole. — Vieil adverbe. — Le javeau en est une. 7. Allées tortueuses dans un parc. 8. Ragoût grossier. — Sa voix en vaut une autre au dépouillement. 9. Saint. — Lettres de trop. 10. Note. — Forme d'avoir.

VERTICALEMENT

1. Le premier dans son département. — Sigle d'un Etat. 2. Il se dépense pour la cause. 3. Sainte. — Ravit. 4. On est à jeun quand on le tue. — Tel est l'ogre. 5. Pronom. — Nombre rond. — Déchiffré. 6. Fait époque. — Certaines sont toujours sous les neiges. 7. Jalon de route. — Ciments hermétiques et réfractaires. 8. Conjonction. — Il a place autour d'un tapis vert. 9. Le grimpeur y sème le rouleur. — Sur la Têt. 10. Elles n'embarrassent pas les bons œdipes. — Symbole.

Solution du No 732

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	R	N	I	C	H	O	N	S
2	I	N	H	U	M	A	I	N	E	■
3	S	■	E	L	A	■	E	C	U	S
4	T	E	A	■	G	O	■	E	V	A
5	E	N	■	P	E	R	S	■	E	R
6	■	V	E	R	S	E	A	U	■	I
7	T	I	S	I	■	M	I	T	E	S
8	R	E	S	E	A	U	■	I	L	S
9	A	R	A	■	I	S	O	L	E	E
10	C	A	I	R	N	■	S	E	E	S

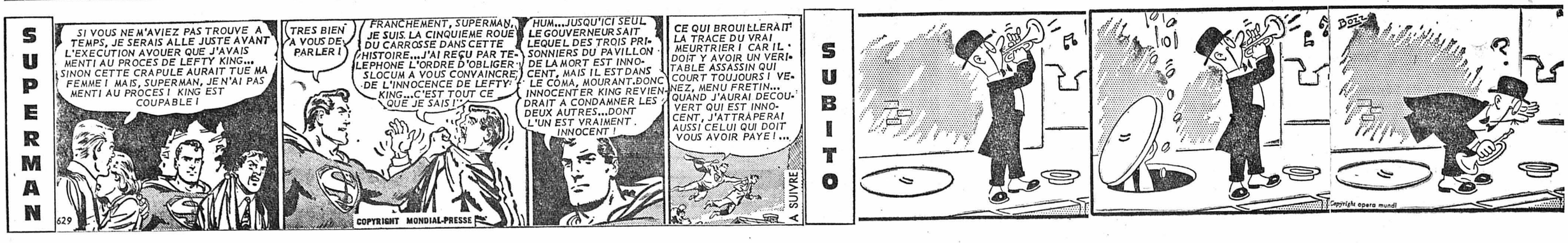

ECOLE MODERNE

Neuchâtel
12, place Numa-Droz
Tél. 24 15 15

Rentrée 1972 : 4 septembre

LABORATOIRE DE LANGUES

Méthode audio-visuelle

CLASSES SECONDAIRES : II, III, IV. Programme des sections scientifiques en langues, sciences, mathématiques. Préparation aux écoles techniques, de commerce, supérieure de jeunes filles, aux apprentissages. Devoirs scolaires sous surveillance.

ADMINISTRATION : PTT, CFF, Douanes.

COURS de SECRÉTARIAT COMMERCIAL, MÉDICAL, de TOURISME, d'HÔTESSES : Méthode active ; cours intensif et pratique. Programme de l'examen final d'apprentissage. Formation de secrétaires de médecins et d'hôpitaux. Agences de voyages.

COURS de FRANÇAIS : jour et demi-journée ; compléments de langues et commerce.

COURS du SOIR : Dactylographie. Sténographie. Correspondance commerciale. Langues (audio-visuel), entraînement intensif en laboratoire ; méthode très active.

VACANCES : cours à Neuchâtel et en Allemagne, en été.

COURS en LABORATOIRE : entraînement intensif en langues.

CERTIFICAT et DIPLÔME

Seule école privée du canton pour l'enseignement secondaire complet, secrétariat médical et tourisme.

ARCADES 25 78 78

AUJOURD'HUI 15 H - 20 h 30 **2 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS**

DE **IL ÉTAIT UNE FOIS UN FLIC...**

Le film « policier » de loin le plus drôle de l'année, de G. Lautner. un **Michel CONSTANTIN,** passé grande vedette et **Mireille DARC** plus capiteuse que jamais. Des gags enlevés au pas de charge...

DÈS DEMAIN 15 - 20 H 30

CLINT EASTWOOD

DANS

L'INSPECTEUR HARRY

Un DON SIEGEL dans la tradition des grands films d'attraction

Le « DUR » N° 1 du cinéma mondial

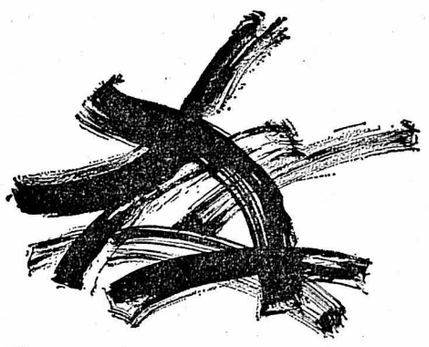

Un plat de frites peut coûter la maison entière!

Aussi longtemps qu'elle reste sur le feu, ne quittez pas la friteuse des yeux.
Il y a des valeurs qu'aucun argent au monde ne remplacera jamais.

Aidez à prévenir les incendies!

cipi Centre d'information pour la prévention des incendies

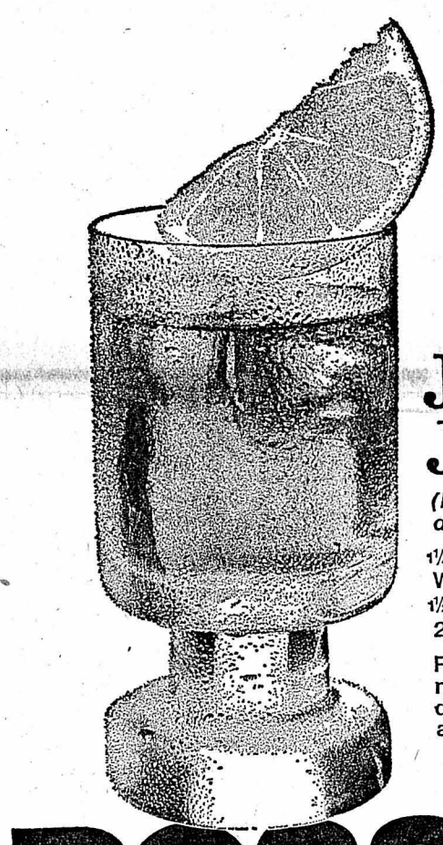

Jumbo Jet

(Pour faire aussi partie du Jet Set)

1¼ de ROSSI, ¼ de Whisky WILLIAM LAWSON'S, 1½ de jus d'orange, 2 cubes de glace.

ROSSI – l'apéritif naturel à base d'oranges amères.

ROSSI

l'apéritif ensoleillé des gens gais

Un saut en avion dans vos vacances balnéaires !

COSTA-DORADA
Comarruga - Torredembarra ou Calella
Vols hebdomadaires jusqu'au 1er octobre
15 jours. Prix forfaitaire dep. 670.—

ISCHIA. L'ILE ENSOLEILLÉE
Porto d'Ischia - Forio ou Sant-Angelo
Vols hebdomadaires jusqu'au 30 septembre.
15 jours. Prix forfaitaires dep. 795.—

CORFOU
Vols tous les 15 jours jusqu'au 8 octobre.
15 jours. Prix forfaitaire dep. 1290.—

Airtour Suisse
Offre spéciale
Agréables vacances balnéaires à l'hôtel « Es Fasset » à
PALMA DE MALLORCA
Vols : 24 juin et 1er juillet
1 semaine dep. 350.—
2 semaines dep. 470.—

Renseignements, programmes, inscriptions chez :

VOYAGES TRANSPORTS S.A.
Neuchâtel, 5, Fb. de l'Hôpital
Tél. 038 25 80 44

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SINGER

vous propose un grand choix de

boutons

J. Monnier
rue du Seyon 11
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 70

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

RIPRODUZIONI NUMISMATICHE SA
Riva Paradiso 30, 6900 Lugano-Paradiso
Poinçon de maître

Reproductions fidèles en or et en argent des monnaies cantonales et de la République helvétique (1798-1851), avec l'autorisation de l'Autorité fédérale competente.

Aux abonnés à la série des médailles en or ou en argent seront reservées des **éditions limitées à 220 pièces numerotées progressivement** d'une monnaie comme la suivante:
Canton Url 4 batz 1811
Notre liste 9AG-3004

COUPON DE COMMANDE
S.v.p. envoyez-moi sans engagement:
☐ votre prospectus avec les prix courants
☐ les conditions spéciales pour abonnés et droit d'achat d'une médaille comme la 9AG-3004
☐ une reproduction en argent à l'examen

Le café du Nord
NEUCHATEL
chez Masta
sera fermé mercredi 14 et jeudi 15 juin pour cause de réparations.

Confection mesure homme

Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes, complets à partir de Fr. 350.—.
Robert Poffet,
Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Entreprise de nettoyages Molliet
Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

SUPERBE CHOIX DE TV

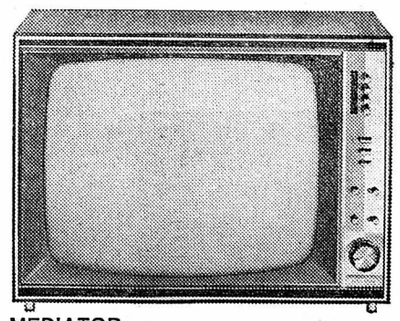

MEDIATOR

d'occasion à des prix exceptionnels

à partir de **180.-**

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

ÉCOLE CLUB MIGROS

NOUVEAU - cours de ski nautique à Estavayer-le-Lac sur le premier TÉLÉSKI-NAUTIQUE de Suisse

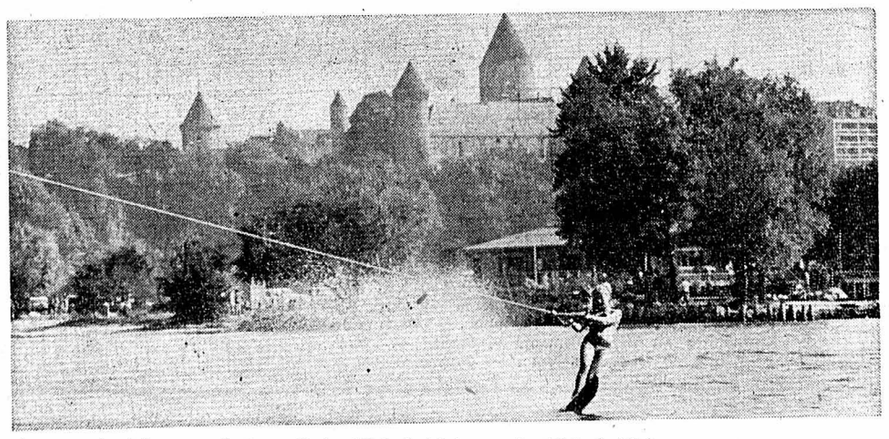

Leçon de 1 heure : le mardi de 17 h à 18 h ou de 18 h à 19 h
le jeudi de 17 h à 18 h ou de 18 h à 19 h
Prix de la leçon : Fr. 15.—

ou

Abonnement de 20 tours : Fr. 23.—
valable toute la saison, y compris le samedi et dimanche.

Renseignements et inscriptions à :
ÉCOLE CLUB MIGROS
11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 83 48.

---

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.– à 20'000.–

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide—discret simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

Bon
Je désire **Fr.** _____
tout de suite en espèces.
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

UNIQUES REPRÉSENTATIONS SUR LE LITTORAL NEUCHATELOIS
VENDREDI 16 ET SAMEDI 17 JUIN 1972, A 20 H 30

LE LANDERON

CHAPITEAU DERRIÈRE LE COLLÈGE

La société de développement du Landeron et le centre culturel neuchâtelois présentent les

CLOWNS COLOMBAIONI

dans

ORLANDO CURIOSO

Farce pour clowns qu'ils ont mise en scène avec les comédiens du centre dramatique de Lausanne

Prix d'entrée Fr. 9.— étudiants, apprentis, enfants, ANAT, AVS, Fr. 7.—
Réservation centre culturel neuchâtelois tél. 25 90 74 et magasin Rais, Le Landeron, tél. 51 23 90. Places non numérotées.

Samedi 17 juin
Fête de jeunesse du Landeron
14 h 30 cortège
15 h 15 productions des élèves
23 h 30 à l'issue du spectacle

BAL avec l'orchestre RUDI FREI

Jazz à Montreux 1972

16-18 juin :
BLUES-WEEKEND

CHUCK BERRY, MUDDY WATERS, BO DIDDLEY, T-BONE WALKER, HOWLIN' WOLF, Koko Taylor, Lightnin' Slim, Whispering Smith, Doctor Ross, Vinnie Johnson, Jimmy Dawkins, Johnny Summers, Paul Pena, Freddie Below, David Myers, Louis Myers, Kookie Vee.

19 juin :
SPECIAL SHOW

Pierre Cardin presents :
Phil Woods, Jean-Luc Ponty, Gordon Beck, Daniel Humair, Henri Texier, Bernard Lubat, Eddie Louiss, Claude Engel.

20-22 juin :
JAZZ FROM EUROPE

Peter Brötzmann, Albert Mangelsdorff, Masahiko Sato, The Samuel Dent Memorial Jazz Band, Danny Moss, Don Burrows, Leon Francioli, The Kornie Group, Karin Krog, Pierre Favre, Arild Andersen, Jeannie Lambe.

23-25 juin :
JAZZ FROM USA

Roland Kirk, Herbie Mann, Oscar Peterson, Les McCann, Chuck Mangione, Alan Silva, Sunny Murray, Byard Lancaster, Leroy Jenkins, Sonny Sharrock, David Newman, Donald Dean, Joe Texidor, Henry Pearson, Ron Burton, Robert Shy, Reggie Ferguson, Andy Moson, etc.

Location :
ASCONA Gong Musique (093) 2 49 55
BIENNE Librairie B.M. (032) 6 50 15
LA CHAUX-DE-FONDS Brugger & Cie (039) 23 12 12
LUCERNE Grammo Studio AG (041) 23 69 79
MONTREUX Office du Tourisme (021) 61 33 84
NEUCHATEL Hug & Cie (038) 25 72 12
SOLEURE Pride Production (065) 2 59 19
ZOUG Grammo-Studio (042) 21 18 45

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ MONTREUX SUISSE-SCHWEIZ SWITZERLAND 1972

VAL-DE-TRAVERS

Nominations communales à Fleurier

De notre correspondant régional :

M. André Junod, président du Conseil communal, a ouvert, hier soir, au collège régional, la première séance du Conseil de Fleurier. Celle-ci fut ensuite présidée par M. Marcel Hirtzel (soc), doyen d'âge. Fait à rappeler, il y a exactement 36 ans, M. Hirtzel était appelé à exercer la fonction de questeur du bureau provisoire, étant à l'époque l'un des deux plus jeunes conseillers généraux.

Le bureau du Conseil, pour la législature 1972-1973 a été formé comme suit :

Président : Jean-Louis Barbezat (rad) ; premier vice-président : Marcel Hirtzel (soc) ; deuxième vice-président : François Sandoz (lib) ; secrétaire : Georges Fatton (soc) ; secrétaire-adjoint : Michel Niederhauser (rad) ; questeurs : Gilbert Juvet (soc) et Jean-Daniel Magnin (rad).

CONSEIL COMMUNAL

Ont été élus au premier tour de scrutin : Francis Peyer (rad) 31 voix, André Junod (rad) 31 voix, Emile Wenger (soc) 31, Marcel Jeannin (soc) 24 et au 2me tour, Mme Françoise Stoudmann (rad), 18 voix.

Mme André Gogniat-Grisel (lib) a obtenu 13 voix. Ainsi, le parti libéral, qui avait gagné un siège au Conseil général, est évincé du Conseil communal.

Nous y reviendrons.

NOIRAIGUE

Constitution des autorités

(c) Le Conseil communal nommé par le Conseil général de Noiraigue, tenant lundi sa première séance, a constitué son bureau comme suit : président, M. Ernest Raetz ; vice-président, M. Rémi Hamel ; secrétaire, M. Armand Clerc ; secrétaire adjointe, Mme Myrthe Monnet.

Quant aux services de l'administration, ils ont été répartis ainsi : finances et œuvres sociales, M. Ernest Raetz, (suppléant : M. Rémi Hamel) ; police et travaux publics, M. Rémi Hamel (suppléant : M. Norbert Andrey) ; domaines et bâtiments, M. Armand Clerc (suppléante : Mme Myrthe Monnet) ; forêts : Mme Myrthe Monnet (suppléant : M. Ernest Raetz) ; services industriels : M. Norbert Andrey (suppléant : M. Armand Clerc).

Ont été élus tacitement au Conseil général en remplacement de trois membres nommés au Conseil communal, MM. Bernard Hamel, Francis Ducommun et Mme Lucette Racine, radicaux.

A l'issue de la transmission des pouvoirs, M. Roger Thiébaud, président du Conseil communal sortant de charge, a félicité les nouveaux élus et au nom des autorités a remis des fleurs à Mme Myrthe Monnet, première femme qui, à Noiraigue, a été appelée à faire partie de l'exécutif.

Quartier privé d'eau

(c) Mardi à 20 h, au cours d'un contrôle de la moto-pompe qui avait été raccordée à une bouche d'eau, la conduite d'eau alimentant le collège a sauté. Il a fallu immédiatement fermer les vannes, ce qui privera d'eau tout un quartier jusqu'au moment où la réparation aura pu être faite. Des ouvriers ont été envoyés sur place et si la situation n'a pu être rétablie pendant la nuit, elle le sera dans la matinée.

Réception

(c) En rentrant de la fête cantonale, la section de Noiraigue, que dirige M. Michel Calame, a été accueillie par l'« Espérance » et conduite au centre du village où le moniteur a donné connaissance des résultats obtenus. Au nom du Conseil communal, M. Ernest Raetz a félicité la section et son moniteur, et les a encouragés à continuer dans la voie choisie.

LES VERRIERES

Changement de présidence à la commission scolaire

(c) La commission scolaire sortante a siégé pour la dernière fois. Il convenait notamment de liquider les affaires courantes et de fixer les courses dont deux auront lieu avant les vacances. Les classes de Mlles C.-A. Vermot et T. Durrenmatt iront à Macolin, alors que les élèves de M. J.-C. Briquet excursionneront à pied dans le canton. Au terme de plus de trois ans de présidence, M. Freddy Landry qui n'a pas accepté une réélection présenta un fort intéressant et complet rapport d'adieux.

Aussitôt après, la nouvelle commission désigna son bureau qui comprend : président : Pierre-André Martin ; vice-président : Joseph von Kaenel ; secrétaire : Juliette Benkert ; délégué aux congés : Jean Egger ; responsable des relations extérieures : Louis-Albert Piaget, fils ; organisation des camps : Denise Fahrni, et transports et communications : Marcel Gogniat.

MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Cyclomotoriste grièvement blessé

(c) Hier à 18 h 10, Mlle Juliette Grisel, 64 ans, domiciliée en ville, circulait au volant de sa voiture, rue du Puits. A la hauteur de la rue de la Balance, elle s'arrêta au stop, mais en repartit prématurément. De ce fait, son véhicule renversa le cyclomoteur piloté par le jeune Fernando Temprano, 16 ans, domicilié en ville également.

Souffrant d'une commotion cérébrale, il a été transporté à l'hôpital.

LE LOCLE

Ecolier renversé

(c) Alors qu'il circulait hier vers 18 h 20, rue du Verger, au guidon de son vélo de course, M. André Cosandey, 22 ans, a eu sa route coupée, à la hauteur de la scierie Calame, par le petit Rémy Perret, 11 ans, écolier, domicilié en ville, qui s'était élancé imprudemment sur la chaussée. Le cycliste et l'enfant tombèrent. Ce dernier souffrant d'une probable commotion cérébrale a été conduit à l'hôpital.

Informations suisses

Arrêté urgent sur les loyers : débat-fleuve au Conseil national

De notre correspondant de Berne :

Le Conseil national a abordé hier soir en séance de nuit la discussion de l'arrêté fédéral instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif. Le débat d'entrée en matière pour lequel 22 orateurs étaient inscrits a débuté par les exposés des deux rapporteurs de la commission, M. A. Bussy, socialiste (Vaud) et M. A. Brunner, radical (Zoug).

Pour l'essentiel, le projet soumis aux Chambres vise à introduire en matière de baux à loyer des dispositions à caractère impératif, afin que l'on ne puisse y déroger. L'arrêté institue la procédure des offices de conciliation, pouvant être d'ailleurs transformés en tribunaux d'arbitrage. La définition de l'abus est la disposition la plus délicate à établir. Aussi a-t-on renoncé à une définition positive comme l'eut souhaité le professeur Léo Schürmann, expert de la commission.

L'idée géniale du projet, a relevé M. Brunner, sera peut-être précisément d'avoir défini dans l'arrêté ce qui n'est pas un abus. Le rapporteur a relevé les mérites du conseiller fédéral Brugger qui a dépensé beaucoup d'énergie afin de mettre sur pied rapidement le projet d'arrêté, d'en faire admettre la rétroactivité, les offices de conciliation et la validité pour tous les bâtiments locatifs.

C'est un progrès notable par rapport à la situation actuelle qui met le locataire à la merci du propriétaire. Le nombre des amendements présentés au projet promettaient de donner un certain caractère confus au débat, mais on peut espérer que les grands principes évoqués en partie ici demeureront acquis, afin de mettre un peu d'ordre sur le marché du logement, dont l'arrêté d'ailleurs ne prétend nullement résoudre tous les problèmes. Il a du reste un caractère transitoire. Sur la base des expériences qu'il permettra, il sera possible d'élaborer ultérieurement une loi définitive.

J.-P. G.

Autour du monde en quelques lignes

Brandt annonce des élections anticipées

BONN (AP). — Le chancelier Brandt, privé de sa majorité parlementaire depuis la crise du mois dernier, a annoncé mardi qu'il procédera à des élections générales anticipées à une date qu'il n'a pas révélée.

Quelques heures plus tôt, le groupe parlementaire chrétien-démocrate avait adopté une résolution lui demandant d'ouvrir la voie à une consultation populaire avant les élections prévues pour l'automne 1973.

Le chancelier a motivé sa décision par le refus de l'opposition de négocier avec lui pour mettre au point les modalités du vote anticipé. « L'opposition ayant refusé des négociations sérieuses au sujet des élections anticipées, a-t-il dit, je prendrai l'initiative que je juge nécessaire au moment voulu, avec l'accord du vice-chancelier. »

Cheminots anglais : grève du zèle annulée

LONDRES (AFP). — Les trois syndicats des cheminots britanniques ont officiellement accepté, mardi soir, le compromis que leur avait présenté la direction des chemins de fer. Les dirigeants syndicaux ont aussitôt annulé la grève du zèle, prévue mardi à minuit. Les syndicalistes avaient déjà officieusement fait connaître lundi soir, leur acceptation de l'offre de la direction.

VAL-DE-RUZ

Entre Fontaines et Valangin

Perte de maîtrise : trois blessés

(c) Hier, vers 18 h, M. Andreas Perez-Ruedas, domicilié à Cormondrèche, circulait en jeep sur la route cantonale, de Fontaines en direction de Valangin. A la hauteur de la ferme Gross, après avoir zigzagué, le véhicule sortit de la route à gauche, heurta le talus, puis revint s'immobiliser sur la chaussée, après avoir fait deux tonneaux.

Souffrant d'une fracture du crâne, M. Caldara Domenico, de Cormondrèche, a été transporté à l'hôpital de Landeyeux. Le conducteur et un deuxième passager, M. Miguel Lopez, de Neuchâtel, souffrent de plaies au visage.

M. Andreas Perez-Ruedas a été soumis à une prise de sang, son permis de conduire est séquestré. Le véhicule est hors d'usage et sera expertisé.

VIGNOBLE

Que fait la télévision au Landeron ?

(c) Des cars d'enregistrement de la télévision romande sont au Landeron pour quatre jours. Une émission d'une demi-heure passera dans la soirée du 7 août, sous le titre « Bâbord-tribord ».

Animées par Henri Dès et la chanteuse Catherine Lara, ces quelques séquences laisseront la plus large place à la vie landeronnaise. De la vieille ville jusqu'au port, ce sera l'occasion de présenter la cité au travers de l'histoire, comme dans le présent et l'avenir, tout en retrouvant quelques physionomies bien connues.

Chute à Hauterive

Hier, vers 17 h 40, Mme Incarnacion Alastruey, domiciliée à Hauterive, a fait une chute sur le balcon de son appartement. Souffrant d'une fracture probable du nez, elle a été transportée à l'hôpital Pourtalès.

Shah : les incidents de Genève

Un photographe est appréhendé au cours de la manifestation. (Téléphoto AP)

GENÈVE (ATS). — Après les heurts qui se sont produits devant la gare Cornavin, plusieurs centaines de manifestants se sont dirigés dans les quartiers sud de la ville en traversant les ponts. Ils se sont rassemblés sur la place Neuve et ont inscrit sur le socle de la statue du général Dufour, une inscription en rouge : « Shah assassin ». A 22 heures, on avait relevé plusieurs blessés, dont un jeune homme et une jeune fille emmenés en ambulance.

D'autre part, le comité de l'Association de la presse genevoise constate que des journalistes et photographes professionnels ont été malmenés par la police lors des manifestations qui se sont déroulées en marge de la visite du shah d'Iran. « La police genevoise est parfaitement capable de distinguer un journaliste dans l'exercice de ses fonctions, d'un manifestant. Aussi les excès de la police sont-ils inexcusables » et le comité de l'APG tient-il à protester énergiquement.

Informations horlogères

La compensation du renchérissement sera-t-elle acceptée par tous ?

On sait que le Tribunal arbitral a été saisi d'un litige opposant la FOMH au patronat horloger à propos d'une adaptation de salaires portant sur une augmentation de 0 fr. 60 l'heure. L'hiver dernier, le tribunal avait coupé la poire en deux en imposant une augmentation de 0 fr. 30 l'heure dès le 1er novembre 1971 et ceci jusqu'à la fin de l'instance pendante. Cette augmentation était versée à titre de compensation de renchérissement, sans égard aux augmentations de salaires individuelles. Cette mesure, qui devait être abrogée par la sentence arbitrale ne préjugeait en rien le contenu de celle-ci. D'autre part, le tribunal avait confié à une fiduciaire neutre une enquête destinée à juger du bien-fondé des arguments patronaux, des industriels ayant invoqué les difficultés économiques du moment.

Il y a quelques semaines (voir FAN-Express du 24 mai) le VDU (Verband Deutschschweizerischer Uhrenfabrikanten), les succursales alémaniques d'un grand groupe horloger et plusieurs associations romandes ont décidé d'accorder cette seconde tranche de 30 centimes avec effet au 15 juin. Devant cet état de fait, le Tribunal arbitral a donc invité les industriels qui ne se sont pas encore rangés à cette mesure d'accorder cette augmentation de 0 fr. 30. Les parties ont jusqu'au 20 juin pour se prononcer.

ECONOMIE ET FINANCES

Scrutin du 4 juin : interprétation abusive

Rien n'est plus hasardeux que l'interprétation des résultats d'un scrutin populaire. Aux questions qui lui sont posées, le citoyen doit répondre par oui ou par non ; il n'a pas la possibilité d'exprimer des nuances ; les urnes livrent des indications sommaires, elles ne donnent aucun renseignement sur les divers motifs qui ont déterminé les votes.

Le 4 juin 1972, le peuple suisse et les cantons ont accepté deux arrêtés urgents. Le premier était en vigueur depuis le 25 juin 1971, il concernait la stabilisation du marché de la construction. Le deuxième, publié le 15 octobre 1971, avait pour objet la compétence de prendre des dispositions exceptionnelles de politique monétaire, notamment pour contenir l'afflux indésirable de capitaux étrangers. Si ces arrêtés avaient été refusés, ils seraient devenus caducs une année après leur entrée en vigueur ; l'approbation populaire permet de maintenir leur validité jusqu'au terme prévu de 3 ans, c'est-à-dire pour deux années supplémentaires.

Interprétant les résultats, M. Nello Celio a déclaré que « si les Suisses n'avaient pas été d'accord avec la politique interventionniste du gouvernement dans le domaine conjoncturel, la participation électorale aurait été plus grande ». Dimanche soir, le commentateur de la TV exprimait la même idée, de manière encore plus explicite : selon lui, le peuple suisse ne désire pas se prononcer sur des dispositions techniques relatives à la lutte contre l'inflation ; il préférerait donner au Conseil fédéral des pouvoirs nouveaux, étendus et permanents, lui permettant d'orienter l'évolution économique.

Dans la « Nouvelle Revue de Lausanne », M. Michel Jaccard qualifie ce genre d'interprétation d'audacieux et de contestable. Avec raison, il relève qu'il n'y a pas grand-chose de commun entre le projet de nouvel article constitutionnel (« article conjoncturel »), qui n'a pas encore été soumis au peuple, et « la simple quittance donnée dimanche... à des mesures très précises et très limitées, en matière de construction et de technique monétaire. »

La faible participation ne signifie pas nécessairement l'approbation d'une politique interventionniste. Elle peut aussi s'expliquer, tout simplement, par le volume très faible de la propagande faite avant le scrutin tant par les partisans que par les adversaires. Et l'absence d'une campagne virulente était justifiée par les garanties offertes par les arrêtés eux-mêmes.

Avant le scrutin, le Service d'information des groupements patronaux vaudois écrivait : « La limitation dans le temps des pouvoirs extraordinaires justifie l'approbation populaire. La réglementation de la clause d'urgence (art. 89 bis, al. 3 CF) procure au Conseil fédéral des possibilités d'agir rapidement, même en dérogeant temporairement à la Constitution. Mais elle fixe des limites et sauvegarde la démocratie directe. Dans ces conditions, participant aux décisions, le peuple et les cantons peuvent donner leur accord. Il en irait tout autrement s'il s'agissait de pouvoirs illimités et permanents.

Ces considérations ont été émises dans divers milieux. Elles n'ont évidemment pas inspiré tous les citoyens qui ont voté oui ; mais elles ont sans doute contribué à lever les scrupules d'un nombre appréciable d'entre eux.

Dès lors, il est vraiment abusif de considérer l'approbation du 4 juin comme un encouragement à instituer les pleins pouvoirs permanents du Conseil fédéral en matière économique.

G.P.V.

B. L. S. : 2,5 millions de bénéfice net

Siégeant à Berne, sous la présidence du conseiller d'Etat Henri Huber, le conseil d'administration du B.L.S. (Berne-Lœtschberg-Simplon), chemin de fer des Alpes bernoises et compagnie de navigation sur les lacs de Thoune et de Brienz, a accepté les comptes pour 1971 qui bouclent avec un bénéfice net de quelque 2,5 millions de francs, après amortissements complémentaires. Il propose à l'assemblée générale des actionnaires le versement d'un dividende inchangé de 4 % sur les actions prioritaires de premier rang, les actions de base et les bons de jouissance, et de 4,5 % sur les actions prioritaires de deuxième rang.

3261 MILLIONS POUR 124.703 AGENTS DE LA CONFÉDÉRATION

En 1971, 2452 millions de francs ont été dépensés au total pour les salaires et traitements du personnel fédéral (départements, ateliers militaires, régie des alcools, entreprises des PTT et des CFF). Il faut y ajouter 809 millions versés sous forme d'allocations, de suppléments, d'indemnités et d'autres prestations accessoires, qui s'élèvent donc globalement à un tiers des salaires de base. Au total, l'année passée les dépenses du personnel ont donc atteint 3261 millions, soit une augmentation de 470 millions (17 % environ) par rapport à 1970, pour un accroissement de l'effectif de 1 % environ. En moyenne, les versements par employé sont passés de 22.693 fr. en 1970 à 26.153 fr. en 1971, soit une augmentation de 15 % en valeur nominale et d'un peu plus de 8 % en valeur réelle.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	12 juin	13 juin
Banque nationale	570.— d	570.— d
Crédit foncier neuchât.	720.— d	720.— d
La Neuchâteloise as. g.	1400.— d	1400.— d
Gardy	175.— o	165.— o
Cortaillod	2900.—	2950.—
Cossonay	2225.— d	2225.— d
Chaux et ciments	620.— d	620.— d
Dubied	1900.— o	1900.-ex o
Ciment Portland	3900.— o	3900.— o
Interfood port.	7500.— d	7450.— d
Interfood nom.	1390.— d	1400.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	700.— d	700.— d
Paillard port.	400.— o	400.— o
Paillard nom.	110.— d	110.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1260.—	1270.—
Crédit foncier vaudois	875.—	875.—
Innovation	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	520.—	515.— d
La Suisse-Vie ass.	3000.— d	3150.—
Zyma	3125.— d	3100.—

GENÈVE		
Grand Passage	640.—	635.—
Charmilles port.	860.—	860.— d
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	440.—	450.—
Physique nom.	330.—	340.—
AKZO	86.75	85.75
Philips	62.—	62.50
Royal Dutch	139.—	141.50
Monte-Edison	3.25	3.15
Olivetti priv.	11.60	11.60
Allumettes B	152.— d	152.— d
S. K. F. B.	307.—	307.— d

BALE		
Pirelli Internat.	230.—	226.—
Bâloise-Holding	238.— d	241.—
Ciba - Geigy port.	2820.—	2825.—
Ciba - Geigy nom.	1530.—	1515.—
Ciba - Geigy bon	2540.—	2545.—
Sandoz	3090.—	3710.—
Hoffmann-L. R. 1/10	21025.—	20825.—

ZURICH		
Swissair nom.	590.—	585.—
Swissair port.	720.—	722.—
Union banques suisses	4775.—	4790.—
Société banque suisse	4100.—	4100.—
Crédit suisse	4350.—	4355.—
Bque Hyp. com., port.	1750.— d	1800.— d
Bque Hyp. com., nom.	1650.— d	1650.— d
Banque pop. suisse	2390.—	2390.—
Bally	1480.—	1475.—
Electro Watt	2960.—	2970.—
Motor Colombus	1620.—	1605.—
Italo-Suisse	287.—	288.—
Réassurances Zurich	2500.—	2485.—
Winterthour ass. nom.	1045.—	1040.—
Zurich ass.	6400.—	6590.—
Alu. Suisse port.	2405.—	2400.—
Alu. Suisse nom.	995.—	995.—
Brown Boveri	1405.—	1410.—
Saurer	1680.—	1670.—
Fischer	1230.—	1230.—
Landis & Gyr	1470.— d	1470.— d
Lonza	2190.—	2170.—
Nestlé port.	3830.—	3835.—
Nestlé nom.	2225.—	2230.—
Sulzer	3400.—	3460.—
Oursina port.	—.—	—.—
Oursina nom.	—.—	—.—
Alcan	81.—	79.50
Am. Tel & Tel.	164.—	160.50
Canadian Pacific	61.50	62.50
Du Pont	638.—	635.—
Eastman Kodak	469.—	479.—
Ford Motor	247.—	246.—
General Electric	250.—	255.—
General Motors	284.—	285.50
I.B.M.	1496.—	1489.—
International Nickel	129.50	129.—
Kennecott	83.50	82.50
Litton	63.50	65.25
Std Oil New-Jersey	272.—	275.50

	12 juin	13 juin
Union Carbide	183.50	184.—
U. S. Steel	115.50	115.50
Machines Bull	61.75	62.— ex
Italo-Argentina Cia	46.50	46.—
Sodec	79.—	79.50
A. E. G.	224.—	217.—
Farben. Bayer	178.—	176.50
Farbw Hœchst	191.—	190.—
Mannesmann	259.—	255.—
Siemens	340.—	338.—

PARIS		
Air liquide	386.—	384.50
Aquitaine	600.—	604.—
Cim. Lafarge	266.60	262.—
Citroën	100.—	100.—
Fin. Paris Bas	273.—	273.—
Fr. des Pétr.	204.—	205.—
L'Oréal	2258.—	2250.—
Machines Bull	84.—	83.50
Michelin	1508.—	1504.—
Péchiney	170.—	171.50
Perrier	297.—	299.—
Peugeot	405.90	393.—
Rhône - Poulenc	180.—	178.—
Saint-Gobain		194.—

LONDRES		
Anglo American	380.50	385.—
Brit. & Am. Tobacco	329.50	324.50
Brit. Petroleum	521.50	521.50
De Beers	303.50	307.50
Electr. & Musical	183.—	178.—
Imp. Chemical	268.—	264.—
Imp. Tobacco	110.—	
Rio Tinto	255.50	256.50
Roan C.M.	212.—	211.50
Shell Transp.	315.—	311.—
Western Hold.	902.50	912.50
Zam. Anglo-Am.	198.—	198.—

FRANCFORT		
A. E. G.	182.60	179.20
Audi NSU		
Bad. Anilin	174.10	173.—
B. M. W.	247.—	245.—
Daimler	448.50	445.—
Deutsche Bank	337.—	334.—
Dresdner Bank	265.—	263.40
Farben. Bayer	147.10	146.30
Höchst. Farben	157.60	155.60
Karstadt	455.—	453.—
Kaufhof	336.—	135.—
Mannesmann	213.20	208.—
Siemens	281.—	
Volkswagen	136.50	135.50

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	29-3/4	29-3/8
Allumin. Americ.	51-1/4	51
Am. Smelting	19-1/4	19-3/8
Am. Tel. & Tel.	42-1/4	42
Anaconda		19-5/8
Bœing	21-7/8	21-3/4
Bristol & Myers	62-3/4	62-7/8
Burroughs	183-1/8	184-7/8
Canadian Pacific	16-1/4	16-3/4
Caterp. Tractor	55-1/4	56-1/8
Chrysler	29-7/8	30-3/8
Coca-Cola	128	128
Colgate Palmolive	72-3/8	74-1/2
Control Data	69-5/8	71-5/8
C.P.C. Int.	32-1/8	32-1/2
Dow Cheminal	90	91-1/4
Du Pont	166-3/8	166-1/8
Eastmann Kodak	124-1/2	126-1/4
Ford Motors	64-1/4	64-3/4
General Electric	66-3/8	66-1/8
General Foods	74-1/8	24-1/2
General Motors	24-3/4	75-5/8
Gilette	47-3/8	47-3/8
Goodyear	28	28
Gulf Oil	24-1/4	24-3/4
I.B.M.	387-3/4	392-3/4
Int. Nickel	33-3/8	33-3/8
Int. Paper	36-3/4	37
Int. Tel. & Tel.	57-1/2	56-1/2
Kennecott	21-3/8	21-1/4
Litton	16-3/4	16-7/8
Merck	70-1/4	70
Minnesota Mining	148	149
Mobil Oil	53-7/8	54-5/8
Monsanto	52-5/8	53
National Cash	32-1/2	33
Panam	15-5/8	15-3/4
Penn Central	4-1/8	4-1/8
Philip Morris	101	103-1/2
Polaroïd	130	131-7/8
Procter Gamble	97-3/4	96-3/4
R.C.A.	35-3/4	35-3/4
Royal Dutch	37	37-1/8
Std Oil Calif	59-1/4	60-3/8
Std Oil New-Jersey	71-7/8	73
Texaco	31-1/2	32-1/8
T.W.A.	52-1/4	51-5/8
Union Carbide	48-1/8	48-1/2
United Aircraft	37-5/8	37-1/4
U.S. Steel	29-7/8	30-1/4
Westingh. Elec.	49-1/4	49-3/8
Woolworth	35-7/8	35
Xerox	150-1/8	152-1/2

Indice Dow Jones

	12 juin	13 juin
industrielles	936.71	938.29
chemins de fer	245.83	245.43
services publics	106.21	105.51
volume	13.390.000	15.740.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

(AP). — Pas de tendance déterminée mardi à la bourse de New-York, où les variations ont été de faible ampleur. Le marché a été peu animé.

Les gains et les pertes se sont équilibrés pendant la première moitié de la séance, puis les pertes ont graduellement pris l'avantage. Bon nombre de valeurs sont restées inchangées.

Cours des billets de banque étrangers du mardi 13 juin 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.90	10.20
U.S.A. (1 $)	3.78	3.88
Canada (1 $ can.)	3.85	3.95
Allemagne (100 DM)	119.50	122.50
Autriche (100 sch.)	16.50	16.90
Belgique (100 fr.)	8.60	8.90
Espagne (100 ptas)	5.85	6.15
France (100 fr.)	77.50	80.50
Danemark (100 cr. d.)	54.—	57.—
Hollande (100 fl.)	118.50	121.50
Italie (100 lit.)	—.64 1/2	—.67
Norvège (100 cr. n.)	57.—	60.—
Suède (100 cr. s.)	79.—	82.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	56.—	61.—
françaises (20 fr.)	51.—	56.—
angl. (1 souv. anc.)	62.—	67.—
angl. (1 souv. nouv.)	58.—	63.—
américaines (20 $)	300.—	320.—
Lingots (1 kg)	7550.—	7700.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Bon exercice annuel d'Interfood

Cette société annonce, pour l'exercice annuel se terminant au 31 mars 1972, une augmentation de ses bénéfices ; ceux-ci s'élevent à 5,65 millions de francs, contre 4,53 pour la période annuelle précédente. Il est proposé aux actionnaires un dividende de 20 fr., contre 18 fr. pour les titres A et une attribution de 100 fr. contre 90 fr. pour les titres B. Le chiffre d'affaires du groupe Interfood s'est accru de 817 à 851 millions de francs au cours de la même période, malgré les effets comprimants de la réévaluation de notre monnaie suisse.

EN SUISSE, si les opérations boursières de lundi ont été dominées par des prises de bénéfices, la journée d'hier s'est distinguée par une meilleure résistance, particulièrement visible aux industrielles et aux assurances. Notons en particulier l'avance de 190 fr. de Zurich-Assurances et la hausse de 60 fr. de Sulzer. Les autres catégories d'actions et en particulier les bancaires n'enregistrent que des variations limitées à quatre écus au maximum. Les valeurs américaines traitées chez nous évoluent aussi dans des limites fort étroites.

PARIS s'inquiète d'une action concertée des deux principaux syndicats qui va agir dans le pays de façon massive. La bourse réagit par un compréhensible repli qui affecte toute la cote et en particulier les grands magasins, en forte hausse depuis trois semaines.

MILAN, tout comme nos places suisses, résiste à la tendance faible qui caractérise la plupart des marchés internationaux. Les titres de l'électricité et de l'acier sont en repli, alors que les assurances sont meilleures.

FRANCFORT s'effrite dans tous les groupes d'actions ; les titres de l'automobile, de l'électricité et de l'industrie lourde sont les plus frappés par la baisse.

LONDRES est aussi défavorablement influencé par des résultats financiers en recul annoncé par plusieurs entreprises britanniques. Mais, les perspectives heureuses s'ouvrant dans le conflit social des chemins de fer redonnent de l'allant aux titres anglais faisant un large usage du rail comme Imperial chemical, Courtaulds ou Beecham.

TOKIO subit des replis dus à la présence au Japon du conseiller économique de la Maison-Blanche qui fait craindre la négociation d'une nouvelle hausse de la parité du yen.

NEW-YORK réagit timidement après six journées de baisse. L'or continue à monter plus fortement à Wall Street que sur les autres places internationales.

E.D.B.

Un autre étudiant de Kaunas est mort afin de libérer la Lituanie du joug soviétique

MOSCOU (AP). — Un autre suicide par le feu a eu lieu en Lituanie et quelque 200 jeunes gens ont été arrêtés à Kaunas, à la suite de désordres qui se sont produits dans cette ville, les 18 et 19 mai, à l'occasion des obsèques de Roman Kalanta, apprend-on de sources lituaniennes.

Kalanta, 20 ans, étudiant, s'était arrosé d'essence et immolé par le feu, le 14 mai, dans un jardin de Kaunas. Il devait succomber 12 heures plus tard.

On déclare que plusieurs milliers de jeunes, pour la plupart âgés de 16 à 24 ans, ont pris part aux manifestations au cri de « Liberté pour la Lituanie » et ont bombardé, à coups de bâtons et de pierres, la police et les parachutistes appelés en renfort pour rétablir l'ordre.

Le second suicide par le feu aurait eu lieu, apparemment à l'exemple de Kalanta, il y a une dizaine de jours à Varena, petite ville du sud-est de la Lituanie, à 80 km environ au sud de Vilnious, la capitale de la Lituanie.

On ignore l'identité du jeune homme, mais on déclare qu'il avait grimpé sur le toit d'un immeuble de quatre étages, qu'il s'est arrosé d'essence, puis qu'il a mis le feu à ses vêtements et a sauté dans le vide. Il serait décédé quatre jours plus tard.

Ce second suicide n'aurait apparemment pas déclenché de désordres similaires à ceux de Kaunas et la presse locale n'en a, semble-t-il, pas fait mention.

PRISON

Les 200 jeunes gens environ, arrêtés au cours des désordres de Kaunas, ont été transférés à Vilnious où ils ont été incarcérés en attendant d'être jugés, déclare-t-on. Ils passent pour être les meneurs.

Trois cents autres personnes, qui avaient également été arrêtées au moment des incidents, ont été remises en liberté ultérieurement.

Une vingtaine de jeunes gens transférés à Vilnious seraient des étudiants des instituts technique et médical de Kaunas, ajoute-t-on, les autres seraient de jeunes travailleurs ou des lycéens.

D'après un témoin, les jeunes gens s'étaient rassemblés au cours des obsèques de Kalanta devant la demeure de ses parents, avant de se diriger en cortège vers le siège du parti communiste, puis vers le siège de la police.

La manifestation, déclare-t-on, avait un caractère nettement nationaliste et les participants criaient « Liberté pour la jeunesse ». Ils criaient aussi « traîtres » aux policiers lituaniens qui essayaient de rétablir l'ordre. « Nous n'avons qu'une mère » (la Lituanie), disaient-ils.

Les manifestants ont apparemment considéré Kalanta qui, dit-on, se serait suicidé pour des « raisons politiques », comme un martyr du nationalisme lituanien.

UN PEU D'HISTOIRE

La Lituanie, pays catholique tourné vers l'Occident, fut sous la domination russe de 1795 à 1915. Les Allemands l'envahirent et l'occupèrent jusqu'en 1918. Après la Première Guerre mondiale, elle jouit de 20 ans d'indépendance. Mais, les Soviétiques l'envahirent à leur tour en juin 1940 et l'annexèrent, avec les républiques baltes voisines de Lettonie et d'Estonie.

Pour éviter des désordres, à l'occasion des obsèques de Kalanta, déclare-t-on, les autorités avaient décidé d'avancer la cérémonie.

Néanmoins, les jeunes gens se rassemblèrent aux abords du domicile des Kalanta, à Viliampole, un quartier ouvrier de Kaunas, tandis que la cérémonie se déroulait.

Le père de Kalanta est ingénieur. Un de ses frères enseigne à l'institut polytechnique et, dit-on, la foule rassemblée était en grande partie composée de jeunes travailleurs.

LIBERTÉ

De leur point de rassemblement, à la limite de la ville, ont déclaré des témoins, les jeunes gens ont gagné le centre de Kaunas et se sont groupés sous les fenêtres du siège du parti communiste local, en criant « Liberté pour la Lituanie ».

Des officiels ont regardé la foule par les fenêtres, mais n'ont pas tenté d'intervenir, dit-on. La foule s'est ensuite dirigée vers l'immeuble qui abrite les services de la police secrète et ceux du ministre des affaires intérieures. Elle se heurta alors à un cordon de plusieurs centaines de policiers.

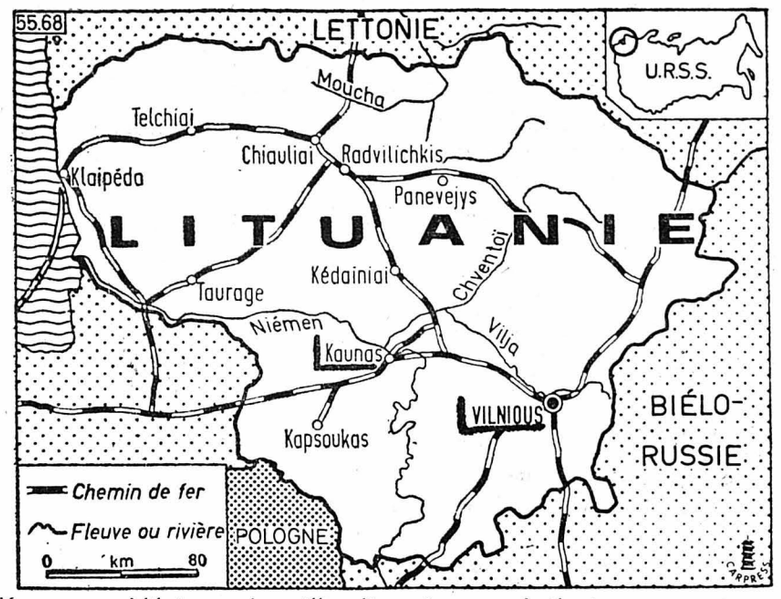

Kaunas et Vilnious, des villes lituaniennes où il vient se se passer quelque chose.

Les accords de Moscou devant le Congrès

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon a adressé mardi au Congrès le texte de ses accords de Moscou sur la limitation des armements stratégiques et lui a demandé de les approuver sans délai.

Le traité limitant l'installation des missiles antimissiles à deux emplacements seulement dans chacun des pays a été soumis à la ratification du Sénat, tandis que la convention provisoire bloquant les armes offensives à leur niveau actuel devra être approuvée par les deux Chambres.

L'ÉTREINTE COMMUNISTE SE DESSERRE À AN-LOC ET LES VIETS FONT PATTE DE VELOURS À PARIS

SAIGON (AFP). — Après plus de deux mois de siège, la situation s'est considérablement améliorée à An-loc, à cent kilomètres au nord de Saigon, et dix mille civils ont pu quitter lundi la ville assiégée.

La route numéro 13, qui relie An-loc à la région saigonnaise, a cependant été le théâtre de violents accrochages et le siège d'An-loc n'est pas encore considéré comme terminé.

L'évacuation par la route d'un nombre aussi important de civils est regardée à Saigon comme le signe d'un dénouement proche de ce qui a été une des plus violentes batailles de l'actuelle offensive communiste au Viet-nam du Sud.

Les dix mille civils, soit les deux tiers de la population de la ville, ont dû marcher une quinzaine de kilomètres le long de la route No 13, rendue en grande partie inutilisable par les nombreux bombardements tant « alliés » que nord-vietnamiens, avant d'être embarqués à bord de camions militaires qui les ont conduits à Chong-thanh, quarante kilomètres plus au sud, a déclaré un porte-parole militaire sud-vietnamien.

D'importants tirs d'artillerie et une forte couverture aérienne accompagnaient cette évacuation, tandis que les soldats gouvernementaux se heurtaient à deux reprises à des unités ennemies, à trois et neuf kilomètres au sud d'An-loc.

Dans An-loc même, où restent encore quelque cinq mille civils et mille cinq cents blessés, tant civils que militaires, des combats ont opposé dans la partie nord de la ville des parachutistes sud-vietnamiens aux soldats de Hanoï, tandis que la ville continuait d'être prise sous le feu des batteries de canon et de lance-roquettes ennemies.

DIPLOMATIE

Les délégations de Hanoï et du G.R.P. n'ont pas exigé cette semaine, comme elles le faisaient régulièrement tous les mardis depuis l'interruption de la conférence de Paris le 4 mai, que la conférence reprenne ses travaux le jeudi suivant.

Les notes qu'elles ont adressées aux délégations des Etats-Unis et de Saigon se bornent à réclamer que les séances aient lieu « comme à l'accoutumée le jeudi de chaque semaine ».

En ne fixant pas de date précise, elles ne semblent pas appeler comme les semaines précédentes, une réponse des délégations américaine et sud-vietnamienne.

Les déclarations de M. Xuan-thuy à Hanoï et le retour à Paris de M. Porter, le chef de la délégation américaine, laissaient supposer que la conférence pourrait prochainement reprendre ses travaux. En ne réclamant pas qu'elle se réunisse jeudi prochain, Hanoï et le G.R.P. ne mettent pas M. Porter dans l'obligation de leur opposer un refus, comme il avait dû le faire les semaines précédentes.

Quelques-uns de ceux qui ont quitté An-loc.

(Téléphoto AP)

La nationalisation des pétroles irakiens : mission de bons offices pour la France ?

Pour « tâter le terrain » et préparer la négociation, le gouvernement français directement ou par l'intermédiaire d'une de ses compagnies pétrolières pourrait jouer les « Monsieur bons offices » entre l'Irak d'une part et les trois autres pays (Grande-Bretagne, Etats-Unis et

Notre téléphone de Paris

Pays-Bas) dont les intérêts dans l'IPC (Iraq petroleum company) viennent d'être nationalisés.

C'est, dit-on, le souhait du gouvernement français et la proposition qui a été très officieusement faite aux hauts fonctionnaires des trois pays occidentaux intéressés lors de leur réunion à Paris dans le cadre de l'OCDE succédant à celle de Londres sur lesquelles le silence reste total.

Ce serait une issue honorable pour la France à laquelle l'Irak promet une étude privilégiée de son cas d'actionnaire de l'IPC nationalisée et qui est partagée entre son désir de ne rien faire qui puisse compromettre sa politique pro-arabe (et ses avantages) et sa crainte d'être accusée de manquer de « solidarité occidentale » avec les inconvénients probables.

Cette ambition de jouer le rôle d'intermédiaire ne serait pas vue d'un mauvais œil par les Irakiens qui ont envoyé à Paris lundi une forte délégation d'experts pétroliers qui sont immédiatement entrés en contact avec la société privée française, la Compagnie française des pétroles et avec l'autre pétrolier français appartenant en totalité à l'Etat Elf-Erap qui a, en Irak, des intérêts indépendants de l'IPC.

Les pétroliers irakiens précèdent le numéro deux irakien, Saddam Hussein, vice-président du Conseil de la révolution attendu aujourd'hui en visite officielle dans la capitale française en compagnie d'une demi-douzaine de ministres dont celui de l'industrie pétrolière.

AVOCATE ?

Même si la France n'a pas été investie par ses associés britannique, américain et néerlandais des pouvoirs de négocier en leur nom, elle plaidera, dit-on ici, auprès de ses interlocuteurs irakiens la thèse d'une indemnisation rapide et importante des sociétés nationalisées, condition de base d'une négociation ultérieure.

Mardi ce sont les vingt-trois pays, membres de l'OCDE qui ont étudié le problème posé par la nationalisation irakienne. Il semble qu'une majorité se soit dégagée pour laisser la France, par l'intermédiaire de la CFP qui n'est pas entièrement une société d'Etat et n'engage donc pas complètement Paris, faire un « tour de piste » de négociation pour tâter le pouls des Irakiens.

Jean DANÈS

Des blessés de l'avion de Detroit à la grande peur du VC-10 le Caire-Londres

DETROIT (Michigan) (AP). — L'ouverture accidentelle en plein vol lundi soir de la porte de la soute à bagages d'un avion géant « DC-10 » des « American Airlines », qui se rendait de Detroit à Buffalo avec 56 passagers et 11 membres d'équipage, a été cause d'un incident — pris d'abord à tort pour l'explosion d'une bombe. Le pilote a immédiatement rebroussé chemin et fait un atterrissage d'urgence qui s'est parfaitement déroulé bien qu'il ait dépassé la piste.

Onze personnes ont été légèrement blessées — la plupart en quittant précipitamment l'avion par les issues de secours.

Les premières informations avaient fait état d'une déflagration ayant provoqué l'arrêt d'un des trois moteurs et endommagé le système de contrôle hydraulique et de freinage.

Mais après des heures d'enquête du FBI, du shérif du comté de Wayne et du personnel de la compagnie, l'incident a été attribué à une porte défectueuse, qui s'était ouverte.

PLUS DE PEUR...

C'est à la suite d'un coup de téléphone anonyme avertissant la police de l'aéroport du Caire qu'une femme avec une ceinture bourrée d'explosif se trouvait à bord du « DC-10 » le Caire - Londres de la « BOAC », que le commandant a décidé de se poser d'urgence à l'aéroport de Rome-Fiumicino, apprend-on à l'aéroport. La jeune femme, fouillée aussitôt après l'atterrissage, n'avait pas d'explosif sur elle.

La « suspecte » est une ravissante jeune femme de 24 ans, Karima Mustafa Amin, de nationalité égyptienne, selon son passeport. Il s'agirait d'une ancienne hôtesse à terre de la compagnie « Middle East airlines » pour laquelle elle aurait travaillé à l'aéroport de Koweït.

En petit pullover blanc et pantalons noirs, Karima Mustafa Amin s'est laissée tranquillement fouiller par une hôtesse qui n'a rien trouvé de dangereux sur elle — puis a été installée dans une camionnette des carabiniers, près de l'avion, où elle attendit les photographes en souriant.

La passagère suspecte de l'avion qui a dû atterrir à Rome : Karina Mustafa Amin.

(Téléphoto AP)

Combat aérien israélo - égyptien pour la première fois depuis août 1970

TEL-AVIV (AP). — Des chasseurs israéliens ont abattu mardi deux « Mig 21 » égyptiens au cours d'un combat au-dessus de la Méditerranée, annonce le commandement militaire.

Selon un porte-parole égyptien, les pilotes égyptiens ont été vus sautant en parachute au-dessus de la mer, à une quarantaine de kilomètres au large de la côte du Sinaï.

Les avions israéliens ont regagné leur base sans encombre a-t-il dit.

Les Israéliens n'ont précisé ni le type, ni le nombre de leurs avions engagés dans le combat.

C'est le premier combat aérien entre Israéliens et Egyptiens depuis le cessez-le-feu d'août 1970, mais la D.C.A. israélienne a abattu un Soukhoi 7 égyptien près du canal de Suez le 11 septembre dernier et, une semaine plus tard, un missile égyptien a abattu un avion de transport stratocruiser au-dessus du Sinaï.

Selon un porte-parole militaire, c'est une patrouille d'avions à réaction israéliens qui a rencontré les appareils égyptiens mardi au-dessus de la Méditerranée, non loin du Sinaï.

Selon un bilan officieux, 114 avions égyptiens et 17 appareils israéliens ont été abattus depuis la guerre des Six jours.

Le porte-parole a déclaré ignorer, pour l'immédiat, si le combat aérien représente une violation du cessez-le-feu. Il n'a pas précisé l'endroit exact où le contact a eu lieu ou si les « Mig » se trouvaient dans l'espace aérien sous contrôle israélien. Il s'est borné à dire que le premier contact a eu lieu « près du Sinaï ».

VERSION ÉGYPTIENNE

De son côté, un porte-parole militaire égyptien a annoncé que des avions égyptiens ont abattu deux « Mirage » israéliens au cours d'un combat aérien au-dessus de Ras-el-Bar, à la pointe du delta.

UN FAIT PAR JOUR

Ce Khadafi...

Je ne puis me résoudre à prendre au sérieux le colonel Khadafi. Je ne puis pas, car, depuis 3 ans qu'il est au pouvoir en Libye, il a fait bien souvent le contraire de ce qu'il a dit, et dit, naturellement, le contraire de ce qu'il avait l'intention de faire. Je n'invente rien. Un bon exemple ? A la mi-juin 1971, prononçant un grand discours à Tripoli, il annonce à son peuple qu'il a décidé de reconnaître la Chine populaire. Rien d'exaltant dans tout cela, mais tout en discourant, Khadafi prononça la phrase suivante : « Une nation qui ne peut vivre sans le soutien américain ou soviétique ferait mieux d'aller en enfer. »

Fort bien. Mais, le 23 février dernier — donc six mois plus tard — une imposante délégation libyenne conduite par le colonel Jalloud, bras droit de Khadafi, arrivait à Moscou. C'était déjà curieux. Le même jour, le colonel faisait diffuser une information condamnant l'attitude de l'Irak qui déjà faisait mine de conclure un pacte avec le Kremlin. Et Khadalfi de fulminer, en rugissant, qu'une telle attitude de la part du gouvernement de Bagdad « était en contradiction flagrante avec la charte de la Ligue arabe ». Il y avait déjà dans tout cela pas mal de contradictions, mais nous n'étions pas, pour autant, au bout de nos surprises. En effet, le 10 mars au matin, nous apprenions que la Libye et l'URSS venaient de se jurer une amitié éternelle. Eh oui, il est comme cela, le colonel Khadafi.

C'est pourquoi, à la place de M. Heath, je dormirais tranquille. La Libye, a dit récemment un ancien collaborateur du roi Idriss, est un « chameau aux pieds d'or ». Cette personnalité voulait dire que Khadafi se conduisait comme un parvenu, grisé par sa richesse : la Libye a un revenu moyen de 2 milliards de dollars. Le colonel Khadafi ne fait pas seulement le contraire de ce qu'il dit : il rêve tout éveillé. Ainsi, vient-il de donner l'ordre de faire construire une université qui coûtera 15 millions de livres sterling et pourra accueillir 10.000 étudiants. Mais le chef du gouvernement libyen paraît avoir oublié que 8 de ses « sujets » sur 10 ne savent pas lire ! Il est vrai qu'il a aussi acheté 100 « Mirage », mais ceux-ci sont pilotés par des Egyptiens ! Il est vrai qu'il a lancé un vaste programme d'éducation qui coûtera les yeux de la tête, mais il n'y a encore aucun élève. Ainsi, Khadafi a-t-il décidé d'aménager des pêcheries ultra-modernes, et ce serait parfait. Mais, sur les côtes libyennes, il n'y a aucun pêcheur et pas le moindre poisson !

L'Angleterre, c'est vrai, n'a jamais été très bien en cour à Tripoli. Ainsi, le 7 décembre dernier, Khadafi se déclarait prêt à faire la guerre à la Grande-Bretagne à la suite de l'occupation par l'Iran de certain îlots du golfe Persique. Mais, les émirats demandèrent gentiment au colonel de bien vouloir s'occuper de ses propres affaires et c'est pourquoi, comme à l'ordinaire, l'armée de Khadafi resta l'arme au pied. Mais, le baroudeur voulut tout de même avoir le dernier mot et il s'en tira par une pirouette : « Puisqu'il est impossible de faire la guerre à l'Angleterre, assura-t-il, alors supprimons la BP. » Et c'est ainsi que fut nationalisée la British Petroleum. J'ai sous les yeux le premier discours prononcé par Khadafi, le jour même de son arrivée au pouvoir. Justement, il avait trait au pétrole. Ecoutons-le. « Il n'y aura pas de changement de notre politique pétrolière. Je puis assurer que nous coopérerons avec les compagnies. »

Cela ne fait pas rire Edward Heath qui se souvient que le traité anglo-libyen a coûté à l'Angleterre 200 millions de livres, plus 416 autres millions au titre des redevances pétrolières pour 1969. Bagatelle pour Khadafi qui rêve de faire lire le Coran à la Troïka soviétique. Mais oui ! « Une lecture », déclara-t-il récemment et « ils se convertiraient à l'Islam. » Tripoli vaut bien une mosquée, doit-on dire au Kremlin.

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Quadruplés en Yougoslavie

BELGRADE (DPA). — Mme Stanimirka Milosevis, ouvrière dans une fabrique de textiles à Pozega en Serbie, a mis au monde des quadruplés. Selon la presse de Belgrade, trois de ces enfants, tous des garçons, sont en vie. Ils pèsent entre 1200 et 1600 grammes.

Attentat de Lod : Dayan était visé

PARIS (AFP). — Un porte-parole de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) a déclaré à Paris que l'attentat de Lod « visait Moshe Dayan », ministre de la défense israélien.

C'est au cours d'une conférence de presse que M. Adouan a déclaré : « Nous regrettons que des Porto-Ricains aient été tués dans cette opération. En fait, elle visait Moshe Dayan qui aurait dû être sur les lieux à ce moment-là mais qui ne s'y est pas trouvé. »

24 chiots d'une seule portée

MANCHESTER (Angleterre) (AP). — Une chienne berger allemand de quatre ans, « Sheba », a mis bas 24 chiots à Manchester. Le précédent record était détenu par un chien courant américain, avec 23 chiots.

Les entretiens franco-russes

PARIS (AFP). — Premier accord aux entretiens franco-soviétiques de Paris : les ministres des affaires étrangères des deux pays sont convenus dès le début de leurs conversations « qu'il ne doit pas y avoir de confusion de lieu ou de temps entre la conférence sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces, si elle a lieu, et la conférence sur la sécurité européenne ».

C'était le point de vue soutenu par la France et on se félicite, dans les milieux français, que la position soviétique, qui n'apparaissait pas clairement après le sommet Nixon-Brejnev, soit identique.

A la mémoire de...

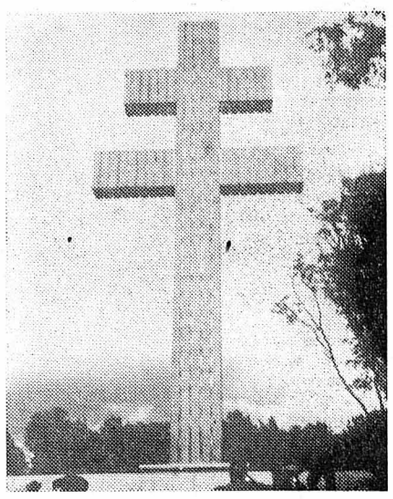

C'est le mémorial élevé à la mémoire du général De Gaulle qui sera inauguré dimanche à Colombey-les-deux-Eglises par M. Pompidou, président de la République française. Le monument a 43 mètres de haut et 19 mètres de large.

(Téléphoto AP)

Les « provisoires » de l'IRA pour un cessez-le-feu si...

BELFAST (AP). — Les « provisoires » de l'IRA ont proposé un cessez-le-feu de sept jours — à compter de jeudi — à condition que l'administrateur britannique d'Irlande du Nord, M. Whitelaw, soit d'accord pour les rencontrer en vue de négociations de paix.

L'offre de l'IRA a été annoncée aux journalistes au cours d'une réunion secrète tenue dans la zone catholique isolée de Londonderry.

Le cessez-le-feu deviendrait effectif jeudi à 17 h. Au cours de cette période, les soldats britanniques devraient cesser d'opérer des arrestations et de « harceler la population civile ».

Cependant, M. Whitelaw, administrateur britannique de l'Irlande du Nord, a rejeté mardi soir l'offre des « provisoires » de l'IRA pour un cessez-le-feu de sept jours en échange de pourparlers.

L'offre de l'IRA était conditionnée par l'acceptation d'un certain nombre de conditions, notamment la cessation des arrestations et des recherches d'armes. Elle précisait qu'en cas de refus britannique, une campagne de violences intensifiée suivrait.

PROCHE-ORIENT

L'accord pétrolier Irak-URSS

BEYROUTH (AP). — Radio-Bagdad a annoncé que l'Irak et l'Union soviétique vont créer une compagnie de transport par pétroliers à la suite de la nationalisation de l'« Iraq Petroleum Company ».

Il s'agit d'un des résultats du traité d'amitié et de coopération signé par les deux pays en avril dernier.

ASIE

Trois « Concorde » pour le Japon ?

TOKIO (AP). — Le prototype britannique 002 de « Concorde » a fait, son premier vol de démonstration au-dessus du Japon, suscitant davantage de louange que de plaintes.

M. Matsuo, président de la « Japan air line », qui a pris une option sur trois « Concorde », a participé comme passager, avec 17 autres personnes, au vol de démonstration qui a duré une heure et demie approximativement et qui s'est déroulé au-dessus du Pacifique.

Accord soviéto-chinois

PÉKIN (AFP). — La Chine et l'Union soviétique ont signé un accord commercial et financier mardi à Pékin, annonce l'agence « Chine nouvelle ». La cérémonie de signature a été suivie d'un banquet offert en l'honneur de la délégation soviétique.

AMÉRIQUE

Procès de gauchistes au Brésil

RIO-DE-JANEIRO (AP). — Dans son réquisitoire, le commissaire du gouvernement a accusé 18 personnes, comparaissant devant un tribunal militaire brésilien pour activités subversives, d'avoir reçu une aide financière de « communistes américains, français et chinois ». Il n'a toutefois pas précisé le montant de cette assistance ni si elle provenait d'organisations ou d'individus.